



“ Le Crëisker ”

A SES ABONNÉS ET LECTEURS

Culture littéraire et Formation scientifique

FIN

Au cours de cette étude sur les sections du baccalauréat, je me suis efforcé, en me plaçant à un point de vue objectif, de montrer la valeur formative de chacune d'elles, et le profit que l'intelligence de l'élève peut tirer du programme d'études qu'elle y trouve et de la méthode qui convient à ces études. Je n'ai pas caché qu'il s'agissait là d'un profit à échéance lointaine, en sorte que l'on peut, en toute vérité, parler de culture désintéressée et qu'il ne sau-

rait être question d'une utilisation immédiate des connaissances acquises. Car j'accorde bien volontiers que le grec ne sert à rien, pourvu que l'on m'accorde aussi que le latin ne sert pas à grand'chose, ni même le français tel que nous l'enseignons, s'il y a des chances pour que nos élèves n'aient pas à traiter plus tard de questions de style ou de rythme, ni même l'algèbre si ces mêmes élèves, pour la plupart, ne sont pas appelés à régler des tirs ou à construire des « travaux d'art ».

L'enseignement secondaire étant donc, de sa nature, désintéressé, quel est le programme et quelle est la méthode qui s'adaptent le mieux à cette conception ? Telle est, à mon avis, la vraie et la seule question à laquelle j'ai essayé de répondre. S'il est apparu que j'ai fait la part belle à la section latin-grec et que les autres en aient souffert quelque détriment, qu'on ne m'accuse pas de parti pris et qu'on ne se contente pas de me dire : Vous êtes orfèvre, Monsieur Josse ! mais bien plutôt qu'on me montre que les élèves des sections B, C et D peuvent, toutes choses égales d'ailleurs, enrichir leur pensée et leur cœur des bienfaits d'une culture qui vaut celle que dispense la section A.

Tout cela est fort bien en théorie, me dira-t-on ; mais la théorie, pour séduisante qu'elle puisse être, ne tient pas, aux yeux d'un père de famille, devant la question d'ordre pratique qui est l'avenir de son enfant. Or cette question, loin d'être indépendante du choix d'une section, y est, au contraire, intimement liée. On ne saurait pourtant demander à ce père de famille de prendre l'attitude supérieure des « femmes savantes » qui, pour l'amour du grec, sacrifiaient de gaieté de cœur leurs propres aises et celles du bonhomme Chrysale par dessus le marché. Or il s'agit de savoir si toutes les sections préparent également à toutes les situations possibles, ou si le choix de telle ou telle section ne ferme pas l'accès à telle ou telle carrière.

En principe « tous les diplômes sont équivalents et confèrent les mêmes prérogatives » (1) ; mais en fait, le choix

(1) Lettre de M. Georges Leygues, ministre de l'Instruction publique au président de la Commission de l'enseignement de la Chambre des Députés.

d'une section déterminée comporte un commencement de spécialisation, marque donc une orientation qui intéresse l'avenir. Il est légitime sans doute de s'assurer une culture où l'esprit puisse se complaire ; mais n'est-ce point là une satisfaction assez vaine s'il est vrai, selon le vieil adage latin, qu'il est bon de philosopher mais que tout d'abord il importe de vivre ? « Primum vivere, deinde philosophari ! » Ainsi, qu'on le veuille ou non, nous voilà ramenés au point de vue pratique que nous avions écarté, semble-t-il, en proclamant bien haut le caractère désintéressé de l'enseignement secondaire, et voilà la question posée sur un autre terrain.

Je ne refuse pas de m'y placer. J'observe tout d'abord qu'il serait étrange que la formation littéraire dont la supériorité s'est affirmée dans la théorie se trouvât dépourvue d'efficacité quand il s'agit de la pratique de la vie. N'oublions pas que l'intelligence a son rôle dans toutes les circonstances et qu'elle joue aussi bien, nous l'avons dit, dans les plus humbles détails de la vie quotidienne que dans les plus hautes spéculations métaphysiques ou scientifiques. Nous savons que la pensée et l'action ne constituent pas deux domaines séparés par des cloisons étanches, mais qu'il y a ou qu'il doit y avoir de l'une à l'autre communication intime et incessante. Donc plus la pensée sera claire et nette, plus aussi l'action aura de chances d'être judicieuse et sûre.

Considérons toutefois ce que peuvent devenir les élèves au sortir du collège ; et voyons si vraiment les « littéraires » le cèdent aux « scientifiques » quand il s'agit de se retourner dans l'existence ; et pour bien délimiter le terrain de la discussion, car je crois avoir montré que les sections B et D ne soutiennent pas la comparaison avec les deux autres sections de lettres ou de sciences, demandons-nous si la section C ne prend pas, au point de vue spécial où nous nous plaçons, un avantage net et décisif sur la section A.

Il n'est pas ou n'est guère de carrière — jusque et y compris la carrière ecclésiastique — à laquelle la section C ne puisse préparer comme la section A ; et en revanche l'élève de la section A se voit fermer toutes les grandes écoles scientifiques : école navale, école polytechnique, etc.

Son infériorité apparaît donc manifeste au regard de son camarade de la section C ; et les parents qui ont souci de l'avenir de leurs enfants feront sagement, semble-t-il, de les diriger dès le début de leurs études, vers cette section devant laquelle s'ouvrent toutes grandes les portes de l'avenir.

Il serait évidemment puéril de nier l'objection ou d'en contester la valeur. Aussi bien a-t-on pu se rendre compte, à la façon dont j'ai parlé de la section C, que je suis loin de considérer comme négligeables les avantages qu'elle présente, même à l'examiner du seul point de vue intellectuel. Je lui préfère la section A à laquelle j'attribue une vertu formative plus complète et plus sûre, mais je reconnais très volontiers que certains esprits, harmonieusement équilibrés et susceptibles, du fait même de cet équilibre, de se donner également aux lettres et aux sciences, capables en même temps d'exactitude et de finesse, tireront du programme latin-sciences ce que les législateurs de 1902 ont voulu lui faire donner. Mais je crois — et c'est ici mon expérience de professeur que j'invoque — que de tels esprits sont rares et qu'ils ne se révèlent qu'à l'épreuve.

Il ne faudrait pas s'imaginer d'autre part que les grandes écoles sont indifféremment ouvertes à tous : il se produit, pour l'admission à ces écoles, une formidable sélection dont les parents seraient sages de tenir compte, pour ne pas faire miroiter aux yeux de leurs enfants un avenir décevant. Il est donc prudent qu'ils ne les orientent pas trop tôt de ce côté. Qu'ils se disent d'ailleurs que l'étude des sciences ne commence sérieusement qu'à partir de la classe de seconde, c'est-à-dire au moment où l'élève fait un choix définitif entre les quatre directions qui s'offrent à lui, et qu'un élève qui a jusque-là bien réussi en latin-grec, soucieux d'autre part de ne pas négliger le peu de science qui lui a été enseigné, rattraperait assez vite des camarades qui n'ayant pas étudié le grec, ou même n'ayant étudié ni grec ni latin, auraient, en revanche, été bourrés de sciences.

Et ceci qui est encore une vérité d'expérience, me permet, si je ne m'abuse, de prendre nettement et absolument position en faveur de la section A. Si la culture gréco-latine a bien la vertu que je lui attribuais en propre de

donner à l'intelligence une formation véritable et complète, d'affiner et d'assouplir cet instrument et de le rendre apte à toutes sortes de possibilités, on voit l'avantage qu'il y aurait pour l'élève qui doit un jour se consacrer à l'étude approfondie des sciences mathématiques ou physiques, à recevoir tout d'abord cette discipline littéraire et à s'y soumettre. Les inconvénients que je signalais comme inhérents à une formation scientifique exclusive disparaîtraient de ce fait même, et c'est ainsi vraiment que se réaliserait la synthèse harmonieuse de l'une et l'autre cultures dans une intelligence également informée par l'esprit de géométrie et l'esprit de finesse.

On ne niera pas qu'une telle formation ait fait ses preuves : la plupart des penseurs qui se sont fait un nom illustre dans les sciences ont passé par là, en France du moins. Les grands généraux qui ont gagné la dernière guerre et qui avaient puisé à l'Ecole polytechnique ou à l'Ecole de guerre les principes qu'ils ont victorieusement appliqués dans la formidable réalité du champ de bataille : les Joffre, les Foch, les Castelnau et leurs glorieux lieutenants, ont commencé par apprendre sur les bancs des lycées ou collèges les déclinaisons grecque et latine. Et je n'aurai pas la naïveté de prétendre qu'ils n'auraient certainement pas remporté la victoire s'ils n'avaient fait ni grec ni latin. Cependant on a répété que le redressement de septembre 1914 comme l'ensemble des campagnes de juillet à novembre 1918, étaient la revanche de l'esprit français sur la lourde science allemande. Qu'est-ce à dire, sauf à se payer de mots, sinon que c'était là une magnifique affirmation de la supériorité d'un génie fait de clarté, de souplesse, de divination, sur un génie soumis jusqu'à l'asservissement à des principes rigides, et qui est certainement capable de conceptions de grande envergure, mais que l'imprévu dérouta et qui peut difficilement se retourner lorsque la réalité donne tort à ses conceptions ? Or quels sont les éléments qui entrent dans la formation du génie français au moment précis où s'opère cette formation ? Je crois l'avoir montré dans mes précédents articles.

Je demande donc qu'en principe on rende à la culture gréco-latine dans l'enseignement secondaire, sa place qui

est la première. Je suis d'ailleurs d'avis que le programme des sciences doit être sérieusement renforcé dans la section A. Je ne saurais entrer ici dans les détails d'une nouvelle organisation de cet enseignement, mais on donne actuellement aux élèves de cette section cinq heures d'histoire soit en première soit même en seconde, qui pourraient être comprimées ou réduites sans grand dommage pour leur formation. L'élève ainsi préparé entrerait en classe de philosophie où il recevrait la véritable culture philosophique ; car, je le note en passant (1), l'enseignement philosophique que reçoit actuellement l'élève de mathématiques élémentaires et qui laisse de côté la psychologie et la métaphysique, pour se réduire à la logique et à la morale, n'est qu'une caricature d'enseignement. En philosophie cependant, la culture scientifique se poursuivrait encore : c'est alors que l'élève s'initie à la méthode des sciences physiques, chimiques et naturelles qui est sensiblement différente de celle des sciences mathématiques. Il aurait ainsi une information suffisante de tous les ordres de connaissances ; et s'il ne saurait tirer un profit immédiat de ces connaissances, il lui resterait cependant l'aptitude à se spécialiser dans la suite. Ce serait le moment pour le futur savant et le futur ingénieur d'entrer en mathématiques élémentaires.

On m'objectera peut-être que ces vues sont bien ambitieuses puisqu'il ne s'agit de rien moins que d'une réaction contre les programmes de 1902. Je le reconnais volontiers, mais enfin il ne faut pas avoir peur des mots, et si le mot de réaction est un épouvantail à l'usage des politiciens, il se peut néanmoins qu'il cache parfois de bonnes choses. Le programme de M. Leygues n'est peut-être pas intangible. Je m'interdis ici de faire de la politique : toutefois j'observe, et ceux qui sont au courant de l'histoire de la troisième République peuvent l'observer avec moi, que ce programme fut rédigé, rapporté et adopté par une Chambre et à une époque où les passions anticléricales avaient beau jeu ; il se pourrait que ces passions n'aient

(1) Mon collègue de philosophie, M. Jacq, se propose de montrer prochainement ici même l'importance de la philosophie pour la culture complète du jeune homme.

pas été étrangères à une décision qui faisait à peu près table rase de l'enseignement traditionnel et qui prétendait restaurer sur de nouvelles bases l'enseignement de notre jeunesse. Il n'est pas absolument nécessaire que l'Eglise catholique s'attache à une conception dont l'esprit et les tendances lui sont peut-être hostiles.

Qu'elle prenne donc ici librement ses responsabilités et ses initiatives. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de le dire déjà : cette liberté d'enseignement dont on prétend que nous jouissons se réduit, en fait, à fort peu de chose : nous sommes libres de donner un enseignement dont l'Université nous impose le programme et les méthodes, voilà tout. Or la liberté ne serait complète que le jour où nous pourrions nous inspirer de cette formule : « L'Eglise maîtresse de son programme dans le libre choix de ses méthodes ». C'était la formule pour laquelle combattaient Louis Veuillot et tous ceux que ne satisfaisaient pas les quelques concessions que la loi Falloux leur jetait en aumône. L'heure n'est pas encore venue où nous la verrons se réaliser ; mais il nous sera peut-être permis d'ici là d'en prendre à notre aise avec les exigences de l'Université, et voici une circonstance où nous pourrions avoir sur elle l'avantage.

Car il faut bien s'en convaincre : en agissant de la sorte, en imposant ou en conseillant fortement à tous nos élèves de faire d'abord de bonnes études littéraires, nous prenons nettement l'avantage sur l'Université. Pour la formation des élèves qui ne se destinent pas aux grandes écoles scientifiques, la chose est évidente : pour nos futurs savants, elle est certaine. En apparence, cette année supplémentaire que nous les obligerions à consacrer à leurs études secondaires, est une année perdue ; en réalité il y a là pour l'avenir un gain dont on ne saurait exagérer l'importance. « Non scholæ sed vitæ laboramus », disait un vieil adage latin. Ce n'est pas seulement pour le temps de l'école que nous travaillons, c'est pour la vie entière. C'est pour la vie, je m'excuse de le répéter, que nous formons cet instrument que nous retrouverons dans toutes les circonstances de la vie. Il s'agit de savoir si nous réussirons à le bien former, à l'affiner, à le perfectionner, ou si au contraire nous n'aboutirons qu'à le faus-

ser et à le déformer, en sorte qu'il nous serait en fin de compte plus nuisible qu'utile. La chose est d'importance et vaut bien qu'on lui sacrifie une année.

Et puisque, à l'instant, je semblais me séparer de l'Université, cette « alma mater » à qui personnellement je dois bien pourtant quelque chose, je veux donc maintenant invoquer son propre témoignage à l'appui de ma thèse. La Revue universitaire qui est, comme son organe officieux publiait naguère, en décembre 1920, un article de M. Fusil, professeur au lycée d'Orléans, dont le titre : « Pour le grec » est assez suggestif. La même revue, un mois auparavant donnait d'un autre professeur, en faveur de l'enseignement du latin, une étude qui était un véritable plaidoyer pour les études littéraires. Je détache de cet article de M. Bury, professeur au lycée de Lyon, ces lignes fort intéressantes sur les études d'autrefois, les études antérieures à 1902 :

« Oui, certes, c'était beaucoup de temps employé ; mais ce temps n'était pas perdu ; beaucoup d'efforts exigés, mais des efforts qui payaient. Maîtres et élèves d'aujourd'hui, trop souvent nous gâchons le temps et les efforts ». Plus loin et toujours à propos de la formation classique, M. Bury dit encore : « Cette formation, la plus générale, la plus inutile en apparence, mais la plus intérieure et la plus profonde, permet non certes d'improviser mais d'abrégier toute autre initiation théorique ou pratique dont, pour l'amour d'elle, on avait dû négliger les éléments. Pour peu qu'on leur en offre les moyens, ne voit-on pas les élèves sérieux formés par la discipline dominante du latin, à l'âge où leurs classes étant finies, leurs études commencent (1), rattraper l'avance de leurs concurrents dans l'étude des sciences abstraites ou de quelque technique, s'assimiler par jeu notamment, le mécanisme, et si la nécessité les presse, le vocabulaire et la pratique d'une langue étrangère ».

On ne saurait mieux dire, et si l'on m'objecte enfin que l'enseignement doit être démocratique, et que la démocratie n'a pas de temps à perdre, je réponds d'abord que je ne comprends pas très bien ; car il me semblait que

(1) C'est moi qui souligne.

l'enseignement secondaire a pour but la formation d'une élite, c'est-à-dire d'une véritable aristocratie intellectuelle. Je répondrai ensuite : la démocratie est-elle si pressée ? En bien des cas, trop de hâte nuit, et une apparente lenteur n'est que sagesse : « Qui perdiderit animam suam, salvam faciet eam » dit l'Evangile : Celui qui perdra sa vie, la sauvera. Ici de même, c'est jouer à qui perd gagne ; et celui qui se sera bien préparé avant de partir, sera plus avancé, c'est le cas de le dire, que celui qui sera parti avant de se préparer.

J'arrête cette étude déjà trop longue. Je ne prétends nullement avoir renouvelé un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre depuis 1902, et qui avait été traité à fond par les hommes du métier que l'on avait consultés avant la réforme. On les avait consultés, mais on n'a guère tenu compte de leur avis, car à la grande majorité, ils s'étaient prononcés pour le maintien du statu quo, c'est-à-dire pour l'enseignement classique à base de culture gréco-latine. Après vingt ans, il ne semble pas que l'expérience ait donné les résultats qu'on en attendait. L'étude des sciences et celle des langues ont eu la faveur des élèves et des familles ; l'étude du latin et surtout celle du grec ont été délaissées. On s'accorde à reconnaître que la culture générale n'y a pas gagné, et que la pensée française qui régnait jusqu'ici sur le monde, pourrait être arrêtée dans son essor si elle perdait le contact avec les littératures mères où elle puisait le secret de sa force et de son génie. Ce n'est pas sans raison sans doute qu'on a appelé du beau nom d'humanistes ceux qui, les premiers, ont accrédité chez nous les deux littératures grecque et latine. « Humaniores reddere ! » Rendre leurs disciples plus vraiment, plus largement, plus profondément hommes, tel était leur programme. Il est ambitieux peut-être ; mais si on est de force et de taille à le remplir, qui oserait nier que nul enseignement ne saurait se proposer de but à la fois plus utile et plus élevé ?

LE MEUR.

FIN



La Vie au Collège

La Vie intellectuelle

MOIS DE DÉCEMBRE 1920. — TABLEAU D'HONNEUR

Philosophie : Moal, Verveur.

Mathématiques : Douguédroit.

Première : Pichon, Messenger, Léon, Chalm.

Seconde : Mariette, Le Vaillant, Robin, Gravot.

Troisième : Mével, Kerboul, Le Saint, Boule'h, Jaffrès, Herry, Gautier.

Quatrième : Quiniou, Péron, Rapine, J. Bellec, Faujour, Colin, Pencréac'h, Le Saoût, Bizien, Lintanf, Boulanger, Branellec, Caroff, Argouarc'h, Lallouët, Mège, Péné.

Cinquième : A) Le Borgne, Madec, Le Ber, Le Sann, J. Cabioc'h, Coat, Guillerm, Roualec, Quévarec, Cadiou, Plassart, Lintanf, Grassal, J.-L. Calvez, E. Baron, Guivarc'h, Berre, J. Tanguy, Chapel.

B) Le Gall.

Sixième : A) Godec, Le Dù, Miossec, A. Pouliquen, Le Bihan, Ollivier, Le Rou, Boubennec, Duvail, Plantec, Guillou, L. Sévère, J. Kerrien, C. Abgrall, Favennec, Coat, Bellec, Corre, R. Floc'h.

B) Glémarec, Quinquis, Colin.

Septième : Le Masson, Goasguen, Guyader, Le Berre, Cadiou, Taniou, Bernard, Touanen.

Huitième : Le Jollec, Déan, Laurent, Henri, Kerbiriou, Senneville, Vincent, Chapel.

Neuvième : Le Goff, Déroff, J.-M. Pen, Batillot.

COMPOSITIONS DU MOIS DE DÉCEMBRE

Philosophie : Dissertation philosophique : 1 Verveur, 2 Moal. — Histoire : 1 Favé, 2 Queinnec. — Géographie : 1 Minguy, 2 Brélivet. — Histoire naturelle : 1 Lelièvre, 2 Mazé.

Mathématiques : Géométrie : 1 Bagot, 2 Lelièvre. — Mécanique : 1 Lelièvre, 2 Douguédroit. — Dissertation philosophique : 1 H. Bagot, 2 Cadiou.

Première : A B C D) Dissertation française : 1 H. Moreau, 2 J. Moreau. — Histoire moderne : 1 H. Moreau, 2 Léon. — Géographie : 1 Manac'h, 2 J. Moreau. — Anglais : 1 Pichon, 2 Coulogner. — A B C) Version latine : 1 H. Moreau, 2 Pichon. — C D) Trigonométrie : 1 Manac'h, 2 Coulogner. — Physique : 1 Manac'h, 2 Laroque. — B D) Allemand : 1 H. Moreau. — A) Histoire ancienne : 1 Léon, 2 Roué.

Seconde : A B C D) Instruction religieuse : 1 Le Vaillant, 2 Robin. — Histoire littéraire : 1 Mariette, 2 Sparfel. — Histoire moderne : 1 Mariette, 2 Blons. — Géographie : 1 Cariou, 2 Blons. — Anglais : 1 Kérautret, 2 Mariette. — C D) Géométrie : 1 Arzel, 2 Nicol. — Physique et Chimie : 1 Cariou, 2 Doniol. — B D) Allemand : 1 Doniol, 2 Arzel. — A) Version grecque : 1 Guyader, 2 Mariette. — Histoire ancienne : 1 Mariette, 2 Le Vaillant.

Troisième. — A1 A2 B) Catéchisme : 1 Le Saint, 2 Daniel. — Récitation : 1 Mével, 2 Le Saint. — Histoire : 1 Mével, 2 Guyomar. — Géographie : 1 Boule'h, 2 Jaffrès. — Anglais : 1 Le Saint, 2 Y. Crenn. — A2 B) Géométrie : 1 Rivoalen, 2 Bourven. — Dessin géométrique : 1 Le Belc'h, 2 Bothorel. — A1 A2) Version latine : 1 Le Saint, 2 Salaün.

Quatrième : A1 A2 B) Récitation : 1 Quiniou, 2 Péron. — Histoire : 1 Quiniou, 2 Colin. — Géographie : 1 Quiniou, 2 Rapine. — Anglais : 1 Quiniou, 2 Péné. — A2 B) Géométrie : 1 Quiniou, 2 Faujour. — Dessin géométrique : 1 Mège, 2 Méléneec. — A) Version grecque : 1 Le Saoût, 2 Bizien. — Géométrie : 1 Pencréac'h, 2 Jaffrès. — B) Narration : 1 Dépagne, 2 Branellec.

Cinquième. — A) Section blanche. Catéchisme : 1 Guillerm, 2 Madec. — Récitation : 1 Le Ber, 2 Coat. — Géographie : 1 Madec, 2 Cadiou. — Anglais : 1 Madec, 2 J. Cabioc'h. — Dessin : 1 Le Gall, 2 Pont.

Section rouge. Catéchisme : 1 Le Borgne, 2 Quévarec. — Dessin : 1 Bothorel, 2 Sollicec. — Récitation : 1 Le Borgne, 2 Roualec. — Géographie : 1 Le Borgne, 2 Chapel. — Anglais : 1 Le Borgne, 2 Roualec.

B) Récitation : 1 Bothorel, 2 Gourvest.

Sixième : A) Section blanche. Récitation : 1 Duvail, 2 Coat. — Géographie : 1 Ollivier, 2 Duvail. — Arithmétique :

que : 1 Duvail, 2 Plantec. — Anglais : 1 Le Dù, 2 Le Roux. — Dessin géométrique : 1 Duvail, 2 Fayet.

Section Rouge. Récitation : 1 F. Abgrall, 2 Guillou. — Géographie : 1 A. Pouliquen, 2 Boubennec. — Arithmétique : 1 A. Pouliquen, 2 Godec. — Anglais : 1 Godec, 2 F. Abgrall. — Dessin géométrique : 1 Bellec, 2 Colin.

B) Récitation : 1 Quinquis, 2 Le Meur.

Septième : Catéchisme : 1 Bernard, 2 Cadiou. — Histoire de France : 1 Touanen, 2 Guyader. — Géographie : 1 Guyader, 2 Lemasson. — Récitation : 1 Touanen, 2 Le Berre. — Dessin : 1 Goasguen, 2 Lemasson. — Thème latin : 1 Le Berre, Boulc'h, 2 Bernard. — Orthographe B) : 1 Daniélou, 2 Cadiou.

Huitième : Orthographe : 1 Chapel, 2 Henri. — Grammaire : 1 Senneville, 2 Du Halgoët. — Analyse : 1 Senneville, 2 Séité. — Récitation : 1 Senneville, 2 Du Halgoët. — Ecriture : 1 Kerbiriou, 2 Henri. — Arithmétique : 1 Le Jollec, 2 Senneville.

Neuvième : Récitation : 1 Hénaff, 2 Henri.

PLACES EN FORCE RELATIVE POUR LE PREMIER TRIMESTRE

Philosophie : 1 Queinnec, 2 Verveur.

Mathématiques : 1 Lelièvre, 2 H. Bagot.

Première : 1 J. Moreau, 2 Manac'h.

Seconde : 1 Mariette, 2 Le Vaillant.

Troisième : 1 Le Saint, 2 Mével.

Quatrième : 1 Quiniou, 2 Colin.

Cinquième : A) Section blanche : 1 Madec, 2 Guillerm. — Section rouge : 1 Le Borgne, 2 Guivarc'h. — B) 1 Le Gall, 2 Masson.

Sixième : A) Section blanche : 1 Duvail, 2 Ollivier. — Section rouge : 1 Godec, 2 A. Pouliquen. — B) 1 Glémarec, 2 Nicolas.

Septième : 1 Touanen, 2 Lemasson.

Huitième : 1 Senneville, 2 P. Kerbiriou.

Neuvième : 1 Le Goff, 2 Déroff.

EXAMEN TRIMESTRIEL

Philosophie : 1 Queinnec, 2 Verveur.

Mathématiques : 1 Lelièvre, 2 H. Bagot.

Première : 1 Pichon, 2 Léon, J. Moreau.

Seconde : 1 Mariette, 2 Le Vaillant.

Troisième : 1 Mével, 2 Le Saint.

Quatrième : 1 Quiniou, 2 Péné.

Cinquième : A) Section blanche : 1 Coat, 2 Madec. — Section rouge : 1 Le Borgne, 2 Guivarc'h. — B) 1 Le Gall, 2 Masson.

Sixième : A) Section blanche : 1 Duvail, 2 Le Roux. — Section rouge : 1 Godec, 2 A. Pouliquen. — B) 1 Glémarec, 2 Quinquis.

Septième : 1 Lemasson, 2 Touanen.

Huitième : 1 Senneville, 2 Du Halgoët.

Neuvième : 1 Hénaff, 2 Le Goff.



Conférences N.-D. du Gréisker

SEANCE DU 8 DÉCEMBRE 1920. — La séance s'ouvre par la lecture de l'évangile de saint Luc rapportant les circonstances de la naissance de saint Jean-Baptiste. M. Madec en dégage quelques considérations morales dont il nous fait l'application. Nous aussi, comme saint Jean, nous pouvons et nous devons être dans une certaine mesure les hérauts du Très-Haut ; à nous aussi il appartiendra en quelque façon d'aplanir les voies au Seigneur et d'éclairer ceux qui sont « assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort ».

Puis François Moal lit son rapport de la séance précédente et Y. Douguédroit donne la parole à Joseph Lagadec, le conférencier du jour. Celui-ci va nous parler de la Propriété et particulièrement de la légitimité du droit de propriété privée. Après avoir défini ce qu'il faut entendre par droit de propriété, Lagadec nous expose une série d'arguments prouvant que le droit de propriété privée est légi-

time, conforme à la nature raisonnable et prévoyante de l'homme, et éminemment favorable à la paix sociale et au progrès de la civilisation. Puis il conclut en exprimant le vœu que l'Etat, soucieux des intérêts des classes laborieuses, facilite aux travailleurs honnêtes et économes l'acquisition rapide du « home » tant désiré, de la maisonnette et du jardinet y attenant. Ce sera la façon la plus efficace de lutter contre le bolchevisme et de donner au pays le calme et la tranquillité dont il a si grand besoin.

Ce rapport a été très bien suivi et aussi très applaudi. Il est vrai que J. Lagadec n'est pas un apprenti dans l'art de la parole. Le corps droit, la tête haute, le geste ample et la voix forte, tout dans sa personne contribuait à donner à son discours cet air de suprême aisance et de grande facilité que nous aimons à rencontrer chez les bons orateurs.

Quelques contradicteurs se lèvent et font à l'orateur des objections de détail. C'est d'abord Doher, brillant élève de seconde, qui nous parle de ces socialistes inconséquents, à la fois grands propriétaires et partisans des théories communistes. Puis Francis Le Guern qui, ironiquement, souligne les manœuvres intéressées de certains socialistes qui semblent ne poursuivre d'autre but que de remplir leur poches et qui se retirent de la mêlée, l'opération terminée.

Sur ce, M. Madec clôt la séance, en adressant de vifs remerciements au conférencier.

SEANCE DU MERCREDI 15 DÉCEMBRE. — M. Madec nous lit le récit de la Nativité de Notre-Seigneur. Puis il nous exhorte à célébrer les prochaines fêtes de Noël avec des sentiments d'admiration, d'amour et de reconnaissance envers la personne sacrée de Jésus qui a fait luire au monde les vérités sublimes de notre sainte religion et dont la charité héroïque a suscité tant de nobles enthousiasmes et de si féconds dévouements.

Après la lecture du compte rendu de la séance précédente, notre sympathique président donne la parole à Louis Talarmin qui doit nous parler des objections faites à la thèse de la légitimité du droit de propriété privée et des réponses décisives que nous pouvons opposer à ces

objections. Il débute assez bien ; le ton est ferme, la voix assurée, le geste décidé. Son rapport est solidement construit : nous avons devant nous un logicien habile qui, les prémisses énoncées, nous conduit de déduction en déduction à des conclusions irrécusables. Mais voici qu'au cours de ses démonstrations, Talarmin se trouble, sa mémoire lui fait défaut. Il prend son papier, le consulte, mais ses yeux indociles se refusent à une lecture suivie. Que faire ? Bravement Talarmin prend son parti. Il abandonne ce maudit papier devenu inutile et sans plus se soucier de ce qu'il a écrit, il continue sa conférence et la mène sans trop de peine à sa conclusion finale.

Son discours terminé, Talarmin s'apprête à affronter les contradicteurs éventuels. Un seul se présente, le jeune Henri Moreau qui relève avec verve quelques inexactitudes qui se sont glissées dans le rapport du conférencier à la faveur du trouble dont celui-ci a été victime au cours de son discours. Moreau tient aussi à nous donner une classification rajeunie des diverses écoles socialistes qui présentent entre elles des différences profondes sous le rapport du but à atteindre et des méthodes à employer pour arriver à leurs fins. Puis M. Madec s'adressant amicalement à Louis Talarmin, le remercie du labeur très méritoire qu'il a fourni pour la rédaction de son rapport, le félicite pour la constance inébranlable dont il a fait preuve dans la mauvaise fortune et lui souhaite de mieux réussir la prochaine fois. Là-dessus, la prière dite, nous nous dirigeons vers le réfectoire où un autre genre d'occupation nous attend.

SEANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 22 DÉCEMBRE. — M. le docteur Bagot, qui a fait l'été dernier un voyage en Espagne, a bien voulu accepter l'invitation qui lui avait été adressée de venir nous communiquer ses souvenirs et ses impressions. Nous nous réunissons dans la vaste salle de dessin, brillamment éclairée et nous avons le bonheur, à notre tour, de faire en esprit bien entendu, un délicieux voyage en Espagne, guidés par un cicerone fin et lettré. Voici Fontarabie avec ses rues étroites et tortueuses, et Saint-Sébastien, ville estivale de la baie de Biscaye ; puis Burgos, capitale de la vieille

Castille et patrie du Cid, fière de sa splendide cathédrale et de ses nombreux monuments d'art gothique. C'est Madrid, vraie ville moderne, avec son musée, un des plus riches de l'Europe, et son fameux palais royal, où M. le docteur Bagot a eu l'heureuse chance d'assister à la relève de la garde faite aux sons graves et lents de l'hymne national espagnol que la musique de notre distingué Maître de Chapelle M. Saccadas a répété pour nous avec une fidélité d'expression étonnante. C'est enfin l'Escorial, à quarante kilomètres de Madrid, sombre palais perdu dans la campagne morne et désolée de la Sierra de Guadarrama.

De nombreuses cartes postales représentant des vues d'Espagne que le conférencier fait circuler dans nos rangs achèvent de nous instruire sur le pays d'au delà des monts pyrénéens.

M. le docteur Bagot est un causeur charmant. Sa parole simple et sans apprêt, émaillée par endroits de fines remarques et de judicieuses observations sur les mœurs et les coutumes espagnoles, nous a vraiment enchantés et ravis. Son tableau des arènes avec les péripéties variées et impressionnantes d'un combat de taureaux, sa description des toreros, bizarrement accoutrés, hardis et agiles, ont fait impression sur nos imaginations inaccoutumées à de pareils spectacles. Nous garderons tous de cette soirée un agréable souvenir et nous remercions très sincèrement M. le docteur Bagot de nous avoir à la fois instruits et amusés avec le talent d'un parfait narrateur.

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.

Promenade du Cercle d'Études au château de Kérouzéré

Les élèves du Cercle d'Études ont été favorisés d'une promenade particulière, le trimestre dernier. Cette intéressante promenade a eu lieu le jeudi 16 décembre.

Notre itinéraire avait été déterminé longtemps à l'avance : le château de Kérouzéré, en la commune de Sibiril, devait être notre but.

Nous partîmes immédiatement après le déjeuner, car la route était longue. Le temps n'était pas très beau : ciel gris, route boueuse; enfin il ne pleuvait pas, nous n'avions donc pas à nous plaindre. Après avoir quitté Saint-Pol, nous prîmes une allure vraiment militaire, si bien que les huit kilomètres qui nous séparaient du château, furent franchis en une heure un quart, presque un record ! Ce fut donc vers deux heures que nous arrivâmes devant le château.

Kérouzéré a vraiment une fière prestance. C'est un vieux château féodal, un vaste bâtiment carré, flanqué d'une grosse tour à chaque coin, avec des machicoulis et des murs épais d'un mètre. Il ne lui manque vraiment plus que le traditionnel pont levis; (malheureusement il fait défaut).

Le monument se dresse dans un parc muré dont l'accès est gardé par deux lions de bronze, d'un aspect imposant.

L'intérieur du château, qu'on nous a permis de visiter, est digne de l'extérieur. Un long escalier de pierre conduit à la grande salle, vaste appartement où sont exposées des antiquités : vieux fauteuils, vieilles armures, arbalètes, piques, poignards, etc... Toujours fureteurs, les collégiens ont pénétré dans les chambres, qui sont également très belles avec leurs meubles anciens.

Au deuxième étage, nous avons examiné avec intérêt toutes les curiosités d'un musée chinois. Ensuite, nous avons fait l'escalade des tourelles. De là haut, la vue était admirable. A quelques kilomètres, à gauche, c'était la mer. De l'autre côté on apercevait Sibiril et son viaduc; au devant de nous enfin, dans la direction de Saint-Pol, on distinguait la flèche légendaire du Creisker...

Le retour s'est effectué sans encombre. Nous avons marché allègrement, en chantant. Avant cinq heures, nous avons regagné notre collège, où nous attendait une légère collation, due à la générosité de notre directeur, M. Madec, et à laquelle nous avons fait honneur, car cette longue promenade nous avait creusé l'appétit. C'est avec une réelle satisfaction que nous avons mangé notre tartine et la traditionnelle tranche de lard, qui, pour cette occasion, a été arrosée d'un verre de vin. Une tasse de café chaud

nous a ensuite remis bien d'aplomb pour nous remettre au travail.

En entrant à l'étude, les autres camarades nous regardaient avec un œil d'envie ; ils devaient se dire en eux-mêmes : « Ce qu'ils ont de la chance, les collègues du Cercle d'Etudes ! »

J. LELIÈVRE,
ÉLÈVE DE MATHÉMATIQUES.

P.-S. — *Notre directeur, M. l'abbé Madec, a reçu de M. KERRIEN, élève de philosophie au Grand Séminaire de Quimper, ancien secrétaire du Cercle d'Etudes, la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire :*

« Je viens, en mon nom et au nom de mes camarades Gestin, Favé, Guiriec et Kerbiriou, vous offrir nos vœux respectueux... Que Dieu vous donne la santé et les lumières nécessaires pour mener à bien la classe et l'œuvre qui vous sont confiées. Ah ! ce cher cercle d'études ! nous en gardons un profond souvenir ! Aussi est-ce avec un réel plaisir que nous lisons tous les mois, que nous dévorons plutôt dans le « Creis-Ker » le compte rendu des « Conférences N.-D. du Creis-Ker ». Nous espérons que nos successeurs s'attachent vraiment à leur cercle comme nous y étions attachés de tout notre cœur, et qu'ils n'en méconnaissent pas l'utilité... Veuillez, s'il vous plaît, leur présenter nos meilleurs vœux, et qu'ils se disent que leurs aînés ont les yeux fixés sur eux... »

Les membres du Cercle d'Etudes 1920-1921, très touchés du souvenir de leurs camarades du Grand Séminaire, les en remercient vivement : ils s'efforceront de marcher sur les traces de leurs aînés et de soutenir la réputation des « Conférences N.-D. du Creis-Ker ».

LE PRÉSIDENT DU CERCLE,
Y. DOUGUÉDROIT.



CORRESPONDANCE

De JEAN NÉDELLEC, de Saint-Pol-de-Léon (cours 1911), étudiant en droit à l'Université Catholique de Lille : « Je me trouve fort bien du choix que j'ai fait en venant à Lille. Evidemment c'est un peu loin de la Bretagne, mais je m'y plais bien. Ma chambre est à trente mètres de l'Université. Exposée au midi, elle donne sur les jardins de la Faculté de Médecine. J'ai un bon lit, une commode, une table de nuit, un bureau, une armoire, une étagère triple pour mes livres, une table de toilette, un fauteuil et un poêle. L'éclairage laisse un peu à désirer. Il faut que chaque étudiant se munisse d'une lampe à pétrole et se fournisse lui-même son pétrole. Le chauffage au charbon est également à notre charge. Nous nous levons quand nous le voulons bien. Une cloche cependant sonne le réveil officiel à 6 h. 30. A 7 heures, il y a une messe facultative. Le petit déjeuner se prend individuellement au réfectoire de 7 h. 30 à 8 h. 30.

Les cours ne commencent qu'à 9 heures moins le quart. Ils sont d'une heure en principe, mais en fait ils durent près d'une heure et demie. Le professeur d'histoire du droit et Droit naturel est un M. Tancrede Rothe, vieux petit bonhomme aux yeux très vifs et très doux, un sourire perpétuel sur les lèvres : il fait toujours son cours en toge. Il débite d'une voix musicale et fort agréable un cours plein de choses, mais d'une rare limpidité : il est aimé des élèves. En droit constitutionnel, nous avons M. Eugène Duthoit, un des organisateurs des Semaines Sociales, qui s'occupa du Comité catholique de propagande à l'étranger, et accompagna Mgr Baudrillart en Amérique. C'est le type du vrai professeur : cours très documenté, profondément étudié, reposant sur des bases solides, se rapportant à chaque instant aux principes philosophiques, et débité avec des gestes saccadés, une voix un peu âpre, qui dénotent le souci de faire pénétrer chez les auditeurs, les arguments et les lois. M. Duthoit est le vice-doyen de la Faculté de Droit ; en réalité, il en est le doyen, le titulaire ne s'occupant guère de ses fonctions de professeur. En droit romain nous suivons les cours d'un M. Viard, très instruit, mais d'une pédagogie bien infé-

rieure à celle de ses collègues. M. Vaulaër, très coté comme économiste dans tout le Nord, enseigne l'Economie politique. Timide, il ne sait pas faire valoir le cours très intéressant et très soigné qu'il dit avec assez de difficulté et d'une voix trop terne. Quand je vous aurai cité Mgr Tiberghien qui dirige les conférences d'apologétique et M. de Saternault, qui occupe la chaire de droit civil, je vous aurai nommé tous mes professeurs. M. de Saternault est un modèle de professeur d'Université. D'une parole facile et claire, il nous entretient avec esprit de toutes les aridités du Code, les rend intéressantes par un exposé lumineux et enjoué et sait nous captiver de la voix et du geste, au point que l'heure est toujours bien passée que nous ne l'avons pas remarqué. M. de Saternault est décoré de la Légion d'Honneur et de la croix de guerre, comme M. Duthoit d'ailleurs. Bref, nous avons une pléiade de professeurs cotés qui contribuent sans doute au renom de l'Université dans la France entière et même au delà.

Au retour de nos cours, nous trouvons la table mise à midi. Nous mangeons tous ensemble avec le directeur et le sous-directeur. Le régime est fort bon. Le repas du soir se prend à 7 heures. Il est suivi de la prière du soir récitée en commun à la chapelle de la maison ; et à 9 heures on ferme les portes et on sonne l'extinction des feux, ce qui veut dire qu'il faut que tout le monde soit rentré à 9 heures et que la « lumière officielle » est soufflée alors. Libre à chacun cependant de veiller aussi tard qu'il lui plaira... L'accès et la sortie de la maison de famille sont entièrement libres de 7 h. 30 du matin à 9 heures du soir. Il suffit d'avertir le Directeur qu'on prend ou non ses repas à la maison.

Voilà à peu près notre genre de vie, assez intéressante en somme, quoique monotone, lorsqu'on se rappelle les imprévus du service militaire et du temps de guerre : mais tout ceci heureusement est déjà loin...

LE GÉRANT : LE MEUR.

Ephémérides : Décembre-Janvier

JEUDI, 9 DÉCEMBRE. — Au Cercle d'Etudes, conférence de Joseph Lagadec sur la légitimité de la propriété foncière.

MERCREDI, 15. — Conférence de Louis Talarmin sur la légitimité du capital.

JEUDI, 16. — Une promenade de faveur est accordée aux membres du Cercle d'Etudes. Ils en profitent pour faire une visite au château de Keruzéré, en Sibiril.

VENDREDI, 17 ET SAMEDI, 18. — Jours d'examen. Pour ces deux jours, un travail intensif est demandé aux élèves travail de repassage avant tout. Elèves des basses classes et élèves des hautes classes « bûchent » avec acharnement. Ces derniers surtout et parmi eux les élèves de première et de philosophie, car à l'horizon brille déjà un point lumineux, but de leurs efforts, et qui déjà n'est plus si loin, le « bachot », il s'agit de l'atteindre. Aussi tous les propos en récréation roulent sur l'examen. Ceux qui n'ont pas répondu comme il fallait ont le front plissé, l'air soucieux ; ceux que la chance a favorisés ont, au contraire, le visage radieux. Mais la tristesse des premiers est de courte durée : elle est bien vite effacée par la pensée des vacances toutes proches.

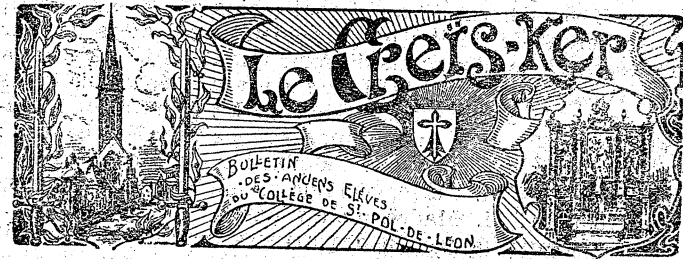
DIMANCHE, 19. — Sermon de M. Cueff sur les prophéties.

MERCREDI, 22. — Sur la demande de M. le Supérieur, M. le docteur Bagot veut bien nous donner une relation pleine d'intérêt d'un voyage qu'il vient de faire en Espagne.

JEUDI, 23. — Départ pour les vacances. Les surveillants ont fort à faire pour contenir les élèves et calmer la joie débordante de tous.

LUNDI, 1^{er} JANVIER. — Rentrée. On a dû se plier à la dure nécessité d'abandonner les douceurs du toit familial et de venir continuer au collège la préparation de l'avenir. Tous ne l'ont pas également goûtée. Le « cafard » de quelques-uns contraste avec la joie du départ ; il est à souhaiter que le travail se charge de déridier les fronts soucieux et que l'important trimestre qui se prépare donnera pour tous sujet de satisfaction.

Y. NÉDÉLEC,
ÉLÈVE DE PHILOSOPHIE.



La Fête du Collège

La Loterie

Le samedi 15 Janvier, à quatre heures précises, sous le vaste préau des cours de récréation protégé par des cloisons de planches et de solides bâches contre le froid et la pluie, la fanfare éclate en joyeux accents. C'est la fête du Collège qui commence. Nous nous empressons d'entrer et de prendre nos places. Tout au fond, devant la scène fermée par le double rideau blanc, se dressent deux longues étagères chargées des lots de la tombola, nombreux et variés. M. l'Econome, assisté d'un petit bout d'homme, tient un sac où sont jetés pêle-mêle les quatre mille billets qui doivent se partager les cinq cents lots. Au fait, sont-ils assez bien mêlés? Il semble que les mêmes noms reviennent bien souvent; et des protestations se font entendre, réclamant de vigoureux coups de sac. Rien n'y fait, et à chaque instant tels noms collectifs sont proclamés, comme ceux des classes de sixième A, de première, de seconde. La philosophie qui, les années précédentes, affirmait sa prééminence, comme il convient, reste cette année dans l'ombre; et n'était la « chikoloden » qu'elle se voit attribuer, elle n'obtiendrait aucun succès.

La seconde surtout semble favorisée de la fortune. M. Madec a dû réquisitionner deux chaises pour y entasser ce qui échoit à ses élèves. Et il y a de tout dans ce tas : à boire et à manger pour les appétits voraces, et des objets d'art pour les goûts plus délicats :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Les élèves de première qui sont moins gâtés par le sort, en sécheront de dépit : qu'en adviendra-t-il alors de leur professeur ? Ils n'ont plus d'espoir que dans le coup de la fin. Voici la traditionnelle tête de veau, épanouie dans son cadre de fleurs d'arrière-saison. La minute est solennelle, un silence impressionnant règne sur l'assistance ; le petit bout d'homme tire un numéro du sac ; M. l'Econome le lit : 4784. Un long cri de triomphe éclate : Classe de Première ! M. Madec n'était pas content, ce dit-on...

Entre temps, la troupe des artistes du Collège donnait en représentation dramatique, « les Chrétiens aux Lions », drame religieux en trois actes et épilogue.

La représentation dramatique

“ Les Chrétiens aux Lions ”

~~~~~

Il a fallu au monde l'expérience de dix persécutions pour le convaincre que l'Eglise catholique « avait les promesses de la vie éternelle et que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle ». Pendant ces dix persécutions le sang des chrétiens a coulé et a rougi le sol du Colysée romain ; mais le sang des martyrs, suivant la parole de Tertullien, est une semence de chrétiens, et malgré les promesses et les menaces, malgré les attaques hypocrites ou déclarées, la religion du Christ a poursuivi son œuvre de conquête et a triomphé de toutes les attaques de l'esprit du mal.

C'est une épisode de cette lutte, longue de plusieurs siècles, que représentent « Les Chrétiens aux Lions ». Anicius, chef gaulois, traîtreusement surpris par un légionnaire romain, a été amené à Rome avec ses trois enfants, et les durs lois de la guerre en ont fait des esclaves. Anicius adore Teutatès, le dieu des druides ; mais à son insu, ses trois fils : Pollion, Théodomir, Asellicus ont été baptisés et instruits des vérités chrétiennes. Ils sont actuellement au pouvoir d'un certain Séthos, marchand d'esclaves, égyptien qu'un seul sentiment possède et anime : la haine du christianisme, et qui d'ailleurs ignore tout des secrètes pensées de ses victimes. Séthos les vend à Vénérius, patricien romain, qui porte un des noms les plus illustres de la vieille Rome, mais dont l'âme orgueilleuse et dure est inaccessible à la pitié. La fierté du vieux chef gaulois a vite fait de se révolter contre la cruauté de son maître qui le condamne à mort : quant aux

jeunes enfants ils sont réservés, comme esclaves de luxe, pour paraître aux fêtes somptueuses que doit donner Vénérius dans son magnifique palais.

Une de ces fêtes se célèbre en l'honneur du dieu Apollon : et les trois enfants sont occupés, parmi les autres esclaves, aux préparatifs de la cérémonie. Cependant à un moment, leurs compagnons se sont écartés, et les trois enfants restés seuls, chantent en l'honneur de leur Dieu un hymne d'adoration. Et pendant qu'ils chantent, Vénérius accompagné de Séthos qui a passé à son service, arrive dans l'atrium où travaillent les esclaves et surprend les jeunes gens chrétiens. Sa fureur est extrême, tandis que Séthos se réjouit à la pensée qu'il pourra assouvir sa haine sur les nazaréens détestés. Le patricien exige que les enfants présentent à Apollon la coupe du sacrifice. Pollion l'aîné, et Asellicus le plus jeune restent fidèles : Théodomir faiblit... Alors Vénérius fait appeler ses esclaves et leur ordonne de décider d'eux-mêmes du sort des deux rebelles : les esclaves, d'une voix unanime, crient : « Les chrétiens aux lions ».

Asellicus à qui on a brûlé les yeux est enfermé dans un souterrain du palais de Vénérius. Théodomir vient l'y trouver pour ébranler sa constance : mais l'enfant, soutenu par Pollion, son compagnon de captivité, résiste ; leur attitude est telle que Théodomir, touché de nouveau par la grâce de Dieu, se repent de son apostasie ; et lorsque Vénérius descend dans le cachot pour recevoir l'abjuration des enfants, il les trouve tous trois prêts à confesser leur foi. Il va les envoyer au cirque, lorsqu'un coup de théâtre se produit. La sortie du cachot lui est interdite par un homme qui se dresse, l'épée nue à la main : c'est Anicius, le chef gaulois, qui a pu s'échapper, s'est caché dans Rome, y a groupé des partisans pour fomenter une révolte, et commence par venger ses fils. L'épée se lève sur la tête de Vénérius, lorsque Pollion s'élance pour la retenir et empêcher un meurtre : le père, étonné de l'attitude de son fils, se trouble un instant ; et à la faveur de ce trouble, Vénérius se sauve, appelle ses esclaves, et se rend maître d'Anicius... Les enfants sont conduits au cirque.

Le sang des martyrs a rougi l'arène de l'amphithéâtre. Anicius qui a assisté au supplice de ses trois enfants revient au palais : il a été touché de la grâce et pardonne au patricien. Celui-ci ouvre alors les yeux à la lumière, tand's que Séthos s'enfuit au fond de ses déserts, et que

les trois enfants apparaissent dans une gloire lumineuse, la palme à la main et la couronne sur la tête...

Tel est ce drame simple et touchant... Il a été écouté dans une attention recueillie qui témoignait, de la part de l'auditoire d'une intelligente sympathie pour un spectacle à la fois intéressant et élevé. Tout s'accordait d'ailleurs pour en faire une pièce de style. Les décors représentaient : au premier acte un marché d'esclaves dans un coin de la Rome impériale ; au fond de la place, le Tibre roule ses flots limoneux, et au delà s'élève la colline du Transtévère. Au second acte c'est l'atrium du palais de Vénérius : une lointaine perspective de colonnes recule et multiplie les salles de la luxueuse maison, tandis qu'au premier plan se détachent les statues de Minerve et d'Apollon. Au troisième acte, c'est un sombre caveau ; et pour l'apothéose, les trois enfants vêtus de rouge et éclairés de feux rouges se détachent sur un fond d'azur.

L'action s'arrêtait par moments pour faire place aux chants et aux ballets. Ceux-ci ont été exécutés à la perfection : les corybantes vêtus de blanc et couronnés de feuilles de lierre ont chanté et mimé la joie païenne de vivre : mouvements variés et réglés selon un rythme à la fois simple et gracieux et s'ordonnant en figures d'un art classique. Les trois jeunes gaulois, par contre, évoquant la danse de leur pays, se sont livrés à des ébats étranges, se laissant entraîner dans un véritable tourbillon avant de retomber épuisés sur le sol... Le chœur des esclaves chantant : Sus aux chrétiens est d'une force brutale et guerrière ; celui des enfants gaulois est d'une douceur pénétrante qui exprime à la fois la faiblesse et la confiance en Dieu. Le chant de l'apothéose est d'une beauté sereine et grave...

L'interprétation fut digne de l'œuvre. Marcel Chalm a été un chef gaulois d'une fierté farouche ; Yves Péron a donné à Pollion ce charme et cette innocence qui le rendent si sympathique ; Jean Le Parc fut un patricien d'une hauteur et d'un orgueil révoltants ; et Aimé Couty (Séthos) a été odieux à souhait.

L'éloge de M. Golias comme impresario, machiniste et décorateur n'est plus à faire : il se multiplie dans ces diverses fonctions et s'acquitte de chacune d'elles avec une telle conscience qu'il n'y a rien à redire à la représentation. Il est d'ailleurs heureusement secondé par MM. Saccadas qui sait amener les chants — soli ou chœurs — à la perfection ; et Reynolds qui a fait preuve, dans la circonstance, d'une science chorégraphique consommée...

## La Fête Religieuse

Le dimanche 16 Janvier, une communion générale faite à la messe du matin donnait à notre fête la plénitude de son sens ; et vers Notre-Dame toute blanche dans la blanche décoration des fleurs de lys, montaient nos ardentés prières pour obtenir de Dieu, par son intercession, les grâces de toutes sortes qui assurent la bonne marche d'une maison d'éducation chrétienne.

A 9 heures, M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon, célèbre la messe solennelle. Au cours de la messe, la schola s'est fait entendre dans des morceaux choisis de son répertoire.

Et le soir, à 7 heures, la bénédiction solennelle du Saint Sacrement commence par le chant du cantique de Notre-Dame du Creis-Ker

### *Heureux enfants d'une mère chérie...*

Interprétés d'une voix mâle et forte par M. Batany, les couplets célèbrent la maternelle sollicitude de Marie, tandis que le refrain repris en parties par la schola chante sa gloire.

Puis M. l'abbé Coatarmanac'h, recteur de Plougasnou, ancien supérieur du pensionnat de Kéroutas, monte en chaire pour prononcer le sermon de circonstance. M. Coatarmanac'h a tiré de son amour de la jeunesse dont il fut jadis le directeur écouté et apprécié, des accents d'une éloquence généreuse et persuasive. Il a parlé de la piété, et a montré qu'elle a pour fin de nous rendre meilleurs en nous rapprochant de Dieu. Elle n'est qu'illusoire lorsqu'elle s'accommode des faiblesses morales ; elle dilate le cœur, mais en même temps elle le règle, en apaisant les sens et en les soumettant à l'empire de la raison éclairée par la foi ; car l'esprit lui-même participe aux bienfaits de la piété : par la piété, il s'ouvre à Dieu qui l'inonde de sa lumière. La piété qui, selon la parole de l'Apôtre, est utile à tout, est donc, peut-on dire, le tout du jeune homme chrétien qu'elle arme pour la vie...

M. Coatarmanac'h descend de chaire pour donner la bénédiction du Saint Sacrement. La maîtrise relève les chants liturgiques en les interprétant dans la musique des grands jours ; et la fête du Collège se termine dans cette atmosphère du recueillement et de la piété que le prédicateur célébrait si bien tout à l'heure.

# La Vie au Collège

## La Vie Religieuse

Le dimanche 9 Janvier, fête de l'Epiphanie, M. Quillévé a parlé de la propagation de la foi ; le 23, M. Auffret a démontré la divinité de Notre-Seigneur par les Ecritures ; le 30, M. Blons a exposé le mystère de l'Incarnation.

Le dimanche 5, le lundi 6 et le mardi 7 Février, à l'occasion des quarante heures, des groupes d'élèves, agrégés à l'œuvre de l'Apostolat de la prière, se sont succédés de demi-heure en demi-heure pendant les études du matin et du soir, devant le Saint Sacrement exposé à leur adoration. Nous espérons que ce témoignage de notre piété attirera en abondance sur notre maison et nos études, les bénédictions du Seigneur.

## La Vie intellectuelle

### MOIS DE JANVIER 1921. — TABLEAU D'HONNEUR

*Philosophie et Mathématiques* : Lelièvre, Verveur, Moal, Favé, Queinnec, Lagadec, Minguy, Douguédroit.

*Première* : Roué, Pichon, Léon, Kerroc'h, Chalm, Messager.

*Seconde* : Le Vaillant, Mariette, Robin, Guivarc'h, Guyader, Sparfel, Cariou, Gravot.

*Troisième* : Mével, Le Saint, Kerboul, Herry, Boulc'h.

*Quatrième* : Quiniou, Rapine, Faujour, Colin, Argouarc'h, J. Bellec, Lintanf, Péron, Boulanger, Dépagne, Caroff, Mège.

*Cinquième* : Le Borgne, Coat, J. Cabioc'h, Le Ber, Madec, Guillermin, Le Sann, Gourvest.

*Sixième* : Ollivier, Duvail, Le Roux, J.-B. Guillou, A. Pouliquen, Bihan, Sèvre, F. Abgrall, Plantec, Coat, Boubennec, Le Dû, Glémarec, Cochenec, J. Kerrien, Blouët, Quinquis, Le Meur, Corre, Favennec, Fauchoux, F. Floc'h, Jacq.

*Septième* : Cadiou, Le Berre, Gourvil, Guyader, A. Urien, Lemasson, Taniou.

*Huitième* : Déan, Le Jollec, Henry, Senneville, Laurent, Chapel, Morvan.

*Neuvième* : Battillot, Le Goff, Déroff, Bégat, L. Péron.

### COMPOSITIONS DU MOIS DE JANVIER

*Philosophie et Mathématiques* : Apologétique : 1 Lelièvre, Favé.

*Première* : A B C D) Histoire littéraire : 1 Roué, 2 Léon. — A B C) Version latine : 1 H. Moreau, 2 Roué. — Thème latin : 1 Messager, 2 Kerroc'h. — A) Version grecque : 1 Roué, 2 Goulm.

*Seconde* : A B C D) Narration française : 1 Couty, 2 Mariette. — A B C) Version latine : 1 Le Vaillant, 2 Mariette. — Thème latin : 1 Mariette, 2 Le Vaillant. — A) Version grecque : 1 Gravot, 2 Guyader.

*Troisième* : A1 A2 B) Narration française : 1 Mével, 2 Le Saint. — A1 A2) Version latine : 1 Le Saint, 2 Kerboul. — A1) Version grecque : 1 Kerboul, 2 Mével. — Thème grec : 1 Le Naélou, 2 Kerboul.

*Quatrième* : A1 A2 B) Doctrine catholique : 1 Colin, 2 Quiniou. — Narration française : 1 Le Saoût, 2 Larhantec. — A1 A2) Version latine : 1 J. Bellec, 2 Quiniou. — A1) Thème grec : 1 Colin, 2 Bizien.

*Cinquième* : A) Section blanche : Orthographe : 1 Guillermin, 2 Madec. — Version latine : 1 Coat, 2 Guillermin. — Narration : 1 Madec, 2 Guillermin. — Thème latin : 1 Coat, 2 Le Sann.

Section rouge : Orthographe : 1 Guivarc'h, 2 Le Borgne. — Version latine : 1 Le Borgne, 2 Chapel. — Narration : 1 Guivarc'h, 2 Creignou. — Thème latin : 1 Le Borgne, 2 Roualec.

B) Orthographe : 1 Masson, 2 P. Tanguy. — Géométrie : 1 Lastennet, 2 Le Gall.

*Sixième* : A) Section blanche : Orthographe : 1 Ollivier, 2 Plantec. — Version latine : 1 Duvail, 2 Normand. — Narration : 1 Miossec, 2 Duvail. — Analyse : 1 Le Roux, 2 Ollivier.

Section rouge : Orthographe : 1 Boubennec, 2 J. Kerrien. — Version latine : 1 Godec, 2 F. Abgrall. — Narration : 1 A. Pouliquen, 2 Godec. — Analyse : 1 A. Pouliquen, 2 Bellec.

B) Orthographe : 1 Jacq, 2 Glémarec. — Arithmétique : 1 Quinquis, 2 Colin.

*Septième* : Orthographe : 1 Goasguen, 2 Gourvil. — Arithmétique : 1 Goasguen, Simon. — Analyse : 1 Cadiou, 2 Boulc'h. — Narration : 1 Touanen, 2 Gourvil.

*Huitième* : Orthographe : 1 Henry, 2 P. Kerbiriou. — Ecriture : 1 Castel, 2 Déan. — Arithmétique : 1 J. Sévère, 2 Senneville. — Rédaction : 1 Senneville, 2 P. Kerbiriou. — Dessin : 1 Déan, 2 Chamagne. — Analyse : 1 Senneville, 2 Laurent.

*Neuvième* : Ecriture : 1 Battillot, 2 Y. Moysan. — Analyse : 1 Prigent, 2 Daniélou. — Lecture : 1 Le Goff, 2 Déroff. — Catéchisme : 1 Déroff, 2 Le Goff. — Arithmétique : 1 Le Goff, 2 J. Penn. — Dessin : 1 Fournier, 2 Y. Moysan. — Histoire : 1 L. Péron, 2 Le Goff.

## Conferences N.-D. du Créisker

SÉANCE DU 12 JANVIER 1921. — La lecture de l'Evangile a trait à l'Adoration des Magés. M. Madec nous exhorte à imiter le grand esprit de foi de ces Rois de l'Orient, qui n'hésitent pas à affronter les hasards et les dangers d'un long voyage, pour aller voir Jésus et jouir quelques instants de sa divine présence. Nous devons, nous aussi, en dépit des difficultés et des obstacles, nous rapprocher de plus en plus de notre Dieu par la pratique des vertus chrétiennes et chercher notre bonheur dans la suave possession de Jésus-Eucharistie.

La lecture de l'Evangile terminée, le secrétaire François Moal lit son compte rendu des séances précédentes. Verveur ne lui ménage pas ses critiques : « Compte rendu trop long et touffu », déclare-t-il. Moal proteste et s'en rapporte à l'opinion de la majorité de la salle qui est loin de partager le sévère jugement de notre vice-président.

Ce conflit enfin apaisé, grâce au tact de notre honorable président, Queinnec monte à la tribune pour nous exposer le double fondement primitif de l'appropriation, à savoir : l'occupation et le travail. Son rapport est un petit chef-d'œuvre de pensée et de style, que nous sommes heureux de reproduire in-extenso pour les lecteurs du « Créisker ». Pendant une demi-heure, nous écoutons avec une attention soutenue et un vrai plaisir la parole lucide et nette, tour à tour fine et enjouée, ou bien hardie et vigoureuse

de notre jeune et brillant conférencier. Les applaudissements particulièrement nourris qui de temps en temps soulignent soit une démonstration bien menée, soit une réfutation décisive, montrent à l'orateur que son auditoire suit avec un grand intérêt l'exposition de sa thèse.

Son discours terminé, Queinnec répond à ses contradicteurs. A H. Moreau qui l'accuse, bien à tort croyons-nous, de n'avoir pas suffisamment démontré que le dernier fondement de l'appropriation doit être cherché dans l'occupation, Queinnec répond en reprenant sous une autre forme la théorie traditionnelle communément admise sur cette question spéciale. A Verveur qui lui objecte que, pour qu'elle soit légitime, l'occupation doit réaliser certaines conditions extérieures, l'orateur répond, avec un grand bon sens, que les signes extérieurs de l'occupation doivent être pris en considération et qu'il ne suffit pas de dire, par exemple, qu'une contrée encore inoccupée nous appartient, pour qu'aussitôt elle devienne nôtre : il faut de plus une prise de possession réelle et extérieurement manifestée. Là-dessus M. Madec complimente le conférencier et il nous donne rendez-vous pour mercredi prochain.

SÉANCE DU 19 JANVIER. — Le commentaire de l'Evangile porte sur le cantique du saint vieillard Siméon. M. Madec nous dit le bonheur de ceux qui, ayant désiré et cherché le Christ Jésus, l'ont trouvé et ne l'ont plus quitté. Il nous exhorte aussi à expérimenter toujours davantage la joie et la douceur toute intime de l'âme dans son union avec Dieu par la grâce et l'Eucharistie.

Puis Lagadec lit le compte rendu de la séance précédente. Verveur y relève avec une certaine aigreur quelques termes qu'il juge un peu offensants pour sa dignité de vice-président. Lagadec lui répond avec vivacité ; mais Y. Douguédroit met habilement fin à la discussion en appelant à la tribune le digne représentant des Mathématiques Élémentaires, Jean Lelièvre. Celui-ci s'avance d'un air très décidé. Puis de sa voix un peu lente, mais forte et assurée, il nous fait un historique sobre et net des différents régimes du travail antérieurs au salariat. En une série de tableaux vigoureusement brossés, Lelièvre nous présente successivement l'Esclavage, avec ses abus parfois atroces, le Colonat, avec ses premiers adoucissements et ses quelques libertés, le servage avec son dur labeur et les impôts de toute sorte lourds et parfois écrasants ; enfin la Corporation qui pendant le Moyen-Age et l'ancien régime constitue une amélioration très sensible



dans l'existence du monde des travailleurs. L'orateur insiste sur ce dernier régime du travail. Il met très bien en relief ses multiples avantages, mais sans pour cela cacher ses imperfections qui se manifestent surtout lors de l'extension des routes commerciales et du développement subit de la grande industrie au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Son discours terminé, le conférencier est très applaudi par la salle toute entière. Il lui faut toutefois subir les traits acérés de nombreux et ardents critiques. C'est d'abord le bouillant et subtil Henri Moreau, qui demande à l'orateur des renseignements complémentaires sur les débuts de l'Esclavage à Rome et à Athènes. A cette mise en demeure, Lelièvre répond avec netteté et précision, montrant ainsi qu'on peut être à la fois excellent mathématicien et très bon historien. Queinnec à son tour cherche le défaut de la cuirasse : et les affranchis ? demande-t-il. Ici, encore, il nous est donné d'admirer l'étonnante présence d'esprit et la science historique du conférencier. Le Guern esquisse une autre attaque, mais sans résultat. Quel bon « débater » ce Lelièvre ! Qu'il cultive donc son talent de conférencier et qu'il en fasse profiter l'Ecole sociale catholique dans notre province.

SEANCE DU 26 JANVIER. — M. Madec lit le passage de l'Evangile de saint Mathieu qui rapporte les circonstances de la fuite de la sainte Famille en Egypte. Notre aumônier, commentant le texte sacré, nous fait remarquer que c'est un fait constant dans l'Histoire que les meilleurs d'entre les hommes, les plus justes et les plus saints ont tous été en butte à la malveillance et à la méchanceté du monde. Mais la persécution n'a jamais pu venir à bout d'une volonté fortement trempée et passionnément attachée à son idéal. Nous aussi nous saurons, à l'occasion, affronter les moqueries, les insultes et les violences même pour demeurer toujours fidèles à notre divin Maître.

François Moal lit son compte rendu de la dernière séance qui est approuvé sans contestation aucune, et notre président donne la parole à Brélivet. Continuant l'exposé historique des différents régimes du travail commencé par Lelièvre, Brélivet aborde à son tour la question du salariat. C'est un sujet délicat à traiter à cause de sa complexité, mais très actuel et aussi très passionnant. Disons à la louange de l'orateur qu'il a su discuter cette question épineuse et si débattue avec une grande habileté et une sage modération, se tenant également éloigné d'une apo-

logie excessive et d'une condamnation imméritée. Des applaudissements très nourris saluent la péroraison de son discours. « Le régime du salariat, conclut l'orateur, n'est en opposition ni avec les strictes exigences de la justice commutative ni avec la dignité du travailleur, et il s'accorde très bien avec le développement de l'industrie. Malgré ses défauts, dûs en grande partie à l'imprévoyance du législateur de 1791, notre devoir actuel n'est pas de le supprimer radicalement, mais bien de l'améliorer ».

Aucune objection importante n'est faite à cette très intéressante conférence. Le Roux tient à nous renseigner sur la sollicitude de certains patrons pour le bien de leurs ouvriers et de leurs familles, ce dont nous n'avions jamais douté. H. Moreau soulève un point d'histoire : A quand remonte, au juste, le régime du salariat ? Son collègue de Première, Jean Moreau répond qu'il date de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Verveur aussi apporte sa contribution, toujours bien accueillie, à l'éclaircissement de quelques points secondaires sur lesquels le conférencier n'a pas suffisamment insisté à son gré. M. Madec alors remercie chaleureusement l'orateur et termine la séance par la prière et la récitation de l'Angelus.

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.

## De la manière d'acquérir la Propriété Privée

(Rapport présenté par J. Queinnec au Cercle d'Etudes)

MES CHERS AMIS,

Dans les conférences précédentes, on vous a démontré que la propriété, soit foncière, soit du capital, était vraiment légitime. Mais un esprit curieux, que ces explications n'auraient pas complètement satisfait, voudrait encore savoir comment, en fait, s'acquiert la propriété privée : c'est la question que nous étudierons aujourd'hui.

Dieu, après avoir donné la vie à l'homme et l'avoir placé sur cette terre, ne pouvait, en raison même de sa bonté et de sa justice, se désintéresser de sa créature : il avait donc mis à sa disposition les moyens qui lui per-

mettraient d'atteindre ses fins naturelles et de remplir les devoirs qu'il lui avait imposés ; Dieu lui avait ainsi donné le droit de propriété : « tout homme peut acquérir un droit à tout ». Mais il ne l'avait fait naître propriétaire d'aucun objet, et ici se présente l'objection collectiviste que, « la nature ne faisant pas de propriétaire, à l'origine tout est naturellement à tous ». Il serait plus juste de dire : à l'origine, rien n'est à personne : tous n'ont pas naturellement de droit concret et réel sur toutes choses. C'est à nous de nous approprier tel objet par l'exercice régulier des droits que nous tenons du Créateur. Et les actes par lesquels nous nous rendons maîtres légitimes de tel bien prennent le nom de faits attributifs de la propriété. Quant aux objets susceptibles d'appropriation, ils sont de deux sortes : ou bien ils n'appartiennent encore à personne, ce sont des « res nullius » : l'acquisition, dans ce cas, est dite originaire ; ou bien ils ont déjà un maître, mais sont acquis, soit par contrat entre vivants, soit par succession après décès : et alors l'acquisition est dite dérivée. Les biens de cette dernière espèce forment l'immense majorité dans les pays civilisés : il n'est guère de « res nullius », sauf dans les contrées partiellement inconnues ou inexploitées. A l'origine de l'antiquité, la terre entière était dans cet état. Il a donc fallu que peu à peu les hommes s'en appropriassent telle parcelle ; et comme certains regardent cette prise de possession comme une usurpation, il convient d'étudier les fondements de l'appropriation originaire et de montrer qu'elle est vraiment légitime.

Le fondement en est double : l'occupation et le travail. La théorie de l'occupation offre la justification la plus satisfaisante : exerçant mon droit de premier occupant, je m'attribue un objet qui n'appartient encore à personne. Encore faut-il que cette appropriation remplisse certaines conditions pour être un titre vraiment légitime. Si je vais en Afrique, en Océanie, ou dans tout autre pays où se rencontrent encore des terres inoccupées, et que je dise : « Je m'attribue tous les territoires qui s'étendent devant moi » ; je n'aurai pas le droit de m'en considérer le maître exclusif par une prise de possession aussi vague. Pour que celle-ci soit valable, il faudra qu'elle soit réelle et effective : en d'autres termes, je devrai délimiter le terrain que j'entends m'attribuer, et alors seulement, je pourrai m'en prétendre l'unique propriétaire.

Cette théorie de l'occupation est fondée sur des arguments d'une haute valeur. En premier lieu, elle a pour

elle la pratique universelle. A l'origine, les hommes étaient surtout nomades ; mais peu à peu ils se décidèrent à choisir une demeure permanente pour pouvoir mener une vie plus tranquille. Ils s'établirent donc sur des terrains inoccupés, et s'en considérèrent les légitimes propriétaires, tels ces colons qui se fixent sur une parcelle de terre, la défrichent, y construisent leur cabane, n'admettant pas qu'on vienne leur contester leurs droits sur ce qu'ils se sont approprié. De nos jours encore, l'occupation première est la principale cause efficiente de la propriété : le chasseur qui tue un lièvre, le pêcheur qui attire un poisson dans ses filets, se regardent avec raison comme les maîtres légitimes de leurs captures. Du moment que cette théorie de l'occupation a paru à tous les peuples et en tous les temps expliquer l'appropriation, on peut conclure sans crainte qu'elle en est le vrai fondement.

Mais la théorie que nous étudions a encore en sa faveur le droit et la raison. L'occupation première ne lèse personne ; car l'objet que l'on s'approprie par hypothèse n'a pas encore de maître. Elle nous fait en outre exercer un droit naturel. Dieu l'a donné à l'homme sous sa forme abstraite : l'occupation vient le rendre concret par l'acquisition des biens extérieures.

Cette théorie du premier occupant, si importante comme on le voit, n'est pas la seule à prétendre donner de la question qui nous intéresse une solution complète et définitive. Certains — et ce sont principalement les socialistes — soutiennent que la propriété ne peut avoir sa source que dans le travail : « l'homme, disent-ils, ne peut appeler sien que ce qui est le fruit de son labeur ». Ce fruit lui appartient entièrement, mais son droit de propriété est singulièrement limité : en effet, « les biens fonds, terres, maisons, n'étant pas le produit du travail, ne peuvent, dans aucun cas, devenir objet de propriété privée » : ils doivent rester communs et par conséquent, le cultivateur ne possédera que momentanément la parcelle de terre qu'il exploite : sitôt la récolte terminée, il n'aura plus sur elle aucun droit, et il ne devra pas trouver mauvais qu'un autre vienne la lui réclamer pour en retirer à son tour quelque profit.

Dans cette théorie, il importe de faire la part de ce que l'on peut admettre et de ce que l'on doit au contraire rejeter. Elle est vraie, tant qu'elle se borne à affirmer que par le travail nous nous approprions vraiment les objets.



En effet, je puis appliquer mes membres et mes facultés à ce que je veux, par mon travail : le fruit de ce travail m'appartiendra légitimement, car, en confectionnant un objet, j'y incorpore quelque chose de mon intelligence, je le fais mien. Mais de cette conception saine du travail à la théorie socialiste, il y a loin ; et à celle-ci nous devons faire de profondes réserves. Tout d'abord, la propriété ne doit pas demeurer collective : on vous l'a démontré assez longuement dans les conférences précédentes pour qu'il soit utile d'insister. En outre, un droit abstrait de propriété privée n'aurait pas de raison d'être, s'il n'était une matière à laquelle il pût s'exercer. Et enfin, si l'on regarde la théorie socialiste du travail comme la seule vraie, comment expliquer que l'homme puisse légitimement s'attribuer les fruits de son travail ? En effet, le cultivateur prépare soigneusement son champ, puis il y sème du grain ; mais si ce germe se développe et fructifie, à qui le laboureur le doit-il, sinon à la terre, à l'eau fécondante, au soleil, c'est-à-dire à ce qui existait avant tout travail de sa part ? Il ne saurait donc légitimement revendiquer des fruits dans la production desquels son action eût été si limitée et son intervention si secondaire.

Voilà donc les deux principales théories sur l'appropriation. Etudions maintenant diverses objections, surtout émises par les socialistes. « Est-ce que, dit Henri George, l'hôte qui est arrivé le premier peut occuper toutes les chaises et empêcher les autres invités de prendre part au festin ? Est-ce que celui qui arrive le premier à la porte d'un théâtre a le droit d'empêcher les autres d'entrer, et de jouir seul du spectacle ! » D'après Henry George, en m'appropriant un bien quelconque, je priverais donc autrui de cette possibilité et de ce droit : la première occupation serait une injustice. Mais l'objection ne porte pas : si je ne puis m'attribuer tel terrain parce que, ce faisant, j'empêcherais les autres d'en profiter, ceux-ci devraient agir de même, et dès lors rien ne saurait plus être à personne. Je ne puis, sans doute, m'attribuer la totalité du sol, mais je peux, sans causer de préjudice à personne, m'en approprier ce qui me sera utile.

Les socialistes insistent, disant qu'aujourd'hui, dans les pays civilisés, la moindre parcelle de terre a son maître : donc, les survivants, que cette terre seule pourrait nourrir, en seront irrémédiablement privés. Cette objection est encore sans valeur. Sans doute, la terre est nécessaire pour faire vivre l'homme et chacun est, dès lors, en droit

de lui demander de pourvoir à ses besoins. Mais il le peut de deux façons. Il n'est pas obligé de s'adresser directement à elle pour lui arracher ses fruits par son labeur : ce rôle appartient au cultivateur. Sans être propriétaire foncier, il peut se procurer indirectement les produits du sol nécessaires à sa subsistance, est ce que font les industriels, les commerçants et beaucoup d'autres.

On dit enfin que ce que le particulier s'attribue ne peut plus être d'aucune utilité pour la communauté des hommes. Bien au contraire. Un terrain inculte n'offre que de maigres ressources ; tandis que, dès que son exploitation aura été entreprise par un propriétaire, celui-ci en décuplera la valeur par son travail et ses sueurs. Loin de lui faire un grief de sa prise de possession, la société ne devrait donc que le remercier.

De ce rapide examen, nous pouvons conclure que les deux fondements de l'appropriation ont l'un et l'autre une haute valeur. Mais encore ne faut-il pas déformer la théorie du travail. Il suffit, croyons-nous, de la maintenir dans ses justes limites pour qu'elle vienne ajouter encore à la force de la théorie de l'occupation. Celle-ci, par son exposé clair et simple, donne de l'appropriation une explication pleinement satisfaisante ; les objections par lesquelles on essaye de la saper ne peuvent être que superficielles, et ce n'est que par parti pris, ou après une étude radicalement insuffisante, qu'on peut oser lui dénier cette autorité que toutes les nations lui ont reconnue, et qu'on ne cesse de lui attribuer.

## Chronique Sportive

*Match de l'Etoile d'Arvor (Collège de Lesneven)  
contre l'Institution N.-D. du Creisker*

Le match des deux premières équipes des collèges de Lesneven et de Saint-Pol s'est disputé le jeudi 20 janvier dernier sur le terrain de l'Etoile à Lesneven.

Le temps est brumeux ; un vent assez fort semble vouloir contrarier le jeu. A deux heures moins le quart, le coup d'envoi est sifflé. L'Etoile d'Arvor, favorisée par le

vent, opère de rapides descentes et menace les bois des Saint-Politains. Ceux-ci, dès le début du jeu, sont d'ailleurs « handicapés » : leur avant-centre, Guivarc'h, indisposé, quitte le terrain ; et le remaniement, effectué dans leur équipe, leur cause préjudice : ils n'ont plus leur jeu. Le temps heureusement ne tarde pas à se remettre ; le vent a cessé. Cependant, ce n'est qu'avec difficulté que les Saint-Politains réussissent à dégager leur but. Ils tentent quelques descentes, mais sont bientôt arrêtés, dans leur jeu trop lent, par les arrières de l'Etoile. Les promesses de leur goal Lagadec leur épargnant une trop grande défaite ; et Arzel, qui a remplacé Guivarc'h, réussit à marquer un but. A la mi-temps, sifflée à 2 h. 1/2, l'Etoile avait néanmoins deux buts contre un ; Arzel avait sauvé l'honneur de notre équipe.

Quelques minutes de repos, et le jeu reprend. Les Saint-Politains, qui ne semblaient d'abord pas en forme, sont maintenant remis, et la partie s'égalise. Leur avant-centre A. Guivarc'h, revenu au jeu, abandonne de nouveau au bout de quelques instants. Néanmoins, c'est à leur tour de menacer les bois de l'Etoile ; mais leurs descentes restent infructueuses. Malgré les efforts de leur demi-centre Le Roux, qui arrête de beaux coups, et la merveilleuse défense des de leur goal Lagadec leur épargnent une trop grande un but. L'heure approche ; les avants de Saint-Pol se dépensent de leur mieux, et ne quittent plus le but de l'Etoile ; mais en vain. Le sifflet retentit, la partie est terminée.

La victoire restait donc à l'Etoile par trois buts à un ; son avant-centre et son extrême gauche se sont fait surtout remarquer ; sa défense également était bonne. Mais si elle nous a eus, ce ne fut pas sans peine, et l'honneur est resté sauf, ce qui est l'essentiel.

L. TALARMIN.



## LES ANCIENS

### DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Nous saluons avec une joyeuse fierté la promotion à l'ordre de la Légion d'Honneur de nos trois anciens camarades :

PIERRE SPARFEL, de Plounévez-Lochrist (cours 1908), vicaire à Notre-Dame de Kerbonne :

« Sparfel Pierre, lieutenant au 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, parti comme sergent, a gagné tous ses grades au « feu ; animé des sentiments les plus élevés, courageux « autant que modeste, excellent officier sur lequel on peut « compter : une fois blessé, plusieurs fois cité. »

MARCEL KERBRAT, de Landerneau (cours 1911), séminariste :

« Marcel-Marie Kerbrat, lieutenant au 120<sup>e</sup> Régiment « d'infanterie, officier très énergique et très brave. Quatre « fois cité à l'ordre. A été grièvement blessé en juin 1916, « devant Verdun. »

JEAN-FRANÇOIS LE GOFF, de Saint-Pol-de-Léon (cours 1912), séminariste :

« Le Goff, Jean-François-Marie, officier brave. S'est distingué pendant toute la guerre par ses qualités de commandement et son sang-froid. A rendu les meilleurs services dans ses fonctions d'officier téléphoniste. Blessé deux fois. Cité trois fois. »

Jean-François Le Goff qui a bien voulu nous communiquer le texte de sa citation, la faisait accompagner du mot suivant qu'il adressait à M. le Supérieur :

« Je vous remercie, Monsieur le Supérieur, pour les félicitations que vous m'adressez en votre nom et au nom des professeurs de mon ancien collège. Vous avez l'amabilité de me faire savoir que vous êtes fiers et heureux de ma décoration. Il m'est agréable de l'apprendre : je n'ai pas oublié tout ce que je dois à mes anciens maîtres. Et puis-

qu'une occasion m'est aujourd'hui offerte, permettez-moi de redire ici un loyal et chaleureux merci à tous ceux qui par leurs leçons, et plus encore par leur exemple, m'ont permis hier d'être de quelque utilité pour mon pays, et me permettront demain, avec la grâce de Dieu et la protection de Notre-Dame du Creis-Ker, de travailler efficacement au salut des âmes.

« Veuillez agréer l'expression des sentiments respectueux et reconnaissants d'un ancien élève qui reste fier d'avoir grandi près du Creis-Ker. »



## CORRESPONDANCE

DE JEAN ROCHE, de Taulé (cours 1917), étudiant à Paris :  
« Je vous remercie de me faire parvenir régulièrement le bulletin du Creis-Ker. A ce propos une question se pose : ce bulletin a été créé pendant la guerre, dans le but de mettre en relations les anciens du collège, disséminés sur tous les fronts. Il s'agissait alors de les aider à lutter contre le cafard ; et nous avons pu constater, par leurs lettres, que ce but était atteint la plupart du temps. Maintenant le même besoin n'existe plus. Ceux qui ont échappé aux dangers de la guerre sont rentrés chez eux. Mais croient-ils qu'ils aient accompli tout leur devoir d'anciens élèves du collège de Léon, en assistant chaque année au banquet traditionnel précédé de la cérémonie religieuse si édifiante, et de la réunion plénière trop peu bruyante à mon avis ? D'ailleurs, tous ne peuvent y assister... Ce qui fait la force d'une école c'est, pour une grande part, l'union de ses anciens élèves : ils doivent aider les plus jeunes qui cherchent leur voie. Pour cela il faut qu'ils connaissent les jeunes, mais il faut aussi qu'ils se fassent connaître. Je suis persuadé que nos anciens ne demandent pas mieux que d'entrer en relations avec les jeunes : le bulletin est un peu là pour resserrer le lien ; il semble qu'on l'oublie un peu.

D'autre part les camarades d'une même promotion ne seraient pas fâchés de savoir ce que sont devenus tel ou tel de leurs condisciples qu'ils ont perdu de vue depuis la sortie du collège. Par le plus grand des hasards, j'ai rencontré tout dernièrement Paul Puentel, étudiant à Rennes, dans le rapide Paris-Brest. J'ignorais totalement qu'il fût

à Rennes et j'ai été heureux d'apprendre que peut-être l'an prochain il viendra se perfectionner à Paris où j'aurai le plaisir de le rencontrer. Nombreux sont les anciens qui se rencontrent ainsi par hasard. Pourquoi le Bulletin ne nous permettrait-il pas de nous retrouver plus souvent ? Ce serait si simple.

J'espère que vous réveillerez, par un vigoureux appel, les anciens assoupis. Qu'ils s'unissent tous pour se retrouver dans la réalisation de l'idéal commun qu'ils ont appris à aimer sur les bancs du vieux collège... »

De HENRI COMBOT, de Roscoff (cours 1917) :

« C'est avec plaisir que je lis tous les mois « le Creis-Ker. » Il me semble cependant qu'il gagnerait encore en intérêt si les anciens y écrivaient plus souvent. Jean Nédellec a su, dans le dernier numéro, nous donner des détails intéressants sur sa vie d'étudiant. Ne serait-il pas à souhaiter que son exemple fût suivi ? Je suis persuadé que les anciens qui continuent leurs études dans les grandes écoles ou font leur service militaire sauraient communiquer au « Creis-Ker » des nouvelles captivantes.

Mon ami séminariste E. Rolland et moi venons d'être affectés d'office à la musique divisionnaire à Vannes. Nous avons dû ainsi quitter Lorient où nous nous plaisions bien, et abandonner le peloton des élèves caporaux et le cours préparatoire des élèves officiers de réserve.

Ce cours fonctionnait bien à Lorient. Tous les matins, nous avions une heure de classe. La littérature était enseignée par le commandant de notre bataillon, un fin lettré qui nous étonnait par l'étendue de ses connaissances. Le cours de physique était fait par un physicien remarquable, originaire de St-Pol : le capitaine Orhond. D'autres officiers étaient chargés des mathématiques de l'histoire et de la géographie.

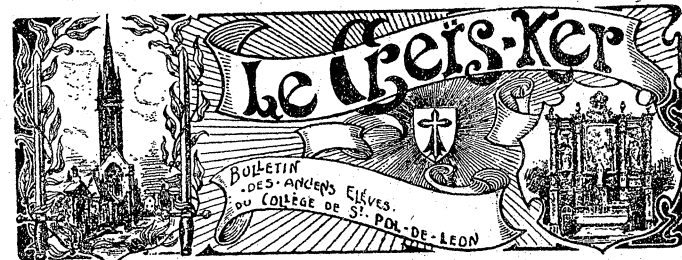
Pendant ces trois premiers mois de caserne, E. Rolland et moi avons vécu dans la compagnie d'instituteurs. Sur quinze hommes qui composaient notre chambrée, sept étaient des instituteurs. Nous faisions bon ménage, malgré la distance qui nous séparait au point de vue intellectuel et religieux. Au contact de ces jeunes gens, nous nous sommes rendu mieux compte du bienfait d'une instruction secondaire et d'une éducation chrétienne.

A la musique, à Vannes, la vie est moins variée qu'à Lorient. Le milieu ne semble pas mauvais. Quoiqu'il en soit, nous veillerons chaque jour à rester de bons enfants de N.-D. du Creis-Ker et à poursuivre l'idéal qu'aux pieds de cette bonne Mère, nos maîtres nous ont appris à aimer. C'est le secret d'être heureux, même à la caserne... »

---

*Nous faisons très volontiers écho aux instances de nos jeunes camarades J. Roche et H. Combot : Que les anciens nous envoient régulièrement une correspondance abondante et variée. Les pages du « Creis-Ker » leur sont largement ouvertes, et c'est avec reconnaissance que la rédaction acceptera leur collaboration.*





## Chrétien sans peur et sans reproche

A UN ELÈVE DE LA DIVISION DES GRANDS.

*Mon cher Ami,*

Vous avez déjà passé plusieurs années au collège. Dans un contact quotidien avec les auteurs classiques, vous avez pris goût aux choses de l'esprit ; les chefs-d'œuvre anciens et modernes ont affiné en vous le sentiment du beau ; les sciences vous ont accoutumé à la rigueur d'un raisonnement méthodique ; l'histoire vous a offert ses souvenirs et ses leçons ; la philosophie, en mûrissant votre jugement, ouvre en ce moment peut-être, à votre jeune intelligence des horizons nouveaux.

Certes, il ne dépend que de vous de terminer vos classes, avec « une tête bien faite » et vous pourrez légitimement aspirer à occuper dans le monde une situation enviée, à moins que séduit par un idéal plus noble et plus pur, vous n'ayez la sainte ambition de consacrer votre vie à la conquête des âmes.

Mais ne fussiez-vous point appelé à l'honneur du sacerdoce, vous ne resteriez pas digne, mon cher ami, de votre éducation première, si vous alliez, plus tard, grossir le nombre de ces « honnêtes gens », parfois distingués, élevés comme vous dans un établissement catholique, et en qui semble s'éteindre graduellement la foi vive de leur adolescence.

Laissez-nous espérer que vous ne serez point, vous, de ces baptisés qui, victimes d'une lamentable indifférence au point de vue religieux, en arrivent à parler et à se conduire presque comme des païens ou des athées.

A défaut du privilège d'être, comme le prêtre, « un autre Christ », vous aurez du moins le souci de vous comporter en disciple loyal et fidèle, c'est-à-dire en chrétien sans peur et sans reproche.

Songez tout d'abord que « bon sang ne saurait mentir ! » Vous êtes chrétien de race et, il faut bien l'avouer, rien ne saurait remplacer la formation initiale que vous avez reçue, encore tout petit enfant, sur les genoux de votre mère. Comme dans la plupart des familles bretonnes, c'est elle qui, avant tout autre, eut la pensée de vous apprendre à faire le signe de la croix, à joindre les mains dans le geste de la prière, et à balbutier les formules sacrées que vous répétez, maintenant chaque jour, matin et soir. Les habitudes de piété que vous avez contractées, instinctivement pour ainsi dire, avant même l'éveil complet de votre raison, vous ont comme infusé ce qu'on a, d'un mot si juste, appelé le sens chrétien.

D'excellents maîtres, stimulés par leur esprit de foi, ont travaillé, avec un soin jaloux, à perfectionner votre éducation religieuse ébauchée au foyer familial.

A vous maintenant que vous avez grandi, d'achever personnellement l'œuvre commencée. Si vous apportez à cette tâche toute votre bonne volonté, la grâce divine, nécessaire d'ailleurs, ne vous fera point défaut.

Quelle que soit la carrière que vous embrassiez, le simple bon sens exige qu'il y ait harmonie entre vos idées et vos actes. Il faut que, partout et toujours, on devine en vous le chrétien, que la discipline religieuse vous saisissant tout entier, règne en maîtresse sur votre intelligence, sur votre volonté, sur votre cœur.

Avant que vous ne quittiez le collège, il est indispensable, par conséquent, que vous sachiez avec exactitude pourquoi vous êtes croyant, que vous soyez décidé à vous soumettre à toutes les obligations que vous impose votre foi, et, de plus, à aimer, à servir

passionnément la Cause de la vérité qui nous est chère et contre laquelle nos adversaires luttent avec tant de haine ou qu'ils déforment avec tant de perfidie.

Pour être un convaincu vous-même et pour devenir capable ensuite de mener le bon combat, il est essentiel que vous soyez préalablement en possession d'une doctrine sûre et précise qui éclaire et vivifie votre action. Le dogme est le fondement de la morale. C'est à l'ignorance religieuse qu'il faut attribuer évidemment le scepticisme de quelques-uns, la tiédeur du grand nombre, mais aussi, dans une large mesure, l'abaissement actuel des consciences.

Je n'ai point la prétention, en ces quelques pages, de vous faire un cours de théologie ou même de passer en revue avec vous les principales leçons du catéchisme.

Je voudrais seulement attirer votre attention sur certaines notions de premier plan qui, pour emprunter une expression familière aux peintres, sont comme les « points-lumière » de notre Credo : Dieu, l'Âme, Jésus-Christ, l'Eglise.

Méfiez-vous, mon cher ami, de certaines réminiscences littéraires et de votre imagination juvénile quand vous pensez à Dieu. Prenez garde, après avoir lu les écrivains romantiques particulièrement, de vous arrêter à la conception d'un Être vague, imprécis, tantôt tyran hautain et distant qui nous abandonne à notre misérable sort, sans s'occuper de nous, tantôt prince magnifique et débonnaire avec qui l'on peut en prendre à son aise.

Vigny, Musset, Lamartine, Hugo ont forgé, suivant les caprices de leur fantaisie, une sorte de divinité poétique (qui n'est pas le vrai Dieu des chrétiens). Etudiez posément, sérieusement, les preuves traditionnelles qui démontrent l'existence d'un Créateur, d'un Maître, d'un Père infiniment bon et puissant qui veille sur nous par sa Providence et qui sera un jour notre Juge.

C'est entre ses mains que vous remettrez, à l'heure marquée par Lui, l'âme qu'Il vous a confiée en dépôt. Vous serez vous-même l'artisan du bonheur éternel ou de l'éternel malheur de cette âme, suivant l'orientation

que vous donnerez à votre vie. Or, vous savez en quoi consiste cette vie : considérée de haut, elle se réduit à peu de chose : c'est, pour chacun d'entre nous, accomplir sa tâche quotidienne, souffrir, puis disparaître. Pour résoudre le triple problème du devoir, de la douleur, de la mort, il ne suffit pas, mon cher ami, d'être un fin lettré, un mathématicien habile, un spéculatif dont la pensée oscille entre des systèmes de philosophie d'une valeur très précaire et le plus souvent contradictoires. La destinée de votre âme étant en jeu, vous serez obligé, tôt ou tard, à moins d'être d'une excessive frivolité, de vous poser à vous-même ces angoissantes questions : « D'où est-ce que je viens ? Où est-ce que je vais ? Pourquoi suis-je sur cette terre ? » Et vous serez en présence d'un insondable mystère, d'une énigme déconcertante pour la raison, si vous ne recourez aux certitudes de la Révélation qui vous affirme que vous êtes en ce monde, avant tout, pour assurer, coûte que coûte, le salut de votre âme immortelle. L'une des grandes plaies de notre époque, c'est « l'oubli de cette *unique* chose nécessaire ici-bas et au regard de laquelle tout le reste est accessoire » (1).

Votre âme est si précieuse aux yeux de Dieu qu'il a fallu le sang de son Fils pour la racheter. En revanche, votre Rédempteur a désormais sur vous des droits imprescriptibles. Soldat du Christ, enrôlé pour toujours sous ses drapeaux, vous seriez inexcusable, mon cher ami, d'ignorer les paroles et les exemples du Chef auguste qui doit être pour vous le Modèle par excellence. Ce qu'Il a dit, ce qu'Il a fait se trouve consigné dans un petit livre qui s'appelle l'Evangile. Le connaissez-vous suffisamment ? De plus, en marge du texte évangélique, il est des questions que vous ne pouvez laisser dans l'ombre comme celle de la divinité de Notre-Seigneur. Jésus est, en effet, la « pierre angulaire » de nos croyances. Aussi bien, est-ce contre Lui

(1) Les cinq plaies de notre époque : la négation de l'autorité, la haine entre frères, la folie des plaisirs, le dégoût du travail, l'oubli enfin de cette unique chose nécessaire ici-bas et au regard de laquelle tout le reste est accessoire.

S. S. Benoît XV (24-10-1920).

que se sont succédé, sans relâche, les attaques les plus furieuses ou les plus hypocrites. Tour à tour, la synagogue juive, la Rome des empereurs, et, plus près de nous, Voltaire et les encyclopédistes, Renan et les libres-penseurs ont essayé « d'écraser l'infâme ». Vaine tentative, d'ailleurs ! Le sectarisme antichrétien a fait banqueroute sur banqueroute et, après vingt siècles, la Croix du Sauveur est toujours debout ! Pressés autour d'elle, des millions d'adorateurs fervents — dont vous êtes, mon cher ami, — entendent faire régner Celui qui a tracé à l'humanité la route du véritable progrès. La personne de Jésus qui reste, plus que jamais, au lendemain de la Grande Guerre, « la Voie, la Vérité, la Vie », l'influence morale et sociale de la doctrine qu'Il a prêchée, tel doit être le thème préféré de vos méditations : la récompense de cette prédilection ne se fera pas attendre ; plus vous fixerez vos regards sur le divin Maître, plus vous vous sentirez attiré vers Lui.

Au surplus, vous comprendrez d'autant mieux le rôle de Notre-Seigneur dans le monde des âmes que vous vivrez plus intensivement de la vie de l'Eglise. L'Eglise, c'est Jésus continué parmi nous, Il paraîtrait que beaucoup de protestants anglais, tout en témoignant de leur attachement à Jésus, affichent un dédain de plus en plus marqué pour leur Eglise officielle (1).

Vous, mon cher ami, qui faites profession d'être catholique, vous savez qu'il vous est impossible de séparer, dans l'expression de vos sentiments de respect et d'affection, le Christ et celle qu'Il a choisie pour être son épouse. « Hors de l'Eglise pas de salut, puisque pas de salut hors du Christ », c'est un axiome que vous admettez sans hésitation, après avoir examiné, en pleine lumière historique, les circonstances dans lesquelles a été fondée, constituée, définitivement établie, cette société surnaturelle dont vous êtes l'un des membres et qui « seule nous communique l'Esprit Saint dans la règle et l'autorité ».

Toujours combattue, quoique jamais vaincue, l'Eglise

(1) « Back to Christ — Back from the Church ». Cf. P. F. X. Jansén. S. J. — L'Eglise, corps mystique du Christ, p. 28. (Société d'études religieuses).



doit trouver en vous, mon cher ami, non seulement un fils aimant et obéissant, mais encore un défenseur résolu, bien armé contre les objections courantes. Il est incontestable qu'un jeune homme chrétien aurait fait des études d'apologétique très insuffisantes si, au sortir du collège, il n'était pas assez documenté pour soutenir une discussion victorieuse, avec des gens souvent peu instruits, sur les grandes vérités de la foi et sur certains points de controverse tels que l'Inquisition, Galilée, la Saint-Barthélémy, les Dragonnades et tant d'autres sujets analogues, sans cesse débattus dans les milieux qui nous sont hostiles.

Mon cher ami, depuis l'apparition des premières hérésies et spécialement depuis l'avènement de la science moderne, tout a été dit contre Dieu et la fin supérieure de l'homme, contre Jésus-Christ et son Eglise, mais soyez sans crainte ! Nos adversaires ont, de moins en moins, la partie belle. « Ce sont (les catholiques) qui ont aujourd'hui la maîtrise dans la critique religieuse... Dans l'histoire de l'Eglise, dans la science biblique dans la théologie positive... (ils) apportent des méthodes rigoureusement scientifiques qui conduisent à l'affirmation chrétienne » (1).

Ne demeurez donc point dans le doute, mon cher ami, quand vous serez sollicité, tourmenté par quelque question religieuse. C'est pour vous qui ferez, vraisemblablement, partie d'une élite, une grave affaire de conscience que d'avoir une foi intelligente et par là même raisonnée. Vous jouirez ainsi de la paix que donne la certitude et vous serez en mesure, à l'occasion, de rectifier bien des erreurs et de dissiper bien des préjugés. Plutôt que de rester hésitant et troublé, en présence de certaines difficultés d'ordre philosophique ou théologique, empressez-vous de faire dans les livres appropriés les recherches voulues ou de consulter des personnes compétentes comme le prêtre qui est l'habituel confident de votre âme.

Ne vous contentez jamais, quand il s'agira de garder votre foi intacte, du « que sais-je ? » d'un Mon-

(1) Cf. J. Calvet.—Histoire de la Littérature française, p. 701. De Gigord, 1920.

taigne : au fond, ce ne serait que paresse d'esprit et les conséquences en seraient périlleuses pour la solidité de vos croyances.

Allez droit au but, comme aimait à le faire un Bossuet. Peu à peu, vous arriverez comme lui à « la sincérité d'une inébranlable conviction contre laquelle rien d'humain ne saurait prévaloir » (1).

C'est l'attitude vigoureuse qui convient à tous ceux qui comme vous sont des « enfants de lumière ».

S'il fallait, mon cher ami, ajouter à ces quelques réflexions une première conclusion pratique, je vous exhorterais à prendre la résolution ferme d'avoir désormais en très haute estime le Cours d'instruction religieuse. Quelle dérision et quel manque de logique de votre part, si vous alliez sacrifier aux études profanes les trop courts instants qui sont réservés à la science sacrée ! Succès scolaires, baccalauréat, c'est pour vous la préparation à la vie, nous vous l'accordons. Mais il ne s'agit pas seulement de vivre ; il faut surtout apprendre à bien vivre et... à bien mourir ! Or, quel que soit l'avenir qui vous attend, si vous ne voulez point déchoir, comme chrétien, vous ne devrez jamais perdre de vue ni l'humble enseignement catéchistique des classes élémentaires ni les leçons plus savantes d'apologétique et de morale qui vous sont données dans le Cycle supérieur.

Obéissez donc à l'invitation pressante de vos maîtres qui vous demandent d'utiliser, pour le plus grand bien de votre âme, les Manuels d'Instruction religieuse que vous avez entre les mains ; étudiez-les, avec toute la conscience d'un catholique qui doit avoir pour devise de choix : « Dieu mieux connu pour être mieux servi ! »

(A suivre).

Ed. MESGUEN.



(1) Brunetière. — Etudes critiques.

# La Vie au Collège

## La Vie Religieuse

Le jeudi 10 février dernier, a été célébré, en la chapelle du Creis-Ker, un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. le chanoine Floch, ancien supérieur de l'Institution du Creis-Ker. Une cinquantaine de prêtres, un nombre imposant d'anciens élèves et de parents d'élèves avaient tenu à y assister pour rendre un dernier hommage au prêtre qui fonda la nouvelle Institution, et dont l'activité et la vie se consumèrent à son service. Le nocturne fut présidé par M. le chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon ; la messe fut célébrée par M. l'abbé Floch, vicaire de Saint-Pol de Léon, frère de M. le chanoine Floch ; l'absoute fut donnée par M. l'abbé Le Bihan, recteur de Lampaul-Guimiliau, paroisse natale du défunt. La maîtrise du Collège se fit entendre au cours de la messe, dans un chant funèbre, d'une inspiration grave et recueillie, et à la fin de la cérémonie dans un *De Profundis* harmonisé à quatre voix.

Les dimanches 13 et 20 février, les instructions du soir ont été remplacées par la lecture du mandement de Carême consacré au culte de saint Joseph patron de l'Eglise universelle. Le dimanche 27 février, M. Bihan a parlé de la vie privée et de la vie publique de Notre-Seigneur et a montré que la conclusion qui se dégage de la vie et de l'enseignement de Jésus-Christ est qu'ils sont d'un Dieu et non d'un homme.

## La Vie intellectuelle

### TABLEAU D'HONNEUR DU MOIS DE FEVRIER

*Philosophie-Mathématiques.* — Verveur, Moal, Favé, Lelièvre.

*Première.* — Pichon, Léon, J. Moreau, Messenger, Hénaff, Chalm, Roué.

*Seconde.* — Le Vaillant, Mariette, Gravot, Guyader, Robin, Guivarc'h, Sparfel.

*Troisième.* — Mével, Le Saint, Kerboul, Hervy, Boulc'h.

*Quatrième.* — Quiniou, Faujour, Rapine, Péron, J. Bellec, Boulanger, Colin, Argouarc'h, Lintanf, Le Rest, Caroff, Bizien, Pencreac'h, Lallouet.

*Cinquième.* — Le Borgne, J. Cabioc'h, Coat, Le Ber, Madec, Guillerm, Le Sann, Le Gall, Lintanf, Gourvest, Berre, Roualec.

*Sixième.* — F. Abgrall, Pouliquen, Le Roux, Le Bihan, Coat, Guillou, L. Sévère, Duvail, Le Dû, Ollivier, Boubennec, Cochenne, Miossec, Glémarec, Plantec, Favenne, Fauchoux, Colin, F. Floch, Blouet, J. Kerrien.

*Septième.* — Goasguen, Le Berre, Guyader, Cadiou, Lemasson, Taniou, A. Urien.

*Huitième.* — Déan, Le Jollec, Senneville, Vincent, Henry, P. Kerbiriou, Morvan, Chapel.

*Neuvième.* — Le Goff, L. Péron, Déroff, Bégat.

### COMPOSITION DU MOIS DE FEVRIER

*Philosophie-Mathématiques.* — Instruction religieuse : 1. Brélivet ; 2. Favé.

*Philosophie.* — Dissertation : 1. Brélivet ; 2. Verveur.

*Mathématiques.* — Arithmétique : 1. Lelièvre, 2. Bagot.

*Première.* — A.B.C.D. Dissertation française : 1. H. Moreau ; 2. Chalm. — C.D. Géométrie descriptive : 1. Morvan ; 2. Laroque. — A. Thème grec : 1. Goulm ; 2. Pichon.

*Seconde.* — A.B.C.D. Instruction religieuse : 1. Le Vaillant ; 2. Mariette. — Composition française : 1. Laurent ; 2. Mariette. — A.B.C. Version latine : 1. Gravot, 2. Mariette. — C.D. Algèbre : 1. Nicol, 2. Cariou. — Physique et Chimie : 1. Cariou ; 2. Doniol. — A. Thème grec : 1. Le Vaillant ; 2. Laurent.

*Troisième.* — A1 A2 B. Instruction religieuse : 1. Hervy, 2. Kerboul. — A1A2 Thème latin : 1. Le Saint, 2. Le Naélou. — Thème latin : 1. Kerboul, 2. Mével. — A. Littérature

grecque : Le Saint, 2. Mével. — Géométrie et Algèbre : 1. Quélennec, 2. Crenn. — A2 B. Algèbre : 1. Guyomar, 2. Péron.

*Quatrième.* — A1 A2 B. Narration française : 1. Pénel, 2. Larhantec. — A1 A2. Thème latin : 1. Le Rest, 2. Pénel. — A2 B. Algèbre : 1. Mège, 2. Rapine. — A2 Thème grec : 1. J. Bellec, 2. Colin. — B) Arithmétique : 1. Guével, 2. Mélé-nec.

*Cinquième.* — Section blanche : A. B. : Arithmétique : 1. Madec, 2. Le Ber. — A) Thème grec : 1. J. Cabioc'h, 2. Coat.

Section rouge : A.B. Arithmétique : 1. Guivarc'h, 2. Le Borgne. — Thème grec : 1. Le Borgne, 2. Tanguy.

B) Arithmétique : 1. Lastennet, 2. Le Gall.

*Sixième.* — Section blanche : A.B., Histoire : 1. Duvail, 2. Ollivier. — A) Version latine : 1. Miossec, 2. Duvail.

Section rouge, A.B., Histoire : 1. F. Abgrall, 2. Pouli-  
quen. — A) Version latine : 1. F. Abgrall, 2. Boubennec.

B). Arithmétique : 1. Guinquis, 2. Cohenec.

*Septième.* — Latin : 1. Le Berre et Guyomar. — Ortho-  
graphe : 1. Moisy, 2. Guyader. — Catéchisme : 1. Touanen  
et Guyomar. — Géographie : 1. O. Urien, 2. M. Bellec.

*Huitième.* — Histoire : 1. Le Jollèc, 2. P. Kerbiriou. —  
Lecture : 1. Senneville et Séité. — Orthographe et Gram-  
maire : 1. Senneville, 2. Henry. — Arithmétique : 1. Toua-  
nen, 2. Déan. — Ecriture : 1. Castel, 2. Kerbiriou.

*Neuvième.* — Arithmétique : 1. J. Penn, 2. J.-M. Penn. —  
Histoire de France : 1. L. Péron, 2. F. Danéliou. — Lec-  
ture : 1. Le Goffe, 2. Déroff. — Orthographe : 1. Le Goffe, 2.  
Créac'h. — Grammaire : 1. L. Péron, 2. Le Goffe. — Ana-  
lyse : 1. Hénaff, 2. F. Daniélou.



## Conférences N.-D. du Greisker

*Séance du 2 février 1924.* — La prière dite, M. Madec lit le passage de l'Evangile de saint Mathieu relatant les circonstances du retour de la sainte Famille d'Egypte à Nazareth. Notre aumônier, commentant le texte sacré, met en valeur cette phrase de l'Ecriture qu'il nous prie de retenir : « Jésus croissait et se fortifiait ; il était plein de sagesse et la grâce de Dieu était en lui. » Il y a là, condensé dans ces brèves formules, tout un programme de vie pour des jeunes gens chrétiens. Et M. Madec, reprenant chaque mot un à un, en développe le sens et nous en fait l'appli-  
cation. Le jeune catholique doit imiter son divin Maître et promettre de lui demeurer toujours fidèle.

Puis le secrétaire Lagadec lit le compte-rendu de la séance précédente et la parole est donnée à Yves Nédélec. Celui-ci va nous parler du juste salaire. C'est un sujet actuel et très débattu. Il semble bien d'ailleurs que la notion du juste salaire ait évolué dans le sens d'une plus exacte compréhension depuis ces cinquante dernières années. Trois Ecoles, nous dit Nédélec, se font du juste salaire une conception différente. L'Ecole socialiste sou-  
tient que pour être juste le salaire de l'ouvrier doit com-  
prendre l'intégrité du produit de son travail. Mais il y a là une exagération manifeste. Car il est évidemment légi-  
time que le patron perçoive sur le produit du travail de l'ouvrier une équitable rétribution comme rémunération de son propre travail d'invention et de direction. D'après l'Ecole libérale, le juste salaire est celui qui résulte d'une libre convention conclue entre le patron et l'ouvrier, con-  
vention sujette aux variations inhérentes à la loi écono-  
mique de l'offre et de la demande. Les partisans de cette Ecole ne considèrent donc le travail que comme une mar-  
chandise dont la valeur doit suivre les hauts et les bas du cours ordinaire du marché ! Mais cette conception, à l'inverse de la précédente, est trop étroite et tend à légi-  
timer des abus et des injustices de la part de certains

patrons qui se croiraient autorisés à n'accorder à l'ouvrier que le salaire le plus bas possible. Seule l'Ecole catholique donne du juste salaire une définition acceptable, à laquelle d'ailleurs une grande partie de l'opinion publique tend à se rallier. L'originalité de son point de vue, nous apprend l'orateur, consiste à ne pas séparer le travail du travailleur, l'œuvre de l'homme qui l'accomplit et de faire entrer en ligne de compte la finalité du travail. Et n'est-ce pas ainsi d'ailleurs que l'entend l'Eglise, lorsqu'elle proclame par la voix autorisée du grand pape Léon XIII dans son Encyclique sur la condition des ouvriers : « qu'au-dessus de la volonté du patron et de l'ouvrier, il est une loi de justice naturelle et plus ancienne, à savoir que le salaire ne doit pas être insuffisant à faire subsister l'ouvrier sobre et honnête. » Il suit de là que le juste salaire est celui qui permet à l'ouvrier de subsister et de remplir ses obligations naturelles, c'est-à-dire, croyons-nous, de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants, lorsque ceux-ci sont encore inaptes au travail productif.

Juste salaire, salaire vital, salaire familial, au fond, c'est tout un au regard de la justice et des vœux de la nature. Reste, il est vrai, à déterminer de quelle famille il s'agit, lorsqu'on parle de salaire familial. Il est clair qu'il ne s'agit que de la famille moyenne considérée dans un milieu social donné. Si une famille est plus nombreuse que la moyenne des familles, la charité et la coopération mutuelle, et non plus la justice, seront intéressées à ce que cette famille puisse vivre normalement.

Sa conférence terminée, Nédélec est très applaudi. Et les interpellateurs habituels : Verveur, H. Moreau et A. Guilou ne réussirent pas, par leurs critiques habilement présentées, à diminuer le mérite de ce travail clair, précis et complet. M. Madec d'ailleurs ne ménagea pas ses compliments à l'orateur. Et à notre avis, il les a bien gagnés !

*Conférence extraordinaire du 9 février.* — Suivis de nos camarades de première et de seconde, nous nous rendons dans la vaste salle des Conférences pour entendre M. le commandant Guénon, officier de la Légion d'honneur, qui nous fait l'honneur de venir nous parler de la Guerre. M. le Supérieur nous présente le conférencier : M. Guénon,

dont le petit-fils est élève au Collège et qui, le 11 novembre dernier, a épinglé la Croix de la Légion d'honneur sur la soutane de notre Directeur, a vaillamment servi son pays. Il avait pris sa retraite avant la guerre ; mais à l'ouverture des hostilités, il n'hésita pas, n'écoutant que son courage et son amour pour la France, il revêtit l'habit militaire et partit combattre pour son pays. La présentation faite et saluée d'applaudissements chaleureux, le conférencier, après un court exorde, entre dans son sujet. Il évoque devant nous le spectacle poignant de la retraite de la Marne, l'arrêt brusque et le magnifique élan de la marche en avant. Nous le suivons à Reims, puis à Arras, puis en Argonne, à Verdun enfin, dont tout frémissants nous entendons relater le sublime martyre. M. Guénon retrace les différentes phases de cette gigantesque bataille où dans un fracas épouvantable se décida le sort de deux peuples ennemis. Puis après cette vision d'héroïsme et de carnage voici plaisamment contées par l'orateur, quelques scènes agréables et divertissantes de la vie du troupière en campagne. Et nous suivons encore le commandant en Champagne et dans la Meuse, où sa participation active à la guerre prend fin en 1918.

Nous avons fort goûté la conférence de M. Guénon. Simplement, avec les mots de la langue courante et sans le secours d'aucun artifice littéraire, il a su réveiller en nous et préciser nos confuses sensations de la guerre. Il nous a aidés, et nous lui en sommes très reconnaissants, à nous faire une idée plus nette du long drame qui a tant meurtri notre pays, et à apprécier davantage les sacrifices héroïquement consentis des valeureux poilus. Notre président, Y. Douguédroit, qui se leva pour remercier le conférencier, sut exprimer en termes très émus nos sentiments les plus intimes, lorsqu'il assura au commandant Guénon qu'à notre tour, nous les jeunes, nous saurions nous montrer dignes de nos aînés et nous tenir prêts à lutter pour toutes les nobles causes et par dessus tout pour la cause de Dieu et de la France.

Le soir de la conférence, lorsque chaudement couverts dans nos lits de fer, l'obscurité de la nuit nous enveloppait de toutes parts, nous rêvâmes à cette guerre que nous n'avions point faite, et mille tableaux, les uns affreux et

horribles, les autres glorieux et plaisants, se succédaient sans ordre et sans répit dans nos imaginations excitées.

*Séance du 16 février.* — Continuant la lecture de l'Evangile, M. Madec nous entretient du voyage de Jésus encore enfant à Jérusalem et de sa prédication au milieu des docteurs, et il nous exhorte à faire nôtre la parole qu'en cette circonstance Jésus adressa à ses parents «...Ne saviez-vous point que je dois m'occuper des affaires de mon Père ? » Quelques-uns d'entre nous, dociles à la voix de Dieu, consacreront toute leur vie au service du Très Haut. Quant aux autres qui vivront dans le monde, qu'ils se souviennent qu'eux aussi auront à répondre dans une certaine mesure du salut de leur prochain. Qu'ils prennent donc dès maintenant les moyens propres à propager autour d'eux la sainte religion du Christ et à maintenir élevé le niveau moral et religieux de notre pays. Tout chrétien doit être un témoin de sa foi : faisons donc en sorte que notre témoignage raffermisse et convainque les âmes faibles et égarées.

Puis Moal lit son compte-rendu des deux séances précédentes qui obtient, ô surprise, les vifs éloges de Verveur. Et Y. Douguédroit donne la parole à l'orateur du jour, Henri Bagot. Le sujet que va traiter le conférencier fait suite au précédent. Un des principaux inconvénients du salariat, dit en substance, l'orateur, consiste dans les conflits inévitables d'intérêts qu'il crée entre patrons et ouvriers. En effet, plus le salaire sera élevé, plus les profits seront réduits, toutes choses égales par ailleurs, et réciproquement. Ce que Ricardo exprimait par cette formule : « Le taux des profits varie en raison inverse du taux des salaires. » On est donc conduit à chercher un autre mode de rémunération du travail. Celui qui consiste à associer l'ouvrier aux bénéfices, sans l'associer aux pertes ni à la direction de l'entreprise, a reçu le nom de participation aux bénéfices. Et H. Bagot nous explique ce qu'il faut entendre par là.

Dans un deuxième point, il nous expose le mécanisme de ce mode de rémunération du travail. Il prend comme exemple et montre dans le détail le fonctionnement de la répartition des bénéfices dans les Etablissements Joya à Grenoble où chaque année, le bénéfice net est équitable-

ment réparti entre les trois éléments qui concourent à la production : la direction, le capital et le travail.

Dans un troisième point, l'orateur montre les nombreux avantages matériels et moraux de cette heureuse innovation. D'abord, elle tend à réconcilier le travail et le capital et à relever la dignité de l'ouvrier, en transformant celui-ci d'instrument de production en associé.

Puis elle accroît la productivité du travail en stimulant l'activité de l'ouvrier, et en l'intéressant au service de l'entreprise.

De plus, elle augmente le revenu de l'ouvrier, en ajoutant à son salaire normal qui reste affecté aux dépenses courantes, un dividende de fin d'année qui peut être consacré à l'épargne ou aux dépenses extraordinaires.

Enfin, elle évite, en partie du moins, le chômage en créant entre le patron et l'ouvrier des liens permanents.

Le discours de Henri Bagot a été suivi avec une attention soutenue. Pour plusieurs d'entre nous, pour les plus jeunes surtout, la question étudiée était nouvelle. Sachons gré au conférencier de nous l'avoir exposée avec une grande précision et d'avoir si bien mis en relief les heureuses conséquences sociales que nous sommes en droit d'attendre de ce perfectionnement du régime du salariat lorsqu'avec la sagesse et la prudence nécessaires il sera étendu à toutes les branches de la grande industrie.

LE SECRÉTAIRE DU CERCLE.



## Chronique Sportive

### ETOILE D'ARVOR CONTRE LA PREMIERE EQUIPE DU CREIS-KER

En janvier dernier, notre équipe de foot-ball s'était déplacée pour se mesurer avec celle de Lesneven. La victoire était restée au collège voisin par trois buts à un. Le jeudi 3 mars l'*Etoile d'Arvor* nous a rendu visite à son tour, et nous avons eu le plaisir, d'assister par un temps superbe, au match amical des deux équipes.

Vers une heure et demie, l'arbitre, Jean Lagadec, l'un de nos anciens, maintenant « poilu », siffle le coup d'envoi. Dès le début, la partie promet d'être intéressante. Des deux côtés on tient à la victoire. Saint-Pol ne tarde pas à marquer le premier but, après une mêlée devant les bois adverses.

Lesneven commence alors un jeu très serré, et marque un but par penalty. La partie se poursuit, très bien menée des deux camps. Ce sont de belles descentes, de part et d'autre. Notre avant-centre Guivarch rentre le second but, puis l'extrême-droit, Le Guern, bien secondé par son inter Talarmin, trompe encore une fois la vigilance de goal adverse et rentre le troisième but. Lesneven de son côté ne reste pas inactif. Il nous rend la politesse en faisant presque coup sur coup, deux buts à son tour.

La mi-temps est alors sifflée et les joueurs se reposent. Ils reprennent, dispos, leur place respective, pour recommencer la partie qui ne perd pas son intérêt. Les deux équipes se valent, aucune ne veut céder. C'est, de part et d'autre, de magnifiques descentes, mais que la défense adverse réussit toujours à intercepter. Saint-Pol, marque cependant, non sans peine, un nouveau but, le dernier de la partie. Tous les efforts de l'avant-centre de Lesneven, et de l'inter gauche, demeurent sains devant les dégagements vigoureux et précis de nos arrières, particulièrement d'Etienne Morvan. La partie se termine à trois heures et

demie, sans autre changement. La victoire reste à Saint-Pol, par quatre buts à trois.

Ce match fut le plus beau de l'année. Les équipiers des deux camps et les spectateurs ont fait preuve d'une courtoisie qui leur fait honneur.

Du côté de Saint-Pol, la ligne d'avants fut impeccable. Armand Guivarch, au centre, a montré toute la science et la méthode du vieux joueur ; à l'aile droite, le fougueux Francis Le Guern a déployé ses brillantes qualités de vitesse et d'endurance. Nos demis se sont également montrés tenaces et n'ont pas « décollé » les avants adverses.

Quant à l'*Etoile d'Arvor*, elle a fait, encore une fois, honneur à son nom et à son passé. Félicitations particulières à l'avant-centre, qui s'est montré le plus brillant joueur de la partie, bien secondé, d'ailleurs par ses ailiers et ses demis. Jean Lagadec, l'arbitre, a prouvé, par son coup d'œil et son impartialité, qu'on pouvait très bien apprendre le maniement du fusil, et la façon de faire le sac, sans oublier, tant soit peu, les règles du ballon.

Joseph LELIÈVRE,  
*Elève de Mathématiques.*



## LES ANCIENS

*Nécrologie.* — Nous recommandons aux prières de nos camarades : MM. l'abbé Gabriel NICOLAS, de Saint-Thégonnec, décédé le 12 février à la Maison Saint-Joseph de Saint-Pol de Léon ;

L'abbé FAUJOUR, de Plougoulm, décédé le 15 février à Saint-François de Cuburien, Morlaix ;

L'abbé BASTARD, de Plouzévédé, vicaire à Plabennec, décédé le 19 février.

*Mariages.* — On nous annonce le mariage de MM. François LANDURÉ, de Lannilis (cours 1913, commerçant à Morlaix), avec Mlle LINTANE, de Morlaix.

Jean FLOC'H, de Taulé (cours 1914), commerçant à Taulé avec Mlle LE CAM, de Morlaix ;

Lucien HAMEURY, de Morlaix (cours 1907), enseigne de vaisseau, avec Mlle CUEFF, de Saint-Pol de Léon.

*Naissances.* — M. et Mme Jean TOSTIVINT pharmacien, à Saint-Pol de Léon, nous font part de la naissance de leur dixième enfant.

---

## CORRESPONDANCE

De Jean PAILLIER, de Henvic (cours 1918) : « Parti de Brest à la fin de septembre dernier, je suis arrivé à Rochefort où je suis en garnison, au moment où les vendanges battaient leur plein. Quel intéressant voyage j'ai fait ! J'ai pu admirer un pays sauvage, entre Lorient et Nantes, contrée marécageuse et couverte de landes, de quelques bois de pins. Quel beau spectacle que celui qu'offrait la Loire, par un beau matin tout ensoleillé, roulant ses eaux claires où se reflétait la blancheur des arches de ses nombreux ponts !

Comme j'ai passé quelque temps à Nantes, j'ai pu visiter un peu la ville, les usines de Chantenay et la Bourse. Puis ce fut la Vendée, vaste plaine avec quelques ondulations, couverte tour à tour de vignes et de grasses prairies où paissaient de nombreux troupeaux. Le bocage vendéen, plus pittoresque à cause de son aspect accidenté, offrait aux regards ses bosquets, ses prés, ses champs où, pour la première fois, j'ai vu utiliser les bœufs pour le labour : de grands bœufs blancs tachés de roux, comme dit le poète ; et sur les côteaux, les interminables champs de vigne, tout dorés par le soleil. Plus je m'en allais vers le sud, plus je voyais le pays s'appauvrir, devenir de plus en plus plat, presque sans vignes, portant quelques maigres cultures, quelques pâturages où l'on pouvait voir encore des troupeaux, moins beaux cependant que ceux de la Vendée, et consistant surtout en moutons. J'arrivai ainsi à La Rochelle où j'avais une heure et demie d'arrêt : le temps de visiter la ville connue par sa digue et ses vieux monuments. J'ai remarqué la fameuse tour des quatre sergents, le Palais de Justice, la cathédrale, la statue de l'illustre Guiton ; l'entrée du vieux port, flanquée de ses deux donjons. De la digue, peu de chose : quelques tas de pierres restent encore, visibles à marée basse. Au-delà de La Rochelle, ce furent les marais salants et enfin Rochefort où j'avais bien hâte d'arriver, car après deux jours complets de chemins de fer, je désirais goûter un peu de repos.

Depuis cinq mois que je suis ici, et avec la liberté où je suis de sortir à peu près tous les dimanches, j'ai pu faire quelques bonnes promenades aux environs. Le pays est charmant. Tonnay-Charente, à six kilomètres de Rochefort, est une jolie petite ville, remarquable par le pont suspendu qu'elle possède ; Soubise où se trouve le centre aéronautique ; Marennes, à 25 kilomètres, renommée pour ses huîtres qui sont en effet fort bonnes, sont aussi des lieux d'excursion tout indiqués.

La vie que je mène ici diffère assez peu de celle du collège, du moins au point de vue de régularité. Trois heures de classe, le matin et l'après-midi, études assez longues. Nos professeurs sont intéressants, surtout l'un d'eux qui nous fait la classe de la façon la plus agréable. Très ins-



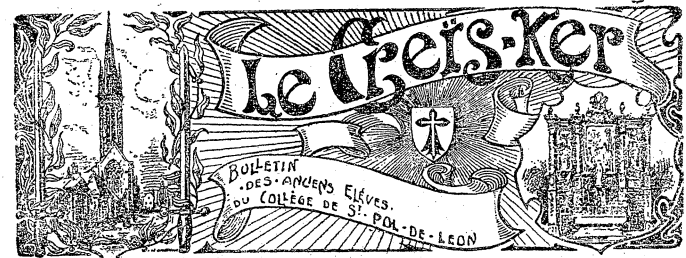
truit et très cultivé, il cite volontiers Virgile aussi facilement que Boileau et Bossuet.

Comme sport, on fait du foot-ball, et pour ma part, je fais partie de la première équipe de l'école : l'on « matche » même assez souvent. Mais c'est surtout le rugby que l'on pratique et dont le public raffole. Le dimanche je vais régulièrement à la grand'messe, avec un camarade, ancien élève du collège de Lesneven. Le patronage nous est aussi ouvert, et je profite largement de son hospitalité. Dernièrement on y a joué *Pour la Couronne*, de F. Coppée ; c'était fort bien interprété. En somme, on passe ainsi de bon temps.

Les examens de fin de cours vont du premier au dix mars. Je crois que l'on m'a désigné comme instructeur dactylographe ici même à l'Ecole : j'en ai encore pour six mois au moins.

Malgré la distance, ma pensée va souvent vers le clocher près duquel j'ai grandi et que j'espère revoir bientôt. Ah ! ce cher collège où j'ai passé de si bonnes années, où de si bons maîtres m'ont donné cette éducation religieuse dont je sens tout le prix ! Combien j'aime à y revivre par le souvenir, un souvenir plein de tendresse et de reconnaissance ! Recommandez-moi à N.-D. du Creis-Ker à qui je veux toujours rester fidèle. »





## Chrétien sans peur et sans reproche

DEUXIÈME PARTIE (SUITE ET FIN)

A UN ELÈVE DE LA DIVISION DES GRANDS.

MON CHER AMI,

Vous vous efforcerez par une éducation religieuse bien comprise d'acquiescer sur le dogme catholique des notions claires, solides et d'une orthodoxie scrupuleuse. Esprit averti, vous ne serez ni ému ni dérouté par les attaques d'une critique erronée ou déloyale.

Mais pour être un chrétien complet il ne vous suffira pas d'avoir des principes et des idées purement théoriques ; il faudra en outre, mettre en action les convictions élaborées par votre intelligence et auxquelles votre volonté aura, sous l'impulsion de la grâce, accordé une adhésion pleine et entière. « Croire pour pratiquer », tel est l'idéal auquel vous devez souscrire. Rappelez-vous, à ce sujet, le vers fameux :

*Une foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?*

En d'autres termes, pas de cloison étanche entre le dogme et la morale ! Si vous admettez les vérités contenues dans le Credo, vous acceptez, en conséquence, de remplir les obligations qui en découlent. Il vous est impossible, sans doute, d'observer exactement toutes les prescriptions

de la religion chrétienne sans le secours d'en haut ; mais pour vous assurer l'appui divin, vous avez à votre disposition des moyens efficaces comme la prière et les sacrements ; vous bénéficiez même d'un surcroît de grâce quand vous joignez vos supplications à celles de vos frères dans les cérémonies de l'Eglise.

— « Mais, me direz-vous, c'est là un programme de vie spirituelle auquel je suis déjà fidèle, durant l'année scolaire ; je m'agenouille plusieurs fois par jour pour prier ; je me confesse à intervalles très rapprochés ; je suis un habitué de la communion ; je prends part à tous les offices qui ont lieu dans notre chapelle ; vraiment, si « le bon chrétien est celui qui croit et pratique la doctrine chrétienne », il me semble que je n'aie, de ce chef, rien à me reprocher ».

— « En apparence, non, mon cher ami ! A en juger par l'extérieur, vous vous conformez au règlement de la maison et vous subissez docilement l'influence bienfaisante de ceux qui sont chargés par vos parents de vous guider et de vous conseiller. Cette soumission vous honore et nul ne voudrait en diminuer le mérite. Mais derrière la façade qu'y a-t-il ?

Faites un examen de conscience sévère et demandez-vous si vous êtes réellement religieux, au sens plein de ce mot. Trop souvent, ne traitez-vous pas Dieu, tout au fond de vous-même, comme un étranger ou un indifférent ? Quand vous entrez dans une église, votre attitude est-elle celle d'un adorateur « en esprit et en vérité » ? Et enfin, dans vos rapports avec vos camarades, êtes-vous de taille, quand il s'agit d'affirmer votre foi, à résister, toujours et quand même, soit à la critique, soit à la raillerie ? N'y a-t-il pas à craindre que votre vie religieuse ne soit, en somme, qu'un mélange de pieuse routine et de respect humain ?

Vous croyez à l'existence de Dieu, vous savez qu'Il est présent partout, qu'Il vous voit, qu'Il vous entend, qu'aucune de vos actions ou de vos pensées les plus cachées ne Lui échappe. Or, dans vos exercices de piété, dans votre labeur quotidien, dans vos occupations courantes, quelle place réservez-vous au sentiment très vif que tous les croyants devraient avoir de la sainte présence de Dieu ? Si vous en étiez pénétré, mon cher ami, votre vie intérieure

en serait tout illuminée et comme transfigurée. On pourrait presque vous abandonner à vous-même ; vous auriez, cela va sans dire, toujours besoin d'une direction, mais on n'aurait guère à vous surveiller dans vos allées et venues ni dans votre travail. Il y aurait lieu de se fier, en toute sécurité, à un jeune homme qui se tiendrait constamment sous le regard de Dieu ; il s'acquitterait avec soin de sa tâche et la règle serait sacrée à ses yeux. Quant à sa piété, elle ne consisterait pas seulement en une série de gestes d'automate et en une cascade de paroles vaines tombées du bout des lèvres ; il saurait prier avec attention et dévotion ; suivant la recommandation du saint curé d'Ars, il converserait respectueusement avec Dieu comme avec un homme.

Un chrétien qui serait animé d'un pareil esprit de foi aurait, évidemment, à l'église, une tenue des plus édifiantes quand il serait seul à seul avec Notre-Seigneur ou quand il assisterait à un office public. Ce n'est point lui qui s'attirerait cette cinglante observation que faisait une protestante anglaise à une dame française de ses amies :

« Tout en rendant hommage à bon nombre de fidèles de la religion romaine, je ne puis pas donner mon assentiment à certains articles de votre Credo, comme celui de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie... Comment y croirais-je, quand témoin, par curiosité, de vos cérémonies, j'ai vu dans vos chapelles l'indécence et scandaleuse conduite de beaucoup d'entre vous ; quelle croyance que celle de gens qui se permettent de causer et de rire devant l'autel où, à les entendre, réside le Saint des Saints » ? (1).

Quelle leçon et de quelle bouche ! Combien de catholiques auraient profité à méditer ces lignes un peu dures mais d'un si admirable bon sens ! Ils se diraient peut-être que nous ne savons jamais tout le bien ni tout le mal, hélas ! que nous pouvons faire par notre exemple. *Exempla trahunt !*

La force de l'exemple est telle, mon cher ami, que vous devez, dès maintenant, prendre position sans tergiverser

---

(1) Correspondance de Marie-Anne Fitch, célèbre convertie anglaise.

et pratiquer votre religion, avec crânerie, au vu et au su de tous, en jurant une guerre à mort au respect humain.

Le respect humain serait, dit-on, un défaut propre aux Français et particulièrement aux Bretons « déracinés », transplantés loin de leur pays natal.

Quoi qu'il en soit, nous n'ignorons pas que vous pouvez être aux prises avec le respect humain dans le cadre fermé de la vie du collège ou chez vous, pendant les vacances, en attendant qu'il vous guette à la caserne et dans les divers milieux que vous aurez à fréquenter.

Il est surprenant que beaucoup de jeunes gens se laissent dominer par ce sentiment au point d'en être comme paralysés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ce n'est, en effet, qu'une preuve de pusillanimité incompréhensible de la part d'une âme chrétienne et, plus simplement, d'une âme virile !

Malgré tout, prenez garde, mon cher ami ! Sinon, vous courberez la tête, un jour ou l'autre, devant des camarades qui n'auront point vos qualités d'esprit et de cœur. Peu à peu, vous perdrez, à leur contact, votre manière personnelle de penser et d'agir. Leur opinion deviendra pour vous une véritable idole à laquelle vous sacrifierez vos convictions elles-mêmes.

En recueillant vos souvenirs, vous vous rappellerez peut-être que déjà, en telle ou telle circonstance, vous avez rougi de votre foi, dissimulé ou omis vos pratiques religieuses, prononcé des paroles ou commis des actes que votre conscience réprouvait : on n'a pas à chercher bien loin la tentation à laquelle vous avez succombé : vous avez reculé devant le regard d'un condisciple ou bien un mot, un sourire de lui vous ont déconcerté : vous n'avez pas osé, pour rester bon, braver un adolescent de votre âge ou même plus jeune que vous : vous avez été victime d'une timidité de mauvais aloi, le respect humain !

Il importe, mon cher ami, de modifier coûte que coûte et de bonne heure ce tempérament qui vous prédisposerait à toutes les défaites, à toutes les capitulations et ferait de vous un hypocrite à rebours.

Supposons, par exemple, que pour être le légitime orgueil d'un père et d'une mère et aussi pour vous préparer à vous-même un avenir honorable, vous vous soyez

promis d'être un élève studieux et docile. Vous vous obstinez à être paresseux et indiscipliné ! Et pourquoi donc ? Parce que, sottement, vous vous imaginez gagner de la sorte en considération auprès de faux amis. Nature fine et réservée, vous avez un culte secret pour la belle vertu, vous êtes mécontent de vous quand vous avez terni votre pureté, et vous n'élevez aucune protestation quand on tient devant vous des propos inconvenants !

C'est ainsi que, progressivement, de concession en concession, on en arrive à n'être plus soi-même et l'esprit du monde finit par se substituer, dans une conscience de baptisé, à l'esprit chrétien. On n'écoute plus la voix du divin Maître qui prêche l'humilité, l'obéissance, le courage au travail, la résistance aux passions, la fuite des compagnies et des occasions dangereuses. En revanche, on prête l'oreille aux suggestions de ceux qui ne savent que pousser au mépris de l'autorité, déprécier la noblesse de l'effort, et flétrir ce qu'il y a de délicat, de généreux et d'enthousiaste dans un jeune cœur. C'est la mainmise de « l'homme ennemi » sur une âme qui était capable de s'élever à un haut degré de vertu et qui est arrêtée net dans son ascension. En devenant oublieuse des enseignements de la loi elle se déprend du même coup des habitudes et des traditions saintes en honneur au foyer paternel et au collège. Les lâchetés, petites et grandes, inspirées par le respect humain, conduisent infailliblement à l'apostasie et elles n'expliquent que trop les défections qu'on a malheureusement à enregistrer parmi les anciens élèves de nos maisons catholiques.

Mon cher ami, pour vous prémunir contre cette espèce de trahison, vous tâcherez dorénavant de témoigner d'une fière indépendance dans la manifestation de vos convictions chrétiennes.

Votre attitude provoquera des sarcasmes, vos répliques allumeront des colères sournoises ? Qu'importe ! Ne vous lassez pas d'être fort : toute épreuve a un terme. On se moquera en paroles de votre fidélité à Dieu, on applaudira intérieurement à votre vaillance, on recherchera même votre amitié, si vous n'avez, en présence du mal, ni demi-sourires, ni silences complaisants.

Certes, mon cher ami, il vous faudra être bien trempé

pour aller droit votre chemin, sans vous inquiéter de l'ironie des uns ou de l'hostilité des autres. Mais, Dieu aidant, vous trouverez, dans votre conduite même, le soutien et le réconfort nécessaires. Les premières difficultés vaincues, vous serez tout surpris de l'aisance, du calme avec lequel vous accomplirez vos devoirs de chrétien.

Hier, prier, se confesser, communier, c'était peut-être pour vous s'acquitter, vaille que vaille, de certaines obligations du règlement. Le cœur n'y était pas et, dans un milieu différent, qui sait ce que vous auriez fait ? Vous auriez été « comme les autres » ! Désormais, vous n'aurez pas peur de vous montrer recueilli pendant la prière, vous irez, en toute simplicité, faire l'aveu de vos fautes aussi souvent que vous en sentirez le besoin, et, connaissant votre fragilité ainsi que la puissance de vos inclinations mauvaises, vous n'hésitez pas à recevoir, quotidiennement, « l'hostie salutaire ».

Hier, votre approbation semblait acquise à des conversations ou à des actes qui, en réalité, vous répugnaient. Désormais, par une argumentation courtoise ou d'un mot bref et sec, suivant le cas, vous mettrez fin à des situations que vous jugez fausses ou à des causeries qui vous paraissent déplacées.

Au temps jadis, comme vous le savez, le jeune seigneur avant d'être sacré chevalier, s'agenouillait devant l'autel et se plongeait dans une longue méditation. Seul, dans le silence de la nuit, il faisait sa veillée d'âmes. Dès l'aube, il se relevait résolu, prêt à se déclarer, en tous lieux, le champion du droit et de la justice.

Mon cher ami, si vous le voulez, votre vie de collègue si humble, si tranquille, si monotone sera, pour vous, comme une « veillée » où vous acquerrez une foi robuste, invincible.

Plus tard, vous ne serez d'ailleurs pas un isolé. Si les forces du mal semblent se coaliser contre les principes d'ordre et d'autorité représentés surtout par le catholicisme, il y a, par contre, en ce moment, un gigantesque courant qui emporte les âmes vers les croyances et les idées que nous défendons. De merveilleuses vocations de séminaristes ont fleuri depuis la guerre (1) et si l'on s'en

(1) Cf. Statistique fournie par le Séminaire d'Issy (Creisker. Juin 1920).

rapporte à certaines enquêtes récentes, « dans peu d'années, la majorité, peut-être la très grande majorité des dirigeants de nos industries, des maîtres de nos écoles, des chercheurs de nos laboratoires, des chefs de nos soldats, inclinera avec une humilité heureuse l'orgueil de la raison humaine devant les enseignements qu'au nom du Christ l'Eglise distribue » (1).

Vous l'avez appris au cours d'une récente conférence qui vous a vivement intéressé, j'en suis sûr, le mouvement est déjà commencé dans le monde des lettres (2). Toute une génération d'écrivains chrétiens se lève à l'horizon. Ils ont la prétention justifiée d'être les « porteurs de l'éternel flambeau ». Mais entre leurs mains, il brille d'une lumière nouvelle empruntée au catholicisme.

Mon cher ami, abordez donc la vie, hardiment, la tête haute, en « chrétien sans peur comme sans reproche ». Nos convictions sont, comme on dit, à l'ordre du jour. Aux « Jeunes » de les faire triompher définitivement.

C'est à eux, c'est à vous, par conséquent, que l'illustre orateur catholique, le Comte Albert de Mun, adressait, au début de son apostolat, ces vibrantes paroles qui sont redevenues d'une actualité si saisissante :

« Je crois que nous marchons à de grandes transformations de la société, un nouvel ordre de choses se prépare parmi nous. A vous, mes chers amis, à vous qui arrivez avec la jeunesse, l'intelligence et l'audace, il appartiendra de conduire cette société nouvelle dans les voies de l'Evangile, à la lumière des dogmes infailibles de la Foi. Prépa-

(1) Cf. « La Croix » du 8 mars 1921, 3<sup>e</sup> page, 1<sup>re</sup> colonne. « Le dimanche (6 mars 1921) près de cent élèves de l'Ecole polytechnique ont passé la journée tout entière à prier et à méditer sur les choses de la religion. Il y a vingt-cinq ans à peine un polytechnicien catholique était pour son entourage un sujet d'étonnement ».

(2) Conférence faite par M. Le Meur, au Cercle d'Etudes, à la division des grands, sur « le Renouveau catholique dans la littérature contemporaine ». Cette conférence paraîtra dans « le Creisker ».

rons résolument ces transformations sociales : en avant vers l'avenir ! Vous êtes la jeunesse catholique et vous n'êtes pas jeunes pour demeurer assis sur des tombeaux et pleurer sur des ruines. Assez de cœurs meurtris... sont là pour les gémissements et les larmes ; mais à vous de protéger les berceaux et de sauver cet avenir ».

Ed. MESGUEN.

## La Vie au Collège

### La Vie Religieuse

Le temps de la Passion a été célébré au Collège avec une ferveur et une dévotion qui vaudront, nous voulons l'espérer, à nos élèves des grâces et des bénédictions nombreuses. Le dimanche 13 mars, M. Saccadas nous faisait en chaire le récit des souffrances et de la mort douloureuse de Notre-Seigneur ; et ce récit éveillait un écho religieux dans les âmes bien disposées par la communion pascalle que tous avaient faite le matin même.

Le samedi soir 19 mars, à la bénédiction du Très Saint Sacrement, nous célébrions la fête de St Joseph.

Le dimanche 20 mars fut célébrée avec un éclat tout spécial la solennité des Rameaux. L'office fut chanté à neuf heures, et se déroula dans toute la pompe des cérémonies liturgiques. M. le Supérieur officiait, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre : il bénit les rameaux, et lentement la procession des élèves s'ébranla, fit le tour de la chapelle, de la place qui occupe les cours de récréation de l'ancien collège, pour s'arrêter au portail sud de la chapelle où une partie de la schola chantait le « Gloria, laus » tandis que l'autre partie lui donnait la réplique de l'autre côté du portail. Puis ce fut, à la grand'messe, le chant de la Passion rendu avec expression par MM. Falhon, Mazéas et Pape.

Le soir, à la bénédiction du Saint-Sacrement, M. le

Supérieur monta en chaire pour dégager le sens de ces cérémonies, féliciter les élèves de l'attitude pieuse et recueillie qu'ils avaient montrée pendant tout l'office, et les exhorter à entrer en vacances avec les sentiments qui conviennent à des élèves d'un collège chrétien.

Au retour de ces vacances, ils retrouveront d'ailleurs cette atmosphère surnaturelle où ils furent baignés pendant les derniers jours du trimestre passé : la retraite de communion solennelle à laquelle tous les élèves prendront part, aura lieu, en effet, du 24 au 28 avril prochain. Elle sera prêchée par M. l'abbé Pichon, recteur de Notre-Dame de Kerbonne, le même qui, il y a dix ans, donnait la première retraite qui fût faite dans la nouvelle Institution du Creis-Ker.

### La Vie intellectuelle

Les épreuves préparatoires au baccalauréat qui avaient eu lieu du 2 au 4 mars, ont donné, tant pour les classes de Philosophie et de Mathématiques que pour la classe de Première, des résultats assez satisfaisants. Il faut constater toutefois que pour un très petit nombre de notes réellement bonnes, nous en avons un considérable de notes médiocres ou passables.

Moralité : Il faut encore fournir un effort vigoureux, et se garder également de la présomption et du désespoir.

Les examens trimestriels ont témoigné ce trimestre, d'un bon travail : beaucoup de bonnes notes, peu de mauvaises. C'est bon signe, car ces sortes d'épreuves donnent la mesure assez exacte de la somme de travail fournie par l'ensemble des élèves. On en lira plus bas un compte rendu détaillé.

#### MOIS DE MARS 1921. — TABLEAU D'HONNEUR

*Philosophie-Mathématiques.* — Favé, Verveur, Moal, Lelièvre, H. Bagot.

*Première.* — Pichon, Léon.

*Seconde.* — Le Vaillant, Mariette, Guivarc'h, Gravot, Guyader.

*Troisième.* — Kerboul, Le Saint, Mével, Herry, Boulc'h.  
*Quatrième.* — Quiniou, Rapine, Faujour, Colin, Péron, Bizien, Argouarc'h, Boulanger, J. Bellec, Y. Rannou, Caroff, Lintanf, Pencreac'h.

*Cinquième.* — Le Borgne, Le Ber, Cabioc'h J., Coat, Guillerm, Le Gall, Guivarc'h, Le Sann, Madec, Lintanf, Le Saoût, Derrien, Gourvest, Plassard, Bothorel, Berre.

*Sixième.* — Le Bihan, Abgrall, Le Roux, A. Pouliquen, Sévère, Coat, Duvail, Le Dû, Ollivier, Plantec, Boubennec, Guillou, Miossec, Glémarec, Cochenne, Favennec, J. Kerrien, F. Floc'h, Corre, R. Floc'h, Créac'h, E. Bellec, J. Pouliquen, Jacq.

*Septième.* — Goasguen, A. Urien, Cadiou, Le Berre, Lemasson, Guyader, Diraison, Gourvil, Touanen, Bernard.

*Huitième.* — Déan, Le Jollec, Vincent, P. Kerbirou, Senneville, Henri, Morvan.

*Neuvième.* — Déroff, J.-M. Penn, F. Daniélou, L. Péron, Le Goff.

# COMPOSITIONS DU MOIS DE MARS 1921

*Philosophie.* — Dissertation : 1. Verveur ; 2. Moal. — Dissertation : 1. Verveur ; 2. Nédélec. — Physique et Chimie : 1. Verveur ; 2. Bréllivet.

*Mathématiques.* — Dissertation : 1. H. Bagot ; 2. Douguédroit. — Mathématiques : 1. Lelièvre ; 2. Douguédroit. — Physique et Chimie : 1. Lelièvre ; 2. Cadiou.

*Philosophie et Mathématiques.* — Histoire : 1. Quennec ; 2. Le Guern. — Géographie : 1. Quennec ; 2. Nédélec.

*Première.* — A.B.C.D. Apologétique : 1. Léon ; 2. H. Moreau. — Dissertation : 1. H. Moreau ; 2. Coulogner. — Histoire moderne : 1. Manac'h ; 2. Léon. — Géographie : 1. J. Moreau ; 2. Roué. — Anglais : 1. Messenger ; 2. Léon. — Version latine : 1. Chalm ; 2. Goulin. — A.B. Algèbre : 1. Messenger ; 2. J. Moreau. — C.D. Mathématiques : 1. Laroque ; 2. Manac'h. — Physique : 1. Coulogner ; 2. Manac'h. — B.D. Allemand : 1. H. Moreau ; 2. Fleury. — A. Histoire ancienne : 1. Léon ; 2. Chalm. — Version grecque : 1. J. Moreau ; 2. Léon.

*Seconde.* — A.B.C.D. Histoire littéraire : 1. Mariette ; 2. Dohér. — Histoire moderne : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant. — Géographie : 1. Mariette ; 2. Blons. — Anglais : 1. Favennec ; 2. Blons. — A.B. Algèbre : 1. Mariette ; 2. Robin. — C.D. Algèbre : 1. Nicol ; 2. Pouliquen. — Physique. — 1. Doniol ; 2. Rolland. — Dessin géométrique : 1. Rolland ; 2. Cariou. — B.D. Allemand : 1. Doniol ; 2. Rolland. — A. Version grecque : 1. Mariette ; 2. Grivot. — Histoire ancienne : 1. Mariette ; 2. Guyader.

*Troisième.* — A1 A2 B. Histoire littéraire : 1. Herry ; 2. Mével. — Récitation : 1. Le Saint ; 2. Mével. — Histoire : 1. Le Saint ; 2. Boulc'h. — Géométrie : 1. Boulc'h ; 2. Le Saint. — Anglais : 1. Boulc'h ; 2. Crenn. — A2 B. Géométrie : 1. Peyron ; 2. Rivoallen. — Algèbre : 1. Rivoallen ; 2. Peyron. — Dessin géométrique : 1. Jégou ; 2. Le Belc'h.

*Quatrième.* — Doctrine catholique : 1. Quiniou ; 2. Collin. — Version latine : 1. Colin ; 2. Pénel. — Anglais : 1. Quiniou ; 2. Pénel. — Géométrie A. : 1. J. Bellec ; 2. Le Rest. — Géométrie A2 B. : 1. Quiniou ; 2. Rapine. — Dessin Géométrique A2 B. : 1. Mège ; 2. Méléne. — Narration : 1. Branlecc ; 2. Romain.

*Cinquième.* — A. Section blanche. Anglais : 1. Coat ; 2. Madec. — Histoire : 1. Madec ; 2. Guillerm. — Géographie : 1. Guillerm ; 2. Cadiou. — Dessin : 1. Pont ; 2. Madec. — Catéchisme : 1. Guillerm ; 2. Madec. — Récitation : 1. Coat ; 2. Le Ber.

Section rouge. Anglais : 1. Guivarc'h ; 2. Le Borgne. — Histoire : 1. Guivarc'h ; 2. Chapel. — Géographie : 1. Le Borgne ; 2. Jacq. — Dessin : 1. Le Borgne ; 2. Le Saoût. — Catéchisme : 1. Le Borgne ; 2. J.-L. Calvez. — Récitation : 1. Le Borgne ; 2. Guivarc'h.

B. Dessin : 1. Le Gall ; 2. Gourvest. — Récitation : 1. Le Gall ; 2. Gourvest.

*Sixième.* — Section blanche. Arithmétique : 1. Le Bihan ; 2. Ollivier. — Géographie : 1. Coat ; 2. Le Bihan. — Anglais : 1. L. Sévère ; 2. Le Roux. — Catéchisme : 1. Le Bihan ; 2. Coat. — Dessin géométrique : 1. Glémarec ; 2. Duvail. — Récitation : 1. Le Bihan ; 2. Sévère.

Section rouge. Arithmétique : 1. F. Abgrall ; 2. Boudenec. — Géographie : 1. F. Abgrall ; 2. A. Pouliquen. —



Anglais : 1. F. Abgrall ; 2. A. Pouliquen. — Catéchisme : 1. A. Pouliquen ; 2. J. Kerrien. — Dessin géométrique : 1. Quinquis ; 2. M. Bellec. — Récitation : 1. F. Abgrall ; 2. A. Pouliquen.

B. Récitation : 1. Cochennecc ; 2. Glémarec.

*Septième.* — Histoire : 1. Touanen ; 2. Bernard. — Dessin : 1. Taniou ; 2. Bernard. — Orthographe : 1. Le Gall ; 2. Gourvil. — Arithmétique : 1. Goasguen ; 2. Le Berre. — Latin : 1. Guyomar ; 2. Touanen. — Récitation : 1. Goasguen ; 2. Touanen.

*Huitième.* — Géographie : 1. Senneville ; 2. Déan. — Analyse : 1. P. Kerbiriou ; 2. Senneville. — Dessin : 1. Castel ; 2. Déan. — Récitation : 1. Senneville ; 2. Morvan.

*Neuvième.* — Catéchisme : 1. Déroff ; 2. L. Péron. — Ecriture : 1. Y. Moysan ; 2. J.-M. Pen. — Géographie : 1. L. Péron ; 2. Déroff. — Dessin : 1. Y. Moysan ; 2. Fournier. — Récitation : 1. F. Daniélou ; 2. L. Péron.

#### PLACES EN FORCE RELATIVE

##### POUR LE SECOND TRIMESTRE

*Philosophie* : 1. Queinnec ; 2. Moal.

*Mathématiques* : 1. Lelièvre ; 2. H. Bagot.

*Première* : 1. Léon ; 2. H. Moreau.

*Seconde* : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant.

*Troisième* : 1. Mével ; 2. Le Saint.

*Quatrième* : 1. Quiniou ; 2. Colin.

*Cinquième* : A. Section blanche : 1. Madec ; 2. Guillem. — Section rouge : 1. Le Borgne ; 2. Guivarc'h. — B. 1. Le Gall ; 2. Lastennet.

*Sixième* : A. Section blanche : 1. Duvail ; 2. Le Du. — Section rouge : 1. A. Pouliquen ; 2. Boubennecc. — B. 1. Colin ; 2. Glémarec.

*Septième* : 1. Lemasson ; 2. Goasguen.

*Huitième* : 1. Senneville ; 2. P. Kerbiriou.

*Neuvième* : 1. Déroff ; 2. Le Goff.

#### EXAMENS TRIMESTRIELS

*Philosophie* : 1. Queinnec (mention bien) ; 2. Verveur (bien).

*Mathématiques* : 1. Minguy (a. bien) ; 2. Lelièvre (a. b.).

*Première* : 1. Léon (bien) ; 2. J. Moreau et Pichon (a. bien).

*Seconde* : 1. Mariette (très bien) ; 2. Kérautret (bien).

*Troisième* : 1. Le Saint (très bien) ; 2. Nével (très bien).

*Quatrième* : 1. Quiniou (très bien) ; 2. Rapine (bien).

*Cinquième* : A) Section blanche : 1. Coat (très bien) ; 2. Madec (très bien)

Section rouge : 1. Le Borgne (très bien) ; 2. Guivarc'h (bien).

B. 1. Gourvest (bien) ; 2. Le Gall et Bothorel (assez bien).

*Sixième* : A) Section blanche : 1. Le Roux (très bien) ; 2. Le Bihan (très bien).

Section rouge : 1. A. Pouliquen (très bien) ; 2. F. Abgrall (bien).

B. 1. Cochennecc et Colin (bien).

*Septième* : 1. Touanen (très bien) ; 2. Goasguen (t. bien).

*Huitième* : 1. Senneville (très bien) ; 2. Le Jollec (t. bien).

*Neuvième* : 1. L. Péron (t. bien) ; 2. F. Daniélou (t. bien).



## Conférences N.-D. du Greisker

*Séance du 2 Mars 1921.* — M. Madec lit et commente le passage de l'Evangile qui rapporte les circonstances de la prédication de St Jean-Baptiste. Notre aumônier développe cette phrase du Précurseur : « Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers ». Répondons avec empressement à l'invitation de ce grand saint. Améliorons-nous moralement, purifions notre cœur, rendons-le digne de recevoir la visite de l'Hôte divin. Puis pensons aux autres. Au milieu des erreurs, des préjugés, de l'indifférence religieuse trop répandue autour de nous, notre devoir est d'apporter la lumière, d'éclairer les esprits, de montrer la vérité de notre sainte religion et son utilité sociale. De la sorte nous travaillerons efficacement à aplanir le chemin qui relie les âmes à Dieu et à préparer au Seigneur un accès plus facile dans le cœur des hommes de bonne volonté.

Le commentaire de l'Evangile terminé, le secrétaire Moal lit son compte rendu de la séance précédente et notre président appelle Yves Favé à la tribune. Ce dernier doit nous parler du syndicat ouvrier.

Après avoir défini le syndicat, « une association qui a pour but la défense des intérêts professionnels communs aux membres d'un même corps de métier ou d'une même profession », le conférencier nous dit les raisons qui portent l'ouvrier à se syndiquer. Quand il est seul à traiter avec un patron, l'ouvrier est placé dans une situation d'infériorité forcée ; il ne peut ni défendre, ni même discuter son salaire : c'est à prendre ou à laisser. Mais du jour où l'ouvrier peut constituer avec ses camarades du même corps de métier une association, l'égalité se trouve rétablie jusqu'à un certain point : l'association, forte du nombre de ses adhérents, traite directement avec le patron et peut exiger de lui un salaire normal pour tous les ouvriers et de meilleures conditions de travail.

A ces avantages matériels dont la valeur est assurément très grande, viennent s'ajouter des bénéfices moraux dus aussi à l'institution des syndicats. Le syndicalisme, en

effet, le vrai, celui qui répudie les théories politiques subversives et se tient éloigné des utopies collectivistes, exige de ses adhérents un esprit de solidarité très marqué, et développe en eux des sentiments de fraternité, de charité et de dévouement qui les poussent à travailler avec efficacité au bien-être des classes laborieuses.

Mais pour qu'il atteigne ce but, le syndicat ne doit pas ignorer la religion chrétienne. Car l'action professionnelle comme toute autre doit s'appuyer sur des principes bien définis et sur une morale bien établie. Cette morale pour nous est la morale catholique et ces principes, les principes sociaux du christianisme. A cette condition seule, le syndicat sera un véritable facteur de pacification et un instrument utile de progrès social.

Le discours de Favé, écouté avec une attention soutenue et sympathique, fut salué d'unanimes applaudissements. La sincérité et la conviction ardente dont l'orateur était animé, lui avaient conquis son auditoire. La lucidité de son exposé, l'heureuse disposition des divisions de son travail ne donnèrent prise à aucune critique sérieuse. Et Verveur et H. Moreau qui tinrent cependant à dire quelque chose ne purent, à leur grand regret, que reprocher à l'orateur de légères inexactitudes et une ou deux imprécisions.

*Séance extraordinaire du 9 Mars.* — Accompagnés de nos condisciples de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup>, nous nous rendons dans la salle des Conférences où M. Le Meur, le très sympathique professeur de Première, va nous entretenir sur le mouvement religieux dans la Littérature contemporaine. M. le Supérieur nous présente le conférencier. M. Le Meur n'est pas seulement un excellent professeur, c'est aussi un orateur distingué et, nous le savons pour l'avoir maintes fois constaté, un chaud partisan du Cercle d'Etudes au Collège. Cette courte présentation est accueillie par de vifs applaudissements et M. Le Meur commence sa conférence. Lentement, d'une voix forte et pleine, et avec une souplesse d'élocution remarquable, il trace le tableau des rapports successifs de la Littérature et de la Religion depuis le xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Il nous montre d'abord la Renaissance et l'Humanisme

qui, brisant tous deux avec la tradition nationale, sont allés chercher dans l'antiquité païenne des idées et des formes d'art nouvelles. C'est le divorce commencé entre la Littérature et la Religion chrétienne. Cette séparation, il est vrai, ne fut jamais absolue ni définitive, à preuve, nous dit l'orateur, les chefs-d'œuvre de certains auteurs du XVII<sup>e</sup> siècle, comme Corneille et Racine, qui ont su allier en des productions parfaites l'idéal classique avec l'expression de pensées et de sentiments chrétiens. Le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans son ensemble, voua une guerre sans merci à la religion révélée ; mais cette éclipse regrettable de l'art chrétien prit fin avec l'apparition au début du XIX<sup>e</sup> siècle du Génie du Christianisme de Chateaubriand.

Ce livre eut une influence considérable ; il apprit aux âmes loyales et droites éprises de beauté artistique que la religion satisfait aux plus pures émotions du cœur et ouvre à l'imagination de vastes perspectives enchantées. L'Ecole romantique, après Chateaubriand, puisa à pleines mains dans la religion chrétienne des motifs d'art nouveau, noble et élevé. Mais l'école positiviste avec Taine et Renan, l'école naturaliste avec Zola sont venues bien vite dessécher les cœurs et rabaisser les esprits. Une réaction s'imposait, et c'est d'elle surtout que nous entretenait le conférencier.

Il nous fait assister à la genèse et à la formation progressive des idées traditionnelle et chrétiennes de M. Paul Bourget ; aux productions successives des deux romanciers chrétiens M. René Bazin et M. Henri Bordeaux. Puis c'est le tour de Huysmans qui passa de l'école de Zola au giron de l'Eglise ; de M. Louis Bertrand qui nous a donné saint Augustin et Sanguis Martyrum. Voici enfin, last but not least, la pléiade des jeunes écrivains catholiques.

C'est d'abord Ernest Psichari, petit-fils de Renan par sa mère, converti au catholicisme et se disposant à entrer dans les ordres et à se faire bénédictin, lorsque la guerre éclate. Dans son premier ouvrage, l'Appel des Armes, il avait déjà marqué l'éveil de sa vocation militaire. Dans son second ouvrage, le Voyage du Centurion, il avait raconté comment de la religion de l'armée il était venu au catholicisme. Et c'est dans la grande guerre qu'il lui a

été donné de signer de son sang sa noble profession de foi.

Puis voici Charles Péguy, venu lui aussi au catholicisme après avoir éprouvé la vanité ou l'insuffisance de la pensée libre. Après avoir chanté un des poèmes symboliques et très suggestifs Jeanne D'Arc, Geneviève et Notre-Dame, il a eu une mort glorieuse, tombant atteint d'une balle au front au moment où il chargeait l'ennemi.

Après un témoignage ému de respectueuse admiration rendu à la mémoire de ces héros chrétiens, M. le Meur commente les œuvres de M. Emile Baumann, de l'abbé Louis Le Cardonnell, et de M. Paul Claudel, en dégage l'inspiration générale et en souligne la portée en critique averti et dans les termes les plus élogieux. Ce pâle résumé ne saurait certes donner au lecteur une idée suffisante de l'intérêt et du charme de cette brillante conférence. Espérons que M. Le Meur voudra bien consentir à laisser imprimer dans un des prochains numéros de notre bulletin la belle étude, qu'avec un soin si appliqué et un goût si sûr, il a consacrée au mouvement religieux dans la Littérature contemporaine.

Notre président Y. Douguédroit, en adressant au conférencier ses remerciements et les nôtres, sut dégager, avec un rare bonheur d'expression, la belle leçon d'apologétique contenue dans cette longue série d'esquisses religieuses : « nous serons fiers, dit-il, de nous montrer chrétiens, à la suite de toute cette pléiade d'hommes au cœur loyal, à l'intelligence vive et profonde, et dont les œuvres si belles et si pleines font autant d'honneur à l'Eglise qu'aux Lettres françaises ».

*Séance du 16 Mars.* — Le passage de l'Evangile que nous lit M. Madec relate le Baptême de Notre-Seigneur. Notre aumônier nous prie de remarquer ces paroles dites par Dieu le Père à Jésus en cette circonstance solennelle : « Vous êtes mon Fils bien-aimé ; en vous j'ai mis toutes mes complaisances ». Oh ! quelle joie, quel bonheur remplirait notre âme, si nous aussi nous recevions du Père Céleste un témoignage analogue d'estime et d'approbation ! Efforçons-nous donc par notre piété toujours plus vive de devenir dignes d'attirer sur nous le regard bienveillant du Créateur et de mériter cette douce appellation de « fils bien aimés » qu'il veut bien donner à tous ceux

qui vivent ici-bas dans le respect de sa loi sainte et l'amour indéfectible de son Eglise.

Le secrétaire Lagadec lit alors son compte rendu des deux séances précédentes et la parole est donnée à Francis Le Guern. Sa conférence porte sur le syndicat agricole.

Le Guern définit le syndicat agricole et nous expose les raisons qui ont contribué à son institution et à son développement dans le monde rural. Le syndicat agricole, nous apprend l'orateur, est aussi nécessaire que le syndicat ouvrier et pour les mêmes motifs d'ordre professionnel. Il contribue pour une large part à la défense des intérêts des travailleurs des champs. Il est surtout utile dans les grandes exploitations pour obtenir des exploitants un salaire convenable, une nourriture proportionnée aux fatigues des durs travaux de la campagne, de meilleures conditions de couchage et le repos dominical. Mais le paysan, qu'il soit métayer, fermier ou propriétaire, peut aussi retirer du syndicat agricole des avantages très précieux. Le syndicat est pour le paysan l'école où il s'instruit de tout ce qui se rapporte à la terre et à la vie à la campagne. C'est là qu'il se rendra compte des meilleurs procédés d'assolement et de fumure, qu'il apprendra à faire choix des meilleures semences, à utiliser les machines agricoles les plus perfectionnées, à mettre en pratique les conseils éclairés qui lui sont donnés concernant l'élevage, l'hygiène des cours, des étables et des maisons d'habitation, etc. Le syndicat d'études peut donner naissance à une coopérative d'achat, parfois même de vente, et tout cela sert grandement les intérêts de nos braves populations des campagnes. Il faut encore noter l'esprit d'initiative, d'assistance et de mutualité que le syndicat développe chez ses adhérents. C'est donc un devoir pour nous, dit en terminant le conférencier, de soutenir, de défendre et de propager autour de nous une institution si bienfaisante ; car il y va du bien-être même de notre pays, qui est surtout un pays agricole.

Cette belle conférence a valu à Le Guern de chaleureux applaudissements de la part de toute la salle. Quelques interpellateurs se lèvent cependant et posent à l'orateur quelques questions relatives au sujet traité. Tour à tour, Verveur, M. Moreau et A. Guillou demandent un supplé-

ment d'information que Le Guern leur octroie généreusement dans la mesure de ses moyens. Puis M. Madec félicite le conférencier pour la clarté et la bonne ordonnance de son travail, la facilité du débit et l'aisance des gestes.

Avant de clore la séance, notre directeur nous souhaite à tous de bones vacances et nous engage fortement à nous mettre à la disposition des directeurs de Cercles de la Jeunesse Catholique dans nos paroisses pour y continuer l'apprentissage de notre apostolat religieux et social.

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.

---

## LES ANCIENS

---

DÉCORATIONS POSTHUMES. — L'abbé *Guillaume Querné*, de Morlaix (cours 1900), professeur au Grand Séminaire de Quimper, sous-lieutenant au 19<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie ; et *Louis Lozac'h*, de Saint-Pol-de-Léon, (cours 1911) ; viennent de recevoir à titre posthume : le premier la croix de la Légion d'Honneur ; le second la Médaille Militaire pour leur belle conduite et leur mort glorieuse au feu. Nous renouvelons aux familles de nos chers et regrettés camarades l'expression de notre condoléance émue.

CARNET DE MARIAGE. — Nous apprenons le mariage de M. Jean *Bagot*, de Saint-Pol-de-Léon (cours 1909), chevalier de la Légion d'Honneur, ingénieur civil des mines, avec M<sup>lle</sup> Simone Jarry, de Paris ; — et celui de M. Daoulas, négociant à Morlaix, avec M<sup>lle</sup> Grall, de Saint-Pol-de-Léon, sœur de notre camarade l'abbé Ch. Grall, ancien professeur à l'Institution N.-D. du Creis-Ker.



## « Vers la Réforme des Programmes de 1902 »

La question des programmes de 1902 étant désormais à l'ordre du jour, il nous paraît intéressant de reproduire quelques paroles du discours que M. Léon Bérard a prononcé le 20 janvier 1921, à la séance d'ouverture de la session du Conseil supérieur de l'Instruction publique. Peut-être retrouvera-t-on dans ces paroles, le même esprit qui animait une série d'articles parus naguère ici-même sur cette importante question :

« Le décret organique offre expressément à l'élève, un enfant de 11 ou 12 ans, une option entre deux cycles, et dans le premier cycle, entre « deux sections », et dans le deuxième, entre quatre « groupements ». Les maturités les plus précoces, hésiteraient, déconcertées, devant ce diagramme obscur. Il n'est pas bien assuré que le jeune Blaise Pascal lui-même, fût venu à bout d'un tel problème, ni qu'il eût aperçu clairement la destinée scolaire de l'élève qui, ayant fait du latin dans le premier cycle, renonce à cette étude dans le second...

« Le principal défaut de cette construction tient sans doute à ce qu'on y a trop perdu de vue l'objet véritable de l'enseignement secondaire.

... « Celui-ci se propose beaucoup moins de préparer à des carrières que de favoriser une formation d'esprit, laquelle paraît nécessaire en de certaines fonctions de la vie sociale. Ce problème d'éducation intellectuelle est connu depuis des siècles dans toutes ses données. Nous savons comment nos pères « travaillaient à bien penser » en un temps où la spécialité ne s'opposait pas à la culture... Ce qui peut surprendre en un sujet où l'expérience nationale suffit à peu près à tout régler, c'est que la réforme de 1902 ait fait une trop faible part aux disciplines classiques traditionnelles.

« Telle est, Messieurs, le grand sujet que nous aurons à examiner ensemble et à discuter. Est-il besoin de dire

qu'aucune réforme ne sera décrétée qui n'ait été précédée d'une libre discussion où toutes les compétences seront conviées, où toutes les opinions auront pu se produire ? Le culte de la tradition équivaudrait à la consécration des mauvaises habitudes s'il prétendait nier tout changement et méconnaître de façon systématique la nouveauté, les besoins ou la nécessité des temps. Un point où nous serons, j'en suis sûr, préalablement d'accord, c'est qu'il importe de construire un système simple et clair où les données de l'expérience l'emportent sur les vues théoriques et le bon sens sur la spécialité. Je suis, par exemple, assuré de traduire votre pensée unanime si j'affirme que presque tous les programmes ont trop séparé la culture scientifique de la culture littéraire et qu'il devrait être superflu de dire, au pays de Pascal, de Descartes, de Condorcet, de Claude Bernard, qu'elles sont, l'une et l'autre, nécessaires à « bien penser » ».



## L'inspiration catholique dans les lettres françaises. <sup>(1)</sup>

MES CHERS AMIS,

Je n'ai pas à vous expliquer ce qu'est le sentiment religieux. Si je voulais le définir d'un mot, je dirais que c'est le sentiment de la parfaite dépendance et de l'entière humilité qui convient à la créature devant le Créateur. Et comme il n'y a pas une partie de notre être qui ne dépende de ce Créateur, comme, suivant la parole de l'Apôtre St Paul, c'est en lui que nous nous mouvons, que nous vivons et qu'en définitive nous sommes, il s'ensuit qu'il n'est peut-être pas en l'homme de sentiment plus profond, et s'il veut en prendre conscience, de sentiment qui donne à sa vie une signification plus large et plus complète à la fois. Or l'art est une des manifestations les plus intéressantes de la vie : s'il m'est permis de comparer l'activité humaine à un tronc vigoureux qui pousse dans toutes les directions des branches couvertes de feuillages, je dirais que l'art est la fleur de ce grand et bel arbre ; et j'ajouterais qu'il est tout naturel que le senti-

(1) Conférence prononcée devant les élèves des cercles d'études du collège Saint-François de Lesneven et de l'Institution N.-D. du Creis-Ker.

ment religieux qui est comme la sève de cet arbre se retrouve en quelque façon dans ses fleurs, et sinon dans toutes ses fleurs, car les veines de l'arbre apportent cependant aux rameaux autre chose que la sève nourricière, du moins dans les fleurs les plus tendres et les plus éclatantes et les plus splendidement épanouies. Or cela qui vous paraît à vous comme à moi tout naturel, n'est-ce pas, cet énoncé du bon sens, il s'est trouvé une littérature du moins à ne pas le vérifier ou si peu, et c'est, vous l'avez déjà deviné, notre littérature française.

A quoi cela tient-il ? Cela tient surtout à ce qu'elle s'est mise à l'école de maîtres païens : les Grecs et les Latins, et qu'elle ne s'est pas contenté de leur demander les formules d'un art que ces maîtres, les premiers surtout, avaient amené à la perfection, ce qui eût été légitime, car enfin par exemple on est libre de croire qu'une tragédie est parfaite quand elle se conforme à la loi des trois unités, et que l'art d'un Sophocle ou d'un Racine l'emporte sur celui d'un Shakespeare ou d'un Goethe ; mais dans l'antiquité, elle n'a voulu rien discuter, et d'enthousiasme, elle a tout accepté, aussi bien le fond que la forme, aussi bien la pensée que l'expression, aussi bien la doctrine que l'art. Et elle est allée — chose inouïe et à peine concevable pour des auteurs qui avaient derrière eux de longs siècles de christianisme — jusqu'à emprunter à la littérature antique sa mythologie, ses dieux et ses déesses, et jusqu'à leur faire une place d'honneur dans ses épopées, ses drames et sa poésie lyrique. Et je sais bien qu'on me dira que nos auteurs ne se sont pas laissé tromper eux-mêmes et qu'ils n'ont pas voulu tromper leurs lecteurs ou leurs auditeurs par ce pompeux et vain spectacle de divinités purement imaginaires ; et qu'ils n'y ont vu que des symboles tour à tour charmants et terribles de la réalité qu'ils voulaient rendre et peindre. Mais alors, je vous le demande, de quelle réalité ces divinités peuvent-elles être le symbole, sinon de la réalité purement terrestre, que ces dieux soient encore des hommes seulement plus grands et plus puissants que les hommes ordinaires, ou qu'ils soient la personification des forces naturelles, aveugles et fatales, qui nous saisissent et nous emportent dans un tourbillon inévitable ; mais jamais, en tout cas, elles ne

seraient le symbole de cette réalité ineffable et qui, tout en nous étant transcendante descend jusqu'à nous pour nous élever jusqu'à elle, dans le mystère d'amour qui est celui du Dieu fait homme. Non encore une fois, et voilà le scandale, dans la littérature française, dans la littérature d'un peuple sur qui Dieu s'est si souvent penché avec amour. « Non fecit taliter omni nationi », et qui d'ailleurs a tant fait pour Dieu et pour son Eglise, il n'y a de place ni pour Dieu ni pour sa religion. C'est Boileau qui l'a dit, qui fut cependant un brave homme et un bon chrétien :

De la foi d'un chrétien les mystères terribles  
D'ornements égayés ne sont pas susceptibles.

Et l'idée chrétienne en effet fut absente de notre littérature. Cependant comme par cette contradiction étrange que je vous ai signalée, elle vivait dans les âmes, il lui arriva parfois de se manifester et d'affirmer sa force toujours ancienne et toujours nouvelle. Corneille fit de l'action mystérieuse de la grâce dans les âmes le ressort dramatique de Polyeucte, et Racine dans Athalie chanta le mystère du Messie attendu, et je ne sais rien de comparable, dans notre littérature, aux stances de Polyeucte :

Source délicieuse, en misères féconde  
Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés,

si ce n'est la splendide prophétie de Joad dans Athalie :

Cieux écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille,  
Ne dis plus, ô Jacob, que ton Seigneur sommeille  
Pécheurs disparaissez : le Seigneur se réveille.

Mais Polyeucte et Athalie sont des accidents au sens philosophique du mot. D'ailleurs Polyeucte ne fut pas compris et Athalie n'eut aucun succès.

Je ne vous parlerai pas des Pensées de Pascal où se trouve ce « Mystère de Jésus » qui a mérité d'être rapproché des plus beaux passages de l'Imitation et des Exclamations de Ste Thérèse. Je ne vous parlerai pas davantage de Bossuet. Ni l'un ni l'autre n'ont voulu faire de littérature. Entendons-nous : l'un et l'autre ont mis au service de leurs convictions et de leur foi de si belles res-



sources de style, d'imagination et d'éloquence que leurs œuvres resteront des monuments impérissables de la langue et de la littérature françaises ; mais enfin ils ne prétendaient ni l'un ni l'autre faire œuvre d'art. Pascal, qui préoccupait la grande misère de l'homme sans Dieu, voulait convaincre les libertins de son temps qu'une seule chose est nécessaire, et c'est l'œuvre du salut ; et Bossuet qui est le dernier des Pères de l'Eglise se proposait seulement d'enseigner à son auditoire d'élite les grandes vérités historiques ou dogmatiques que l'Eglise catholique, apostolique et romaine a reçues en dépôt depuis les premiers temps de la Révélation. Comme vous le voyez, ni Pascal ni Bossuet ne se souciaient de littérature.

Et si je mentionne Fénelon en passant, c'est pour vous rappeler comment a pu se réaliser dans le cas d'un grand évêque, l'antinomie d'un cœur chrétien et d'une intelligence parfaitement païenne.

Puis vient le XVIII<sup>e</sup> siècle qui est le siècle de l'Encyclopédie et du rationalisme négateur. L'opinion des « gens éclairés » se prononce pour les philosophes : Voltaire est roi, et son règne s'élève insolemment sur « les ruines du passé ».

Mais c'est précisément ce passé que veut ressusciter Chateaubriand. Le « Génie du Christianisme » était, dans la pensée de son auteur, une réponse à l'interdiction portée autrefois par Boileau contre l'emploi du merveilleux chrétien dans la littérature, et à l'exclusive prononcée par le XVIII<sup>e</sup> siècle contre toute inspiration religieuse dans l'art. Faible réponse cependant, puisqu'on a pu dire que dans « Les Martyrs » qui sont la mise en œuvre de sa poésie, l'auteur, de la meilleure foi du monde, a perdu sa cause et gagné celle du merveilleux païen. Il est vrai que pour réussir dans une entreprise où s'étaient illustrés Dante et Milton, il ne suffisait pas du génie de Milton et de Dante, il fallait aussi leur foi ardente ; et si René eût ce génie, à coup sûr il n'avait pas cette foi.

Cependant Chateaubriand passait pour avoir restauré la cathédrale gothique, et invitait à y entrer, pour y parler à la multitude, tous ceux que leur génie de poètes ou de penseurs désignent pour en être les guides. Et il sembla tout d'abord que les romantiques entendirent cet appel.

Dans la préface des Odes et Ballades, V. Hugo dit en effet que « l'histoire des hommes ne présente de poésie que jugée du haut des idées monarchiques et des croyances religieuses ». C'est là le romantisme première manière, la conception à laquelle Lamartine resta pendant assez longtemps fidèle. Je ne sais vraiment si jamais poète a donné au sentiment de l'adoration une expression plus harmonieuse et plus pure. A cet égard, les Méditations, les Harmonies poétiques et religieuses comptent parmi les plus beaux recueils d'hymnes que des lèvres humaines aient chantés en l'honneur du Très-Haut. Mais c'est tout ; et l'on conviendra que c'est peu si l'on veut bien réfléchir d'abord que le dogme chrétien, si riche, si complexe et si diversifié, ne se réduit pas au seul théisme ; si l'on veut bien considérer aussi que ce théisme chez Lamartine est assez inconsistent :

Que ne puis-je, porté sur le char de l'aurore  
Vague objet de mes vœux, m'élançer jusqu'à toi ?

Notre foi ne saurait s'accommoder d'une pareille imprécision : elle ne se reconnaît pas dans les aspirations trop vagues qui portent l'âme du poète vers les régions de l'Idéal.

Ai-je besoin de dire qu'elle se reconnaît encore moins dans celles d'A. de Musset. Je trouve que l'on fait, dans les manuels d'apologétique, un usage quelque peu indiscret des vers du poète :

Une immense espérance a traversé la terre  
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux.

Car c'est le même poète qui, dans le même recueil de poésies, dit d'autre part :

Je ne crois pas, ô Christ, en ta parole sainte :  
Je suis venu trop tard en un monde trop vieux.

Et c'est là, je crois, qu'est le fond de sa pensée ; et on l'eût bien étonné, j'imagine si, quand il cherchait à noyer sa tristesse dans l'ivresse, on fût venu lui dire qu'il



apportait, à sa façon, sa pierre, au vaste édifice qui doit abriter les croyants.

A. de Vigny, plus peut-être que Musset, a été préoccupé du problème religieux ; et somme toute, les Destinées ne font pas autre chose que de poser cette grave question. Mais vous connaissez la réponse qu'y fait le poète. Vous vous rappelez sans doute le vers de la « Mort du Loup » :

Pleurer, gémir, prier est également lâche

et surtout le finale du « Mont des Oliviers » :

S'il est vrai qu'au Jardin sacré des Ecritures,  
Le Fils de l'Homme ait dit ce qu'on voit rapporté,  
Muet, aveugle et sourd au cri des créatures,  
Si le ciel nous laissa comme un monde avorté,  
Le juste opposera le dédain à l'absence  
Et ne répondra plus que par un froid silence  
Au silence éternel de la Divinité.

Cette attitude orgueilleuse et hautaine est tout le contraire de l'attitude humble et confiante du fidèle qui adresse à Dieu sa prière.

Pour ce qui est de V. Hugo, je sais bien qu'il a cru ou voulu faire croire qu'il est le prophète du Seigneur :

Mon âme aux mille voix que le Dieu que j'adore  
Mit au centre de tout comme un écho sonore....

Mais nous ne sommes pas obligés de partager cette opinion flatteuse qu'il a de lui-même. Il y a sur V. Hugo un mot dur mais juste du L. Veuillot. Que voulez-vous : il l'avait bien mérité. Il s'obstinait, étant confortablement retiré dans sa résidence de Hauteville-House à jouer le prophète de l'Apocalypse exilé sur son flot rocheux : ce qui fait que Veuillot parla de Jocrisse à Patmos. Et puis enfin V. Hugo est tombé dans un anticléricalisme de bas étage : c'est même lui, peut-on dire, qui a fourni d'arguments et encore plus de phrases et de mots tous les orateurs de la troisième République qui ont dénoncé aux foules le fameux péril clérical.

Ainsi, malgré ses promesses, il s'en faut que le romanisme ait utilisé l'inspiration chrétienne qu'il prétendait

avoir retrouvée. Et le divorce ira s'accroissant entre l'art et le sentiment religieux dans les écoles qui, après le romantisme, imposent leurs formules et leurs doctrines. En effet, l'école du Parnasse professe hautement que l'art se suffit à lui-même et qu'il n'a pas d'autre idéal à poursuivre que la perfection de la forme ; c'est la théorie de l'art pour l'art, théorie essentiellement païenne qui s'affirme avec le plus d'éclat dans toute l'œuvre du plus brillant des parnassiens : Leconte de Lisle. Et nous savons que celui-ci s'est fait une règle rigoureuse, je dirai même une coquetterie d'affecter une impassibilité dédaigneuse à l'égard de tout ce qui n'est pas la beauté plastique. C'est équivalamment rejeter le christianisme qui proclame au contraire la prééminence de l'âme sur le corps et des réalités surnaturelles sur les apparences sensibles. Aussi bien arrive-t-il au poète de se départir de son impassibilité lorsque précisément il prend une conscience très nette des différences qui opposent l'une à l'autre les deux conceptions ; et alors, la rigidité sculpturale de son vers marmoréen s'anime d'un long frisson de haine contre la religion du Christ. Telle strophe d'Hypathie rend bien cette passion qui possède l'âme du poète :

Le vil Galiléen t'a frappée et maudite,  
Mais tu tombas plus grande ! Et maintenant, hélas !  
Le souffle de Platon et le corps d'Aphrodite  
Sont partis à jamais pour les beaux cieux d'Hellas.

Serait-ce qu'il n'y a aucune conciliation possible entre la poésie et le sentiment religieux ? Dans le même temps, nous le voyons proscrire du roman réaliste d'abord avec G. Flaubert ; car si le romancier a ridiculisé dans le portrait à jamais célèbre du pharmacien Homais le bourgeois voltairien et anticlérical, il lui a donné, dans Bournisien, un adversaire qui pour être moins prétentieux n'en est pas moins bête, et qui ne fait guère honneur à l'Eglise. Enfin, dans le roman naturaliste, ou bien l'idée religieuse est passée sous silence, ou bien si on la mentionne, c'est pour la bafouer et la tourner en dérision. D'ailleurs s'il y a des auteurs qui se plaisent sur les hauts sommets, il en est d'autres, semble-t-il, qui ne se plaisent que dans les bas-fonds ; et c'est, à coup sûr, le cas d'E. Zola. Tout ce qui

est vil, grossier et abject l'attire ; et ses personnages sont continuellement courbés vers la terre, vers les occupations les plus mesquines ou les plus dégradantes, sans que jamais aucun souci désintéressé, aucune préoccupation d'âme viennent les prendre pour les élever au-dessus d'eux-mêmes. Pour ces malheureux, le problème religieux, le problème de la destinée humaine est un pur non sens...

Et je vous ai menés ici, par cette courte esquisse d'un tableau de la littérature française étudiée d'un point de vue spécial, jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, exactement jusqu'aux années 80. Je ne prétends évidemment pas avoir épuisé le sujet, même en me plaçant à ce point de vue tout particulier ; et vous pourriez, je le sais fort bien, m'objecter tel ou tel nom, telle ou telle œuvre littéraire que j'ai passés sous silence, et qui témoigneraient en faveur de ce sentiment religieux dont j'ai dit qu'il était si méconnu. Vous remarquerez toutefois que j'ai cité surtout les représentants les plus qualifiés : théoriciens ou chefs, des grandes écoles ; et que, si mes affirmations vous ont paru un peu trop tranchées, j'ai pour moi cependant des témoins difficiles à récuser. En sorte vraiment que l'on pourrait croire et dire — et on l'a cru et dit — que cette littérature française des années 80 était le fruit d'une longue évolution au terme de laquelle l'esprit français pouvait reconnaître l'affirmation de ses tendances essentielles. Et certes ce n'était pas très flatteur pour nous, il faut bien l'avouer.

Ce qui est certain c'est que cette littérature représentait assez bien alors l'état d'esprit d'un bon nombre de gens cultivés. M. Paul Bourget dont j'aurai l'occasion de vous parler encore, a constaté dans ses fortes études de psychologie contemporaine que la note dominante des œuvres parues en ce temps est le pessimisme. Ce pessimisme qui est dans l'air, tient à deux causes : sans doute d'abord à ce que les hommes qui ont vécu la guerre de 1870 sont sortis de cette douloureuse épreuve avec une mentalité de vaincus ; mais aussi et surtout — et c'est ce qui explique qu'ils n'aient pas trouvé dans une foi vive et profonde un ressort capable de les aider à réagir contre cette dépression — à ce que ces mêmes hommes avaient été élevés, je ne dirai pas dans le culte, mais dans l'adoration, dans

l'idolâtrie de la Science. La Science, en effet, d'après Taine et Renan qui furent les maîtres de cette génération et qui exercèrent une influence dont on ne saurait exagérer la portée, est la reine de la pensée moderne ; et sa méthode s'impose à tous les ordres de connaissance. Il n'y a donc plus, dit Taine, que des faits : la question de ce qui doit être ne se pose plus, mais seulement la question de ce qui est. « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre ». Dans ces conditions, inutile de parler de conscience autonome ou d'âme : « Le moi est une invention des métaphysiciens, comme l'âme est une invention des théologiens ». Et Renan dit de son côté que les temps sont venus où la Science va détrôner la foi, qu'elle peut se flatter de résoudre l'énigme de l'univers, et que le savant sera le prêtre de l'avenir.

C'était une doctrine désolante, même à ne se placer qu'au seul point de vue de l'art ; car enfin si tout, même les manifestations les plus élevées de la pensée, peut s'expliquer par des formules et se réduire à des combinaisons d'atomes, il est assez vain de parler d'idéal et de beauté : l'art lui-même n'a plus de raison d'être ; il n'y a plus rien qu'une science rigide qui soumet à sa règle brutale, et dure l'infinie complexité du réel.

Une réaction était inévitable contre cette théorie desséchante ; chose curieuse, elle se produit tout d'abord chez ceux-là même que leur éducation devait préparer à l'accepter sans réserve. Sully-Prudhomme est un savant : mais si son intelligence se courba devant les exigences du scientisme, son âme de poète se révolta là contre, et avec lui le sentiment humain retrouve ses droits dans l'art. C'était une belle âme et qui méritait de monter sur les ailes de la poésie jusqu'à la Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il ne fit qu'entrevoir ses rayons ; et ses aspirations, si pures et si nobles qu'elles soient, ne l'ont conduit que jusqu'au seuil du temple. Mais dans le temps où Sully-Prudhomme écrivait ses poèmes : la Justice et le Bonheur, les droits de la vérité chrétienne, de la vérité religieuse intégrale s'affirmaient éloquentement dans le roman et la poésie avec Joris-Karl Hysmans et Paul Verlaine.

Je vous cite ici les noms de deux écrivains qui ont été très discutés de leur vivant, même dans les milieux catholiques et qui continuent de l'être après leur mort. Cela pour plusieurs raisons dans le détail desquelles je n'entrerai pas, car une pareille explication me mènerait trop loin. Il y a, en tout cas, quelque chose qu'on ne saurait leur contester : c'est la belle franchise, le courage, et je dirai la cranerie avec laquelle ils ont affirmé qu'on pouvait être à la fois catholique et artiste, je veux dire qu'il peut y avoir un art catholique, un art, une littérature qui, en tant que tels — permettez-moi cette expression pédante — puisent aux sources de la vérité religieuse et en tirent des effets de beauté. Ainsi, ils libéreraient la conscience catholique, et de cela nous leur devons être reconnaissants.

J.K. Huysmans sortait de l'école naturaliste ; et il fut des habitués des soirées de Médan. Mais il lui apparut que la vie dont on lui apprenait « là-bas » à couper des « tranches » n'était pas la vraie vie ; et il se mit « en route » à la recherche d'une vie meilleure dont il trouva les principes et la règle dans les dogmes et les préceptes de l'Eglise catholique. La trilogie de Huysmans : « En route », « La cathédrale », « L'oblat » introduit dans la littérature des sujets que Boileau en eût à coup sûr écartés, dont il n'aurait même pas eu l'idée, à savoir : la psychologie de la conversion, la liturgie sacrée, la vie religieuse et mystique. Voici l'état d'âme de Durtal — c'est le truchement de l'auteur — avant la minute décisive où il s'agenouillera aux pieds du prêtre qui doit l'entendre en confession : il erre dans la campagne :

« Lorsqu'il eut regagné le haut de l'étang en croix, il contempla l'immense crucifix de bois, dressé en l'air et qui se réverbérait dans cette glace noire. Il s'y enfonçait vu de dos, tremblait dans les petites ondes que plissait le vent, paraissait descendre en tournoyant dans cette étendue d'encre. Et l'on n'apercevait de ce Christ de marbre dont le corps était caché par son bois, que deux bras blancs qui dépassaient l'instrument de supplice et se tordaient dans la saie des eaux.

« Assis sur l'herbe, Durtal regardait l'obscur miroir de cette croix couchée et, songeant à son âme qui était, ainsi que cet étang, tannée, salie par un lit de feuilles mortes, par un fumier de fautes, il plaignait le Sauveur qu'il allait convier à

s'y baigner, car ce ne serait même plus le martyre du Golgotha, consommé, sur une éminence, la tête haute, au jour, en plein air, au moins ! mais ce serait, par un surcroît d'outrages, l'abominable plongeon du corps crucifié, la tête en bas, la nuit, dans un fond de boue !

« — Ah ! il serait temps de l'épargner, en me filtrant, en me clarifiant », s'écria-t-il. Et le cygne, demeuré jusqu'alors immobile dans un bras de l'étang, balaya, en s'avancant, la lamentable image, blanchit de son reflet tranquille le deuil remué des eaux... »

Et maintenant, l'état de la même âme quand elle possède en elle la présence réelle :

« Une allégresse contenue, une douceur recueillie émanaient de ce site qui lui paraissait, au lieu de s'étendre ainsi qu'autrefois, se rapprocher, se rassembler autour du crucifix, se tourner, attentif, vers la liquide croix.

« Les arbres bruissaient, tremblant, dans un souffle de prières, s'inclinaient devant le Christ qui ne tordait plus ses bras douloureux dans le miroir de l'étang, mais qui étreignait ses eaux, les éployait contre lui en les bénissant.

« Et elles-mêmes différaient ; leur encre s'emplissait de visions monacales, de robes blanches qu'y laissait, en passant, le reflet des nuées ; et le cygne les éclaboussait, dans un clapotis de soleil, faisait, en nageant, courir devant lui de grands ronds d'huile.

« L'on eût dit de ces ondes dorées par l'huile des catéchumènes et le Saint Chrême que l'Eglise exorcise le jeudi de la Semaine Sainte ; et au-dessus d'elles, le ciel entrouvrit son tabernacle de nuages, en sortit un clair soleil semblable à une monstrance d'or en fusion, à un saint sacrement de flammes.

« C'était un Salut de la nature, une gémissement d'arbres et de fleurs, chantant dans le vent, encensant de leurs parfums le Pain sacré qui resplendissait là-haut dans la custode embrasée de l'astre... » (En route).

Rappelez-vous les descriptions que les romantiques, après Rousseau et Chateaubriand font de la nature ; rappelez-vous que si elle n'est pas décrite pour elle-même, célébrée et chantée comme l'unique réalité, c'est qu'elle est alors le cadre qui ne sert qu'à faire valoir l'écrivain absorbé dans le culte de son moi ; et voyez comme ici le point de vue est tout opposé puisque le ciel, la terre et les eaux sont le reposoir où l'Hostie Sainte reçoit le culte des fidèles....

Paul Verlaine est un pauvre diable comme François Villon qu'il rappelle tant par sa vie de désordre, ses repentirs sincères, ses chutes trop nombreuses, et la magnifique

façon dont il chante tout cela. J.-K. Huysmans qui était son ami, a fait dans l'œuvre de Verlaine un choix de ses plus belles poésies qu'il a lui-même présentées au public sous le titre de « Poésies religieuses ». Si j'en avais le temps, je prendrais à pleines mains dans ce florilège, j'en choisirais de nombreuses fleurs et je vous inviterais à en respirer le suave parfum. Je dois me borner ; et je me contenterai donc de vous dire ce sonnet qui mérite de prendre place dans les meilleures anthologies des poètes français :

Mon Dieu m'a dit : « Mon fils, il faut m'aimer, tu vois  
Mon flanc percé, mon cœur qui rayonne et qui saigne,  
Et mes pieds offensés que Madeleine baigne  
De larmes, et mes bras douloureux sous le poids

De tes péchés, et mes mains ! Et tu vois la croix,  
Tu vois les clous, le fiel, l'éponge, et tout t'enseigne  
A n'aimer, en ce monde amer où la chair règne,  
Que ma Chair et mon Sang, ma parole et ma voix.

Ne t'ai-je pas aimé jusqu'à la mort moi-même,  
O mon frère en mon Père, ô mon fils en l'Esprit,  
Et n'ai-je pas souffert, comme c'était écrit ?

N'ai-je pas sangloté ton angoisse suprême  
Et n'ai-je pas sué la sueur de tes nuits,  
Lamentable ami qui me cherches où je suis ? »

Ouvrez l'Imitation de J.-C., ouvrez le « Mystère de Jésus », ouvrez les « Elévations sur les Mystères ». C'est l'écho des plus belles méditations de ces ouvrages que vous retrouvez ici ; et dites-vous maintenant que le sonnet « docte et plaisante invention italienne » pour parler comme la Pléiade, est, dans son principe, un chant d'amour, je dis d'amour profane ; et reconnaissez alors qu'il n'est pas de forme d'art auquel le sentiment religieux, quelque élevé, quelque austère même qu'il soit, ne puisse s'adapter...

LE MEUR.  
(A suivre.)



## La Vie au Collège

### La Vie Religieuse

Le dimanche 17 avril, M. le Supérieur a parlé du grand mystère de notre foi : la Résurrection de Notre-Seigneur.

Le samedi 30 avril, M. Grall a prononcé le sermon d'ouverture du mois de Marie, en commentant l'intention recommandée pour le mois de mai aux associés de l'Apostolat de la prière. Le jeudi 5 mai, M. Jacq a parlé du mystère de l'Ascension de Notre-Seigneur.

Notre Institution se place une fois de plus au premier rang pour sa contribution à l'œuvre de la Propagation de la Foi : nous sommes heureux de féliciter nos élèves pour ce beau mouvement de générosité qui les porte au secours des âmes abandonnées des infidèles, et qui en fait les collaborateurs efficaces de Notre-Seigneur dans l'œuvre de l'universelle rédemption.

### La Communion solennelle au Collège.

Le dimanche 24 avril, M. l'abbé Pichon, recteur de Notre-Dame de Kerbonne à Brest, ouvrait la retraite préparatoire à la communion solennelle. M. l'abbé Pichon est bien connu dans notre Saint-Pol, où il a été vicaire pendant huit ans, et où il a laissé les meilleurs souvenirs. Sa parole persuasive, entraînant et vraiment apostolique a remué vivement nos âmes et y a déposé les semences fécondes des résolutions généreuses. Pendant ces quatre jours d'intimité avec Notre-Seigneur Jésus-Christ, les grands particulièrement se sont placés en face des graves questions que soulève devant eux un avenir déjà bien proche...

Le jeudi 28 avril, à six heures et demie du matin, M. le Supérieur et MM. les Professeurs du Collège ont conduit

les premiers communiantes jusque dans le chœur où se trouve le maître-autel. Notre chapelle avait été admirablement ornée et pavoisée par les soins de M. Golias et de nos excellents camarades F<sup>r</sup> Moal, P. Rolland et M. Chalm. Des oriflammes multicolores pendaient le long des piliers de la nef et ajoutaient leur note gaie à celle des fleurs et de la fraîche verdure qui paraient le sanctuaire.

M. le Supérieur commence le saint sacrifice et nos cantiques de foi et d'amour s'élèvent vers « l'Hostie immaculée ». Mais voici que le Prédicateur monte en chaire. Dans un langage plein d'onction, il commente cette parole de Jésus au soir de la Cène : « Desiderio desideravi hoc pascha manducare vobiscum ; j'ai désiré d'un désir véhément manger cette pâque avec vous ». Puis les élèves, en longue théorie, s'approchent de la Table sainte. Encore une fois, le Prédicateur prend la parole : il traduit éloquemment tous les sentiments qui emplissent nos âmes.

A neuf heures et demie, est célébrée une messe solennelle, où notre chorale, habilement stylée par M. Saccadas, exécute en parties les chants du « Kyrie eleison », du « Gloria in excelsis » et du « Sanctus ». M. Reynolds, professeur d'anglais, à qui en est due l'harmonisation, assure lui-même l'interprétation de ces chants magnifiques qui font tressaillir nos cœurs d'une émotion pieuse. Après la messe, la musique du Collège joue l'un de ses morceaux les plus vibrants.

A deux heures, ont lieu les vêpres et la procession, qui se déroule à travers les rues de la ville, entre à la Cathédrale de Saint-Pol, suit le parcours traditionnel, au rythme ample et grave des marches religieuses exécutées par nos musiciens. A six heures, les premiers communiantes reviennent s'agenouiller sous la fine et joyeuse lumière des cierges. Le Prédicateur leur montre l'importance de l'acte qu'ils vont accomplir : ils vont renouveler les vœux qu'un autre a jadis prononcés pour eux près des fonts baptismaux ; ils vont se déclarer chrétiens, fils de l'Eglise, et renoncer à Satan, à ses pompes et à ses œuvres. Les voix jeunes et douces des enfants, guidées par M. Grall, répondent à cette exhortation pressante ; les premiers communiantes se donnent sans retour au Maître qui a pris possession de leurs âmes. De nouveau le Prédica-

teur s'adresse à eux : il leur dit toute la confiance qu'ils doivent avoir en Marie, la céleste patronne de cette Institution. Il cite des traits fort touchants, qui témoignent de l'amour que porte la Mère du Sauveur à tous ceux qui ont recours à Elle et manifestent la puissance de son intercession en faveur de ses enfants fidèles. Puis l'acte de consécration à la Sainte Vierge se fait entendre, en notes claires et pures. La chorale du Collège, sous la direction de M. Reynolds, entonne un « O salutaris Hostia » de l'effet le plus prenant, suivi d'un magistral « Tantum ergo ». Enfin la bénédiction du Saint-Sacrement vient clore la cérémonie.

Le soir de ce beau jour, à huit heures et demie, tout le Collège se réunit dans une des cours, pour adresser au Prédicateur ses remerciements et ses adieux. Louis Verveur se fait l'interprète ému de nos sentiments, et M. l'abbé Pichon, dans une causerie pleine d'esprit, et d'un charmant abandon, nous invite à nous remettre immédiatement au travail, qui est l'une de nos principales obligations et l'une des meilleures sauvegardes de la vertu.

Nous garderons longtemps encore le souvenir de cette retraite où la parole chaude et vivifiante d'un prêtre saint et zélé a élevé nos âmes et leur a montré la voie du bien, la voie de Dieu. Nous nous efforcerons d'y marcher d'un pas ferme et constant, en dignes enfants de Notre-Dame-du-Creïs-Ker !

H. MOREAU, ELÈVE DE PREMIÈRE.

---

## Conférences N.-D. du Greïsker

---

SEANCE DU 20 AVRIL 1921. — Notre aumônier ouvre la séance par la prière et la lecture du passage de l'Evangile qui a trait au séjour que fit Notre-Seigneur dans le désert avant de commencer sa vie publique. Jésus jeûna pendant quarante jours, il souffrit volontairement la faim, lui le Juste et l'Innocent. Nous, nous devons nous imposer des privations, des jeûnes, des macérations pour expier

récréative, organisée pour les « grands » par M. Madec, directeur du Cercle d'Etudes.

Dans ce but, on avait aménagé la plus vaste des salles de classe : une estrade pour les acteurs, un harmonium pour accompagner les chants, rien ne manquait, pas même les programmes, dans la confection desquels M. Goltias, révéla, encore une fois son talent de dessinateur.

Aussi, la séance ne pouvait manquer de réussir, car nous fondions sur les acteurs et chanteurs de grandes espérances. M. Saccadas avait, en effet, mis à la disposition de M. Madec, les meilleures voix de sa « schola ». De plus, deux anciens de Saint-Pol, MM. Emile Déroff, et Paul Pouchard, avaient promis leur concours, et ceux-là, disait-on, étaient des « as »...

Pendant que nous faisons ces réflexions, les deux anciens attendus, accompagnés de plusieurs professeurs, entrèrent dans la salle où nous les avions précédés. Ils furent chaudement applaudis, et, après la présentation d'usage, faite par M. le Supérieur, la séance commença.

Nous entendîmes successivement : « Frères d'Armes » chœur à deux voix, l'hymne traditionnel du Cercle d'Etudes, puis « Bro goz va Zadou » le chant national breton, que les chanteurs donnèrent avec un ensemble et une justesse qui fait honneur à leur professeur.

Lagadec et son ami Guivarch montèrent sur l'estrade pour chanter « Les Deux Gabiers », chanson de Botrel dont nous reprîmes le refrain tous en chœur.

MM. Déroff et Pouchard les suivirent. Ils jouèrent « Théodore cherche ses allumettes » la délicieuse saynète bien connue de Courteline.

Paul Pouchard, qui tenait le rôle du jeune homme, avait, à s'y méprendre, l'allure de son personnage, quant à E. Déroff, il s'est montré digne de sa réputation, dans le rôle du père courroucé.

D'unanimes applaudissements ont montré aux deux acteurs que nous avions apprécié leur petite comédie. Ils

ont cédé leur place aux camarades Le Parc, Lagadec, Chalm, qui nous ont chanté « La Lettre du Gabier », « La Messe en Mer », chansonnettes naïves et charmantes. Puis, M. le Supérieur, se faisant notre interprète, a demandé à M. Déroff de vouloir bien nous donner encore une fois, l'occasion d'admirer son réel talent de comique. Ce dernier s'exécuta de bonne grâce et vint nous débiter un monologue « Les Grands Chapeaux » dont le comique discret nous fit, plus d'une fois, sourire.

La séance se termina par « Kousk Breiz Izel » le chant breton si connu, exécuté à deux voix, par tout le chœur.

Avant de quitter la salle, M. le Supérieur a tenu à remercier tous ceux qui avaient organisé cette petite fête ; il a félicité particulièrement les deux anciens, qui ont contribué pour la plus grande part, à faire réussir cette séance, puis, nous nous sommes quittés en nous souhaitant de bonnes vacances.

J. LELIÈVRE,  
ÉLÈVE DE MATHÉMATIQUES.



## Une Conférence à l'Étude des Grands

Le mardi 3 mai, nous eûmes à l'étude des grands, la visite de M. le chanoine Dutoit, secrétaire général de la Faculté catholique de Lille. Dans une causerie charmante qui s'élevait parfois jusqu'à l'éloquence, M. Dutoit nous exposa le but de sa visite. Il ne vient pas en concurrent de la Faculté catholique d'Angers ; il veut seulement nous rappeler que Lille possède deux institutions spéciales, uniques dans le domaine de l'enseignement catholique supérieur d'abord, la Faculté de médecine dont la renommée est universelle et qui recrute ses étudiants jusque dans les départements les plus reculés. Tout y est fait pour assurer le succès des études ; vastes locaux appropriés, outillage perfectionné, compétence des professeurs ; mais surtout ce qui fait la supériorité de cette Faculté, c'est l'idéal élevé qu'elle se propose de réaliser : donner à la France des médecins qui soient de bons catholiques : c'est qu'en



effet le médecin est, après le prêtre, l'homme dont l'influence est la plus considérable.

La seconde de ces institutions est l'Ecole des hautes études industrielles au sujet de laquelle M. Dutoit nous donne tous les détails nécessaires. Pour y entrer, il faut avoir le grade de bachelier ès-lettres ou ès-sciences qui garantit déjà une certaine culture. L'enseignement se divise en trois branches : section générale, électricité, chimie ; la durée des études y est de trois ans, la première année étant commune aux deux premières sections. De plus le candidat peut se présenter chaque année à un certificat de licence et obtenir ainsi à la fin de ses études les trois certificats donnant droit au titre de licencié ès-sciences. A la fin de la troisième année, l'Ecole distribue aux candidats qui le méritent le diplôme ou d'ingénieur civil, ou d'ingénieur électricien ou d'ingénieur chimiste. A la sorte, le placement est assuré par l'Association des Anciens élèves qui s'occupe activement des jeunes ingénieurs. En plus de l'éducation technique, l'Ecole est soucieuse d'assurer aux élèves une culture générale qui leur permette de se maintenir plus tard à la hauteur de leur position, si importante soit-elle.

Après nous avoir ainsi exposé, avec toute la précision désirable, ce qui concerne la Faculté de médecine et l'Ecole industrielle de Lille, M. Dutoit veut nous rappeler le rôle qu'ont joué en France les Instituts catholiques. Il esquisse d'abord à grands traits l'histoire du catholicisme français au XIX<sup>e</sup> siècle, dont la grande victoire est la liberté d'enseignement, liberté obtenue après une lutte ardente où se signalèrent brillamment les Lacordaire, les Montalembert, les Dupanloup. Le succès couronna leurs efforts, et depuis lors les Instituts catholiques fournissent à la France les contingents nécessaires de savants et de maîtres chrétiens, et une élite intellectuelle catholique. Des savants catholiques en premier lieu pour montrer que l'alliance de la science et de la foi est non seulement un idéal, mais une réalité : on n'en est plus d'ailleurs au scientisme des adeptes de la science positive. En second lieu des maîtres chrétiens pour remplir les cadres de l'enseignement secondaire, de manière que la jeunesse reçoive une éducation chrétienne qui la rende apte à marcher sur

les traces de ses illustres prédécesseurs. Une élite intellectuelle enfin : de même que l'incrédulité et le scepticisme sont descendus de la sphère des Voltaire et des Rousseau dans le peuple, de même la foi qui gagne les milieux cultivés devra s'abaisser pour baigner dans une atmosphère vivifiante, l'esprit du vulgaire empoisonné par les mauvais livres et la haineuse propagande. Et pour arriver à cette fin, le devoir de tout Français est de se dépenser sans compter, de redoubler d'activité, surtout à l'heure actuelle où la France sortie victorieuse, mais sanglante et mutilée, d'une longue et terrible guerre, réclame de ses enfants de lui assurer la première place à laquelle elle a droit, dans le monde.

Y. DOUGUÉDROIT,  
ÉLÈVE DE MATHÉMATIQUES







## L'inspiration catholique dans les lettres françaises

(SUITE ET FIN)

On pourrait me dire que le cas de Huysmans et celui de Verlaine sont des cas isolés, que, pour s'être détachés soit du naturalisme soit de l'école parnassienne, ils n'ont pas cependant fait école, et qu'ils n'ont guère eu d'influence sur les courants qui peuvent guider les esprits vers telle ou telle orientation déterminée.

Et je reconnais bien volontiers que ces deux exemples, pris en eux-mêmes, ne prouveraient pas grand chose. Mais aussi la réaction contre le scientisme ne s'est pas arrêtée à ces deux cas particuliers. M. Victor Giraud qui est un de nos meilleurs critiques actuels, et qui d'ailleurs est catholique, a fait un livre dont le titre : « Les Maîtres de l'heure » est assez significatif. Ces maîtres de l'heure qui sont des maîtres de la pensée, il les a choisis parmi les écrivains qui avaient vingt ans ou plus vers 1870. Ce sont MM. A. France, P. Loti, E. Rod, E. Faguet, J. Lemaitre, E.-M. de Vogüé, Brunetière et P. Bourget.

M. A. France est, chez nous, le représentant que j'ose qualifier d'attardé, du XVIII<sup>e</sup> siècle français, rationaliste,

superficiel et railleur ; M. P. Loti en est actuellement à la religion de la Pitié suprême qui est religiosité plutôt que foi solide ; M. Edouard Rod, qui est d'origine protestante, a toujours oscillé entre la doctrine de l'ordre qu'exige toute intelligence lucide et l'anarchie à laquelle est invinciblement attiré tout bon protestant. E. Faguet et J. Lemaitre n'ont jamais caché leurs sympathies pour le catholicisme et les catholiques ; et si l'un et l'autre ont attendu jusqu'à leur dernière minute pour retourner au giron de l'Eglise, leur mère, ils avaient néanmoins mérité la grâce de la conversion finale par cette attitude de sympathie, très courageuse en un temps où le catholicisme était en butte à toutes les attaques des partis politiques avancés. Quant à de Vogüé, Brunetière et M. P. Bourget, ils sont franchement et décidément croyants et catholiques.

Le premier s'est fait un nom dans la critique par son étude sur le « Roman russe » qu'il révéla au public français ; étude objective sans doute, mais qui lui fut une occasion de manifester ses vues personnelles, et ces vues s'accordaient si bien à la pensée chrétienne qu'il concluait son étude sur Tolstoï par ces lignes : « Il est permis d'espérer qu'une idée religieuse, terme nécessaire de leur progression, viendra consoler ces jeunes talents qui nient et souffrent avec tant d'amertume, ou en susciter d'autres, si ceux-là ont sombré... »

Brunetière était directeur de la « Revue des Deux-Mondes » le plus important des périodiques français lorsqu'il fit ouvertement profession de catholicisme. Ceci devait se passer aux environs de 1900, et je me rappelle encore l'émotion que suscita, jusque dans les études et les classes de notre collège l'annonce qu'une recrue de cette importance venait renforcer les cadres de l'armée catholique. Il est vrai que Brunetière qui était doué d'un tempérament combatif peu ordinaire avait fait connaître bruyamment une détermination qui d'ailleurs l'honorait grandement. « Après une visite au Vatican » il avait quitté le positivisme qu'il avait « utilisé » comme un moyen pour se rapprocher de la vérité intégrale ; il était entré alors « sur les chemins de la croyance » et avait commencé cette série de « discours de combat » qui sont autant de témoi-

gnages en faveur du dogme chrétien et qu'il ne cessa de prononcer qu'avec la mort.

Je ne vous parlerai pas au long de M. Paul Bourget : car je ne me flatte pas d'embrasser d'un seul coup d'œil l'œuvre de ce puissant esprit. Mais d'abord si on me demandait quel fut le principal artisan de la défaite de ce scientisme qui faillit asservir la pensée aux lois rigoureuses du déterminisme et du matérialisme, je répondrais que c'est M. Bourget. « Le Disciple » qui est de 1889, est une attaque directe contre la théorie de Taine que « le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre ». Taine ne s'y trompa point ; car il crut devoir écrire au romancier une longue lettre d'explications qui n'expliquait rien du tout. Il était touché, et avec lui était atteinte l'orgueilleuse prétention qu'ont les savants de rendre raison de tout, sans recourir à la raison première qui fonde toutes les autres. Et pour cette première victoire, M. P. Bourget aurait bien mérité de l'Eglise.

Mais il y a plus ; et une bonne partie de son œuvre porte témoignage en faveur de la vérité religieuse. Ses romans sont des romans à thèse ; et les thèses sont bien souvent pour montrer la bienfaisance des principes religieux ou la malfaisance des théories contraires. « L'Etape », « Un divorce », « L'Emigré », « Le Démon de Midi », « Le Sens de la Mort », autant d'œuvres où l'on pourrait voir, dans l'affabulation diverse du récit romanesque, resplendir la vérité de l'enseignement chrétien. Je lis précisément dans la Préface du Démon de Midi, le roman qui me semble marquer l'apogée de ce beau talent, ces lignes qui renseignent sur le but que poursuit l'auteur :

« C'est une étude de psychologie religieuse que j'ai tentée, sous un titre emprunté à un mystérieux verset de la Bible, ce livre de tous les mystères... Il me semble que le problème posé dans « le Démon de Midi » m'est apparu pour la première fois, au cours d'une longue conversation où nous discutâmes, notre regretté confrère Melchior de Vogüé et moi, sur la sincérité religieuse de Chateaubriand, voici des années... Je lui disais que les fortes pages de cet admirable écrivain me me procuraient qu'un plaisir inquiet, à cause des contradictions intimes de l'homme et de l'œuvre. J'accusais dans René l'attitude. Je rappelais à Vogüé... le mot de Sainte-Beuve : « Un épicurien à imagination catholique... » C'est en le quittant que j'entrevis comme un thème possible à un roman



d'analyse, cette douloureuse dualité : de hautes certitudes religieuses coexistant avec les pires égarements de la passion. Le même homme a-t-il le droit de servir : orateur par la parole, écrivain par la plume, homme d'état par l'autorité, des idées auxquelles il croit, sans y conformer sa vie?... Chateaubriand... a-t-il cru jusqu'à la fin, et de quelle qualité fut sa croyance? Les défaillances de la sensibilité et de la volonté n'atteignent-elles pas l'énergie de l'intelligence? N'y a-t-il pas une usure lente, une corrosion de la doctrine par les mœurs? Autant de questions que vous trouverez sinon résolues dans ce livre, indiquées du moins parmi plusieurs autres ».

Telle est la qualité des problèmes que soulève cet écrivain. Ajoutons qu'en dehors de son œuvre de romancier, M. Paul Bourget ne manque pas une occasion d'affirmer hautement sa croyance et de l'appuyer de considérations solides qui ont une incontestable valeur apologétique ; et que, si pour son attitude il est considéré dans les milieux catholiques comme un maître aimé et respecté ; il est cependant en butte à bien des attaques, à bien des haines sournoises ou déclarées qu'il domine d'ailleurs de toute la hauteur de sa pensée. N'est-il pas vrai alors qu'au terme d'une carrière déjà si bien remplie, il aura bien le droit de dire, lui aussi : « J'ai combattu le bon combat ? » (1).

Et voici maintenant ceux qui commencèrent à se faire un nom dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, ou qui publièrent leurs premières œuvres après le commencement du vingtième. Et tout d'abord les romanciers, au premier rang desquels il faut placer M. Maurice Barrès. Pour M. Barrès comme pour M. Bourget, je dois me contenter d'appuyer sur certains points de la courbe qui dessine l'évolution de sa pensée. L'œuvre est trop vaste pour que je fasse autre chose que de signaler son importance. M. Maurice Barrès commença par élever un autel à son

(1) Il est bien entendu que nous n'apprécions ici que les intentions du romancier, et non point la manière dont il les réalise, ni en particulier l'intrigue de tel ou tel roman qui comporterait bien des réserves ; car il est évident que des livres de M. Paul Bourget ne peuvent être mis entre toutes les mains, non plus d'ailleurs que ceux de MM. Maurice Barrès et H. Bordeaux ou ceux de MM. L. Bertrand et E. Baumann.

moi et prétendit se complaire à ce culte égoïste : c'est le sens de la trilogie psychologique : « Sous l'œil des Barbares », « Un homme libre », « Le Jardin de Bérénice ». Mais bientôt lui apparut l'insuffisance de ce culte du moi, ou plutôt que pour donner tout son sens et toute sa valeur à sa personnalité, il lui fallait se dépandre de lui-même et s'intégrer dans le milieu social qui l'explique et lui donne sa raison d'être : c'est le sens du « Roman de l'Energie nationale ». Et enfin l'écrivain, par un vigoureux effort de toutes ses facultés, s'est élevé sur les hauts lieux où l'humanité doit monter pour respirer l'air pur qui la guérit des émanations accumulées dans les bas-fonds ; et nous avons eu en 1913 « la Colline inspirée » qui montre combien le sentiment religieux est nécessaire, mais combien aussi il est nécessaire que les manifestations en soient réglées par une hiérarchie autorisée, par l'Eglise en un mot ; et nous avons eu en 1914 : « la Grande pitié des églises de France » qui vengea noblement les monuments de la piété catholique de la persécution légale et du vandalisme des tyranneaux de village. Et ces deux ouvrages animés d'une sensibilité profonde doivent à l'incomparable rythme de la phrase barrésienne, d'être parmi les meilleures productions littéraires des années d'avant-guerre.

M. René Bazin est un auteur délicat : les personnages de ses romans sont d'une psychologie assez simpliste, parfois même rudimentaire ; mais ce sont souvent de belles âmes ; et beaucoup d'entre eux agissent comme s'ils prenaient pour devise, en l'éclairant des lumières surnaturelles, la belle formule du philosophe antique : « Il faut aller au vrai avec toute son âme ». C'est bien là le principe qui guide l'action des principaux personnages de « De toute son âme », du « Blé qui lève », de « la Barrière », livres dont l'intérêt est surtout religieux. M. R. Bazin a d'ailleurs toujours fait profession de catholicisme, et on aime à citer ces quelques lignes qui faisaient la conclusion du rapport qu'il prononçait en 1913 à l'Académie française sur les prix de vertu, et qui recueillaient les applaudissements unanimes de l'assistance d'élite réunie sous la Coupole :

« Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles le sachent ou l'ignorent, toutes ces âmes dévouées ont cessé d'appartenir au monde antique, elles ont respiré l'atmosphère de ce pays

sanctifié, elles ont subi l'influence du baptême de la France. A travers chacune d'elles, je vois transparaître une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité, de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de celui qui a passé sur la terre en faisant du bien et qu'avec des millions de vivants, et des milliards de morts, j'ai la joie de nommer : Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Ce sont encore des idées chrétiennes qui ont inspiré les romans de M. Henri Bordeaux, ou plutôt c'est une idée, mais étudiée sous ses multiples aspects et envisagée sous des manifestations variées, l'idée de la famille : l'idée qu'il n'y a pas de société possible là où il n'y a pas de fortes familles, et qu'il n'y a pas de famille qui ne doive être constituée par des habitudes depuis longtemps acquises de vie et de vertus chrétiennes. C'est la leçon qui se dégage de « La Peur de vivre », des « Roquevillard », des « Yeux qui s'ouvrent », de « La Neige sur les pas » de « La Maison », c'est-à-dire ou à peu près de toute l'œuvre du romancier.

Il s'est trouvé même deux romanciers pour traiter en artistes l'un le genre hagiographique, et c'est M. Louis Bertrand ; l'autre la théologie mystique, et c'est M. Emile Baumann. Quelques mois avant la guerre, la Revue des Deux-Mondes publiait du premier un Saint-Augustin qui fit grand bruit. C'était, sous la prestigieuse évocation du ciel méditerranéen, l'histoire de l'Eglise d'Afrique du quatrième et du cinquième siècles, avec ses difficultés et ses grandeurs, qui était retracée dans ces pages ; et l'on y retrouvait aussi comme un écho de la parole de l'ancien rhéteur devenu le grand docteur de l'Eglise : « Tu nous as faits pour toi, mon Dieu et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Toi ! » Et il y a trois ans à peine paraissait ce « Sanguis martyrum » dont on a pu dire qu'il était le roman de l'Afrique chrétienne comme la Salambo de G. Flaubert est le roman de l'Afrique païenne ; c'est le même cadre, en effet, mais quelle différence entre les personnages : d'une part Hamilcar et Matho, de l'autre l'évêque Cyprien et le patricien Cécilius. Il y a dans ce livre, une scène d'une grande beauté. Des chrétiens condamnés aux mines ont été descendus au fond d'une galerie souterraine ; et ils sont là perdus, plongés dans le morne abat-

tement d'un supplice qui se renouvelle à toutes les minutes et qui ne finira pas. Et voilà qu'un jour, tout à coup, un inconnu, de blanc vêtu, se présente à eux. Il ne parle guère, ne découvre pas qui il est, mais son visage rayonne d'une clarté sereine, et il leur partage la nourriture qu'il a apportée : un peu de pain blanc. Puis il disparaît, sans laisser d'autre trace que le souvenir de sa visite. Mais ce souvenir est une flamme vivante qui réchauffera pour longtemps leur poitrine ; et on se rappelle les réflexions des disciples d'Emmaüs lorsque le Maître les eut quittés : « Est-ce que notre cœur ne brûlait pas en nous-mêmes tandis qu'il nous parlait et qu'il était avec nous ? »

Il faut une sainte audace pour imaginer de pareilles scènes et les confier à un roman ; et il en faut aussi pour se permettre, comme l'a fait M. E. Baumann, d'illustrer par des récits imaginaires des vérités salutaires ou redoutables comme celles de la communion des saints et de l'expiation. Ce sont les dogmes que mettent en relief des livres comme « L'Immolé », « La Fosse aux Lions », « Le Baptême de Pauline Ardel », « Le Fer sur l'Enclume ». Et quel relief ! Un style d'un réalisme qui va jusqu'à la tréculence, parfois jusqu'à l'outrance n'est adouci, tempéré, que par les effusions mystiques des âmes qui baignent dans les ondes très pures de la grâce divine.

Et voici une figure radieuse, car son front s'éclaire de l'aurole du martyr, du soldat mort pour sa foi et son pays : c'est celle d'E. Psichari, l'auteur de « L'Appel des Armes » et du « Voyage du Centurion », Ernest Psichari, le petit-fils d'Ernest Renan qui « prit le parti de ses pères contre son grand-père ». Ecoutez ce qu'écrivait ce dernier, à la fin de cette « Prière sur l'Acropole » qui est comme le défi jeté par l'apostasie à la foi qui sauve :

« Un immense fleuve d'oubli nous entraîne dans un gouffre sans nom. O abîme tu es le Dieu unique... Tout n'est ici-bas que symbole et que songe. Les dieux passent comme les hommes, et il ne serait pas bon qu'ils fussent éternels. La foi qu'on a eue ne doit jamais être une chaîne. On est quitte envers elle quand on l'a soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ».

Et voici la réponse que fait E. Psichari quand il a retrouvé la foi trahie par son aïeul : Je l'extrait du « Voyage du Centurion » :



« Vous êtes plus fort que nous, Seigneur, nous nous rendons. Nous vous mendions très misérablement votre grâce parce que nous ne pouvons vous tenir que de vous seul. Mon Dieu, je vous parle, écoutez-moi. Je ferai tout pour vous gagner. Ayez pitié de moi, mon Dieu; vous savez qu'on ne m'a pas appris à vous prier. Mais je vous dis comme votre Fils nous a dit de vous dire, je vous dis de tout mon amour comme mes pères l'ont dit autrefois : « Notre Père qui êtes aux cieux... »

« O larmes qui êtes la troisième béatitude, larmes de joie et de paix, larmes des retrouvailles et du recommencement, coulez sur cette face de douleur ! Aidez cette voix qui tremble et ces lèvres qui hésitent ! Elles ne savent pas — ces mots sont si nouveaux pour elles ! et pourtant la merveilleuse Parole accourt du fond des âges, du fond de l'Eternité, portée sur la colombe de l'Esprit... »

Ce don que E. Psichari faisait de lui-même à Dieu était un don total et sans réserve : il devait se consacrer à l'autel du Seigneur. Mais Dieu en décida autrement. En août 1914, le lieutenant Psichari répondait à l'appel des armées ; « le 22 août 1914, vers six heures du soir, à Saint-Vincent-Rossignol, près de Virton, en Belgique, après avoir maintenu et commandé sa batterie douze heures durant « sous un feu effroyable, avec un impertubable sang-froid, « il fut mortellement atteint par les mitrailleuses allemandes. Il s'abattit sur un canon et glissa par terre. Ceux « qui l'ont vu plus tard, dit un médecin militaire, ont été « frappés du calme de ses traits; autour de ses mains était « enroulé un chapelet ». (J. Laurec : le Renouveau catholique dans les Lettres).

Pleurons encore, dans un autre héros de la grande guerre, la perte qu'ont faite les lettres françaises et la pensée catholique. J'ai nommé le poète Charles Péguy. Son œuvre qui est considérable reste inachevée : après sa conversion — car Péguy aussi est un converti — il avait conçu l'immense projet de chanter la dogmatique chrétienne et l'économie du salut.

Et c'est en effet notre salut, avec le mystère de la grâce qui nous y convie, qui se joue dans « Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc », dans « le Porche du mystère de la deuxième vertu », dans « Le Mystère des Saints Innocents » ; en même temps qu'y sont évoqués les plus beaux souvenirs de notre histoire, ceux où il apparaît clairement que Dieu voulut faire de grandes choses par la France !

Je vous avoue que je serais gêné pour choisir dans cette œuvre puissante mais touffue où le lyrisme le plus magnifique est souvent déparé par des fautes de goût étonnantes ; mais je ne suis pas gêné pour citer la plus belle page de son œuvre : c'est la dernière. Le poète avait écrit :

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,  
Couchés dessus le sol à la face de Dieu.  
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu,  
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles...

Heureux ceux qui sont morts car ils sont retournés  
Dans la première argile et la première terre.  
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre.  
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés.

Et voici comment un de ses soldats raconte la fin héroïque du lieutenant Péguy mort au champ d'honneur le 5 septembre 1914 :

« Escaladant le talus et rasant le sol, courbés en deux, pour offrir moins de prise aux balles, nous courons à l'assaut. La terrible moisson continue, effrayante, la chanson de la mort bourdonne autour de nous. Deux cents mètres sont ainsi faits ; mais aller plus loin pour l'instant, c'est une folie, un massacre général, nous n'arriverons pas dix ! Le capitaine et l'autre lieutenant sont tués raides. « Couchez-vous, hurle Péguy, et feu à volonté ! » mais lui-même reste debout, la lorgnette à la main, dirigeant notre tir, héroïque dans l'enfer.

« Nous tirons comme des enragés, noirs de poudre, le fusil nous brûlant les doigts. A chaque instant, ce sont des cris, des plaintes, des râles significatifs ; des amis chers sont tués à mes côtés. Combien sont morts ? On ne compte plus.

« Péguy est toujours debout, malgré nos cris de : « Couchez-vous ! » glorieux fou dans sa bravoure. La plupart d'entre nous n'ont plus de sac, perdu lors de la retraite, et le sac, à ce moment, est un précieux abri. Et la voix du lieutenant crie toujours :

« Tirez ! tirez ! mais tirez donc ! »

D'aucuns se plaignent : « Nous n'avons plus de sac, mon lieutenant, nous allons tous y passer ! »

« Ça ne fait rien ! » crie Péguy dans la tempête qui siffle. « Moi non plus, je n'en ai pas, voyez tirez toujours ! »

« Et il se dresse comme un défi à la mitraille, semblant appeler cette mort qu'il glorifiait dans ses vers. Au même instant, une balle meurtrière fracasse la tête de ce héros, brise ce front généreux et noble. Il est tombé sans un cri, ayant eu, dans le recul des barbares l'ultime vision de la victoire proche ; et quand, cent mètres plus loin, je jette derrière moi un rapide coup d'œil alarmé, bondissant comme un forcené, j'aperçois là-bas comme une tache noire, au milieu de tant d'autres, étendu sans vie, sur la terre chaude et poussiéreuse, le corps de ce brave, de notre cher lieutenant ».

Après ces visions de guerre, reposons nous dans l'heureuse vision de la paix. Voici le poète Francis Jammes, si simple et si spontané dans l'expression d'un lyrisme qui jaillit ou plutôt qui coule de source, qu'il exagère parfois sa naïveté jusqu'à tomber dans les naïvetés. C'est ainsi que dans son recueil de poésies intitulé : « Le Deuil des primevères », se trouve une « Prière pour aller au Paradis avec les Anes ». Oui, vous avez bien entendu : avec les ânes ; et voici, extraits de cette Prière, des vers qui franchement, rasant un peu trop la prose :

Je prendrai mon bâton et sur la grande route  
J'irai et je dirai aux ânes, mes amis :  
Je suis Francis Jammes et je vais au Paradis.  
Car il n'y a pas d'enfer au pays du bon Dieu.  
Je leur dirai : Venez doux amis du ciel bleu,  
Pauvres bêtes chéries qui, d'un brusque mouvement d'oreille,  
Chassez les mouches plates, les coups et les abeilles.

Mais à côté de cela, il y a « les Géorgiques chrétiennes » qui sont une belle œuvre. Songez donc que c'est au pain et au vin de l'Eucharistie que sont destinées les blondes moissons d'épis mûrs et les grappes dorées ou vermeilles des vendanges ; et imaginez ce qu'un poète peut tirer d'une pareille inspiration. Voici la prière des travailleurs au 6<sup>e</sup> chant des Géorgiques :

Minuit allait bientôt sonner. Alors le Père  
Au milieu de ce groupe aimé fit la prière.

Un long frisson au cœur des travailleurs courut :  
L'Eden entendit Dieu avant qu'il apparût.

Mais ce Dieu cette fois n'était point redoutable  
Comme quand Il marchait vers nos parents coupables.

Il descendit vers nous et si suavement  
Que sa robe éventait les âmes en passant.

Des battants du portail de cette pauvre grange  
On eût dit déployées deux ailes d'un archange.

Les ombres confondues comme à nos yeux les morts  
Aux râteliers de paille avaient des éclats d'or.

C'est-il que par instants les lingots des Rois Mages  
Apparaissent la nuit aux crèches des villages ?

La chandelle lançant des feux si précieux  
Semblait la solitaire étoile de ce lieu.

Ces deux mots éternels et graves : Notre Père  
Dans l'abîme sans fond de notre foi tombèrent.

Le tonnelier parlait de près au Créateur :  
Sa face reflétait une calme ferveur.

Le signe de la Croix mesura tout l'espace,  
Puis chacun s'en alla étendre sa chair lasse.

Et voici l'abbé Louis Le Cardonnell en qui la grâce de l'ordination sacerdotale s'unit à une imagination très chaste et à une sensibilité très douce pour lui dicter des vers d'une harmonieuse pureté. Il évoque le souvenir d'une âme d'élite qui eut sur sa vocation une heureuse et décisive influence :

Belle âme, à qui la mort ne parut pas amère,  
Je veux vous évoquer, ô Bienfaitrice, ô Mère.  
Dans un passé déjà lointain, je vous revois,  
M'accueillant du son pur d'une eurythmique voix,  
Me guidant, d'une allure imposante et sereine,  
Dans votre vieil hôtel, au cœur d'Aix la romaine,  
La Matrone à la Vierge était unie en vous ;  
Vous vous étiez donnée à l'invisible Epoux,  
Mais sans vous dérober au monde sous le voile ;  
Ainsi vous avez pu devenir mon Etoile.

.....  
Lourd de pensers fiévreux, vers vous j'étais venu ;  
Tremblant j'interrogeais mon destin inconnu.  
Vous m'avez dit : Restez... Lentement tout s'éclaire...  
Sur mon front votre main a passé tutélaire,



Et, Vestale du Christ, au regard inspiré,  
Vous avez, dans mon cœur, gardé le feu sacré ;  
Puis d'un geste vaillant, doucement énergique,  
Vous m'avez indiqué Rome théologique.

Par la largeur de l'inspiration et la puissance du souffle lyrique, M. Paul Claudel rappelle et même dépasse Charles Péguy. M. Claudel, qui est actuellement ambassadeur de France à Tokio, est un dramaturge d'un grand talent, d'aucuns disent d'un réel génie. Talent ? Génie ? Le moment n'est pas encore venu d'en décider. C'est la question qui se pose toujours à propos de ceux qui apportent une formule d'art nouvelle : il se peut qu'en effet, par cette formule, l'art se trouve renouvelé, et alors on a affaire à un génie. Il se peut qu'après eux il n'y ait rien de plus ou rien de mieux qu'avant. Et alors la tentative a échoué...

Quoiqu'il en soit ce qu'on ne saurait nier c'est la hauteur d'inspiration des drames de M. Paul Claudel : ils font un heureux contraste avec l'effrayante misère du théâtre contemporain où des auteurs comme M. Henri Bataille ont, paraît-il, la faveur d'un certain public. Et il faut savoir gré à des hommes de la valeur de M. Paul Claudel d'oser mettre sur la scène des sujets comme celui de « La Jeune fille Violaine » pour ne citer que celui-là : « Violaine se sacrifie à sa sœur Mara, elle lui abandonne sans lutte son fiancé, son patrimoine. Chassée de la maison, devenue aveugle, elle ressuscite par la puissance de sa foi et de sa charité l'enfant de Mara, et elle meurt enfin, quasi assassinée par sa sœur ». (G. Fonsegrive : l'Evolution des idées dans la France contemporaine).

Voilà qui nous mène loin de la question de savoir, comme dit M. Georges Fonsegrive, si le jeune premier épousera la jeune première, ou si, le nouveau riche emportera un siège de député aux prochaines élections. De quoi s'agit-il ici en effet, sinon de savoir si le bien l'emportera sur le mal, et si l'homme aidé de la grâce divine pourra, dans un héroïque effort, s'élever jusqu'à Dieu ?

Je m'arrête enfin. Je voudrais vous avoir donné l'impression que notre temps si misérable et si peu estimable par bien des côtés, a eu au moins ce mérite de rendre à Dieu, à son Christ, à son Eglise le légitime hommage que leur doivent les arts et en particulier la littérature ; et que nous

ne nous trouvons pas seulement devant une manifestation isolée, mais en face d'un large courant qui emporte bien des esprits d'élite vers le port du salut. Et maintenant si, pour conclure, je devais, en quelques mots, vous faire la théorie de ce nouveau mouvement littéraire, je ne trouverais rien de mieux à vous offrir que ce programme que présentait à ses lecteurs une Revue de Jeunes qui paraissait quelques mois avant la guerre.

« L'Amitié de France augmentée de ses Cahiers, offre un centre aux forces de la pensée et de la sensibilité catholiques en vue de restaurer l'ordre dans tous les domaines de l'esprit. Elle travaille à raviver dans les âmes les connaissances spéculatives et les convictions morales dont l'ensemble porte le nom traditionnel de spiritualisme.

« Elle est dévouée aux arts. Elle estime que leur plus haute fonction est d'exprimer et d'exalter le sentiment religieux. D'ailleurs elle ne se limite à aucune école. Elle se souvient que dans toute œuvre belle il y a une loi morale qui, sans proscrire les impuretés de l'homme, en triomphe et exclut le dérèglement. La poésie, pour elle, n'est pas un leurre : c'est une perception ardente qui découvre et explique l'inépuisable merveille du monde.

« Sa devise écrite à son frontispice dans le langage de nos pères, est : Que Dieu nous aide ! »

Signé : Robert VALLERY-RADOT, François MAURIAC,  
André LAFON, Georges DUMESNIL, directeur.

« L'Amitié de France » dont la publication fut interrompue par la guerre, n'a pas reparu, que je sache. Son directeur est mort, et beaucoup des jeunes hommes à qui elle demandait leur collaboration sont restés couchés dans le fossé funèbre qui court sur les plaines, les côtes et dans les vallons des provinces françaises où une généreuse jeunesse a prodigué son sang pour le salut de la patrie. Mais leurs mains défaillantes ont tendu le flambeau de la lumière surnaturelle qui éclairait leur intelligence, en même temps qu'elle réchauffait leur cœur ; et nous aimons à espérer que ce flambeau aura été pieusement recueilli par d'autres jeunes qui, à l'exemple de leurs aînés, iront de toute leur âme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'il est la Voie, la Vérité et la Vie.

LE MEUR.







## L'inspiration catholique dans les lettres françaises

(SUITE ET FIN)

On pourrait me dire que le cas de Huysmans et celui de Verlaine sont des cas isolés, que, pour s'être détachés soit du naturalisme soit de l'école parnassienne, ils n'ont pas cependant fait école, et qu'ils n'ont guère eu d'influence sur les courants qui peuvent guider les esprits vers telle ou telle orientation déterminée.

Et je reconnais bien volontiers que ces deux exemples, pris en eux-mêmes, ne prouveraient pas grand chose. Mais aussi la réaction contre le scientisme ne s'est pas arrêtée à ces deux cas particuliers. M. Victor Giraud qui est un de nos meilleurs critiques actuels, et qui d'ailleurs est catholique, a fait un livre dont le titre : « Les Maîtres de l'heure » est assez significatif. Ces maîtres de l'heure qui sont des maîtres de la pensée, il les a choisis parmi les écrivains qui avaient vingt ans ou plus vers 1870. Ce sont MM. A. France, P. Loti, E. Rod, E. Faguet, J. Lemaitre, E.-M. de Vogüé, Brunetière et P. Bourget.

M. A. France est, chez nous, le représentant que j'ose qualifier d'attardé, du XVIII<sup>e</sup> siècle français, rationaliste,

superficiel et railleur ; M. P. Loti en est actuellement à la religion de la Pitié suprême qui est religiosité plutôt que foi solide ; M. Edouard Rod, qui est d'origine protestante, a toujours oscillé entre la doctrine de l'ordre qu'exige toute intelligence lucide et l'anarchie à laquelle est invinciblement attiré tout bon protestant. E. Faguet et J. Lemaitre n'ont jamais caché leurs sympathies pour le catholicisme et les catholiques ; et si l'un et l'autre ont attendu jusqu'à leur dernière minute pour retourner au giron de l'Eglise, leur mère, ils avaient néanmoins mérité la grâce de la conversion finale par cette attitude de sympathie, très courageuse en un temps où le catholicisme était en butte à toutes les attaques des partis politiques avancés. Quant à de Vogüé, Brunetière et M. P. Bourget, ils sont franchement et décidément croyants et catholiques.

Le premier s'est fait un nom dans la critique par son étude sur le « Roman russe » qu'il révéla au public français ; étude objective sans doute, mais qui lui fut une occasion de manifester ses vues personnelles, et ces vues s'accordaient si bien à la pensée chrétienne qu'il concluait son étude sur Tolstoï par ces lignes : « Il est permis d'espérer qu'une idée religieuse, terme nécessaire de leur progression, viendra consoler ces jeunes talents qui nient et souffrent avec tant d'amertume, ou en susciter d'autres, si ceux-là ont sombré... »

Brunetière était directeur de la « Revue des Deux-Mondes » le plus important des périodiques français lorsqu'il fit ouvertement profession de catholicisme. Ceci devait se passer aux environs de 1900, et je me rappelle encore l'émotion que suscita, jusque dans les études et les classes de notre collège l'annonce qu'une recrue de cette importance venait renforcer les cadres de l'armée catholique. Il est vrai que Brunetière qui était doué d'un tempérament combatif peu ordinaire avait fait connaître bruyamment une détermination qui d'ailleurs l'honorait grandement. « Après une visite au Vatican » il avait quitté le positivisme qu'il avait « utilisé » comme un moyen pour se rapprocher de la vérité intégrale ; il était entré alors « sur les chemins de la croyance » et avait commencé cette série de « discours de combat » qui sont autant de témoi-

gnages en faveur du dogme chrétien et qu'il ne cessa de prononcer qu'avec la mort...

Je ne vous parlerai pas au long de M. Paul Bourget : car je ne me flatte pas d'embrasser d'un seul coup d'œil l'œuvre de ce puissant esprit. Mais d'abord si on me demandait quel fut le principal artisan de la défaite de ce scientisme qui faillit asservir la pensée aux lois rigoureuses du déterminisme et du matérialisme, je répondrais que c'est M. Bourget. « Le Disciple » qui est de 1889, est une attaque directe contre la théorie de Taine que « le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre ». Taine ne s'y trompa point ; car il crut devoir écrire au romancier une longue lettre d'explications qui n'expliquait rien du tout. Il était touché, et avec lui était atteinte l'orgueilleuse prétention qu'ont les savants de rendre raison de tout, sans recourir à la raison première qui fonde toutes les autres. Et pour cette première victoire, M. P. Bourget aurait bien mérité de l'Eglise.

Mais il y a plus ; et une bonne partie de son œuvre porte témoignage en faveur de la vérité religieuse. Ses romans sont des romans à thèse ; et les thèses sont bien souvent pour montrer la bienfaisance des principes religieux ou la malfaisance des théories contraires. « L'Etape », « Un divorce », « L'Emigré », « Le Démon de Midi », « Le Sens de la Mort », autant d'œuvres où l'on pourrait voir, dans l'affabulation diverse du récit romanesque, resplendir la vérité de l'enseignement chrétien. Je lis précisément dans la Préface du Démon de Midi, le roman qui me semble marquer l'apogée de ce beau talent, ces lignes qui renseignent sur le but que poursuit l'auteur :

« C'est une étude de psychologie religieuse que j'ai tentée, sous un titre emprunté à un mystérieux verset de la Bible, ce livre de tous les mystères... Il me semble que le problème posé dans « le Démon de Midi » m'est apparu pour la première fois, au cours d'une longue conversation où nous discutâmes, notre regretté confrère Melchior de Vogüé et moi, sur la sincérité religieuse de Chateaubriand, voici des années... Je lui disais que les fortes pages de cet admirable écrivain ne me procuraient qu'un plaisir inquiet, à cause des contradictions intimes de l'homme et de l'œuvre. J'accusais dans René l'attitude. Je rappelais à Vogüé... le mot de Sainte-Beuve : « Un épicurien à imagination catholique... » C'est en le quittant que j'entrevis comme un thème possible à un roman

d'analyse, cette douloureuse dualité : de hautes certitudes religieuses coexistant avec les pires égarements de la passion. Le même homme a-t-il le droit de servir : orateur par la parole, écrivain par la plume, homme d'état par l'autorité, des idées auxquelles il croit, sans y conformer sa vie?... Chateaubriand... a-t-il cru jusqu'à la fin, et de quelle qualité fut sa croyance? Les défaillances de la sensibilité et de la volonté n'atteignent-elles pas l'énergie de l'intelligence? N'y a-t-il pas une usure lente, une corrosion de la doctrine par les mœurs? Autant de questions que vous trouverez sinon résolues dans ce livre, indiquées du moins parmi plusieurs autres ».

Telle est la qualité des problèmes que soulève cet écrivain. Ajoutons qu'en dehors de son œuvre de romancier, M. Paul Bourget ne manque pas une occasion d'affirmer hautement sa croyance et de l'appuyer de considérations solides qui ont une incontestable valeur apologétique ; et que, si pour son attitude il est considéré dans les milieux catholiques comme un maître aimé et respecté ; il est cependant en butte à bien des attaques, à bien des haines sournoises ou déclarées qu'il domine d'ailleurs de toute la hauteur de sa pensée. N'est-il pas vrai alors qu'au terme d'une carrière déjà si bien remplie, il aura bien le droit de dire, lui aussi : « J'ai combattu le bon combat ? » (1).

Et voici maintenant ceux qui commencèrent à se faire un nom dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, ou qui publièrent leurs premières œuvres après le commencement du vingtième. Et tout d'abord les romanciers, au premier rang desquels il faut placer M. Maurice Barrès. Pour M. Barrès comme pour M. Bourget, je dois me contenter d'appuyer sur certains points de la courbe qui dessine l'évolution de sa pensée. L'œuvre est trop vaste pour que je fasse autre chose que de signaler son importance. M. Maurice Barrès commença par élever un autel à son

(1) Il est bien entendu que nous n'apprécions ici que les intentions du romancier, et non point la manière dont il les réalise, ni en particulier l'intrigue de tel ou tel roman qui comporterait bien des réserves ; car il est évident que les livres de M. Paul Bourget ne peuvent être mis entre toutes les mains, non plus d'ailleurs que ceux de MM. Maurice Barrès et H. Bordeaux ou ceux de MM. L. Bertrand et E. Baumann.

moi et prétendit se complaire à ce culte égoïste : c'est le sens de la trilogie psychologique : « Sous l'œil des Barbares », « Un homme libre », « Le Jardin de Bérénice ». Mais bientôt lui apparut l'insuffisance de ce culte du moi, ou plutôt que pour donner tout son sens et toute sa valeur à sa personnalité, il lui fallait se dépandre de lui-même et s'intégrer dans le milieu social qui l'explique et lui donne sa raison d'être : c'est le sens du « Roman de l'Energie nationale ». Et enfin l'écrivain, par un vigoureux effort de toutes ses facultés, s'est élevé sur les hauts lieux où l'humanité doit monter pour respirer l'air pur qui la guérit des émanations accumulées dans les bas-fonds ; et nous avons eu en 1913 « la Colline inspirée » qui montre combien le sentiment religieux est nécessaire, mais combien aussi il est nécessaire que les manifestations en soient réglées par une hiérarchie autorisée, par l'Eglise en un mot ; et nous avons eu en 1914 : « la Grande pitié des églises de France » qui vengea noblement les monuments de la piété catholique de la persécution légale et du vandalisme des tyranneaux de village. Et ces deux ouvrages animés d'une sensibilité profonde doivent à l'incomparable rythme de la phrase barrésienne, d'être parmi les meilleures productions littéraires des années d'avant-guerre.

M. René Bazin est un auteur délicat : les personnages de ses romans sont d'une psychologie assez simpliste, parfois même rudimentaire ; mais ce sont souvent de belles âmes ; et beaucoup d'entre eux agissent comme s'ils prenaient pour devise, en l'éclairant des lumières surnaturelles, la belle formule du philosophe antique : « Il faut aller au vrai avec toute son âme ». C'est bien là le principe qui guide l'action des principaux personnages de « De toute son âme », du « Blé qui lève », de « la Barrière », livres dont l'intérêt est surtout religieux. M. R. Bazin a d'ailleurs toujours fait profession de catholicisme, et on aime à citer ces quelques lignes qui faisaient la conclusion du rapport qu'il prononçait en 1913 à l'Académie française sur les prix de vertu, et qui recueillaient les applaudissements unanimes de l'assistance d'élite réunie sous la Coupole :

« Qu'elles le veuillent ou non, qu'elles le sachent ou l'ignorent, toutes (ces âmes dévouées) ont cessé d'appartenir au monde antique, elles ont respiré l'atmosphère de ce pays



sanctifié, elles ont subi l'influence du baptême de la France. A travers chacune d'elles, je vois transparaître une image, nette ou effacée, toujours reconnaissable, celle du Maître qui apporta à la terre la charité, de l'Ami des pauvres, du Consolateur des souffrants, de celui qui a passé sur la terre en faisant du bien et qu'avec des millions de vivants, et des milliards de morts, j'ai la joie de nommer : Notre-Seigneur Jésus-Christ ».

Ce sont encore des idées chrétiennes qui ont inspiré les romans de M. Henri Bordeaux, ou plutôt c'est une idée, mais étudiée sous ses multiples aspects et envisagée sous des manifestations variées, l'idée de la famille : l'idée qu'il n'y a pas de société possible là où il n'y a pas de fortes familles, et qu'il n'y a pas de famille qui ne doive être constituée par des habitudes depuis longtemps acquises de vie et de vertus chrétiennes. C'est la leçon qui se dégage de « La Peur de vivre », des « Roquevillard », des « Yeux qui s'ouvrent », de « La Neige sur les pas » de « La Maison », c'est-à-dire ou à peu près de toute l'œuvre du romancier.

Il s'est trouvé même deux romanciers pour traiter en artistes l'un le genre hagiographique, et c'est M. Louis Bertrand ; l'autre la théologie mystique, et c'est M. Emile Baumann. Quelques mois avant la guerre, la Revue des Deux-Mondes publiait du premier un Saint-Augustin qui fit grand bruit. C'était, sous la prestigieuse évocation du ciel méditerranéen, l'histoire de l'Eglise d'Afrique du quatrième et du cinquième siècles, avec ses difficultés et ses grandeurs, qui était retracée dans ces pages ; et l'on y retrouvait aussi comme un écho de la parole de l'ancien rhéteur devenu le grand docteur de l'Eglise : « Tu nous as faits pour toi, mon Dieu et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Toi ! » Et il y a trois ans à peine paraissait ce « Sanguis martyrum » dont on a pu dire qu'il était le roman de l'Afrique chrétienne comme la Salambo de G. Flaubert est le roman de l'Afrique païenne ; c'est le même cadre, en effet, mais quelle différence entre les personnages : d'une part Hamilcar et Matho, de l'autre l'évêque Cyprien et le patricien Cécilius. Il y a dans ce livre, une scène d'une grande beauté. Des chrétiens condamnés aux mines ont été descendus au fond d'une galerie souterraine ; et ils sont là perdus, plongés dans le morne abat-

tement d'un supplice qui se renouvelle à toutes les minutes et qui ne finira pas. Et voilà qu'un jour, tout à coup, un inconnu, de blanc vêtu, se présente à eux. Il ne parle guère, ne découvre pas qui il est, mais son visage rayonne d'une clarté sereine, et il leur partage la nourriture qu'il a apportée : un peu de pain blanc. Puis il disparaît, sans laisser d'autre trace que le souvenir de sa visite. Mais ce souvenir est une flamme vivante qui réchauffera pour longtemps leur poitrine ; et on se rappelle les réflexions des disciples d'Emmaüs lorsque le Maître les eut quittés : « Est-ce que notre cœur ne brûlait pas en nous-mêmes tandis qu'il nous parlait et qu'il était avec nous ? »

Il faut une sainte audace pour imaginer de pareilles scènes et les confier à un roman ; et il en faut aussi pour se permettre, comme l'a fait M. E. Baumann, d'illustrer par des récits imaginaires des vérités salutaires ou redoutables comme celles de la communion des saints et de l'expiation. Ce sont les dogmes que mettent en relief des livres comme « L'Immolé », « La Fosse aux Lions », « Le Baptême de Pauline Ardel », « Le Fer sur l'Enclume ». Et quel relief ! Un style d'un réalisme qui va jusqu'à la trulence, parfois jusqu'à l'outrance n'est adouci, tempéré, que par les effusions mystiques des âmes qui baignent dans les ondes très pures de la grâce divine.

Et voici une figure radieuse, car son front s'éclaire de l'aurole du martyr, du soldat mort pour sa foi et son pays : c'est celle d'E. Psichari, l'auteur de « L'Appel des Armes » et du « Voyage du Centurion », Ernest Psichari, le petit-fils d'Ernest Renan qui « prit le parti de ses pères contre son grand-père ». Ecoutez ce qu'écrivait ce dernier, à la fin de cette « Prière sur l'Acropole » qui est comme le défi jeté par l'apostasie à la foi qui sauve :

« Un immense fleuve d'oubli nous entraîne dans un gouffre sans nom. O abîme tu es le Dieu unique... Tout n'est ici-bas que symbole et que songe. Les dieux passent comme les hommes, et il ne serait pas bon qu'ils fussent éternels. La foi qu'on a eue ne doit jamais être une chaîne. On est quitte envers elle quand on l'a soigneusement roulée dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ».

Et voici la réponse que fait E. Psichari quand il a retrouvé la foi trahie par son aïeul. Je l'extrais du « Voyage du Centurion » :

« Vous êtes plus fort que nous, Seigneur, nous nous rendons... Nous vous mendions très misérablement votre grâce parce que nous ne pouvons vous tenir que de vous seul... Mon Dieu, je vous parle, écoutez-moi. Je ferai tout pour vous gagner. Ayez pitié de moi, mon Dieu ; vous savez qu'on ne m'a pas appris à vous prier. Mais je vous dis comme votre Fils nous a dit de vous dire, je vous dis de tout mon amour comme mes pères l'ont dit, autrefois : « Notre Père qui êtes aux cieux... » »

« O larmes qui êtes la troisième béatitude, larmes de joie et de paix, larmes des retrouvailles et du recommencement, coulez sur cette face de douleur ! Aidez cette voix qui tremble et ces lèvres qui hésitent ! Elles ne savent pas — ces mots sont si nouveaux pour elles ! et pourtant la merveilleuse Parole accourt du fond des âges, du fond de l'Eternité, portée sur la colombe de l'Esprit... »

Ce don que E. Psichari faisait de lui-même à Dieu était un don total et sans réserve : il devait se consacrer à l'autel du Seigneur. Mais Dieu en décida autrement. En août 1914, le lieutenant Psichari répondait à l'appel des armes ; « le 22 août 1914, vers six heures du soir, à Saint-Vincent-Rossignol, près de Virton, en Belgique, après avoir maintenu et commandé sa batterie douze heures durant « sous un feu effroyable, avec un imperturbable sang-froid, « il fut mortellement atteint par les mitrailleuses allemandes. Il s'abattit sur un canon et glissa par terre. Ceux qui l'ont vu plus tard, dit un médecin militaire, ont été « frappés du calme de ses traits ; autour de ses mains était « enroulé un chapelet ». (J. Laurec : le Renouveau catholique dans les Lettres).

Pleurons encore, dans un autre héros de la grande guerre, la perte qu'ont faite les lettres françaises et la pensée catholique. J'ai nommé le poète Charles Péguy. Son œuvre qui est considérable reste inachevée : après sa conversion — car Péguy aussi est un converti — il avait conçu l'immense projet de chanter la dogmatique chrétienne et l'économie du salut.

Et c'est en effet notre salut, avec le mystère de la grâce qui nous y convie, qui se joue dans « Le Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc », dans « le Porche du mystère de la deuxième vertu », dans « Le Mystère des Saints Innocents » ; en même temps qu'y sont évoqués les plus beaux souvenirs de notre histoire, ceux où il apparaît clairement que Dieu voulut faire de grandes choses par la France.

Je vous avoue que je serais gêné pour choisir dans cette œuvre puissante mais touffue où le lyrisme le plus magnifique est souvent déparé par des fautes de goût étonnantes ; mais je ne suis pas gêné pour citer la plus belle page de son œuvre : c'est la dernière. Le poète avait écrit :

Heureux ceux qui sont morts dans les grandes batailles,  
Couchés dessus le sol à la face de Dieu.  
Heureux ceux qui sont morts sur un dernier haut lieu,  
Parmi tout l'appareil des grandes funérailles...

Heureux ceux qui sont morts car ils sont retournés  
Dans la première argile et la première terre.  
Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre,  
Heureux les épis mûrs et les blés moissonnés.

Et voici comment un de ses soldats raconte la fin héroïque du lieutenant Péguy mort au champ d'honneur le 5 septembre 1914 :

« Escaladant le talus et rasant le sol, courbés en deux, pour offrir moins de prise aux balles, nous courons à l'assaut. La terrible moisson continue, effrayante, la chanson de la mort bourdonne autour de nous. Deux cents mètres sont ainsi faits ; mais aller plus loin pour l'instant, c'est une folie, un massacre général, nous n'arriverons pas dix ! Le capitaine et l'autre lieutenant sont tués raides. « Couchez-vous, hurle Péguy, et feu à volonté ! » mais lui-même reste debout, la lorgnette à la main, dirigeant notre tir, héroïque dans l'enfer.

« Nous tirons comme des enragés, noirs de poudre, le fusil nous brûlant les doigts. A chaque instant, ce sont des cris, des plaintes, des râles significatifs ; des amis chers sont tués à mes côtés. Combien sont morts ? On ne compte plus.

« Péguy est toujours debout, malgré nos cris de : « Couchez-vous ! » glorieux fou dans sa bravoure. La plupart d'entre nous n'ont plus de sac, perdu lors de la retraite, et le sac, à ce moment, est un précieux abri. Et la voix du lieutenant crie toujours :

« Tirez ! tirez ! mais tirez donc ! »

D'aucuns se plaignent : « Nous n'avons plus de sac, mon lieutenant, nous allons tous y passer ! »

« Ça ne fait rien ! » crie Péguy dans la tempête qui siffle. « Moi non plus, je n'en ai pas, voyez tirez toujours ! »



« Et il se dresse comme un défi à la mitraille, semblant appeler cette mort qu'il glorifiait dans ses vers. Au même instant, une balle meurtrière fracasse la tête de ce héros, brise ce front généreux et noble. Il est tombé sans un cri, ayant eu, dans le recul des barbares l'ultime vision de la victoire proche ; et quand, cent mètres plus loin, je jette derrière moi un rapide coup d'œil alarmé, bondissant comme un forcené, j'aperçois là-bas comme une tache noire, au milieu de tant d'autres, étendu sans vie, sur la terre chaude et poussiéreuse, le corps de ce brave, de notre cher lieutenant ».

Après ces visions de guerre, reposons nous dans l'heureuse vision de la paix. Voici le poète Francis Jammes, si simple et si spontané dans l'expression d'un lyrisme qui jaillit ou plutôt qui coule de source, qu'il exagère parfois sa naïveté jusqu'à tomber dans les naïvetés. C'est ainsi que dans son recueil de poésies intitulé : « Le Deuil des primevères », se trouve une « Prière pour aller au Paradis avec les Anes ». Oui, vous avez bien entendu : avec les ânes ; et voici, extraits de cette Prière, des vers qui franchement, rasant un peu trop la prose :

Je prendrai mon bâton et sur la grande route  
J'irai et je dirai aux ânes, mes amis :  
Je suis Francis Jammes et je vais au Paradis,  
Car il n'y a pas d'enfer au pays du bon Dieu.  
Je leur dirai : Venez doux amis du ciel bleu,  
Pauvres bêtes chéries qui, d'un brusque mouvement d'oreille,  
Chassez les mouches plates, les coups et les abeilles.

Mais à côté de cela, il y a « les Géorgiques chrétiennes » qui sont une belle œuvre. Songez donc que c'est au pain et au vin de l'Eucharistie que sont destinées les blondes moissons d'épis mûrs et les grappes dorées ou vermeilles des vendanges ; et imaginez ce qu'un poète peut tirer d'une pareille inspiration. Voici la prière des travailleurs au 6<sup>e</sup> chant des Géorgiques :

Minuit allait bientôt sonner. Alors le Père  
Au milieu de ce groupe aimé fit la prière.

Un long frisson au cœur des travailleurs courut :  
L'Eden entendit Dieu avant qu'il apparût.

Mais ce Dieu cette fois n'était point redoutable  
Comme quand Il marchait vers nos parents coupables.

Il descendit vers nous et si suavement  
Que sa robe éventait les âmes en passant.

Des battants du portail de cette pauvre grange  
On eût dit déployées deux ailes d'un archange.

Les ombres confondues comme à nos yeux les morts  
Aux râteliers de paille avaient des éclats d'or.

C'est-il que par instants les lingots des Rois Mages  
Apparaissent la nuit aux crèches des villages ?

La chandelle lançant des feux si précieux  
Semblait la solitaire étoile de ce lieu.

Ces deux mots éternels et graves : Notre Père  
Dans l'abîme sans fond de notre foi tombèrent.

Le tonnelier parlait de près au Créateur :  
Sa face reflétait une calme ferveur.

Le signe de la Croix mesura tout l'espace,  
Puis chacun s'en alla étendre sa chair lasse.

Et voici l'abbé Louis Le Cardonnell en qui la grâce de l'ordination sacerdotale s'unit à une imagination très chaste et à une sensibilité très douce pour lui dicter des vers d'une harmonieuse pureté. Il évoque le souvenir d'une âme d'élite qui eut sur sa vocation une heureuse et décisive influence :

Belle âme, à qui la mort ne parut pas amère,  
Je veux vous évoquer, ô Bienfaitrice, ô Mère.  
Dans un passé déjà lointain, je vous revois,  
M'accueillant du son pur d'une eurythmique voix,  
Me guidant, d'une allure imposante et sereine,  
Dans votre vieil hôtel, au cœur d'Aix la romaine,  
La Matrone à la Vierge était unie en vous ;  
Vous vous étiez donnée à l'invisible Epoux,  
Mais sans vous dérober au monde sons le voile :  
Ainsi vous avez pu devenir mon Etoile.

.....  
Lourd de pensers fiévreux, vers vous j'étais venu ;  
Tremblant j'interrogeais mon destin inconnu.  
Vous m'avez dit : Restez... Lentement tout s'éclaire...  
Sur mon front votre main a passé tutélaire,



Et, Vestale du Christ, au regard inspiré,  
Vous avez, dans mon cœur, gardé le feu sacré ;  
Puis d'un geste vaillant, doucement énergique,  
Vous m'avez indiqué Rome théologique.

Par la largeur de l'inspiration et la puissance du souffle lyrique, M. Paul Claudel rappelle et même dépasse Charles Péguy. M. Claudel, qui est actuellement ambassadeur de France à Tokio, est un dramaturge d'un grand talent, d'aucuns disent d'un réel génie. Talent ? Génie ? Le moment n'est pas encore venu d'en décider. C'est la question qui se pose toujours à propos de ceux qui apportent une formule d'art nouvelle : il se peut qu'en effet, par cette formule, l'art se trouve renouvelé, et alors on a affaire à un génie. Il se peut qu'après eux il n'y ait rien de plus ou rien de mieux qu'avant. Et alors la tentative a échoué.

Quoiqu'il en soit ce qu'on ne saurait nier c'est la hauteur d'inspiration des drames de M. Paul Claudel : ils font un heureux contraste avec l'effrayante misère du théâtre contemporain où des auteurs comme M. Henri Bataille ont, paraît-il, la faveur d'un certain public. Et il faut savoir gré à des hommes de la valeur de M. Paul Claudel d'oser mettre sur la scène des sujets comme celui de « La Jeune fille Violaine » pour ne citer que celui-là : « Violaine se sacrifie à sa sœur Mara, elle lui abandonne sans lutte son fiancé, son patrimoine. Chassée de la maison, devenue aveugle, elle ressuscite par la puissance de sa foi et de sa charité l'enfant de Mara, et elle meurt enfin, quasi assassinée par sa sœur ». (G. Fonsegrive : l'Evolution des idées dans la France contemporaine).

Voilà qui nous mène loin de la question de savoir, comme dit M. Georges Fonsegrive, si le jeune premier épousera la jeune première, ou si, le nouveau riche emportera un siège de député aux prochaines élections. De quoi s'agit-il ici en effet, sinon de savoir si le bien l'emportera sur le mal, et si l'homme aidé de la grâce divine pourra, dans un héroïque effort, s'élever jusqu'à Dieu ?

Je m'arrête enfin. Je voudrais vous avoir donné l'impression que notre temps si misérable et si peu estimable par bien des côtés, a eu au moins ce mérite de rendre à Dieu, à son Christ, à son Eglise le légitime hommage que leur doivent les arts et en particulier la littérature ; et que nous

ne nous trouvons pas seulement devant une manifestation isolée, mais en face d'un large courant qui emporte bien des esprits d'élite vers le port du salut. Et maintenant si, pour conclure, je devais, en quelques mots, vous faire la théorie de ce nouveau mouvement littéraire, je ne trouverais rien de mieux à vous offrir que ce programme que présentait à ses lecteurs une Revue de Jeunes qui paraissait quelques mois avant la guerre :

« L'Amitié de France augmentée de ses Cahiers, offre un centre aux forces de la pensée et de la sensibilité catholiques en vue de restaurer l'ordre dans tous les domaines de l'esprit.

« Elle travaille à raviver dans les âmes les connaissances spéculatives et les convictions morales dont l'ensemble porte le nom traditionnel de spiritualisme.

« Elle est dévouée aux arts. Elle estime que leur plus haute fonction est d'exprimer et d'exalter le sentiment religieux. D'ailleurs elle ne se limite à aucune école. Elle se souvient que dans toute œuvre belle il y a une loi morale qui, sans proscrire les impuretés de l'homme, en triomphe et exclut le dérèglement. La poésie, pour elle, n'est pas un leurre : c'est une perception ardente qui découvre et explique l'inépuisable merveille du monde.

« Sa devise écrite à son frontispice dans le langage de nos pères, est : Que Dieu nous aide ! »

Signé : Robert VALLERY-RADOT, François MAURIAC,  
André LAFON, Georges DUMESNIL, directeur.

« L'Amitié de France » dont la publication fut interrompue par la guerre, n'a pas reparu, que je sache. Son directeur est mort, et beaucoup des jeunes hommes à qui elle demandait leur collaboration sont restés couchés dans le fossé funèbre qui court sur les plaines, les côtes et dans les vallons des provinces françaises où une généreuse jeunesse a prodigué son sang pour le salut de la patrie. Mais leurs mains défaillantes ont tenu le flambeau de la lumière surnaturelle qui éclairait leur intelligence, en même temps qu'elle réchauffait leur cœur ; et nous aimons à espérer que ce flambeau aura été pieusement recueilli par d'autres jeunes qui, à l'exemple de leurs aînés, iront de toute leur âme à Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu'Il est la Voie, la Vérité et la Vie.

LE MEUR.



# La Vie au Collège

## La Vie Religieuse

Sermons et instructions. Dimanche 15 mai : M. Golias : le Saint-Esprit ; dimanche 22 mai : M. Abily : le Jugement dernier ; dimanche 25 mai : M. le Meur : Institution divine de l'Eglise ; vendredi 3 juin : M. Le Roux : le Sacré-Cœur ; dimanche 12 juin : M. Mazéas : Unité de l'Eglise ; dimanche 19 juin : M. Madec : Sainteté de l'Eglise.

## Autour de la Fête Jeanne d'Arc

La fête de Jeanne d'Arc a été célébrée cette année au collège, avec l'éclat traditionnel de ce joyeux anniversaire. Dès la veille nous commencions nos réjouissances en assistant à une conférence du R. P. Depierre, sur les Missions chinoises.

Partis vers 6 heures moins le 1/4 du collège, nous nous trouvâmes bientôt réunis dans la salle du patronage de Saint-Pol que M. le Curé de la cathédrale avait gracieusement mise à notre disposition. Le R. P. conférencier voulait, en effet, illustrer ses récits par une série de vues qu'il présenterait en projection.

Tandis que les mécaniciens s'efforçaient de mettre l'appareil au point, le R. P. Depierre prit la parole. Il se hâta de remercier M. le Supérieur et Messieurs les Professeurs de l'accueil sympathique qu'il avait reçu d'eux à son arrivée à Saint-Pol et débuta en nous racontant les touchantes cérémonies qui accompagnent l'arrivée d'un Missionnaire en Chine. Après une cordiale réception de la part de ses confrères, le nouveau Père est conduit processionnellement par la foule des chrétiens jusqu'à la cathédrale et jusqu'à la résidence de son nouvel évêque. Durant cette visite à l'évêché ont lieu le « baptême » et là « prise d'habit » du Missionnaire. Le baptême consiste à donner au Père un nom que les indigènes comprennent, « la prise

d'habit », à le revêtir du costume du pays. Un catéchiste est ensuite chargé d'apprendre la langue indigène au nouvel apôtre, qui, au bout de deux ans, la possède suffisamment pour être envoyé en mission.

Cependant l'appareil avait été mis au point et bientôt apparurent sur l'écran diverses vues du golfe du Tonkin. Après avoir exploré à la suite du missionnaire quelques grottes pittoresques et profondes nous quittâmes la côte pour entrer en plein pays de mission. Nous pénétrâmes d'abord dans l'Annam, où nous pûmes admirer la magnifique cathédrale de Mgr Eloi, à Sadoa. Edifice tout récent, cette cathédrale est un des plus beaux monuments des Missions chinoises. Près de l'évêché se trouve le séminaire du diocèse d'où sont déjà sortis 130 prêtres indigènes et où résident actuellement 300 élèves. Divers centres de chrétienté passèrent alors successivement devant nos yeux. Certaines églises construites en pierre et bien aménagées témoignaient de la prospérité des missions ; d'autres, faites de paille et recouvertes de bambou marquaient la victoire encore récente de la croix du Christ sur les fétiches païens.

Groupés en petits villages, les indigènes sont puissamment aidés dans leurs travaux par les éléphants qui font le gros de leur besogne. Malheureusement le climat extrêmement chaud de ces contrées, déchaîne assez fréquemment de terribles épidémies parmi les sauvages ; aussi les Missionnaires également soucieux du bien-être temporel et du salut éternel de leurs fidèles, ont-ils fondé dans l'Annam un immense hôpital où une congrégation de religieuses indigènes s'occupe activement des malades.

Telle est la prospérité des Missions dans l'Annam. Le R. P. Depierre comme tous les héros de la « Bonne Nouvelle » n'attribuait l'admirable succès des travaux des Missionnaires qu'à la main de Dieu et au sang versé par les martyrs de la foi, lors de la dernière persécution. Malgré leur fureur impie, les bourreaux n'ont pourtant pas immolé tous les Apôtres de la Chine et au nombre des survivants, on peut compter, parmi les plus illustres, Mgr de Guébriant. Plusieurs vues nous montrèrent la cathédrale et le siège épiscopal de ce vaillant missionnaire. Après avoir loué le zèle inlassable de ce dévoué pêcheur



d'âmes, le R. P. conférencier nous annonça, qu'en récompense de son dévouement, il venait d'être nommé « Supérieur Général » de la Congrégation des « Missions Etrangères ». Les applaudissements qui avaient retenti au nom du sympathique prélat si vénéré dans notre collège, s'accrurent encore en apprenant l'honneur qui venait de lui être fait tout récemment. Après avoir fait passer rapidement devant nos yeux quelques vues sur des mines de rubis autrefois françaises et sur quelques rizières le R. P. Depierre nous annonça que le temps fixé pour la séance s'était écoulé. Il nous exprima son regret de s'être vu obligé de raccourcir sa conférence et émit le souhait qu'elle ait contribué à augmenter notre zèle pour le salut des âmes. Il alla même jusqu'à espérer que quelque vocation de missionnaire se ferait sentir parmi nous. En tout cas, il tint à nous dire que quoique nous fassions et où que nous soyons plus tard, nous aurons le devoir de prier pour les missions, de les aimer et de donner largement pour elles.

M. le Supérieur prit alors la parole pour remercier le R. P. Depierre de la conférence si intéressante et si bien documentée qu'il venait de nous donner. Il ne crut pas pouvoir réjouir davantage le cœur de ce dévoué missionnaire qu'en lui apprenant que l'Institution N.-D. du Creis-Ker s'est fait classer, cette année, au premier rang, parmi les collèges finistériens, pour ses dons à l'œuvre de la « Propagation de la Foi ». Le Père, en effet, s'en montra très touché, nous remercia chaleureusement et nous invita à persévérer dans notre générosité. Ainsi s'acheva cette séance qui fut certainement la mieux goûtée de celles que nous avons eues cette année et qui fut en même temps le digne prélude de la Fête de Jeanne d'Arc que nous célébrions le lendemain...

En dépit du ciel sombre, une joie profonde rayonnait sur tous les fronts. Toute préoccupation profane quittait notre esprit pour n'y laisser que la rayonnante image de l'héroïne dont nous allions célébrer la Fête. Dans une attitude recueillie nous nous rendîmes à la chapelle que des mains habiles avaient ornée pour la circonstance. La messe fut chantée avec un entrain admirable sous la direction de M. Saccadas. A la communion, les collégiens, en

rangs serrés, se pressèrent à la Table Sainte pour recevoir le « Pain qui fait germer les vierges ».

Le temps qui s'était découvert dans la matinée s'assombrit l'après-midi. Néanmoins, en dépit du ciel maussade, à toutes les fenêtres flottaient des drapeaux ou des bannières : l'effet en était impressionnant. Mais une seule pensée nous hantait : « ferait-il assez beau pour que l'on puisse illuminer le soir ». Certains conservaient bon espoir, d'autres s'étaient résignés au prosaïque coucher des jours ordinaires. La Providence donna raison aux optimistes car déjà quand nous nous rendions à la chapelle à l'heure de la Bénédiction, le ciel s'était éclairci. M. l'abbé Didou devait nous faire le panégyrique de Jeanne d'Arc ; une circonstance imprévue l'empêcha de venir à son rendez-vous. Il fut néanmoins brillamment remplacé par un de nos professeurs, M. Mazéas, dont la chaude et vibrante parole raviva dans nos âmes l'amour et l'admiration à l'égard de la Pucelle. La Bénédiction fut suivie d'un cantique à Jeanne d'Arc dont M. Batany, de sa voix mâle et sonore, fit retentir les voûtes de notre chapelle.

L'heure de l'illumination était arrivée. Réunis dans la cour d'honneur du collège nous pûmes admirer le merveilleux effet produit par une peinture de Jeanne d'Arc qui, placée dans l'embrasure d'une fenêtre, resplendissait à la lueur d'une lampe électrique dissimulée derrière la toile. A toutes les fenêtres pendaient des lanternes vénitiennes aux couleurs les plus harmonieuses. Bientôt les musiciens du collège, groupés autour de la pelouse entonnèrent la cantate si connue de Jeanne d'Arc.

« Sonnez fanfares triomphales... »

dont la section des grands se fit un plaisir de chanter les couplets, tandis que la masse reprenait le refrain. Entre temps, des fusées de toutes sortes sillonnaient le ciel, bientôt suivies de feux de Bengale aux couleurs les plus variées et d'un spectacle des plus ravissants. Puis ce fut le tour des soleils qui furent parfaitement réussis. Pour donner quelques moments de répit aux organisateurs de cette fête, la musique entonna la « Marseillaise » qui

fut écoutée avec un silence respectueux. L'hymne terminé, l'illumination recommença : quelques feux de Bengale jetèrent encore un vif éclat sur le ciel sombre de la nuit, puis le « bouquet » se consuma à son tour, à notre grand regret : la fête était terminée. La beauté du spectacle avait attiré une foule immense qui, entassée devant le collège, ne savait trop comment témoigner son admiration. Cependant, tandis que les promeneurs demeuraient bouche bée devant le collège encore illuminé par les lanternes vénitiennes, nous montions aux dortoirs, l'âme ravie du magnifique spectacle qui marqua la clôture de la Fête de Jeanne d'Arc.

M. CHALM, ELÈVE DE PREMIÈRE.

### La Vie intellectuelle

#### TABLEAU D'HONNEUR

11 AVRIL — 11 MAI

*Philosophie.* — Verveur, Moal, Minguy, Bagot, Henri, Lelièvre, Favé.

*Première.* — Pichon, Léon, Messenger, Goulm, Chalm, Hénaff.

*Seconde.* — Vaillant, Mariette, Guyader, Robin, Cariou, Gravot, Guivarc'h, Laurent.

*Troisième.* — Mével, Le Saint, Kerboul, Boul'h, Herry, Jaffrès, Peyron.

*Quatrième.* — Quiniou, Rapine, Colin, Faujour, Bellec, Joël, Caroff, Péron, Mège, Pencreach, Lintanf, Favé, Pénel.

*Cinquième.* — Le Borgne, Le Ber, Coat, Cabioc'h, Jacques, Madec, Guillermin, Le Sam, Lintanf.

*Sixième.* — Abgrall, François, Le Bihan, Pouliquen, André, Sévère, Louis, Le Roux, Coat, Boubennec, Le Du, Miossec, Plantec, Guillou, Duvail, Ollivier, Fayet, Kerrien, Jacques, Colin, Blouët, Cochenne, Bellec, Emile, Glémarec, Floch, René, Sallour, Pouliquen.

*Septième.* — Le Berre, Cadiou, Touanen, Le Borgne, Diraison, Goasguen, Boul'h, Taniou.

*Huitième.* — Le Jollec, Senneville, Vincent, Déan, Henry, Morvan, Laurent.

*Neuvième.* — Le Golfe, Penn, Jean-Marie, Daniélou, François, Déroff, Péron, Louis.

#### TABLEAU D'HONNEUR

11 MAI — 1<sup>er</sup> JUIN

*Philosophie.* — Favé, Moal, Verveur, Quéimec, Bagot, H., Talarmin, Nédélec, Lelièvre.

*Première.* — Pichon, Léon, Messenger, Goulm, Moreau, Jean.

*Seconde.* — Le Vaillant, Mariette, Laurent, Guyader, Gravot, Guivarc'h, Robin.

*Troisième.* — Mével, Kerboul, Herry, Boul'h, Le Saint, Jaffrès, Peyron.

*Quatrième.* — Quiniou, Rapine, Colin, Boulenger, Bizien, Larhantec.

*Cinquième.* — Le Borgne, Cabioc'h, Jacques, Le Ber, Coat, Madec, Guillou, Le Sann, Guivarc'h, Berre, Cadiou, Normandière, Roualec.

*Sixième.* — Sévère, Louis, Le Bihan, Abgrall, Pouliquen, Le Roux, Coat, Le Du, Ollivier, Duvail, Miossec, Plantec, Boubennec, Cochenne, Glémarec, Kerrien, Jacques, Guillou, Blouët, Fauchoux, Quinquis, Créac'h, Favenne, Floch, René, Fayet.

*Septième.* — Le Borgne, Le Berre, Touanen, Goasguen, Diraison, Guyader, Bernard, Cadiou, Quéré, Boul'h, Taniou, Gourvil, A. Urien, J. Moysan.

*Huitième.* — Déan, Vincent, Morvan, Laurent, Senneville, Henry, Sévère, Guézennec, Benâtre.

*Neuvième.* — Bégat, Daniélou, François, Péron, Louis.

#### TABLEAU DES PLACES

*Philosophie.* — 1. Favé ; 2. Moal.

*Mathématiques Élémentaires.* — *Physique.* — 1. Minguy ; 2. Lelièvre.

*Première.* — Histoire littéraire : 1. Henri Moreau ; 2. Jean Moreau. — Version latine : 1. Léon ; 2. Chalm. — Version grecque : 1. Jean Moreau ; 2. Messenger. — Dissertation française : 1. Henri Moreau ; 2. Pichon. — 1<sup>re</sup> C. D. : Géo-



métrie : 1. Manac'h ; 2. Morvan. — 1<sup>re</sup> C. D. : Physique : 1. Coulogner ; 2. Laroque.

*Seconde.* — Version latine : 1. Gravot ; 2. Le Vaillant. — Thème latin : 1. Guyader ; 2. Cariou. — Version grecque : 1. Mariette ; 2. Kerautret. — Français : 1. Mariette ; 2. Gravot. — Narration : 1. Laurent ; 2. Blons. — Histoire littéraire : 1. Kerautret ; 2. Guyader. — Seconde C. D. : Géométrie : 1. Pouliquen ; 2. Nicol. — Seconde C. D. : Physique : 1. Doniol ; 2. Nicol.

*Troisième.* — Narration : 1. Crenn ; 2. Mével. — Thème latin : 1. Boulc'h ; 2. Le Naélou. — Version grecque : 1. Mével ; 2. Boulc'h. — Thème grec : 1. Herry ; 2. Le Saint. — Troisième C. D. : Géométrie : 1. Guyomar ; 2. Peyron.

*Quatrième.* — Thème latin : 1. Pénel ; 2. Quiniou. — Thème grec : 1. Le Saout ; 2. Le Rue. — Narration : 1. Le Saout ; 2. Larhantec. — Version latine. — 1. Colin ; 2. Pénel. — Version grecque : 1. Bellec Joël ; 2. Colin. — Thème latin : 1. Colin ; 2. Bizien. — Version grecque : 1. Colin ; 2. Péron.

*Cinquième.* — Orthographe : Section blanche : 1. Coat ; 2. Madec. — Section rouge : 1. Créignou ; 2. Tanguy. — Version grecque : Section blanche : 1. Grassal ; 2. Guillermin. — Section rouge : 1. Créignou ; 2. Guivarc'h. — Narration : Section blanche : 1. Madec ; 2. Guillermin. — Section rouge : 1. Guivarc'h ; 2. Créignou. — Version latine : Section blanche : 1. Cabioc'h Jacques ; 2. Guillermin. — Section rouge : 1. Créignou ; 2. Le Borgne. — Thème grec : Section blanche : 1. Coat ; 2. Cabioc'h Jacques. — Section rouge : 1. Le Borgne ; 2. Léon. — Arithmétique : Section blanche : 1. Le Ber ; 2. Madec. — Section rouge : 1. Guivarc'h. — 2. Calvez J.-L. — Thème latin : Section blanche : 1. Le Ber ; 2. Grassal. — Section rouge : 1. Le Borgne ; 2. Calvez J.-L. — Cinquième B. : Orthographe : 1. Masson ; 2. Tanguy Paul. — Narration : 1. Gourvest ; 2. Normandière. — Géométrie : 1. Lastennet ; 2. Le Gall.

*Sixième.* — Orthographe : Section blanche : 1. Ollivier ; 2. Miossec. — Section rouge : 1. Pouliquen A. ; 2. Fauchoux. — Narration : Section blanche : 1. Duval ; 2. Le Du. — Section rouge : 1. Pouliquen A. ; 2. Boubennec. — Analyse : Section blanche : 1. Sévère Louis ; 2. Le Bihan. — Section rouge : 1. Abgrall F. ; 2. F. Pennec. — Thème

latin : Section blanche : 1. Sévère Louis ; 2. Miossec. — Section rouge : 1. Abgrall F. ; 2. Corre. — Arithmétique : Section blanche : 1. Coat ; 2. Plantec. — Section rouge : 1. Pouliquen A. ; 2. Abgrall F. — Version grecque : Section blanche : 1. Le Bihan ; 2. Ollivier. — Section rouge : 1. Abgrall F. ; 2. Guillou. — Thème grec : Section blanche : 1. Sévère Louis ; 2. Juzeau. — Section rouge : 1. Abgrall F. ; 2. Guillou. — Sixième B. : Orthographe : 1. Le Pape Jean ; 2. Colin. — Narration : 1. Colin ; 2. Nicolas. — Géométrie : 1. Lastennet ; 2. Le Gall.

*Septième.* — Analyse : 1. Boulc'h ; 2. Touanen. — Orthographe : 1. Goasguen ; 2. Gourvil. — Version latine : 1. Le Berre ; 2. Bernard. — Ecriture : 1. Goasguen ; 2. Berthou. — Narration : 1. Touanen ; 2. Gourvil. — Arithmétique : 1. Le Berre ; 2. Gourvil. — Thème latin A : 1. Le Berre ; 2. Gourvil. — Orthographe B : 1. Guyader ; 2. Cadiou. — Histoire : 1. Bernard ; 2. Touanen. — Géographie : 1. O. Urien ; 2. Touanen. — Catéchisme et Bible : 1. Cadiou ; 2. Touanen.

*Huitième.* — Orthographe : 1. Senneville ; 2. G. Kerbiriou. — Analyse : 1. Senneville ; 2. Le Jollec. — Dessin : 1. Rolland ; 2. Déan. — Rédaction : 1. Henry ; 2. Benâtre. — Arithmétique : 1. Henry ; 2. Laurent. — Ecriture : 1. Henry ; 2. Senneville. — Lecture : 1. Senneville ; 2. Du Halgouët. — Rédaction : 1. Henry ; 2. Senneville. — Histoire : 1. Senneville ; 2. Laurent. — Catéchisme et Bible : 1. Senneville ; 2. Du Halgouët.

*Neuvième.* — Arithmétique : 1. J. Genn ; 2. Hénaff. — Lecture : 1. Le Goffe ; 2. Le Rest. — Orthographe : 1. Le Goffe ; 2. Battillot. — Ecriture : 1. Y. Moysan ; 2. Déroff. — Analyse : 1. J.-M. Penn ; 2. F. Daniélou. — Histoire de France : 1. L. Péron ; 2. F. Daniélou. — Grammaire : 1. Le Goffe ; 2. F. Daniélou. — Lecture : 1. Le Goffe ; 2. Le Rest. — Géographie : 1. Le Goffe ; 2. Battillot. — Dessin : 1. Thomas ; 2. Battillot. — Catéchisme : 1. Déroff ; 2. Le Goffe et L. Péron.





## Conférences N.-D. du Créisker

SÉANCE DU 4 MAI 1921. — M. Madec ouvre la séance par la lecture de l'Evangile. Le passage qu'il nous commente a trait à l'élection des douze apôtres. Notre aumônier fait ressortir l'empressement des disciples à répondre à l'appel du Maître. Ils quittent tout pour suivre Jésus. Parmi nous, il y a aussi quelques-uns à qui Dieu a fait l'honneur de les appeler au sacerdoce. Qu'ils imitent l'empressement des apôtres ; qu'ils comprennent toute la grandeur et la dignité de ce saint ministère et qu'ils se préparent dès maintenant à acquérir les qualités d'esprit et de cœur qui leur seront nécessaires plus tard pour remplir convenablement leur tâche. Quant aux autres, ils n'oublieront pas qu'ils doivent eux aussi se montrer les fervents et zélés disciples du Christ dans le monde. Leur salut est à ce prix. Et puis quelle perspective est plus propre à émouvoir des cœurs jeunes et ardents que celle de l'apostolat religieux ?

Le commentaire de l'Evangile terminé, Henri Moreau, élève de Première, monte à la tribune. Il nous parle des Coopératives, et particulièrement des Coopératives de consommation. Qu'entend-on par là ? Moreau définit la Coopérative de consommation : une association plus ou moins nombreuse de personnes qui se donnent pour but principal l'achat en commun, et par conséquent en gros, de tout ou partie des objets nécessaires à leur consommation.

Quels sont les avantages d'une telle association ? Ils sont, nous dit H. Moreau, multiples et d'ordres divers. Le premier que l'on a en vue consiste dans l'achat des denrées à meilleur compte. Et cela se réalise facilement, étant donné que les intermédiaires entre les producteurs ou gros commerçants et l'acheteur sont supprimés. On peut signaler comme second avantage la certitude d'avoir des denrées de bonne qualité marchande ; et ceci n'est pas à dédaigner à une époque où les falsifications sont faciles et nombreuses. Notons de plus que les coopératives de consommation peuvent contribuer efficacement à régula-

riser le prix de vente des denrées chez les détaillants ordinaires, qui craignant une concurrence sérieuse, ne seront plus tentés de prendre des bénéfices exagérés au détriment des consommateurs et des acheteurs en détail. Enfin, l'habitude de l'association développe chez ceux qui en font partie, des sentiments d'union, de fraternité et de charité propres à engendrer la paix sociale.

Comment fonctionnent les coopératives de consommation ? La plupart d'entre elles se caractérisent par les quatre traits suivants : 1° Vente au comptant et jamais à crédit ; 2° Vente au prix de détail et non au prix de revient, de façon à réaliser des bonis ; 3° Distribution de la plus grande partie de ces bonis aux membres de la coopérative au prorata des achats ; 4° Affectation d'une certaine part de ces bonis à des œuvres d'utilité sociale, telles que : instruction des sociétaires, solidarité, propagande.

La discussion qui suit le discours de H. Moreau est très mouvementée. Les interpellateurs sont nombreux. Ambroise Guillou surtout se fait remarquer par la véhémence de ses critiques. Il se refuse à croire à l'utilité bienfaisante des coopératives, qu'il accuse de faire une concurrence déloyale au petit commerce. H. Moreau relève cette grave accusation, et montre ce qu'il y a d'exagéré dans les reproches d'A. Guillou.

Aucun progrès, et au fond et dans l'ensemble le coopératisme constitue un réel progrès, ne se réalise sans léser quelques intérêts particuliers. C'est la rançon de toute transformation sociale dans le domaine économique : acceptons-la.

Puis M. Madec loue en termes flatteurs le travail très consciencieux de l'orateur. Il regrette seulement que le jeune âge et l'inexpérience de la tribune de H. Moreau ne lui aient pas permis de donner la pleine mesure de ce qu'on pouvait attendre d'un élève dont l'esprit est déjà très développé.

SÉANCE DU 11 MAI. — M. Madec nous entretient aujourd'hui du premier miracle accompli par Notre-Seigneur aux noces de Cana. A la demande de sa mère, Jésus change l'eau en vin. Admirens la bonté compatis-

sante de Marie, reconnaissons le pouvoir qu'elle a sur le cœur de son Fils. Et dans nos besoins matériels et surtout spirituels, ayons volontiers recours à Elle. Elle nous obtiendra toutes les grâces, tous les secours que nous lui demanderons pour servir Dieu et faire notre salut ici-bas.

Le secrétaire Lagadec lit son compte rendu des séances précédentes et Douguédroit donne la parole à Jean Moreau. Celui-ci va traiter la question des Habitations à bon marché, question très importante et dont la solution rapide peut être pour notre pays le point de départ d'avantages très appréciables. L'orateur nous expose en commençant les causes sociales, économiques et politiques qui poussent les populations à s'agglomérer dans les grandes villes : centralisation, administration, grande production, développement des chemins de fer, fêtes et amusements de toutes sortes, etc. Le résultat en est l'augmentation des loyers en ville et l'obligation pour les pauvres ouvriers et employés de s'entasser dans d'infests taudis au grand détriment de l'hygiène et de la moralité. Il faut en effet remarquer que beaucoup de vices qui affligent la population ouvrière, relâchement des liens de la famille, fréquentation des cabarets, transmission de maladies contagieuses, etc., tiennent surtout à l'absence de logements salubres et confortables.

Voilà le mal ; quel en est le remède. C'est, nous apprend Jean Moreau, la construction d'habitations à bon marché en dehors et à proximité des centres urbains et des agglomérations trop denses. De la sorte, l'ouvrier ne sera pas trop éloigné de son travail et il pourra respirer l'air vivifiant de la campagne, tout en payant pour son loyer un prix plus modique.

Mais qui se chargera de la construction de ces habitations à bon marché et dans quelles conditions ? Les sociétés coopératives de consommation peuvent distraire une partie de leur capital pour la construction d'habitations au profit de leurs membres. Les ouvriers eux-mêmes en s'unissant peuvent former des coopératives de construction ; si leurs ressources sont insuffisantes, ils ont la faculté de s'adresser à des sociétés semi-philanthropiques, semi-capitalistes qui se chargeront de la construction de ces maisons et de les louer à un taux très bas. Enfin, les

municipalités feraient bien de réserver une partie de leur budget à la construction de maisons ouvrières, à l'exemple de certaines grandes entreprises industrielles. La maison ainsi construite est louée à la famille de l'ouvrier moyennant un très léger bénéfice : celle-ci peut même s'en rendre acquéreur en versant tous les ans une certaine somme jusqu'à concurrence du prix de revient. La loi du 12 avril 1906 est favorable à cette dernière combinaison en déchargeant ces maisons d'impôts et surtout en facilitant leur transmission par héritage.

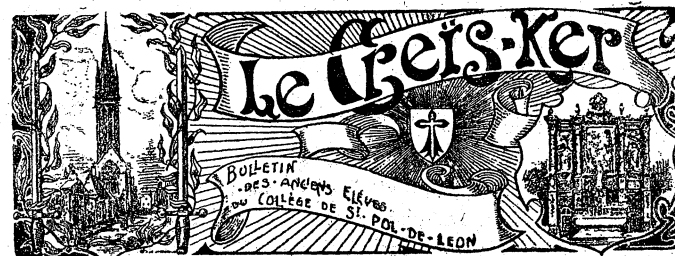
Son discours terminé, Jean Moreau répond aux interpellateurs. A Ambroise Guillou et à Henri Moreau qui posent quelques questions sur le fonctionnement des sociétés qui s'occupent de constructions à bon marché, l'orateur répond avec une précision et avec une intelligence de son sujet telles qu'il obtient de vifs applaudissements de la part de ses camarades et les félicitations méritées de notre directeur.

LES SECRÉTAIRES DU CERCLE.

N. D. L. R. — Le trésorier de l'Association des A. E. demande aux anciens élèves qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation (dix francs) pour l'année 1920-21, de vouloir bien lui en faire parvenir le montant avant le 1<sup>er</sup> Juillet, si possible, et de lui éviter les frais considérables de recouvrement par la poste.







## Distribution solennelle des Prix

La distribution solennelle des prix a été faite aux élèves le mercredi 13 juillet dernier sous la présidence de M. le docteur Bagot père, président de l'Association des Anciens Elèves. Dans la très nombreuse assistance qui se pressait devant l'estrade, nous avons remarqué la présence de MM. le comte de Guébriant, conseiller général, maire de Saint-Pol de Léon; Balanant, député du Finistère; les chanoines Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol de Léon; Goulven, aumônier des Ursulines de Saint-Pol de Léon; Goret, supérieur de la maison Saint-Joseph; Le Sann, curé-doyen de Saint-Thégonnec; le vicomte de Kerdrel, le vicomte de Guébriant; les abbés Balanant, recteur de Saint-Marc; Coatarmanac'h, recteur de Plougasnou; Grill, inspecteur diocésain de l'enseignement libre; M. Huntziger, professeur à Lesneven; le R. P. Huntziger, des Missions Africaines, etc.

La séance commence par la représentation d'une aimable comédie : *Vieux Grogards*, interprétée, à la grande joie de tous, par des artistes déjà éprouvés. Notre ami M. Batany, chante ensuite avec émotion *Les Grenadiers*, de Schumann; puis la schola du Collège exécute, sous la direction de MM. Saccadas et Reynolds un très beau chœur d'un rythme large et grave.

Et M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution N.-D. du Créisker prend la parole et prononce le discours que voici :

**MONSIEUR LE PRÉSIDENT,**

« Veuillez nous excuser de vous avoir arraché pour un jour à vos malades et à vos études favorites. Nous savons que vous êtes de ces laborieux qui aiment à s'effacer discrètement et à rester dans l'ombre pour se donner tout entiers à leur tâche quotidienne.

« Je ne tiens guère aux honneurs ! », m'avez-vous répondu quand je vous ai demandé de vouloir bien présider, cette année, notre distribution des prix et j'ai cru, un instant, que vous alliez décliner notre invitation. Laissez-nous donc vous dire que nous sommes heureux d'avoir pu triompher de vos hésitations dictées par une modestie excessive.

« Ceux qui vous connaissent penseront comme moi-même, j'en suis sûr, Monsieur le Président, que votre vie si une et si droite mérite d'être proposée à nos élèves comme un modèle à imiter et, au risque d'être taxé d'impertinence, j'ajouterai qu'elle nous appartient dans une certaine mesure. N'êtes-vous pas l'un de nos « Anciens » qui vous ont mis d'ailleurs à la tête de leur Association amicale ?

« Nous vous comptons parmi nos Anciens encore jeunes, puisque vous n'avez pas atteint la soixantaine, et cependant vos relations avec le collège de Saint-Pol datent de près d'un demi-siècle ! C'est là, dans la vieille maison toute proche, que vous avez fait vos études, études sérieuses, études brillantes même, si l'on s'en rapporte à ces témoins dignes de foi que sont les palmarès. Dès votre sixième, vous remportez la plupart des prix et des accessits et, de classe en classe, vous irez de succès en succès jusqu'au jour où vous sera décerné en rhétorique — comme on disait en ce temps-là — le premier prix d'honneur. C'était en 1879.

« Beaucoup de nos candidats actuels avouent sans fausse honte qu'ils n'affrontent qu'en tremblant les examens gradués de la Première et de la Philosophie ou des Mathématiques Élémentaires. Elève complet, vous

subissez, la même année, avec félicitations du jury, les épreuves du baccalauréat ès-lettres et du baccalauréat ès-sciences. Si la joie de votre famille fut grande, quel qu'un dut la partager très sincèrement. Ce fut votre maître vénéré, le bon M. Audic de sainte mémoire.

« Il est l'un de ceux qui vous ont suivi dans la vie avec une sympathie qui ne se démentit jamais et il se plaisait, paraît-il, à vous répéter, de temps à autre, dans ce langage à tournure biblique qu'ils affectionnait : « Vous n'avez pas mangé votre pain dans l'oisiveté ! »

« L'homme se devine dans l'enfant. Votre jeunesse studieuse ne fut que le prélude d'une existence bien remplie et d'une carrière féconde.

« Au sortir du collège, vous entrez dans la médecine de la marine. Devant vous s'ouvrait un avenir riche en promesses, quand un décret ministériel supprima les concours, c'est-à-dire la prime au travail et à l'intelligence et, en 1888, vous donnez votre démission pour vous fixer définitivement à Saint-Pol.

« Vous y ferez mentir le proverbe, car vous serez prophète dans votre pays. Vous aurez une clientèle nombreuse, choisie, et je m'en voudrais de passer sous silence un détail qui nous touche particulièrement : depuis trente-quatre ans bientôt, les générations d'élèves qui se sont succédé au Collège de Léon n'ont point eu d'autre médecin attitré pour les soigner dans leurs maladies graves ou bénignes. Monsieur le Président, si l'établissement vous est demeuré et vous demeure fidèle, c'est que vous lui avez été toujours dévoué, c'est que vous vous êtes constamment montré praticien habile, consciencieux et profondément versé dans votre art.

« En fait, vous n'avez jamais cessé d'élargir le champ de vos connaissances et de vos observations. Frappé des propriétés toniques du climat dans cette région privilégiée, plein de confiance dans la vertu curative de l'eau de mer pour le traitement de certaines affections réputées rebelles, vous fondez à Roscoff, en 1899, un Institut marin où vous avez opéré des guérisons surprenantes. Deux ans après, on aura recours

à vos lumières et à votre expérience quand il s'agira d'établir les plans du sanatorium de Perc'harity.

« Quoi d'étonnant que votre notoriété ait peu à peu franchi les limites du département ? Vous êtes membre de la Société d'Hydrologie de Paris et dans un prochain congrès de savants qui doit se tenir à Venise, vous serez chargé de présenter un rapport sur les stations climatiques du Nord de la Bretagne.

« Si vos occupations professionnelles absorbent vos journées, vous avez, pour vous délasser, les joies saines d'un foyer chrétien.

« Le Ciel a béni votre union avec la digne compagne de votre vie et des douze enfants qui vous ont été donnés, dix vous ont été conservés pour être, plus tard, le bonheur de votre vieillesse. Tel ou tel d'entre eux est déjà votre légitime orgueil et, sur le nombre, comme il arrive souvent, chez nous, Dieu a prélevé la dîme qui vous sera payée au centuple en grâces de choix. Nos grands élèves ont encore présent à l'esprit le souvenir de la conférence, charmante et instructive à la fois, que vous leur avez faite, l'hiver dernier, au retour d'un voyage en Espagne où vous étiez allé revoir la Fille de Saint-Vincent de Paul qui, chaque jour, prie pour les siens dans une chapelle de Madrid.

« Ne m'en veuillez pas trop, Monsieur le Président, de m'être permis de feuilleter ainsi votre passé intime et ne m'accusez pas d'indiscrétion. Il est bon, il est édifiant de mettre sous les yeux de nos jeunes gens la biographie d'un homme excellent qui est en même un homme de devoir et un chrétien convaincu.

« Il est écrit au premier livre des Macchabées que Mathathias réunit un jour ses fils et leur dit : « Ayez des âmes fortes, faites virilement votre devoir, c'est là qu'est votre gloire ! »

« Monsieur le Président, quand tout, à l'heure vous parlerez à nos enfants, vous aurez le droit de leur rappeler cette recommandation de Mathathias, car vous avez su prêcher d'exemple.

« Je suis persuadé que je pourrais rendre le même hommage à tous les parents qui sont accourus si nombreux prendre part à notre fête de famille. Nous vous

remercions vivement, Mesdames et Messieurs, de ce témoignage de sympathie auquel nous sommes très sensibles. Vous semblez, en effet, par votre présence dire aux maîtres de cette maison : « Nous savons de quels soins vous entourez des êtres qui nous sont chers. Nous savons aussi que ce n'est point sans peine que vous nous aidez à les élever : leur formation morale et intellectuelle exige de vous une vigilance, une patience et un esprit d'abnégation que nous admirons.

« Certes, nous connaissons l'idéal supérieur que vous anime : l'oubli de vous-mêmes. Néanmoins, nous aurions à nous reprocher une coupable indifférence à votre égard, si nous laissions échapper l'occasion qui nous est offerte de vous attester que nous sommes étroitement associés dans une tâche commune : l'éducation de nos enfants. »

« J'exprime ma reconnaissance également à M. le Curé-Archiprêtre et à M. le Maire de Saint-Pol qui, avec le vicomte de Guébriant, sont nos amis et nos bienfaiteurs, à M. le député Balanant, un de nos glorieux Anciens, au vénérable M. Lucas, professeur honoraire de l'Institution, à M. le vicomte de Kerdrel dont la bienveillance nous est acquise, à MM. les Chanoines, Curés, Recteurs et Vicaires, à tous ceux enfin qui nous ont fait l'honneur de venir encourager de leurs applaudissements nos élèves les plus travailleurs et les plus disciplinés. Nos chers confrères apprendront sans doute avec plaisir que seize de nos jeunes gens de Première ont, cette année, manifesté le désir de « choisir la meilleure part. »

« Il me reste, en terminant, à féliciter ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette cérémonie, nos musiciens et nos chanteurs dont la bonne volonté est infatigable, nos « vieux et nos jeunes grognards » qui ont interprété avec talent une charge amusante : je crois bien qu'elle aurait fort divertì le « grand homme » lui-même !

« Et maintenant, je vais suivant la tradition, proclamer les noms des candidats admis au baccalauréat au cours de l'année scolaire 1919-1920. »



## DEUXIEME PARTIE.

### *Philosophie.*

Yves CHAPALAIN, de Saint-Pierre-Quilbignon.  
Vincent FAVÉ, de Cléder.  
Antoine GESTIN, de Lambézellec.  
Pierre GUILLOUX, de Pont-Croix.  
Joseph GUIRIEC, de Cléder.  
Pol KERBIRIOU, de Saint-Pol-de-Léon.  
Maude KERRIEN, de Henvic.  
Jean-Marie LE VERGE, de Plounévez-Lochrist.  
Bruno PELTIER, de Bombay (Indes).  
Antoine POULIQUEN, de Ploujean.

### *Mathématiques élémentaires*

Jean BACQUES, de Morlaix.  
Xavier SALAUN, de Quimper.

## PREMIERE PARTIE.

### *Latin-Grec.*

Auguste BRELIVET, de Lopérec.  
Yves FAVÉ, de Cléder.  
Joseph LAGADEC, de Plouescat.  
Francis LE GUERN, de Plouigneau.  
Joseph LE MOAL, de Plougastel-Daoulas.  
Hervé MAZÉ, de Lopérec.  
François MOAL, de Saint-Pol-de-Léon.  
Yves NÉDÉLEC, de Milizac.  
Louis TALARMIN, de Saint-Marc.  
François-Louis VERVEUR, de Sizun.  
Joseph QUEINNEC, de Guiclan.

### *Latin Langues*

Michel BOUTS, de Versailles.  
Gabriel QUEFFELEAN, de Châteaulin.

### *Latin Sciences*

Georges BAGOT, de Saint-Pol-de-Léon.  
Henri BAGOT, de Saint-Pol-de-Léon.  
Etienne BRIAND, de Morlaix.  
Maurice CADIOU, de Landivisiau.  
Robert DONIOL, de Guingamp.  
Yves DOUGUÉDROIT, de Morlaix.  
Joseph LELIÈVRE, de Saint-Pol-de-Léon.

### *Admissible.*

Victor LE GUERN, de Plouigneau.

### *Sciences Langues*

Ambroise GUILLOU, du Guerlesquin.  
Charles MINGUY, du Conquet.

M. le docteur Bagot, président, prend à son tour la parole, et s'exprime en ces termes :

MESDAMES, MESSIEURS,  
MES CHERS AMIS,

« Je remercie Monsieur le Supérieur des paroles trop flatteuses avec lesquelles il vient de me présenter : je puis dire, en retour, combien j'ai toujours trouvé chez lui un esprit ouvert et accueillant pour tout ce qui touche à la prospérité de notre collège.

« Mes chers amis, avant que vous quittiez cette maison, quelques-uns pour n'y plus revenir, je voudrais vous montrer, en quelques mots, ce que vous devez aux maîtres qui ont pris soin de votre éducation. Elever un enfant est en effet une œuvre complexe et difficile, qui demande une vocation spéciale. Il ne s'agit pas seulement de meubler plus ou moins l'intelligence, mais de développer harmonieusement les diverses facultés de façon à former un homme dans toute l'acception du terme, capable de remplir plus tard les devoirs que lui imposera sa situation sociale. L'éducation, c'est l'apprentissage de la vie. Il y a une phrase de Plu-

tarque que je voudrais voir méditer par tous ceux qui établissent des programmes scolaires. La voici : « *L'âme n'est pas un vase qu'on doit remplir, mais, un foyer qu'il faut échauffer.* » Vos maîtres savent s'inspirer de cette sage maxime ; le but de l'instruction que l'on vous dispense n'est pas d'entasser, d'accumuler une foule de connaissances disparates, pour vous rendre capables, comme autrefois Pic de la Mirandole, de disserter « *de omni re scibili et quibusdam aliis* », de tout ce qu'on connaît et même de ce qu'on ignore. Si l'on envisageait l'instruction sous cet angle, il s'ensuivrait que, comme chaque siècle augmente la somme des connaissances humaines, l'intelligence de l'enfant succomberait sous le faix des études, et le résultat le plus clair serait de le décourager et de le dégoûter de tout travail intellectuel. Montaigne a dit très justement : « Comme les plantes « s'étouffent de trop d'humidité, et les lampes, de trop « d'huile, ainsi fait l'action de l'esprit par trop « d'étude et de matière » ; et il ajoute plus loin : « Le « travail de l'esprit doit ressembler à celui des abeilles « qui pillotent de ci de là le suc des fleurs, mais elles « en font du miel, et ce n'est plus ni thym ni « marjolaine. »

« Le but de toute instruction est donc d'abord de former des intelligences ouvertes, capables de tout comprendre, des cœurs sensibles sachant aimer tout ce qui est digne de l'être, des consciences droites et des caractères fermes que les hasards de l'existence ne surprendront pas dépourvus et désarmés, des hommes enfin qui puissent faire toutes choses et n'aiment que les bonnes.

« C'est pour atteindre, autant que possible, ce but élevé que l'on a, dans nos collèges, conservé la culture classique, tout en l'adaptant, par un développement plus considérable des études scientifiques, aux exigences modernes. On cultive ainsi les qualités de l'intelligence en même temps qu'on contente nos aspirations les plus élevées, la recherche du vrai et la passion du beau. En effet les arts, les lettres et les sciences constituent la plus brillante des formes de l'activité humaine ; ils réagissent, pour les achever et les perfectionner,

sur les autres modes d'activité, rendent plus faciles les austères devoirs de la vie et occupent délicieusement nos moments de loisir.

« L'étude du latin elle-même, si décriée de nos jours, possède une haute vertu éducative. De même qu'on vous apprend, en gymnastique, à faire le saut périlleux, bien qu'on n'ait guère l'occasion d'utiliser ce talent en société, mais dans le but de fortifier vos muscles et d'assouplir vos corps, de même on n'apprend pas le latin pour le parler plus tard (quoique sa connaissance nous permette de comprendre et d'apprécier les chefs-d'œuvre de l'antiquité et le langage de l'Eglise), mais on l'étudie, avant tout, à titre de gymnastique intellectuelle. Le sens d'une phrase dans une langue étrangère, surtout lorsque cette langue est comme le latin la mère de la nôtre, est à la fois un problème grammatical et intellectuel. D'abord vous n'entendez que les mots, puis vous vous élevez à la conception de l'idée exprimée, plus tard enfin vous savourez le charme de l'expression, la force et l'harmonie de la phrase. L'activité spontanée de l'esprit, la seule qui développe vraiment la faculté de penser, est vivement excitée par ce travail de traduction du latin. On acquiert ainsi des qualités de justesse, de précision, de netteté, utiles dans toutes les professions. C'est ce qui a valu autrefois à ces études le beau nom d'humanités.

« Cette manière d'envisager l'éducation est actuellement combattue par ceux qui n'estiment que l'instruction professionnelle, la spécialisation d'emblée. C'est une grosse erreur. L'instruction professionnelle est utile, mais comme l'a dit excellemment Platon : « Il n'y « a de science que des choses générales. » La spécialité doit être placée au sommet d'une pyramide dont la base est formée d'idées générales solides. Il est nécessaire, avant d'aborder les études spéciales, de recevoir d'abord l'empreinte préparatoire des études classiques, gréco-latines et philosophiques, parce qu'elles imposeront à l'esprit les habitudes de clarté, de logique, l'élévation des pensées et d'équilibre du caractère qui sont les qualités traditionnelles du beau génie gréco-latin. Faute de cette préparation on fouille le détail

sans regarder l'ensemble, on devient un ouvrier consciencieux mais un pauvre architecte; lorsque l'idée générale vivifiante et directrice n'a pas présidé aux efforts, le résultat est discordant et incohérent. La plupart de nos grands hommes ont été nourris des études classiques; un Pasteur, un Claude Bernard élèvent des œuvres solides et durables, grâce à leurs vues d'ensemble. Nous devons donc réagir résolument contre le manque d'idées générales et la spécialisation à outrance.

« Mais l'instruction n'est pas tout dans l'éducation. Un vieil auteur français l'a dit en termes parfaits : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. » La chimie et la mécanique sont sans influence sur la moralité; elles ne l'expliquent même pas. On pourrait sans erreur, soutenir (et la dernière guerre nous l'a bien prouvé) que le progrès réel ne va pas de pair avec les découvertes scientifiques, et que, au contraire, ces découvertes séparées de l'éducation morale et religieuse fournissent des moyens plus variés et plus sûrs de faire le mal. Le cardinal Manning a dit quelque part : « On ne cueille pas des raisins sur des ronces, ni des figes sur des buissons : d'une école sans foi, il ne peut sortir un peuple de croyants. » C'est pour cela que vos maîtres s'attachent à fortifier votre volonté, à former votre caractère. En même temps qu'ils répandent la science à pleines mains, ils y mêlent ces ferments de moralité et de croyance qui maintiennent le cœur au niveau de l'esprit : religion, patrie, honneur, générosité, respect de la famille, etc., de façon à ne pas séparer les qualités de l'âme des mérites intellectuels.

« Mais cela ne suffit pas encore. Dans l'homme, les facultés morales sont unies à des forces physiques : tout s'enchaîne dans l'organisme, et quoiqu'on puisse rencontrer des âmes d'élite dans des corps débiles (vous en connaissez des exemples célèbres comme Pascal, Richelieu), on peut dire d'une façon générale que l'âme dépend en grande partie du corps qu'elle anime : De là le vieil adage latin : *Mens sana in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain. Dans l'antiquité les

philosophes et les savants ne rougissaient pas d'être en même temps des gymnastes. Or ce point de vue n'est pas négligé dans votre collège : les leçons de gymnastique, la préparation militaire, les longues promenades, les jeux de ballon, les bains de mer en été indiquent le souci que l'on porte à votre santé. On vous munit ainsi de qualités précieuses : endurance, souplesse, sang-froid, volonté, initiative, en même temps que les jeux en commun développent l'habitude de la discipline, de la solidarité et de l'aide mutuelle. On rend ainsi le corps robuste et la pensée vigoureuse.

« Enfin vos maîtres savent bien que souvent un élève considéré comme paresseux est un enfant mal portant : croissance exagérée, troubles digestifs, migraines dues à des anomalies des yeux, surdité plus ou moins prononcée. Tous ces faits sont signalés aux parents qui peuvent alors prendre les mesures nécessaires pour y obvier et permettre ainsi à leurs enfants de continuer leurs études dans des conditions meilleures. Et je cite, pour mémoire, les soins dévoués donnés par les sœurs dans toutes les petites indispositions qui peuvent atteindre les enfants et qui les déconcertent lorsqu'ils sont loin de la maison paternelle — et les précautions minutieuses d'isolement et de désinfection prises pour éviter les épidémies chaque fois qu'un cas de maladie contagieuse survient dans ce milieu jeune et impressionnable à toute contagion.

« Enfin, pour terminer, je vous rappelle la dernière création due à l'heureuse initiative de M. le Supérieur : le cercle d'études établi pour les plus grands d'entre vous. On vous y habitue à parler, à étudier méthodiquement et à exposer un sujet donné, à discuter en public, à aborder les questions sociales sous leurs divers aspects et on vous entraîne ainsi à votre rôle futur de citoyens français.

« Vous voyez, mes chers amis, par cette énumération forcément rapide, ce que vous emportez de cette maison. Et une chose qui a son importance, c'est l'exemple que vous donnent ici les maîtres de votre jeunesse, l'exemple d'une vie digne, toute occupée par le devoir et le labeur quotidien, travail souvent pénible et fasti-

dieux, accompli sans le stimulant de la gloire ou des richesses, — car vous le savez bien, leurs appointements sont tels qu'un ouvrier, même médiocre, ne s'en contenterait pas aujourd'hui. On ne réfléchit pas toujours à toutes ces choses. Songez-y et ne soyez pas des ingrats. Le meilleur moyen de faire plaisir et honneur à vos éducateurs, c'est, quelle que soit la carrière choisie par vous, de faire germer les semences que l'on a jetées dans vos âmes pendant votre séjour dans ce collège et de devenir ainsi des hommes à la foi robuste et au cœur vaillant. »

Après ce beau discours salué par d'unanimes applaudissements, la lecture du palmarès est faite par MM. Abily et Mazéas, professeurs de mathématiques. Nous y relevons les noms des principaux lauréats :

*Philosophie* : Joseph Queinnec, de Guiclan; François-Louis Verveur, de Sizun.

*Mathématiques* : Joseph Lelièvre, de St-Pol-de-Léon; Henri Bagot, de St-Pol-de-Léon.

*Première*. — Excellence : Jean Léon, de Sizun. — Prix des Anciens Elèves : Albert Pichon, de Guiclan. — Prix d'honneur : Henri Moreau, de Saint-Pol-de-Léon.

*Seconde*. — Alfred Mariette, de Morlaix; Jean Le Vaillant, de Plougasnou.

*Troisième*. — François Le Saint, de Plouescat; Joseph Mével, de Brest; Joseph Herry, de Plougoulm.

*Quatrième*. — Jean Quiniou, de Brest; Jean Colin, de Lambézellec; Joël Bellec, de Lanvidisiau.

*Cinquième*. — René Madec, de Landivisiau; Henri Guillermin, de Santez; Jean-Louis Le Borgne, de Mespaul; François Guivarc'h, de Landivisiau.

*Sixième*. — Yves Le Bihan, de Penvez; Eugène Duvail de Lanriec; André Pouliguen, de Broons; François Abgrall, de Landivisiau.

*Septième*. — Louis Touanen, de Morlaix; Albert Gourvil, de Lampaul-Guimiliau; Paul Goasguen, de Courbevoie.

*Huitième*. — Henri Senneville, de Saint-Pol; Joseph Henry, de Plouescat; François Le Jollec, de Gouezec.

*Neuvième*. — Charles Le Goff, de Saint-Pol; Joseph Déroff, de Roscoff.

La rentrée des classes est fixée au lundi 3 octobre 1921.

## LES BACCALAUREATS

Voici les résultats des épreuves du Baccalauréat pour la session de juillet 1921.

*Philosophie*. — Admissibles : Georges Bagot, de Saint-Pol; Yves Favé, de Cléder; Ambroise Guillou, de Guerlesquin; Joseph Lagadec, de Plouescat; Hervé Mazé, de Lopérec; Yves Nédélec, de Milizac; Joseph Pueinnec, de Guiclan; F.-L. Verveur, de Sizun.

Reçus : G. Bagot, Y. Favé (mention assez bien); A. Guillou; J. Queinnec (assez bien); F.-L. Verveur; H. Mazé (assez bien).

*Mathématiques*. — Admissibles : Henri Bagot, de Saint-Pol; Etienne Briand, de Morlaix; Yves Douguédroit, de Morlaix; Joseph Lelièvre, de Saint-Pol.

Reçus : H. Bagot; J. Lelièvre.

*Première*. — *Latin-grec*. — Admissibles : Marcel Chalm, de Brest; Robert Goulm, de Brest; Emile Kerbrat, de Landerneau; J.-Y. Larvor, de Guiclan; Jean Léon, de Sizun; Alexis Ménez, de Locquéholé; Yves Mesager de Henoic; Henri Moreau, de Saint-Pol; Jean Moreau, de Châteauneuf-du-Faou; Albert Pichon, de Guiclan; Hervé Roué, de Cléder.

Reçus : M. Chalm, R. Goulm, J. Léon, H. Moreau, J. Moreau, A. Pichon, H. Roué.

*Latin-sciences*. — Admissibles : Jean Coulogner, de Morlaix; Joseph Mana'ch, de Saint-Pol; Etienne Morvan, de Saint-Pierre-Quilbignon.

Reçu : J. Mana'ch.

*Sciences-langues*. — Admissibles : Pierre Laroque, de Lorient; Paul Vincent, de Plougasnou.

Reçus : P. Laroque (mention assez bien); P. Vincent.



## La Vie au Collège

### La Vie Religieuse

La vie religieuse. Conférences de M. Cueff, le 26 juin sur la catholicité de l'Eglise, et de M. Quillévére le 3 juillet sur l'apostolicité de l'Eglise. Le dimanche 10 juillet, conseils aux élèves pour les vacances par M. le Supérieur.

### La Vie intellectuelle

## Conférences N.-D. du Gréisker

*Promenade du Cercle d'études.* — Pour clore comme il convient les laborieuses séances de l'année et nous récompenser de notre zèle soutenu dans l'étude des questions sociales, Monsieur le Supérieur nous a accordé cette année encore la faveur d'une promenade particulière.

Aussi le jeudi 16 juin, munis d'abondantes provisions, prenions-nous gaillardement le chemin de la mer. La nature semblait en fête. Le soleil, radieux, nous pénétrait de sa douce chaleur. Une brise assez forte agitait les branches touffues des hauts bouleaux. Les oiseaux chantaient dans les feuillages et le grillon ne cessait de pousser ses cris perçants. Nos cœurs aussi étaient tout à la joie. Ravis de nous sentir libres, nous fredonnions gaiement les chansons de « chez nous », en nous engageant dans les chemins creux bordés d'ajoncs en fleurs.

Arrivés sur la grève, nous déposâmes nos paniers et aussitôt de petits groupes se formèrent. Les uns, mollement étendus sur l'herbe épaisse, contemplaient l'immensité de la mer, où de petites vagues à la crête

argentée se poursuivaient sans interruption, figure de la mobilité incessante des personnes et des choses. D'autres, assis en cercle, devisaient des menus incidents de leur vie de collégiens ou supputaient gravement les chances du boxeur Carpentier. Nous passâmes ainsi quelques heures douces et légères jusqu'au moment où il fallut nous apprêter pour le bain. Nous nous déshabillâmes au pied de la falaise. Mais avant de nous précipiter dans l'élément liquide, nous fîmes à éprouver notre agilité à la course. M. Madec promit un quart supplémentaire de « pinard » aux meilleurs coureurs. Francis Le Guern, Lelièvre, Minguy, Talarmin et A. Guillou se firent remarquer par leurs exceptionnelles qualités de vitesse et de fond.

Les jeux terminés, nous nous élançâmes dans la mer. Oh ! la vive sensation de froid qui nous saisit à votre premier contact avec l'eau claire et fraîche d'une crique ombragée ! Vite, nous nous mîmes à nager et bientôt une impression de bien-être envahit tous nos membres. Nous restâmes ainsi un bon quart d'heure, nous ingéniant à pratiquer toutes les variétés de la natation. Au sortir de l'eau, une collation nous attendait. Pains un peu durcis par le soleil, beurre fondant, lard épais, fraises savoureuses et vin capiteux produisirent le plus agréable effet dans nos estomacs affamés. La joie illuminait nos visages ; le rire fusait dans les groupes épars et de spirituels quolibets s'entrechoquaient dans l'air tiède du soir. Nous étions heureux. Mais hélas ! tout a une fin, et surtout les rares instants de bonheur que l'on goûte ici-bas. Il nous fallut reprendre le chemin du Collège, où les préoccupations du baccalauréat devaient de nouveau absorber toutes les forces de notre esprit et tracer des rides prématurées sur nos fronts soucieux. Il nous restera cependant de cette charmante promenade du Cercle d'études un doux et agréable souvenir qui nous accompagnera longtemps dans la vie.

X.



# LES ANCIENS

## Correspondance

De *Louis Guivarc'h*, de Carhaix (cours 1914), étudiant en droit à la Faculté catholique d'Angers :

*Cher Monsieur,*

Je vous ai promis depuis longtemps de vous parler de ma vie à Angers. Excusez ce retard, dû aux multiples occupations, qui, en dehors des cours, n'ont cessé de me retenir, depuis le commencement de ce trimestre.

J'achève mon droit cette année; je regretterai certainement Angers, l'Université, et notre chère association « La Nation de Bretagne ».

Angers est une ville très agréable; ses rues, ses places bien ordonnées, ses grands boulevards ombragés, ses nombreux jardins tous fleuris en cette saison, lui ont fait un renom d'élégance, mérité; elle a de vieux monuments, des églises de style très pur; les œuvres de son célèbre sculpteur David agrémentent ses promenades. Angers, « la ville des fleurs », ne se dit-elle pas aussi « la ville de l'Art ». Elle est fière surtout de ses « concerts populaires » où l'audition des plus grands maîtres est mise à la portée des moins fortunés. La musique religieuse trouve de merveilleux exécutants, dans les sociétés qui, les jours de grandes fêtes, viennent se joindre à la maîtrise de la cathédrale.

Les plus belles œuvres dramatiques sont représentées non seulement au théâtre municipal, mais aussi dans les patronages catholiques dont les artistes rivalisent de talent avec les professionnels de la scène.

\*\*\*

L'Université se trouve dans un des quartiers les plus calmes de la ville. Au milieu de grands jardins soigneusement travaillés, s'élève une belle et très gracieuse construction : c'est le Palais, où se font les cours des quatre Facultés, et ceux de l'Ecole de Commerce.

Les cours du Droit durent toute la matinée. Je ne pourrai vous dire le dévouement de nos professeurs, qui sont, plusieurs d'entre eux, des jurisconsultes remarquables, et très réputés. De l'avis d'étudiants, qui ont pu en faire la comparaison avec d'autres, notre Faculté est une de celles où les étudiants ont les plus grandes facilités de travail. Plusieurs camarades étudient en même temps que le Droit, les Lettres ou l'Histoire.

Les maisons de famille se trouvent immédiatement derrière le Palais. Elles ne sont jamais assez grandes pour recevoir tous ceux qui demandent à y être admis. Le régime y est bon; la liberté suffisante. Il faut une autorisation pour sortir après neuf heures le soir, mais en fait, elle est donnée toutes les fois qu'il y a en ville quelque chose d'intéressant à voir ou à entendre.

Saint-Aubin, où je suis, est la résidence de Mgr le Recteur. Il y reçoit les professeurs, les abbés des « Lettres » et quelques étudiants des autres Facultés. La demeure est jolie et le séjour agréable. De la terrasse du jardin, on domine toute la vallée de la Maine; le soir, assis sous les marronniers, nous assistons à la chute du jour, en causant du pays breton, d'où nous sommes presque tous ici.

\*\*\*

Vous connaissez notre association « La Nation de Bretagne ». Elle florissait déjà au XII<sup>e</sup> siècle. Dans l'ancienne Université d'Angers, les étudiants de chaque province de France se groupaient en associations pour la défense de leurs intérêts. C'étaient les « Nations ». Celle de Bretagne, jusqu'au déclin de l'Université, à la veille de la Révolution, fut la plus riche de toutes. Depuis la guerre, les Bretons sont revenus nombreux à Angers. Nous avons reconstitué la « Nation » et il est au pouvoir des futurs étudiants, encore au collège, de lui faire atteindre le degré d'éprosperité de jadis.

Le siège de la « Nation » se trouve en pleine « cité » dans une vieille rue d'Angers. Nous avons deux pièces qui commencent à se meubler : nous possédons déjà, une vieille armoire bretonne, des tables rustiques; les murs sont garnis de paysages de chez nous; l'écusson

aux hermines de Bretagne, est à la place d'honneur, devant le socle, qui attend, Saint Yves, notre patron.

Le jour de réunion est le jeudi. Chacun vient, apportant ses nouvelles. Les journaux du Finistère et des autres départements sont réunis. On commente les événements du pays. On les discute.

Une causerie est ordinairement faite par l'un d'entre nous, sur un sujet concernant la Bretagne; puis la bibliothèque est ouverte et chacun vient y puiser. Nous avons déjà un bon nombre d'ouvrages, de ceux qui ont été le mieux écrits, sur notre pays. Pour terminer la soirée les uns font un « bridge »; les autres préfèrent continuer la conversation ou font cercle autour du chanteur qui veut bien redire, une chanson de chez nous. Nous organisons de temps en temps, des séances solennelles, auxquelles nous convions tous ceux qui, à l'Université, s'intéressent à la Bretagne. Mgr le Recteur a daigné plusieurs fois en accepter la présidence. Le programme comporte une partie littéraire et une partie artistique. Il nous a ainsi été donné d'entendre de superbes conférences faites par les plus distingués de nos professeurs, sur : Brizeux; les Dolmens; l'Expansion Bretonne à travers les âges; l'exemple d'organisation donné par une paroisse du Finistère... La conférence est suivie de l'audition des plus beaux vers de nos poètes et des meilleures œuvres de nos chansonniers.

Nous sommes déjà très connus du public angevin par les grandes représentations que nous avons données dans les patronages de la ville. Le *Combat des Trente*, de M. l'abbé Cornou, a obtenu, cette année, le plus vif succès. Ce beau drame a surtout ému notre auditoire des paroisses de la Madeleine et de Trélazé, où nos compatriotes sont si nombreux. N'est-ce pas beaucoup pour eux que nous nous manifestons ainsi ? Hélas ! nos Bretons exilés perdent bien facilement les bonnes traditions du pays ! Nous voulons montrer à nos compatriotes, notre attachement à la Bretagne, afin qu'eux-mêmes restent fiers et dignes de leur petite Patrie.

Puisse notre influence grandir auprès d'eux ! Je dis « nôtre », oubliant que dans deux mois, je ne serai plus que « membre honoraire » de la « Nation de

Bretagne ». J'espère que les futurs « membres actifs » qui liront peut-être ces lignes, n'oublieront pas de venir nous parler de la bonne marche de l'association, par la même voix que j'ai empruntée moi-même, pour me faire entendre d'eux.

Louis GUIVARC'H,  
Vice-Président de la « Nation de Bretagne ».

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## ORDINATIONS

Nous relevons avec joie les noms suivants de nos anciens camarades qui ont reçu les ordres majeurs, à l'ordination du 25 juillet dans la cathédrale de Quimper.

Ont reçu le sous-diaconat :

François Pouchard, de Saint-Pol de Léon (cours 1913).  
Hervé Tanguy, de Saint-Pol de Léon (cours 1917).

Le diaconat :

François Croguennec, de Loc-Eguiner Saint-Thégonnec (cours 1916).

Jean-François Le Duc, de Henirc (cours 1911).

La prêtrise :

Emile Berthou, de Morlaix (cours 1911).

Jean Allain, de Plouvorne (cours 1910).

François-Marie Guivar'ch, de Mespaul (cours 1915).

Marcel Kerbrat, de Landerneau (cours 1911).

Joseph Le Marrec, de Morlaix (cours 1913).

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## SUCCÈS AUX EXAMENS

LICENCE. — M. l'abbé Alain Herry, de Plougoulm (cours 1907), professeur de seconde à l'Institution Saint-François de Lesneven, a subi avec succès devant la Faculté des Lettres de l'Université de Poitiers les épreuves de la licence ès-lettres-grammaire.

AUX GRANDES ECOLES. — Paul Bagot, de Saint-Pol de Léon (cours 1917) et Etienne Puerné, de Carhaix (cours 1918), sont admissibles aux épreuves orales des examens pour l'admission à l'école centrale des Arts et Manufactures de l'Etat.

Joseph Coulogner, de Morlaix (cours 1918) est admissible à la seconde partie des épreuves du concours d'admission à l'Ecole Polytechnique.

Cordiales félicitations à tous.

N. B. — *Nous prions ceux de nos camarades étudiants qui auraient subi avec succès les épreuves d'un examen quelconque, de vouloir bien nous le faire connaître au cours de ces vacances.*



## DANS LA LÉGION D'HONNEUR

---

Nous sommes heureux d'adresser nos félicitations à M. l'abbé Louis Le Boëtté, de Morlaix (cours 1896), aumônier de la marine, promu Chevalier de la Légion d'honneur.



## LA FÊTE DE L'ASSOCIATION

---

*La date de l'assemblée générale de l'association des Anciens Elèves n'est pas encore fixée. Nous pouvons annoncer néanmoins que notre réunion annuelle aura lieu vers la mi-septembre, et coïncidera avec les fêtes du Bleun-Brug qui se célébreront à cette date à Saint-Pol de Léon.*





## AVIS

Ceux de nos camarades qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation, ou renouvelé leur abonnement au « Creis-Ker », pour l'année 1921-1922, trouveront dans cet exemplaire, deux bulletins : l'un d'adhésion à l'Association des Anciens élèves (cotisation régulière : 10 fr., pour les étudiants : 5 fr.); l'autre d'abonnement au « Creis-Ker » (abonnement régulier : 6 fr., abonnement facultatif : 10 fr.)

Nous leur serons reconnaissants de nous retourner les bulletins avec le montant de la cotisation et de l'abonnement.

## Compte-Rendu de la Réunion annuelle

DES

## ANCIENS ÉLÈVES

DU

## Collège de Léon et de N.-D. du Creis-Ker

### L'OFFICE RELIGIEUX

La réunion des Anciens élèves du Collège de Léon et de l'Institution N.-D. du Creis-Ker s'est tenue cette année le jeudi 15 septembre. Comme l'année dernière, elle coïncidait avec les fêtes bretonnes du Bleun-Brug et nous ne savons s'il faut nous féliciter de cette coïncidence, car



beaucoup de nos amis, celtisants passionnés, placés dans l'alternative de sacrifier nos séances ou les réunions du Bleun-Brug, optèrent en définitive pour le Bleun-Brug, en sorte qu'il s'en fallait que les bancs de la chapelle du Creis-Ker fussent tous garnis, lorsque l'office commença à 9 heures précises.

La messe est célébrée par M. le Chanoine Kerbinou, ancien curé de Recouvrance ; à l'harmonium, M. l'abbé Lazennec tient la place que lui assure une tradition déjà longue ; M. le chanoine Le Gall, curé-doyen de Taulé, qui dirige le chant, entonne d'une belle voix, chaude et claire, le cantique du Père Berthelon :

Heureux enfants d'une mère chérie...

et notre prière, traduite par les paroles du refrain, s'élève jusqu'à la blanche statue de Notre-Dame devant laquelle, si souvent, nous nous sommes agenouillés autrefois, et que nous revoyons toujours avec l'émotion d'un souvenir empreint de gratitude.

A l'Evangile, M. le chanoine BRETON, curé-doyen de Lambézellec, monte en chaire et prononce le discours que voici :

« Qui ad justitiam erudiunt multos, quasi stellæ in perpetuas æternitates Dan. XII. 3 ».

Ceux qui auront formé des saints seront comme les étoiles éternellement et toujours (Trad. Crampon).

On a voulu, mes chers amis, que j'eusse le périlleux honneur de vous adresser la parole en cette fête de famille. Je m'y serais sans doute dérobé si je l'avais moins apprécié, et si je n'y avais trouvé l'agréable occasion et de témoigner publiquement ma reconnaissance à un vénéré maître et bienfaiteur, et aussi de revivre quelques instants de plus une douce et précieuse et fidèle amitié. Une délicate attention en effet, dont je suis profondément touché, m'a imposé le sujet de mon allocution. Elle m'a demandé de faire passer sous vos yeux l'austère et quelque peu énigmatique figure de M. le chanoine Quidelleur, la ferme et lumineuse physionomie de M. le chanoine Floë'h. Elle savait me faire plaisir. N'était-ce pas d'autre part répondre à la demande de l'Esprit-Saint qui veut que l'on conserve précieusement dans sa mémoire l'image des maîtres vénérés dont la parole a fait aimer Dieu, dont la vie et la mort sont dignes d'émulation ? C'était demeurer dans l'esprit de cette fête qui est celle du souvenir et de l'amitié.

On pouvait croire enfin qu'en vous rappelant le talent et les vertus de deux des maîtres qui ont brillamment présidé à ses destinées, on fortifierait, s'il est possible, votre foi dans ce cher collège, actuellement et toujours si heureusement gouverné, sur lequel semble veiller jalousement une bienveillante Providence pour lui assurer une constante prospérité.

Avant d'aborder mon sujet, je me permets de vous mettre en garde pour vous éviter une déception. Ce n'est pas un portrait en pied, lumineux, vivant, d'une ressemblance parfaite que je vous présenterai. Il y faudrait un autre talent que le mien. Ce portrait d'ailleurs a été fait par des maîtres. Je me contenterai d'entasser ce qui me remontera à la mémoire. Si un lointain passé en a terni les couleurs, estompé le relief, si d'autre part l'insuffisance de l'observation, la gaucherie de l'expression, l'absence d'art enfin, ainsi que le faux jour de l'amitié et de la reconnaissance en ont quelque peu altéré la vérité, vous me le pardonnerez ; et vous reconstituerez vous-mêmes, selon la fidélité de vos souvenirs ou les préférences de votre cœur, des portraits qu'avec plus de talent et une palette plus riche, on vous eût présentés dans leur vivante et expressive réalité.

MM. les chanoines Quidelleur et Floë'h, eux aussi, auraient pu s'écrier, sans présomption ni fol orgueil, qu'ils ne mourraient pas tout entiers. Et d'abord le Juste ne meurt point. Leur œuvre aussi est de celles qui ne s'oublient pas : Elle portera, nous en avons la douce confiance, leur nom jusqu'à la plus lointaine postérité.

A défaut d'autres témoignages, ce lieu même où nous avons le plaisir d'être réunis, les pierres de cette merveilleuse chapelle, restaurée avec tant de goût et de science, suffiraient à préserver de l'oubli le nom de M. le chanoine Quidelleur. Lequel de ses élèves, d'autre part, ne se souvient de la haute dignité, de la paternelle bonté avec lesquelles il a gouverné ce collège ? On l'appelait le principal, et parfois, familièrement, le patron. N'était-il pas l'un et l'autre, comme le faisait si justement remarquer, l'année dernière, en pareille circonstance, l'un de ses plus dévoués collaborateurs ? Du principal, c'est-à-dire du supérieur, il avait l'autorité qu'il exerçait avec un soin, je dirais volontiers jaloux si le mot n'avait pas trop vieilli, avec une dignité parfaite. Rappelons nos souvenirs, nous qui l'avons connu. N'était-il pas partout ? On le rencontrait au haut d'un perron, sur un palier, dans l'embrasure d'une fenêtre, au fond d'un long corridor où seul le trahissait l'or indiscret de ses lunettes, jusque dans une arrière cuisine, et aussi dans sa chambre où il recevait avec la plus sévère et la plus solennelle bonté le timide délinquant obligé de recourir à lui. On le rencontrait la nuit comme le jour ; il savait que l'œil du maître doit briller même dans les ténèbres. A en user aussi généreusement, d'autres eussent compromis leur autorité. Il sut maintenir la sienne dans son intégrité première. C'est aussi qu'il avait la précaution et l'art de l'envelopper de dignité. Par éducation (au temps de son enfance les relations des parents et des enfants étaient surtout faites de respect, ce

qui était loin d'exclure l'affection) par éducation, dis-je, et parce qu'il voyait qu'en Dieu l'exercice du pouvoir s'accompagne d'une sainte majesté, M. le chanoine Quidelleur tenait à donner de son autorité l'idée la plus haute. Il se serait reproché de rien laisser paraître qui eût pu en diminuer le prestige. Voilà pourquoi son extérieur composé, son visage impenétrable, toujours le même, son pas mesuré, sa démarche lente, sa parole brève, sans réplique, incisive parfois. Voilà pourquoi son silence, ce silence obstiné, lourd, glacial, plus redouté que le blâme parce qu'il ne laissait pas transparaître de la pensée. Voilà pourquoi surtout son application à suivre les conseils de l'apôtre, et à n'offrir à ses inférieurs rien que de mesuré, rien que d'honnête, rien que de bon, rien que de juste, rien que de saint. N'avait-il pas raison ? La vertu, une vertu entière, qui règle même l'extérieur, n'est-elle pas la force de l'autorité et sa meilleure recommandation ? Ceux qui détiennent une parcelle du pouvoir ne sont-ils pas avisés lorsqu'ils se drapent quelque peu ! Sont-ils sûrs, même après avoir pris cette précaution, d'échapper à la maligne perspicacité de ceux qui auraient intérêt à ne voir briller en eux qu'un rayon de la Divinité ? Avouons-le : qui que nous soyons, nous avons besoin qu'à certains moments on nous regarde de profil, ou au moins avec les yeux indulgents de la charité chrétienne. M. le principal en était convaincu, et voilà pourquoi, disons le mot, il avait la coquetterie de sa dignité. Il n'eût pas couru le risque de la sacrifier à un besoin d'affection. Il savait néanmoins condescendre : mais ce qu'il voulait, c'était inspirer le respect.

L'affection lui vint par surcroît. On s'apercevait en effet que, sous son impassibilité de marbre, se cachait un cœur d'or ! Il avait eu sa part, et une large part de ce don, précieux entre tous, que Dieu verse d'abord dans le cœur de l'homme : il était bon. Vous rappelez-vous ces : « Ah ! les gaillards ! » avec lesquels jusqu'au dernier moment il a accueilli ses amis, ses anciens élèves ? Il en avait pris l'habitude dans ce collège, et c'était alors, la plupart du temps, j'en suis sûr, l'explosion laconique d'un monde de pensées et de sentiments bienveillants. L'expression gauche d'une affection mal contenue. Il était bon, M. le chanoine Quidelleur, c'est-à-dire enclin à l'indulgence, au pardon. Ce n'est point que, pour prévenir la contagion, il ne sût trancher dans le vif : mais il voulait avant tout qu'une sévère douceur eût fait jaillir le repentir. Et alors sa parole, une parole grave, affectueuse, imprégnée d'onction évangélique, d'une pénétrante concision, d'une noblesse respectueuse, amenait, sans tarder, le résultat que son cœur désirait. Il était bon, de cette bonté qui désire ne pas être connue, et à qui plusieurs d'entre nous, peut-être, doivent le bienfait de leur instruction.

On a écrit que ses élèves admiraient la finesse de son goût et la rectitude de ses jugements. Il excellait, je le sais, à discerner le mérite, mais aussi à dégonfler d'un mot la vanité naïve qui croyait avoir réalisé un chef-d'œuvre. Quoique, à l'occasion, il pût témoigner d'un savoir étendu, il semblait toutefois avoir la tête plutôt bien faite que pleine.

Tel est apparu M. le chanoine Quidelleur à mes yeux d'élève. Il m'a été donné depuis de le voir sous un autre jour. C'était une nature riche, avec d'heureux contrastes qui étonnaient ceux qui n'avaient connu que M. le principal. Aussi sa réserve, c'était surtout de la pudeur. Il répugnait à sa délicatesse de vrai riche d'étaler sous tous les yeux le trésor de son âme. Mais dans l'intimité, dans le cercle étroit de l'amitié, loin du profane vulgaire dont il ne recherchait pas les suffrages, il ne gardait plus la même réserve. Sa gravité se fondait en une franche et joyeuse gaieté. C'était un artiste épris des plus nobles jouissances, capable de les donner comme de les recevoir. Provoquez-le. Son esprit, qu'il tenait d'ordinaire en laisse, s'échappait, pétillant, cascasant, s'essayant à l'attaque, parant la riposte, lançant le trait, éclatant en brillantes fusées. Et il s'amusait au jeu, toi, dans ce collège, il incarnait la règle avec ce qu'elle comporte d'austère discipline, d'étroite surveillance. Ailleurs, au temps des loisirs légitimes, il s'octroyait une liberté qui tenait du caprice, et il mettait dans sa vie une variété, un imprévu qui dépistaient l'information la mieux avertie. Lui, si grave à l'ordinaire, se laissait surprendre tisonnant au coin du feu, et recevant, avec un plaisir visible, les familiarités variées d'un neveu ou d'une nièce. « Où est M. le principal ? avait-on parfois l'indiscrétion de demander. A Paris ? A Rome ? En contemplation devant les merveilles d'une exposition universelle ? Absorbé par les beautés liturgiques d'une semaine sainte ? Il n'importe. Il est là où le porte son âme d'artiste, curieuse de tout voir, avide de tout comprendre et de tout goûter.

Tels me sont apparus l'homme et le supérieur chez M. le chanoine Quidelleur. Mais je n'ai point parlé du prêtre, de la seule chose digne de ce lieu et de cette circonstance. Ceux qui ont vu M. Quidelleur récitant son bréviaire, célébrant la sainte Messe, présidant aux exercices religieux de son collège, encore mieux les rares privilèges qui sont rentrés dans sa vie intime, savent qu'il a été le prêtre selon le cœur de Dieu. D'où lui venaient sa facilité de recueillement, sa parfaite maîtrise de soi, cette haute conscience de sa dignité professionnelle, sinon d'une profonde vie intérieure ? Le principe de sa bonté était un grand amour des âmes. Il applaudissait de tout son cœur aux succès de tous ses élèves. Ceux néanmoins qui avaient ses préférences étaient ceux qu'il voyait, épris d'un idéal supérieur, se diriger vers le sacerdoce. D'autre part s'il a joui, lui-même, d'une autorité incontestée et durable, c'était parce qu'il relevait ses brillantes qualités d'homme de tout le prestige d'une vie entièrement sacerdotale.

Lorsque d'autres honneurs vinrent récompenser son dévouement, sa succession fut recueillie par M. l'abbé Le Roux. Celui-ci se mit à l'œuvre avec un zèle d'apôtre. Son affabilité, sa distinction, la douceur de sa physionomie, volontiers souriante, lui gagnèrent les cœurs. Mais il était poète. Sa brillante imagination s'accommodait avec quelque peine des formalités de plus en plus minutieuses et quelque peu tracassières des règlements administratifs. Il prit prétexte d'une santé moins bonne pour résilier sa



charge. M. le chanoine Kerboul, qui lui succéda, gouverna avec son cœur. C'est vous dire qu'il se fit aimer. Sous l'un et sous l'autre, le collège continuait d'être florissant. Mais voici venir les mauvais jours, la persécution. Par crainte de disparaître, on résolut de se transformer.

Ce fut le moment choisi par la Providence pour appeler M. le chanoine Floch à l'honneur et à la peine. La tâche, qu'elle lui confiait, était des plus délicates. Il fallait, en continuant les traditions d'un glorieux passé, fondre en une seule deux maisons où les cœurs, il est vrai, battaient à l'unisson, mais où les conditions sociales différaient quelque peu, où l'éducation s'inspirait des mêmes principes, sans doute, mais où le règlement n'avait pas les mêmes interprètes : il fallait unir dans l'amour d'une même discipline et la poursuite d'un même idéal des éléments qui, sans être divers, manquaient de quelque homogénéité. Il est rare que de pareilles entreprises n'éveillent pas des susceptibilités, ne dérangent pas des habitudes, et heurtant des idées préconçues, ne soulevent pas de l'opposition. M. le chanoine Floch, lui, eut à se réjouir d'avoir toujours été soutenu, dans son œuvre, par la collaboration la plus entière, la plus dévouée, la plus affectueuse. C'est aussi qu'on l'y sentait bien préparé.

Et d'abord on le voyait doué des qualités qui font les hommes d'action. Pour agir avec succès, la grâce de Dieu aidant, que faut-il ? Savoir et vouloir. Savoir ce qu'il faut, et vouloir ce que l'on sait. Qu'il s'y ajoute la haute idée de sa fonction, et le vif amour de son œuvre, et l'on se trouvera prêt à résoudre les plus sérieuses difficultés.

Or rien de cela ne manquait à M. le chanoine Floch. Apprenant sa mort, Sa Grandeur Mgr Duparc, qui l'appréciait fort, lui rendait, dans une exclamation douloureuse, ce haut témoignage d'estime : « Voilà une volonté qui s'éteint ! » Et, en effet, M. Floch avait de la volonté ; il en avait assez pour faire taire son cœur lorsque le devoir le voulait : c'était une âme forte. Mais d'où lui venait sa force, sinon de sa clairvoyance ? Apercevant clairement le but, il se croyait le devoir d'y tendre sans hésitation ni retard. Il avait de la volonté, mais surtout de l'intelligence, une intelligence lucide, pénétrante, qui poussait directement au fond des choses. Rappelez-vous sa physionomie, son front large et haut, ses lèvres fermes, la pénétration de son regard ; ne proclamaient-ils pas, ces traits, que c'est d'intelligence et de volonté, de lumière et de force, que la Providence s'était plu à pétrir son âme. Elle ne lui avait pas refusé les qualités du cœur, il s'en faut : ceux qui ont eu le bonheur de jouir de longues années de son amitié pourraient en témoigner hautement.

Un saint prêtre, qui cultiva l'esprit à outrance, remarqua ces richesses, et voulut qu'elles servissent à la gloire de Celui qui les avait si généreusement prodiguées : il commença l'instruction secondaire de M. le chanoine Floch. C'était poser la première pierre d'un bel édifice.

D'autres toutefois eurent des débuts plus brillants, un premier

vol plus audacieux. Le vol de M. Floch fut sûr et régulier. Il s'éleva par degrés, sans défaillance, réalisa, pour parler comme l'Écriture, « ces saintes montées », ces heureuses ascensions dans la science et la vertu qu'il loua un jour si bien chez un de ses collaborateurs, victime de la guerre. Une mémoire, qui se chargeait sans peine d'un chant entier de l'« Enéide », la constance dans l'application, de l'ordre dans le travail lui valurent de faire des études secondaires solides. Il n'était que sage de couronner l'édifice. Ce fut l'opinion de ses supérieurs qui le désignèrent pour l'Ecole des Carmes. Au sortir de là, il aurait pu, sans présomption, prétendre à un poste de premier ordre. Une tradition, reposant sur la légitime déférence due à l'âge, voulut qu'il se contentât d'un second ou troisième rang. L'ajoute que sa modestie s'y trouva bien à l'aise, et que sa seule ambition fut de remplir son devoir là où la Providence le voulait. N'y était-il pas d'ailleurs bien à sa place lui, le maître, à la conception nette, à la science précise, au goût sûr ? Il était amoureux de clarté et de logique. Qui, dès lors, pouvait, mieux que lui, conduire les jeunes intelligences au seuil des humanités ? Il modérait les unes, encourageait les autres, apprenait à toutes à démêler, parmi ses spécieuses contrefaçons, la beauté solide et véritable.

Sous la rigueur de sa méthode quelques-uns se cabraient. Il les redressait avec fermeté. Il ne pouvait en effet supporter le désordre ni dans la conception, ni dans l'exécution. Voilà pourquoi ces minutieux conseils, ces nombreux préceptes de composition dont s'avisait de sourire l'ignorance et l'inexpérience. Joignant l'exemple à la leçon, il s'y soumettait volontiers lui-même. Soit qu'il manquât de loisir, soit qu'il connût trop les difficultés de l'art d'écrire, il a peu écrit ; ou plutôt il n'a écrit que pour sa famille, ses élèves, ses amis. C'est assez toutefois pour qu'en le lisant on croie entendre l'écho de son enseignement. Loin de lui de sacrifier à la mode, de s'épuiser à enfanter le néologisme impropre qui trahit la faiblesse de la pensée, l'alliance de mots seulement curieuse ! Il n'a pas le mérite de créer sa langue qui, par suite n'est ni neuve, ni originale, ni pittoresque. Mais il la forme selon ses principes d'ordre et de clarté. Il s'applique à lui faire porter, avec aisance, des pensées nettes auxquelles répond la plénitude de l'expression : ce qui est, depuis Horace, et qui restera, sans doute, la condition première de la beauté. Était-il ennemi de ce qui fleurit cette beauté fondamentale et ajoute à son charme ? Au contraire, il louait volontiers l'image vraie et juste, et il ne lui déplaisait pas d'écouter les vibrations d'un cœur qui rendait un son pur. Toutefois je crois pouvoir affirmer que ses préférences allaient à cette beauté solide, née d'un « lucidus ordo », faite de clarté, de justesse, d'élégance et de distinction et que la Providence l'avait si bien préparé à comprendre.

Je ne m'attarderai pas à montrer qu'il avait de sa fonction l'idée la plus haute. On l'a fait dès le lendemain de sa mort mieux que je ne saurais le faire. Vous l'avez vu à l'œuvre, vous, ses élèves, à qui il a consacré tant de veilles. L'un de ceux qui

ont été, de sa part, l'objet de la même sollicitude me disait dernièrement, et sans rechercher le jeu de mots : « M. Floc'h était science et conscience ».

J'ajoute qu'il aimait, du plus vif amour, le Collège dont il assumait la responsabilité. Il y venait de loin sans doute et il avait copieusement arrosé de ses sueurs et fécondé de son travail la vigne, qui lui avait été confiée jusque là, pour qu'il eût le droit d'y attacher son cœur. Mais son amour n'était point exclusif. Il n'était pas de ceux qui oublient leur berceau. La blanche madone de ce vénéré sanctuaire l'a plus d'une fois vu, même alors, répandre à ses pieds ses prières avec la même confiance naïve qu'il la sollicitait autrefois de bénir ses études et sa vocation sacerdotale. Lequel de nous d'ailleurs, qui avons son âge, ne se plaît pas, ne se surprend pas à évoquer le vieux collège de Léon avec son merveilleux clocher à jour, ses rues étroites et sombres où s'engouffrait un vent glacial, sa bordure de maisons, de tous styles, alignées pêle-mêle selon le goût du temps ou le caprice du moment ? Lequel n'a pas les yeux et la mémoire encore débordants de tout cela ? Qui n'aime à se représenter les visages divers des anciens maîtres tous dévoués, tous chers à qui, il doit le meilleur de son esprit et de son cœur ? M. le chanoine Floc'h s'y complaisait, je le sais.

Etant ainsi préparé par la Providence dont, au surplus, il avait heureusement fait valoir les riches dons, ayant au cœur l'amour de l'Ecole dont il assumait la direction, M. le chanoine Floc'h pouvait se mettre à l'œuvre avec confiance. A-t-il été à la hauteur de sa tâche ? A-t-il honoré sa charge ? Il ne m'appartient pas d'y répondre. Son œuvre est de celles qui ne craignent point l'épreuve du temps, de celles aussi qui ne sont jugées, avec une sereine impartialité, qu'à distance et avec des yeux autres que ceux de l'amitié. Il m'est agréable de constater, à la lecture de ses palmarès, que l'Institution N-D du Creis-Ker, aussi bien que le Collège de Léon, se couvre de gloire et que même, élargissant le champ de son action, elle multiplie en même temps ses succès. Longue est, chaque année, la liste de ses bacheliers.

S'il n'avait pas été jaloux de la prospérité de « son » collège, M. le chanoine Quidelleur aurait pu en concevoir de l'ombrage. Moins nombreux ont été les bacheliers qu'il a formés. C'est aussi, que, de son temps, le baccalauréat n'était pas le certificat d'études indispensable. Une élite parfois le dédaignait. Le futur bachelier, non plus, n'était pas le fruit hâté par une préparation savante, l'érudit précoce, étroitement surveillé, qui prétend tout comprendre et tout juger. On lui accordait alors plus d'initiative et de liberté. Il pouvait se permettre d'apprendre, de mémoire, Bossuet ou Boileau. Son programme lui laissait assez de loisir pour lier conversation, aux heures de délicieuses flâneries, avec Corneille, Racine, voire Châteaubriand et d'autres de moindre importance. Sa curiosité allait parfois (qui le croirait aujourd'hui !) jusqu'à lire Homère dans Mme Dacier, Virgile dans Delille, Cicéron ou Saint Jean Chrysostôme dans le cours de littérature de l'abbé Henry. Que lui demandait-on en effet pour son examen ? D'ex-

primer avec suite et correction, dans une langue qui fût la sienne, un petit nombre d'idées générales. Il n'avait pas, comme maintenant, la préoccupation de charger, à la hâte, sa mémoire d'une nourriture savamment élaborée pour s'en débarrasser avec aisance et plaisir le jour de la terrible épreuve. Était-ce un avantage ? Il n'est pas de ma compétence de le dire. Ce que j'ai le plaisir de constater, à l'éloge à la fois des maîtres et des élèves, c'est que, plus rares autrefois, les bacheliers sont aujourd'hui « légion » dans ce collège.

Je m'empresse d'ajouter qu'ils n'étaient pas la grande préoccupation de MM. les Chanoines Quidelleur et Floc'h. Ceux-ci avaient de leur mission d'éducateur-prêtre une idée plus haute. « Commencer un homme, comme l'écrivit Mgr d'Hulst, si bien qu'il pût s'achever facilement lui-même ; dans cet homme sculpter une âme sur le modèle que doit réaliser le parfait chrétien et qui est N.-S. J.-C. ; enrichir l'Eglise de saints prêtres, le monde de vaillants chrétiens : telle était leur noble ambition. C'est à quoi tendaient tous leurs efforts et en quoi aussi ils ont été supérieurs.

Dieu, qui a béni leur zèle, semble les avoir différemment récompensés. Il a donné à M. Quidelleur la douce satisfaction de voir son cher collège poursuivre, au travers des écueils, contre vents et marée et tracasseries de toutes sortes, sa marche victorieuse. Il a voulu que M. Floc'h succombât sur le sillon à peine creusé : loi ordinaire qui impose à toute œuvre importante et durable la consécration du sacrifice. Invité par son confesseur à consommer le sien, M. le Chanoine Floc'h répondit, sans hésiter : « Volontiers je donne ma vie pour le collège et ses élèves. » Belle réponse d'une âme toute sacerdotale dont le dévouement avait été la loi. Dieu l'attendait sans doute pour sceller son alliance avec l'Institution N-D du Creisker. Comme il récompense avec une égale libéralité et celui qui sème et celui qui moissonne, et qu'au dire de l'Esprit-Saint, magnifique est la part de ceux qui ont fait germer la sainteté dans les âmes, « qui erudiunt multos fulgebunt in perpetuas æternitates », ayons la douce confiance que les vénérés maîtres, dont nous rappelons les travaux, rayonnent aujourd'hui et pour toujours dans la béatitude éternelle. Et, en leur renouvelant l'hommage de notre profonde admiration et de notre affectueuse reconnaissance, prions-les de continuer à ce collège, qu'ils aiment plus que jamais, leur vigilante sollicitude pour qu'il exerce, avec une prospérité toujours croissante, dans cette heureuse contrée, sa glorieuse et bienfaisante action.

Monsieur le chanoine Breton descend de chaire ; et M. l'abbé Mesguen, supérieur de l'Institution du Creis-Ker, y monte à son tour pour lire le nécrologe de l'année écoulée. Il comprend les dix noms de MM. le chanoine Quidelleur, ancien principal du collège ; abbé Bastard, vicaire à Plabennec ; abbé Clech, ancien professeur,



aumônier à Keranna ; abbé Cadiou, vicaire à Elliant ; abbé Habasque, vicaire à Carhaix ; abbé Madec, instituteur à Telgruc ; abbé Nicolas, ancien vicaire à Sibiril ; abbé Gourvil, ancien vicaire à Guiclan ; abbé Faujour, Saint-François ; A. Abgrall, Saint-Thégonnec.

Le Saint Sacrifice se poursuit : M. le chanoine Le Gall entonne le Credo que reprend en chœur l'assistance, puis notre cher et vieux cantique :

Vierge, toujours, garde nos cœurs...

qui est de rigueur à toutes les grandes fêtes du Collège et qui s'impose dans une solennité comme celle-ci. La messe se termine. M. le chanoine Breton donne l'absoute solennelle à l'intention de tous les associés défunts. Et la cérémonie religieuse s'achève par la bénédiction du Saint Sacrement. Nous quittons alors la chapelle pour nous rendre à la salle de réunion.

## LA REUNION

Nous nous pressons au nombre de cent cinquante environ dans la vaste salle d'études des moyens. La séance s'ouvre à onze heures, sous la présidence de M. LE DOCTEUR BAGOT père, président de l'Association. M. le président commence par souhaiter la bienvenue aux camarades qui ont répondu à l'appel du bureau de l'Association ; il fait une mention rapide, en regrettant qu'elles soient trop nombreuses, des lettres d'excuses que lui ont écrites les camarades empêchés de se trouver au rendez-vous ; et il aborde l'ordre du jour de l'Association.

Il donne la parole à M. L'ABBÉ FALHON, trésorier, pour le compte rendu financier de l'Association. M. Falhon expose, ainsi qu'il suit, la situation financière de l'Association.

### RAPPORT DE M. FALHON

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre de compte-rendu financier de l'Association Amicale des Anciens Elèves du Collège pour l'année 1920-1921.

|                                                                                                                          |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| RECETTES. — Le 15 septembre 1920, il nous restait en caisse .....                                                        | 156 45          |
| La souscription au banquet et les cotisations nous ont procuré la somme de .....                                         | 5.117 »         |
| <b>TOTAL.....</b>                                                                                                        | <b>5.273 45</b> |
| DEPENSES. — Payé pour le banquet des anciens élèves .....                                                                | 840 »           |
| Messe pour les associés défunts .....                                                                                    | 10 »            |
| Numéro spécial du « Creis-Ker » pour le compte-rendu de la fête .....                                                    | 374 25          |
| Imprimés et frais de correspondance .....                                                                                | 198 75          |
| Achat d'une concession trentenaire au cimetière de Saint-Pol pour la tombe de M. l'abbé Sourice, ancien professeur ..... | 106 50          |
| Prix des anciens élèves .....                                                                                            | 50 »            |
| Dépôt pour le compte-rendu courant postal .....                                                                          | 50 »            |
| Bourses versées à l'Institution N.-D. du Creisker .....                                                                  | 3.500 »         |
| <b>TOTAL.....</b>                                                                                                        | <b>5.129 50</b> |

|                            |               |
|----------------------------|---------------|
| BALANCE. — Recettes .....  | 5.273 45      |
| Dépenses .....             | 5.129 50      |
| <b>Reste en caisse....</b> | <b>143 95</b> |

Messieurs,

Si nous rapprochons nos chiffres de recettes du présent exercice de ceux de l'exercice précédent, nous constatons une diminution de recettes de près de 600 francs.

Cela provient peut-être du fait que pendant l'année 1919-1920, un certain nombre d'associés que nous tenons à remercier, avaient réglé le prix de leurs cotisations pour les années de la guerre.

Nous avons eu ainsi une plus-value de recettes. Mais nous sommes dans l'obligation de constater que plusieurs de nos camarades inscrits dans l'association sont en retard pour le paiement, malgré les nombreux rappels publiés dans le bulletin « Le Creis-Ker », et l'envoi à chacun d'eux d'un mandat-carté pour notre compte courant postal n° 2.817.

Nous nous permettons aujourd'hui de leur adresser un dernier appel en vue de régler l'exercice 1920-1921.

M. le président remercie, au nom de l'Association, M. l'abbé Falhon de sa bonne gestion, et joint ses instances à celles du trésorier pour décider les retardataires à s'acquitter de leurs cotisations. Puis il donne la parole à M. L'ABBÉ LE MEUR pour la lecture de son rapport sur la question du bulletin : *Le Creis-Ker*.



# RAPPORT DE M. LE MEUR

Messieurs,

Je n'ai pas, à vrai dire, de rapport à vous faire sur la situation de notre petit bulletin : « Le Creis-Ker ». Grâce au système combiné d'abonnements minimum à 6 francs et d'abonnements volontaires à 10 francs — ces derniers ayant été les plus nombreux, ce dont il convient de vous remercier — notre budget se solde par un boni. Nous avons pu, en effet, depuis octobre 1920 jusqu'à juillet 1921, soit pendant dix mois, sans en excepter un seul, vous assurer le service du « Creis-Ker », en le tirant à 6.000 exemplaires en moyenne, et sur un minimum de 20 pages à chaque livraison ; et après avoir fourni cet effort qui, par ces temps de crise du papier semblait à certains une véritable ga-gaure, il nous reste en caisse la somme de 576 fr. 25.

Donc à n'envisager que le côté matériel de la question, il semble que rien ne s'oppose à ce que nous continuions la publication de notre bulletin et dans les mêmes conditions, autant que possible.

Toutefois, avant de le reprendre dans ces conditions, nous voudrions, tel M. Aristide Briand, vous poser nettement la question de confiance. A votre avis, le « Creis-Ker » répond-il bien au but pour lequel il fut créé, remplit-il son rôle au gré de ceux qui lui témoignent une si touchante sollicitude. Permettez-moi d'aller moi-même au devant de l'objection que l'on pourrait faire et que l'on a faite bien souvent et légitimement d'ailleurs au secrétaire de la rédaction. Créé pour les anciens, le bulletin devrait être un organe de liaison entre les anciens, et une bonne partie de ses pages, sinon la plus grande partie, devait être consacrée à leur correspondance : le reste, c'est-à-dire la vie au collège, si intéressante qu'elle soit, et surtout les articles dits de fond devant être laissés au second plan.

Il me faut, Messieurs, reconnaître de bonne grâce qu'une pareille conception ne s'est pas trouvée réalisée. Vous avez pu, cette année, lire des considérations qui n'avaient pour vous qu'un intérêt rétrospectif sur la valeur comparée des sections et des cycles dans les études secondaires et autres choses d'un attrait aussi passionnant ; vous avez pu vous rendre compte que nous formions ici avec une sûre méthode de futurs orateurs sociaux, ce qui vous rassurait évidemment sur l'avenir de la France ; mais vous avez demandé en vain à votre bulletin, et c'est ceci surtout qui vous eût intéressés, des nouvelles de vos anciens camarades, et de la façon dont ils s'y prennent pour résoudre actuellement le difficile problème de vivre ; et alors, si vous avez envoyé au diable le bulletin et son rédacteur, je ne puis que reconnaître que vous étiez dans votre droit.

Tel est, Messieurs, l'état de ma conscience ; mais, je pense qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi, car il faut souffrir selon toute justice etc...

Franchement, Messieurs, les anciens n'ont guère répondu à

l'invitation qui leur a été faite périodiquement de remplir nos colonnes de leur prose. Ce n'est cependant pas que la tâche soit bien difficile : une lettre est si tôt écrite, et il est si facile d'intéresser ses correspondants ! Sans parler des vieux qui eussent dû trouver naturel de faire profiter leurs camarades plus jeunes de leur expérience de la vie, nous avons, parmi les tout jeunes, frais émoulus des bancs du collège, de brillants officiers de nos armées de terre et de mer, de jeunes ingénieurs, de jeunes médecins et hommes de loi, peut-être des hommes d'affaires, et surtout nous avons de nombreux étudiants — ecclésiastiques ou laïcs — qui sont encore « in via » et que devrait animer le désir ou l'ambition d'entraîner sur leurs traces leurs camarades du collège et de le leur faire savoir en leur communiquant l'enthousiasme qui possède leurs âmes juvéniles !

Tels, Messieurs, devraient être les rédacteurs de notre bulletin, et alors le rôle du secrétaire de la rédaction devenant celui d'un gérant qui répondrait au besoin pour vous devant les tribunaux mais qui n'aurait que cette responsabilité bien légère, je vous assure que votre secrétaire se trouverait allégé d'un poids qui à la longue, se fait sentir à ses faibles épaules. Ce sont les moyens de lui faciliter la tâche qu'il voulait vous soumettre aujourd'hui tout en vous assurant qu'il demeure à votre disposition, si vous le lui demandez encore...

M. le président remercie, au nom de l'Association, M. Le Meur pour l'effort méritoire qu'il a fourni au cours de cette année : M. Cuffe qui a été son collaborateur assidu et qui a, notamment, assumé la charge de l'expédition du Bulletin, reçoit sa part de ses remerciements... A l'unanimité, il est décidé que le Creis-Ker continuera à vivre, alimenté par des abonnements fixés comme par le passé ; et le vœu est émis que les anciens assurent de façon plus suivie la rédaction de la partie : Correspondance.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le président lève la séance, et nous nous dirigeons vers la salle du banquet.

## LE BANQUET

Quatre tables sont dressées dans la grande salle d'études des poëtes — la future salle des fêtes ! Une décoration sobre et de bon goût, de plantes vertes et de fleurs de serre relève la blancheur des nappes. A la table d'honneur prennent place MM. le docteur Bagot, président de l'Asso-

ciation ; Mesguen, supérieur de l'Institution du Creis-Ker ; chanoine Treussier, curé-archiprêtre de Saint-Pol-de-Léon ; chanoine Kerbiriou, ancien curé de Recouvrance ; chanoine Breton, curé-doyen de Lambézellec ; V. Balanant, député du Finistère ; docteur Glérant ; chanoine Le Gall, curé-doyen de Taulé ; Riou, doyen de l'Association ; chanoine Derrien, curé-doyen de Ploudalmézeau ; Le Gall, ancien professeur du Collège de Léon, professeur au Collège de Morlaix ; abbé Rannou, recteur de Plouénan ; abbé Balanant, recteur de Saint-Marc ; abbé Trémintin, aumônier de la Salette, etc...

Un repas abondant et délicat à la fois fait honneur à la cuisine du collège. Il est ainsi composé :

Potage au tapioca  
Tomates à la vinaigrette  
Gibelotte de lapin  
Poulet rôti  
Salade  
Jambon  
Purée de pommes de terre  
Pain de semoules aux abricots  
Bordeaux — Dessert — Café

### LES TOASTS

Cependant l'heure s'avance, et M. le président demande le silence pour les toasts. Il donne donc la parole à M. L'ABBÉ MESGUEN, supérieur de l'Institution du Creis-Ker, qui s'exprime ainsi :

Monsieur le Président,

Vous avez dû constater avec satisfaction que les anciens ont répondu nombreux, cette année encore, aux invitations que nous avons lancées en votre nom. J'en suis heureux et pour nous et pour le collège.

Un témoignage de particulière sympathie nous a été donné par M. le Chanoine Kerbiriou, ancien curé de Saint-Sauveur. Malgré son état de santé précaire, il n'a pas hésité à quitter sa retraite de Keraudren pour venir célébrer le saint sacrifice de la messe à l'intention de nos camarades vivants et disparus.

Monsieur le Curé, une presse amie, louait tout récemment, en

termes délicats, votre long ministère qu'anima toujours l'esprit de charité sacerdotale. Si vous n'avez point reculé, aujourd'hui, devant la fatigue d'un déplacement, c'est qu'une fois de plus votre cœur de prêtre a parlé trop haut : mieux que personne, N.-D. du Creisker saura comprendre et bénir ce geste dont nous vous sommes nous-mêmes infiniment reconnaissants.

D'ailleurs, vous vous estimerez amplement récompensé de votre peine, j'en suis convaincu, par le plaisir que vous avez eu à entendre votre brillant élève de jadis, M. le Chanoine Breton. En nous rappelant les noms vénérés de M. Quidelleur, de M. Leroux, de M. Kerboul et de M. Floch, il a su évoquer devant nous un passé très cher, riche des souvenirs de notre enfance et de notre première jeunesse, riche aussi de l'affection de nos vieux maîtres qui nous donneront le meilleur d'eux-mêmes.

Au nom de tous, je remercie Monsieur le Curé de Lambézellec de nous avoir charmés par sa parole fine et éloquente et surtout de nous avoir fait du bien par ses aperçus très surnaturels.

Ce matin, aux pieds de Notre-Seigneur, nous avons pieusement commémoré nos morts et nous savons gré à Monsieur le Curé de Taulé et à M. Lazennec d'avoir ajouté à la cérémonie une note d'art religieux d'un effet à la fois simple et prenant. Je désirerais maintenant profiter de cette réunion de famille pour adresser un salut très cordial à tous ceux, présents ou absents, qui font partie de notre association. Nul ne m'en voudra d'avoir une pensée de choix pour les survivants de la grande guerre si glorieusement représentés dans cette salle. Je m'incline en particulier très respectueusement devant les anciens si nombreux qui ont gagné, sur le champ de bataille, le droit de porter le ruban de la croix de guerre accolé, chez plusieurs, au ruban de la médaille militaire et même à celui de la Légion d'Honneur. J'aurais souhaité pouvoir les énumérer tous, en commençant par M. le député Balanant, mais, pour emprunter un mot fameux... « ils sont trop ! » Je prierai donc en toute simplicité, le benjamin de nos « chevaliers » — c'est, si je ne me trompe, M. l'abbé Le Goff, du Grand Séminaire de Quimper — de vouloir bien transmettre à ses frères d'armes l'expression de nos félicitations les plus sincères.



Messieurs les Anciens, avant de m'asseoir, je tiens à vous redire notre vive gratitude pour l'intérêt que vous semblez nous porter. Vous nous mettez ainsi au cœur la douce persuasion que la vie de notre maison ne vous laisse pas indifférents et, en fait, pour demeurer prospère une œuvre telle que la nôtre ne doit pas seulement compter sur le travail et le zèle de maîtres qui ont fait leurs preuves, elle a besoin également de l'appui de ses amis. Ses amis les plus fidèles et les plus sûrs, sont, comme il convient, les anciens élèves du Collège de Léon et de l'Institution de N.-D. du Creisker. A tous, un affectueux merci !

Encouragés par votre précieux concours, Messieurs, forts de la protection indéfectible de notre « puissante Patronne », nous



continuerons d'élever les enfants qui nous seront confiés, suivant nos vieilles traditions de piété solide, de labeur tenace et de discipline austère joyeusement acceptée par tous. Dieu aidant, nous garderons intact le legs d'un magnifique passé !

Je bois à votre santé, Messieurs, et à la santé de vos familles. Je bois aussi à l'avenir de ce collège qui vous doit, en partie, son bon renom et où chacun d'entre vous sera toujours le bienvenu.

M. l'abbé Mesguen s'asseyait, et c'est au tour d'un jeune, M. L'ABBÉ LE GOFF, séminariste, chevalier de la Légion d'honneur, de prendre la parole :

Messieurs et chers camarades, dit-il, après un si bon repas, il est permis de raconter une histoire. Vous souvient-il de la touchante histoire d'un petit navire qui n'avait jamais navigué ? Oui, sans doute, et vous savez aussi qu'au bout de cinq à six semaines, les vivres venant à manquer, l'on tira à la courte paille pour savoir qui serait mangé. Le sort tomba sur le plus jeune : et c'est donc lui qui fut mangé... Ici, aujourd'hui, le sort, par les lèvres de notre président, désigne aussi le plus jeune des séminaristes chevaliers de la Légion d'Honneur, non pour être mangé, grâce à Dieu, mais pour remercier M. l'abbé Mesguen des paroles élogieuses qu'il vient d'adresser aux anciens combattants, membres de notre association et tout spécialement aux médaillés militaires et aux chevaliers de la Légion d'Honneur... Victime du sort, je fais contre mauvaise fortune bon cœur.

Monsieur le Supérieur, l'an dernier, à pareille date, vous évoquiez devant nous, en des termes qui nous avaient profondément émus, le souvenir des anciens élèves du collège tombés au Champ d'Honneur. Cette année, après avoir rendu le culte qui convient à ces glorieux camarades, vous avez eu la très délicate pensée de rendre un hommage discret mais bien senti aux anciens élèves de cette maison qui, la guerre terminée, sont revenus vers leurs foyers, le corps couvert de blessures, la poitrine de décorations. Vous avez tenu, en ce jour de fête intime, à mettre à l'honneur, un instant du moins, ceux des nôtres qui, pendant si longtemps, furent à la peine. Cette marque d'estime et de sympathie nous touche profondément, et c'est de tout cœur que je vous remercie, au nom de mes camarades anciens combattants, de l'honneur qui nous est fait ici aujourd'hui et des bonnes paroles que vous venez de nous adresser.

Nous sommes heureux d'apprendre que nos croix et nos médailles, nos rubans rouges ou jaunes jettent quelque éclat sur notre ancien collège. Il nous est très doux, n'est-ce pas, mes chers camarades, d'entendre proclamer qu'en notre cher collège, on est fier de nous. Et je suis sûr d'être l'interprète fidèle de vos sentiments en affirmant à Monsieur le Supérieur et aux maîtres dévoués qui l'entourent, que nous aussi, les anciens combattants, nous sommes heureux et fiers, comme nous le chantions ce ma-

tin avec tant d'âme « d'avoir grandi près du Creis-Ker, d'avoir vécu les années de notre enfance et de notre jeunesse sous l'aile de Marie, à l'ombre du clocher à jour. »

On nous félicite aujourd'hui, d'avoir été, pendant la guerre, de valeureux soldats. Avouons, mes chers camarades, que nous le devons surtout à l'éducation très chrétienne que nous avons reçue dans cette maison. Car pour avoir été jugés dignes d'accomplir les plus délicates missions, qu'avons-nous fait de mieux que de nous souvenir, pour les mettre en pratique, des leçons qui nous avaient été enseignées ici ? Si notre conduite sur les champs de bataille, aux heures difficiles de la guerre, mérite éloge, c'est donc qu'au collège de Léon, à l'Institution N.-D. du Creisker, l'on sait non seulement éclairer les intelligences, mais aussi affermir les volontés, tremper les caractères, c'est donc que l'on sait y former des jeunes gens instruits en même temps que des chrétiens convaincus, capables d'être, quand il le faut, les guides de leurs frères.

Oui, nous devons beaucoup à notre collège. Et puisque l'occasion s'en présente, c'est avec plaisir que nous disons un très sincère merci à ceux qui ont été les maîtres dévoués de notre enfance, de notre jeunesse et qui seront les amis de toute notre vie... Mais faisons mieux, mes chers camarades : aux paroles joignons les actes, en soldats que nous restons toujours un peu. Et pour témoigner notre reconnaissance, pour montrer que nous savons apprécier les bienfaits d'une éducation chrétienne, pour aider beaucoup d'autres à recevoir cette même éducation, pour augmenter le nombre des catholiques convaincus et des Bretons ardents, travaillons à rendre de plus en plus prospère l'Institution N.-D. du Creisker. N'oublions pas que nous devons à cette chère maison les uns une vocation sacerdotale, les autres une carrière très honorable, tous des principes de conduite excellents, des convictions chrétiennes très profondes.

Promettons donc de nous retrouver tous ici l'an prochain, à pareille date, mais plus nombreux encore, parce que chacun de nous aura recruté de nouveaux adhérents à notre association déjà si florissante. Pour un Breton, chose promise chose due, n'est-ce pas, mes chers camarades. Alors, je lève mon verre à la prospérité toujours grandissante de notre chère Institution.

A M. l'abbé Le Goff, succède un autre jeune, LOUIS GUIVARCH, de Carhaix, qui vient apporter à l'Association le salut des Anciens élèves étudiants :

#### MESSIEURS,

Je vous apporte le salut d'un groupe d'étudiants, anciens élèves de l'Institution N.-D. du Creisker qui, désireux de conserver les traditions du travail, de conduite, de piété, reçues dans ce collège, sont allés demander à l'Université Catholique d'Angers,

le complément de science et de formation nécessaire à l'exercice de leurs professions futures. Je vous apporte le salut de la Nation de Bretagne.

Les Bretons chez eux, et plus encore loin de chez eux aiment à se réunir. N'est-ce pas à cette inclination très heureuse de notre caractère que sont dus la fondation et le succès de cette association des Anciens Elèves ? N'est-ce pas la raison de l'affluence qui se presse à toutes nos fêtes, surtout quand elles ont pour objet — comme notre « Bleun-Brug » — de célébrer notre sol, notre langue, notre foi ? C'est vous dire pourquoi les étudiants Bretons d'Angers, au sortir de la guerre, se trouvant en assez grand nombre, se sont groupés.

Ils ont reconstitué la « Nation de Bretagne » pour en faire le foyer où ils puissent se reposer du travail de chaque jour, se soutenir et se reconforter mutuellement.

Ils croient qu'il est bon que des jeunes gens appelés à occuper chez eux des situations importantes, entrent en relations, et étudient ensemble toutes les questions intéressant leur pays, afin que le connaissant mieux, ils l'aiment davantage.

Ils gardent l'ambition de devenir pour les populations bretonnes émigrées à Angers, un exemple d'attachement à la petite patrie, à toutes ses traditions vertueuses et chrétiennes.

Si les Anciens du collège de Saint-Pol, se sont donnés complètement à la « Nation de Bretagne », n'est-ce pas à leurs maîtres qu'ils ont obéi ? Ne nous ont-ils pas appris à nous dévouer aux idées généreuses ? Les jeunes qui vont prendre notre place à Angers continueront notre œuvre et feront mieux que nous. Tous nous nous retrouverons chaque année à cette réunion des Anciens Elèves. Nous viendrons apporter à nos professeurs, le témoignage de notre affectueuse reconnaissance, et à notre bonne Mère, Notre-Dame du Creisker, celui de notre inébranlable fidélité.

Je bois à la prospérité de l'Association des Anciens Elèves — vous me permettrez bien d'ajouter — à celle de la petite « Nation de Bretagne », puisqu'aussi bien elle ne veut vivre que pour la grande patrie bretonne.

La parole est maintenant donnée à M. V. BALANANT, député du Finistère, chevalier de la Légion d'honneur :

MES CHERS CAMARADES,

Depuis la fin de la guerre, j'ai eu le plaisir d'assister chaque année à cette charmante fête : et ce plaisir est toujours nouveau, car on ne se lasse jamais des joies de la famille. Ici vraiment règne l'esprit de famille avec ses caractéristiques de franche amitié et d'affection cordiale et profonde ; et je me félicite qu'il nous soit donné chaque année d'en faire la très douce épreuve. Je me permettrai seulement une observation : il me semble qu'à ces assises solennelles de notre Association, l'élément ecclésias-

tique a tendance à l'emporter sur l'élément laïc. Non pas que je redoute le péril clérical. Je suis toujours heureux de me rencontrer avec mes amis prêtres ; et je le leur dis par parenthèse, je voudrais voir ceux d'entre eux qui ont fait la guerre, avec les décorations qu'ils ont si bien méritées, et qu'ils mettent vraiment trop de discrétion à montrer. Mais pour en revenir à mes confrères en laïcité, je voudrais qu'ils se montrent plus fidèles à ces réunions annuelles. Le collège de Léon peut être fier d'avoir donné au diocèse de Quimper des prêtres nombreux et zélés qui en font un des premiers diocèses de France ; mais il peut aussi se glorifier d'avoir donné à la France et au département de bons citoyens. Ceux-ci se doivent de venir ici remercier le collège, son supérieur et ses professeurs qui savent si bien mériter du pays, remercier surtout Notre-Dame qui fut l'inspiratrice de nos vertus et à qui tous nous devons tant.

Vous avez dit, Monsieur le Supérieur, que votre intention est de faire de vos élèves de bons chrétiens et de bons citoyens. En ma qualité de député, je me permettrai d'insister sur ce dernier point. Les vertus civiques sont, à cette époque, plus nécessaires que jamais : chacun, en effet, est appelé à participer à la gestion des affaires publiques de ce pays. C'est un honneur, mais c'est surtout une charge ; et dans une société ainsi organisée, il importe que le citoyen soit profondément pénétré de son devoir. Or, cette idée de devoir, vous avez ici la spécialité de l'enseigner. Continuez, avec l'aide de Notre-Dame du Creis-Ker, à nous former de bons citoyens et de bons Français.

Je porte la santé de cette grande personne morale que nous aimons tous : l'Institution du Creis-Ker : je bois à sa prospérité et à son rayonnement.

M. le président prie M. LE CHANOINE BRETON de dire quelques mots ; l'assemblée appuie de ses instances l'invitation de M. le président ; et, dans une courte et fine improvisation, M. le chanoine Breton dit toute l'affection qu'il garde au vieux Collège de Léon :

Je porte, ajoute-t-il, la santé de la jeune Institution. Je remercie M. le Supérieur, qui me rappelle saint François de Salès par son aimable douceur, des paroles flatteuses qu'il a eues à mon adresse. Il dit que c'est une des meilleures manifestations de l'humilité que d'accepter la louange : cette humilité, je l'ai volontiers, Je suis heureux de la prospérité du collège, fier de la vaillance dont ses élèves ont donné de nombreuses preuves. Cette vaillance, ils la doivent à leurs maîtres qui leur indiquent la source où la puiser, c'est dire N.-S. J.-C. Qu'ajouter, sinon que je bois à la santé de M. le Supérieur, de M. le Président, des Maîtres et Professeurs, des Camarades que je retrouve et dont j'ai partagé les joies ; à la prospérité constante et croissante de l'Institution du Creis-Ker.



Monsieur le DOCTEUR BAGOT, président de l'Association, se lève enfin et clot la série des toasts :

MES CHERS AMIS,

Je tiens à vous remercier à mon tour, d'être venus si nombreux à cette fête annuelle. Je remercie également, en mon nom et au vôtre, les orateurs qui ont fait entendre leur parole éloquente.

Notre Association procure à ceux qui peuvent quitter pour un jour leurs occupations habituelles deux résultats intéressants. D'abord le plaisir de retrouver d'anciens camarades de collège perdus de vue depuis longtemps et de renouer ainsi de vieilles et solides amitiés. En revivant ensemble des souvenirs d'enfance et de jeunesse on oublie pour un instant les soucis quotidiens et la marche inexorable du temps. Mais une autre conséquence plus importante de nos réunions est le résultat moral. En nous retrouvant dans le cadre où se sont écoulées nos premières années, en revoyant nos anciens professeurs ou ceux qui les continuent si dignement, une association d'idées toute naturelle nous rappelle les leçons d'honneur, de probité, de devoir que nous avons reçues dans ce collège.

J'ai remarqué, et sans doute vous avez fait de même que depuis la guerre, certaines consciences sont devenues fort élastiques. On veut gagner beaucoup d'argent en peu de temps, en travaillant le moins possible. L'amour du plaisir, la recherche du gain facile obtenu par un travail bâclé vaille que vaille, le désir de parvenir par tous les moyens ont remplacé les anciennes vertus professionnelles. C'est une crise morale expliquée par le cataclysme qui a tout bouleversé, même les consciences, mais ce ne doit être qu'un état passager dont, j'en suis certain, la jeunesse sortira victorieuse sous peine de perdre les qualités de notre race.

Or, en nous retrempant tous les ans dans ce milieu où nous voyons l'exemple constant du devoir consciencieusement accompli, nous nous retrouvons meilleurs et nous pouvons ensuite, à notre tour, redresser la conscience populaire et faire fleurir chez nous et autour de nous les vertus qui ont fait dans le passé l'honneur de notre beau pays.

A l'œuvre donc, sans défaillance, mes chers amis, et vive l'Institution de N.-D. du Creis-Ker, digne continuatrice de l'ancien Collège de Léon.

C'est sur ces belles paroles que se termine notre fête de famille. Il est près de deux heures. C'est l'heure des adieux en attendant le joyeux revoir de l'an prochain.



## LISTE DES ANCIENS ELEVES PRESENTS A LA FETE DU 15 SEPTEMBRE

Abbé Abgrall, vicaire, Le Guerlesquin ; abbé Abgrall, séminariste, Landivisiau ; abbé F.-M. Abgrall, instituteur, Landerneau ; abbé Boule'h, recteur, Santec ; chanoine Auffret, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Auffret, séminariste, Lampaul-Guimiliau.

Charles Bagot, étudiant, Saint-Pol ; Jean Bacques, étudiant, Morlaix ; Docteur Bagot, père, médecin, Saint-Pol ; Docteur Bagot, fils, médecin, Saint-Pol ; Victor Balanant, chevalier de la Légion d'honneur, député du Finistère ; abbé Balanant, recteur, Saint-Marc ; abbé Balcon, séminariste, Plouzévéde ; abbé Baron, recteur, Logonna-Daoulas ; abbé Baron, séminariste, Lampaul-Guimiliau ; abbé J.-P. Bellec, séminariste, Saint-Cado ; abbé Bihan, surveillant Institution N.-D. du Creis-Ker ; Camille Le Bos, industriel, Landerneau ; abbé Boule'h, recteur, Santec ; chanoine Breton, curé de Lambézellec ; Henri Bozellec, marchand de vins, Saint-Pol.

Abbé J.-L. Calvez, séminariste, Pleyber-Christ ; Jean-Joseph Caraës, étudiant, Lannilis ; abbé Caroff, recteur, Plouguin ; abbé Cornec, instituteur, Plougastel-Daoulas ; abbé Corolleur, recteur, Plouider ; J.-Baptiste Corre, Landivisiau ; abbé Coulogner, séminariste, Pleyber-Christ ; Claude Créac'h, marchand de vins, Saint-Pol ; abbé Creignou, professeur, Lesneven ; abbé Cuff, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker.

Paul Derrien, secrétaire de mairie, Plouescat ; chanoine Derrien, curé-archiprêtre, Quimperlé ; chanoine Derrien, curé-doyen, Ploudalmézeau.

Abbé Falhon, économe, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Favé, séminariste, Cléder ; Yves Favé, étudiant, Cléder ; abbé Flo'h, recteur de Carantec ; abbé Flo'h, vicaire, Saint-Pol-de-Léon ; docteur Flo'h, médecin, Saint-Marc ; docteur Furet, médecin, Penzès, Taulé.

Chanoine Le Gall, curé-doyen, Taulé ; Joseph Le Gall, professeur, Morlaix ; Vincent Le Gall, Botsorhel ; Louis

Le Gall, boucher, Saint-Pol ; abbé Gestin, séminariste, Lambézellec ; abbé Le Gélébart, séminariste, Landerneau ; docteur Glérant, médecin, Ile de Batz ; abbé Le Goff, chevalier de la Légion d'honneur, séminariste, de Plouider ; abbé Golias, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Grall, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Guiriec, séminariste, Cléder ; Louis Guivarc'h, étudiant, Carhaix ; Armand Guivarc'h, étudiant, Plouescat ; abbé Guivarc'h, séminariste, Santec ; abbé Guivarc'h, professeur, Saint-Yves, Quimper ; abbé Guivarc'h, surveillant, Institution N.-D. du Creis-Ker.

Abbé Hall, surveillant, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Herry, professeur, Lesneven ; vicomte Pierre d'Herbais, Roscoff ; Charles Hénaff, étudiant, Plouescat.

Abbé Inizan, recteur, Coat-Méal.

Abbé Jacq, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Jézegou, vicaire, Saint-Thégonnec ; docteur Jourden, médecin, Plouescat.

Chanoine Kerbiriou, Keraudren, Lambézellec ; abbé Kerbiriou, professeur, Lesneven ; abbé Kerbiriou, séminariste, Saint-Pol ; abbé Kerbrat, chevalier de la Légion d'honneur, Landerneau ; François Kerroc'h, étudiant, Saint-Pol ; abbé Kervennic, séminariste, Saint-Pierre-Quilbignon.

Alain Labat, commerçant, Brest ; Joseph Lagadec, étudiant, Plouescat ; Michel Laot, employé de commerce, Lannilis ; Jean-Yves Larvor, étudiant, Guiclan ; Pierre Lavalou, négociant, Plouescat ; abbé Lazennec, organiste, Saint-Pol-de-Léon ; M. Lucas, professeur honoraire, Morlaix.

Abbé Madec, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Le Marrec, professeur, Pont-Croix ; abbé Le Marrec, recteur, Pouldavid ; abbé Mazé, séminariste, Henvic ; abbé Mazéas, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Mazéas, vicaire, Plouguerneau ; abbé Méar, professeur, N.-D. du Bon-Secours, Brest ; J.-M. Merret, 7, rue Vesale, Paris ; abbé Mesguen, supérieur, Institution N.-D. du Creis-Ker ;

Yves Messenger, étudiant, Henvic ; abbé Le Meur, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Milin, recteur, Saint-Joseph du Pilier-Rouge, Brest ; abbé Mingant, vicaire, Plozévet ; abbé Mingant, séminariste, Plougar ; abbé Moal, séminariste, Plougastel-Daoulas ; François-Marie Moal, étudiant, Saint-Pol ; abbé Montfort, séminariste, Landivisiau ; Pierre Morvan, Ile de Batz.

Abbé Nea, vicaire, Lopérec ; Jean Nédélec, étudiant, Saint-Pol de Léon ; Henri Nédélec, Saint-Pol de Léon ; abbé Nédélec, vicaire, Landudec ; Yves Nédélec, étudiant, Milizac ; abbé Nicolas, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker.

Abbé Olier, recteur, Saint-Méen ; Jean-Marie Ollivier, cultivateur, Plouénan.

Abbé Pape, curé-doyen, Carhaix ; abbé Pape, séminariste, Landivisiau ; abbé Pape, vicaire, Penhars ; abbé Pape, surveillant, Institution N.-D. du Creis-Ker ; Albert Pichon, étudiant, Guiclan ; Ernest Pichon, séminariste, soldat, Saint-Pol de Léon ; Henri Pleyber, métreur-verificateur, Angers ; abbé Pouliquen, professeur, Pont-Croix ; Joseph Pouliquen, étudiant, Landivisiau.

Pierre Quéguiner, étudiant, Henvic ; abbé Quentel, surveillant N.-D. du Bon-Secours, Brest ; Paul Quentel, étudiant, Lambézellec ; abbé Quéau, vicaire, Quimerc'h.

Abbé Rannou, recteur, Plouénan ; abbé Renaot, recteur, Plouézoc'h ; Frédéric Reynold's, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; Auguste Riou, père, négociant, Brest ; Auguste Riou, fils, négociant, Brest ; abbé Riou, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; François Riou, libraire, Morlaix ; abbé Rohan, aumônier, Roscoff ; abbé Le Roux, professeur, Institution N.-D. du Creis-Ker ; abbé Le Roux, séminariste, Saint-Thégonnec ; Hervé Roué, étudiant, Cléder.

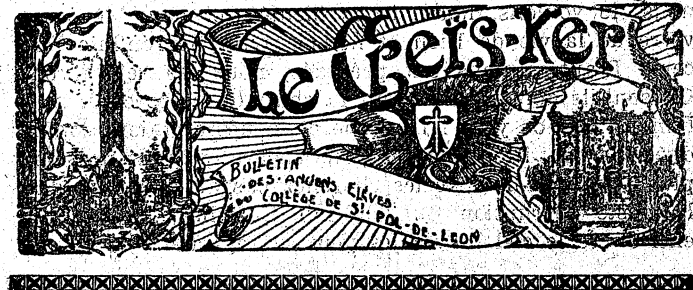
Abbé Saïou, vicaire, Plouider ; Edouard Saout, père, commerçant, Saint-Pol ; Albert Simon, notaire, Saint-Pol ; abbé Soubigou, vicaire, Le Folgoat ; Pierre Stephan, greffier de paix, Saint-Pol.



Abbé Talabardon, curé, Plouguerneau ; abbé Hervé Tanguy, séminariste, Saint-Pol ; abbé Tanguy, aumônier, Saint-Luc, Roscoff ; abbé Treguer, séminariste, Saint-Pol ; abbé Trémintin, aumônier, La Salette, Morlaix ; chanoine Treussier, curé-archiprêtre, Saint-Pol de Léon.

Jean-Marie Le Verge, étudiant, Plouménévez-Lochrist.





## NOTES LITURGIQUES

## La Toussaint -- La Fête des Morts

La Toussaint est la fête suprême, la dernière de l'année liturgique, celle qui couronne toutes les autres en nous montrant le terme bienheureux des mystères qu'elles célèbrent.

O beau ciel, royaume de paix et de lumière, cité fraternelle et splendide, jardin de délices, asile éternel, je te salue ! Je vous salue, armée innombrable des Saints : Reine qui êtes ma Mère, brillants chœurs des Anges, grand Précurseur, Patriarches et Prophètes, glorieux Apôtres, Martyrs du Seigneur, Docteurs et Pontifes, saints Moines et Confesseurs, troupe liliale des Vierges, noble cortège des Saintes Femmes ! Je vous salue, Saints et Saintes de toute race, de toute époque, de tout âge et de toute condition ! Mais à vous aujourd'hui, mon hommage le plus spécial, Saints inconnus, astres invisibles de la terre, petits soldats de l'armée du bon Dieu, Saints qui nous ressembliez, et qui bientôt, je l'espère, nous ouvrirez vos rangs ! *Benedicite Dominum... Bénissez le Seigneur, vous tous ses heureux élus, vivez dans la joie vos jours sans déclin, et chantez l'éternel Amour !*

Le ciel n'est pas un mythe, un rêve de poète. C'est une réalité certaine et toute proche. Il est vrai que, par la miséricorde de Dieu et grâce à la Passion de son Fils, si



nous le voulons, nous irons bientôt, et pour toujours, vivre de la vie de Dieu et nous enivrer de l'infinie Douceur. D'autres nous ont précédés, nous les rejoindrons. Où sont-ils donc ? Ils étaient la chair de notre chair et la lumière de nos yeux ! Leur vie et la nôtre étaient confondues. Se peut-il que nous soyons encore et qu'ils ne soient plus ! Où sont-ils ? Ne les cherchez pas au cimetière dans la triste corruption du tombeau. L'Eglise, aujourd'hui, entr'ouvre le ciel. Levez les yeux et regardez !

*Amis, parents chéris,  
Vous que Dieu nous a pris,  
Je vous retrouve là...  
Ma mère, vous voilà !*

O le délicieux *Cantic ar Baradoz*, la douce nostalgie de l'âme bretonne qui vit d'avance l'heureux moment de son entrée au ciel :

*Alors, en souriant,  
Jésus à l'Orient,  
Prenant fleurs et rayons,  
Couronnera nos fronts :*

*« Venez, dira Jésus,  
« Venez, ô mes élus,  
« Rose, lis immortel,  
« Venez fleurir au ciel !*

*« Vous ne pouviez mourir :  
« Venez, venez fleurir  
« Dans la félicité  
« De l'éternel été ! »*

Pensées nostalgiques et qui détachent de la terre. Pensées réconfortantes aussi et qui attachent aux durs devoirs de la vie. *Le ciel en est le prix* : voilà ce qui anime dans son travail le bon et fidèle serviteur. Calcul d'intérêt sordide, dira l'impie. Intention noble et méritoire, affirme l'Eglise. Car le ciel des chrétiens n'est pas un paradis de jouissances grossières. Il récompense l'amour, et il n'est autre chose que la pure joie d'aimer.

Admirens la sagesse de l'Eglise qui place la fête de la Toussaint au début de novembre le mois noir, lorsque la saison se fait de plus en plus sévère et la terre plus hostile, et que les feuilles qui tombent, et les dernières fleurs qui se fanent, et le soleil qui pâlit, semblent annoncer la fin de toutes choses et le règne prochain et définitif de la mort. Oui, la terre est un lieu d'exil, mais l'exil n'aura qu'un temps. La mort s'approche et nous devons tous nous courber sous son empire. Mais le Christ a déposé en nous des germes immortels. Ces germes survivront à la mort. Ils germeront dans la corruption. Et alors il les transplantera dans la Terre des vivants où ils fleuriront à jamais.

Le voile de deuil dont se recouvre la nature et qui semblait se soulever au jour de la Toussaint, retombe lourdement dès le soir même de la solennité. La liturgie, brusquement, s'attriste. De noires tentures se déroulent autour de l'autel. Les glas se mettent à tinter. C'est la fête des Morts qui commence, la triste fête des Trépassés.

Après avoir félicité les âmes bienheureuses, il nous faut maintenant secourir les pauvres âmes en peine qui brûlent dans les abîmes du Purgatoire.

Elles souffrent des douleurs effrayantes, que nous n'imaginons pas sur la terre. Et cependant elles sont inexprimablement heureuses, heureuses d'être sauvées, heureuses même de souffrir, car elles ne pourraient pas, et elles ne voudraient pas entrer dans la Cité sainte avec la souillure du péché, et c'est la souffrance qui les purifie.

Mais les âmes chrétiennes, même après la mort, ne sont pas isolées. Elles continuent de faire partie du grand corps de l'Eglise dont tous les membres sont unis par la communion des Saints. Nous pouvons donc payer pour elles. C'est notre droit et le leur. Faisons-le largement. Cela nous est si facile, à nous qui sommes dans le temps du mérite et de la miséricorde, tandis que l'heure a sonné pour elles de la reddition des comptes et de la stricte justice. Soyons généreux. Notre tour viendra bientôt. Comme nous aurons traité les autres, ainsi nous serons traités.

J. TANGUY,

*Professeur au Grand Séminaire, Quimper.*

# La Vie au Collège

## LA RENTRÉE DES CLASSES

La rentrée s'est effectuée le lundi 3 octobre dernier : nos anciens nous sont revenus en grand nombre ; quant à ceux qui ont définitivement quitté le collège, ils sont remplacés par un nombre imposant de nouveaux : nous dépassons, cette année encore, les quatre cents. Souhaitons que cette année soit heureuse et que la bénédiction de Dieu assure à notre maison des succès aussi brillants que ceux qu'elle connaît depuis quelques années et qui ont solidement établi sa réputation.

Il y a peu de modifications à la liste du personnel enseignant. M. l'abbé Quilléveré qui prépare l'examen de la licence ès-lettres à la Faculté catholique d'Angers, est remplacé par M. Galès, jeune prêtre de Douarnenez qui supplée, en troisième, M. Grall, actuellement souffrant. D'autre part, MM. F. Guivarc'h, jeune prêtre de Mespaul, et M. E. Hall, jeune prêtre de Brest, ont été nommés surveillants. M. Blons avait été nommé, pendant les vacances, vicaire à Guengat.

## La Vie religieuse

### LA RETRAITE DE RENTRÉE

Elle a été donnée du 13 au 16 octobre par M. l'abbé Loaec, vicaire à Saint-Martin de Brest ; et nous avons eu plaisir et profit à entendre cette parole d'une éloquence si chaude et si persuasive, animée du zèle apostolique et autorisée par une riche expérience des âmes de jeunes gens.

### CONFÉRENCES RELIGIEUSES

Conformément au programme arrêté par Mgr Dubillard et ratifié par Mgr Duparc, des conférences religieuses

sont données chaque dimanche à tous les élèves réunis à la chapelle. M. le Supérieur en a ouvert la série par des conseils sur les dispositions religieuses où doivent se trouver les élèves au moment de commencer une nouvelle année d'études. M. Auffret a parlé de l'Eglise romaine et de la primauté du Pape ; M. Jacq, de la communion des saints ; M. Saccadas, du purgatoire ; M. Golias, de la rémission des péchés et des indulgences.

## CONGRÉGATIONS

L'élite des élèves de la division des grands et des moyens assiste chaque dimanche aux offices de la congrégation de la Ste Vierge, sous la direction de M. Falhon, économe. Cette congrégation compte actuellement soixante-deux congréganistes et vingt-sept approbanistes. La première réunion a été consacrée à l'explication des statuts. Dans une seconde réunion, M. le Directeur a parlé des devoirs qui incombent spécialement à un bon congréganiste ; et dans une troisième, il a fait une instruction sur le sacrifice de la messe.

La Congrégation du Sacré-Cœur, réservée aux élèves de sixième et de cinquième est plus vivante que jamais. L'année scolaire 1920-1921 s'était achevée avec trente-huit congréganistes et treize approbanistes ; l'année 1921-1922 s'ouvre avec onze congréganistes et treize approbanistes. Parmi les nouveaux, quarante-six aspirants se sont fait inscrire.

Le but de la Congrégation étant de former des élèves pieux et disciplinés, le Directeur, M. Riou, professeur de cinquième, s'efforce, dans des causeries familières, de développer en eux l'esprit de foi et d'obéissance. Il a commencé, cette année, une série de conférences sur la « correction des défauts de l'écolier. »

Une bibliothèque de plus de cent volumes est à la disposition des membres de la Congrégation. Mais le rêve des « petits congréganistes » serait d'avoir, comme les grands, une bannière à eux, une bannière du Sacré-Cœur. Si l'un des anciens avait la chance de gagner le gros lot, qu'il veuille bien se souvenir de la Congrégation du Sacré-Cœur de l'Institution Notre-Dame du Creis-Ker !

## La Vie intellectuelle

### RÉSULTATS DES EXAMENS DU BACCALAURÉAT

pour la session 1921 (juillet et octobre)

*Philosophie.* — Reçus : Georges Bagot, de Saint-Pol ; Auguste Brélivet, de Lopérec ; Yves Favé, de Cléder (Mention Assez Bien) ; Ambroise Guillou, de Guerlesquin ; Joseph Lagadec, de Plouescat ; Hervé Mazé, de Lopérec (Assez Bien) ; Yves Nédélec, de Milizac ; Joseph Queinnec, de Guiclan (Assez Bien) ; Louis Talarmin, de Saint-Marc ; François Verreur, de Sizun.

*Mathématiques.* — Reçus : Henri Bagot, de Saint-Pol ; Joseph Lelièvre, de Saint-Pol.

Admissibles : Etienne Briand, de Morlaix ; Yves Dougédroit, de Morlaix ; Joseph Minguy, du Conquet.

*Première A (Latin-grec).* — Reçus : Marcel Chalm, de Brest ; Robert Goulm, de Brest ; Charles Hénaff, de Plouescat ; Emile Kerbrat, de Landerneau ; François Kerroc'h, de Saint-Pol ; J.-Y. Larvor, de Guiclan ; Jean Léon, de Sizun ; Alexis Ménez, de Locquéholé ; Yves Messager, de Henvic ; Henri Moreau, de Saint-Pol ; Jean Moreau, de Chateauneuf-du-Faou ; Albert Pichon, de Guiclan ; Hervé Roué, de Cléder.

*Première C (Latin-sciences).* — Reçus : Jean Coulogner, de Morlaix ; Jean Fleury de Morlaix ; Joseph Manach, de Saint-Pol ; Etienne Morvan, de Saint-Pierre-Quilbignon ; Jean Nicol, de Guerlesquin.

Admissible : Lucien Glérant, de l'Île-de-Batz.

*Première D (Sciences-langues).* — Reçus : Pierre Laroque, de Lorient (Mention Assez Bien) ; Paul Vincent, de Plougasnou.

### TABLEAU D'HONNEUR

OBSERVATION. — (Le prix d'honneur est donné à tout élève qui, par son travail et sa bonne conduite, a mérité cinq inscriptions au tableau d'honneur).

### MOIS D'OCTOBRE

*Philosophie.* — 1. Pichon ; 2. Goulm ; 3. Léon et Jean Moreau ; 5. Roué ; 6. Chalm et Manac'h ; 8. H. Moreau.

*Première.* — 1. Mariette ; 2. Guyader ; 3. Le Vaillant ; 4. Le Saint ; 5. Favennec ; 6. Sparfel ; 7. Kerautret ; 8. Pouliquen ; 9. Gravot ; 10. Pleyber ; 11. Kerboul.

*Seconde.* — 1. Mével ; 2. Peyron ; 3. Le Boulc'h et Person ; 5. Herry ; 6. Le Bihan.

*Troisième.* — 1. Quiniou ; 2. Bellec ; 3. Bernard ; 4. Bizien ; 5. Lintanf.

*Quatrième.* — 1. Le Borgne ; 2. Madec ; 3. Coat ; 4. Guillern ; 5. Menut et Le Sann ; 7. Pouliquen, Guivarc'h et Berre ; 10. Boubennec et Baron ; 12. J.-L. Calvez ; 13. Roualec ; 14. Plassart ; 15. Y. Calvez ; 16. Blouet ; 17. Pont.

*Cinquième.* — 1. Le Bihan ; 2. Sévère ; 3. M. Le Roux ; 4. F. Abgrall ; 5. J. Le Pape ; 6. Glémarec ; 7. Miossec ; 8. Cochard ; 9. Plantec ; 10. Saillour ; 11. Ollivier ; 12. Fayet ; 13. Coat ; 14. Guillou ; 15. C. Abgrall ; 16. J. Kerrien ; 17. Y. Cléac'h ; 18. Y. Le Pape ; 19. Colin ; 20. Fayour ; 21. Normand ; 22. Péron ; 23. Corre ; 24. Favennec ; 25. Pouliquen.

*Sixième.* — 1. Birien ; 2. Siquin ; 3. Laizet ; 4. Congard ; 5. Rolland ; 6. Guilcher et Corre ; 8. Stéphany ; 9. Cren ; 10. Goasguen.

*Septième.* — 1. Balanant ; 2. Senneville et Guyader ; 4. Hélyar ; 5. Loriguet ; 6. Henry.

*Huitième.* — 1. Liard ; 2. Le Rest ; 3. Blino.

*Neuvième.* — 1. Thébaud ; 2. Seité ; 3. Daniélou.

### COMPOSITIONS DU MOIS D'OCTOBRE 1921

*Première.* — Version latine : 1. Mariette ; 2. Doher. — Version grecque : 1. Mariette ; 2. Le Vaillant. — Thème latin : 1. Le Vaillant ; 2. Mariette.

*Seconde.* — Narration française : 1. Person ; 2. Alfred Guillou. — Version latine : 1. Mével ; 2. Person. — Thème latin : 1. Herry ; 2. Le Naélou. — Version grecque : 1. Herry ; 2. Mével.

*Troisième.* — Narration française : 1. Le Saout ; 2. Larhantec. — Version latine : 1. L. Vallée ; 2. Dessommes et Le Rue. — Thème latin : 1. Quiniou ; 2. Pénel et Bizien. — Version grecque : 1. Le Rest et Le Saout.

*Quatrième.* — Narration française : 1. Madec ; 2. Grassal. — Version latine : 1. Guillerm ; 2. Le Ber. — Version grecque : 1. Grassal ; 2. Le Borgne.

*Cinquième A.* — Orthographe : Section blanche : 1. Fayet ; 2. Bellec E. — Section rouge : 1. Miossec ; 2. Le Bihan.

Version latine : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Guillou. — Section rouge : 1. Miossec ; 2. Le Bihan.

Narration : Section blanche : 1. J. Kerrien ; 2. E. Bellec. — Section rouge : 1. Le Bihan ; 2. Le Roux.

*Cinquième B.* — Orthographe : 1. J. Cléac'h ; 2. Le Guen. — Narration : 1. Vichot ; 2. Glémarec et Colin. — Géométrie : 1. Glémarec ; 2. J. Le Pape. — Exercices français : 1. Faujour ; 2. Glémarec.

*Sixième A.* — Dictée : 1. Birien ; 2. Laizet ; 3. Goasguen ; 4. Bécam.

Narration : Section blanche : 1. Birien ; 2. Guilcher. — Section rouge : 1. Touanen ; 2. Congar.

Thème latin : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet. — Section rouge : 1. Touanen ; 2. Cadiou.

*Sixième B.* — Orthographe : 1. Jégou ; 2. Sinquin. — Narration : 1. Sinquin ; 2. Le Rest. — Arithmétique : 1. Sinquin ; 2. Diraison. — Dictée : 1. Jégou ; 2. Seité.

*Septième.* — Dictée : 1. Le Gall ; 2. Senneville. — Narration : 1. Henry ; 2. Hélyary. — Ecriture : 1. Castel ; 2. Balanant.

*Huitième.* — 1<sup>re</sup> Section. — Orthographe : 1. Le Goffe ; 2. Abolivier. — Arithmétique : 1. Touanen ; 2. Benâtre. — Analyse : 1. Benâtre ; 2. O. Moal. — Ecriture : 1. Bégat ; 2. Abolivier.

*Huitième.* — 2<sup>e</sup> Section — Orthographe : 1. Thébaud et Faure. — Arithmétique : 1. Seité ; 2. Faure. — Analyse : 1. Seité ; 2. Faure. — Ecriture : 1. Seité ; 2. E. Tostivint.

*Neuvième.* — Orthographe : 1. Scoarnec ; 2. Le Page. — Arithmétique : 1. Le Verge ; 2. Le Page. — Analyse : 1. Le Page ; 2. Jos. Tostivint. — Ecriture : 1. Le Page ; 2. Le Verge.

---

## Les Conférences de N.-D. du Creis-Ker

*Compte rendu de la séance du 19 Octobre 1921*

A une heure, tous les philosophes et mathématiciens disponibles, et les trois élèves de Première appartenant au Cercle d'Etudes sont réunis par M. Madec dans la classe de Seconde. Il s'agit de constituer notre Cercle, pour cette année, par l'élection de cinq élèves de Première et de quatre élèves de Seconde. Selon la tradition, les membres du Cercle font choix des « as » de ces deux classes. Ces « as » sont les rhétoriciens Cariou, Mariette, Sparfel, Le Berre et Kerautret, et les élèves de Seconde : Alfred Guillou, Mével, Person et Le Naélou.

A quatre heures et demie, les nouveaux membres du Cercle se joignent aux anciens pour procéder aux élections des membres du Bureau. Ces élections sont une manifestation de l'esprit sagement traditionnaliste des membres du Cercle. On choisit en effet comme Président un philosophe grave et ferme sans raideur, qui avait déjà brillé aux Conférences de Notre-Dame du Creis-Ker, l'année passée. C'est M. Jean Moreau. Un ouvrier de la première heure, qui, depuis la fondation du Cercle, faisait partie du bureau à titre de trésorier, est élu Vice-Président : c'est M. Marcel Chalm. Comme secrétaires sont choisis deux externes : un mathématicien et un philosophe : MM. Joseph Manac'h et Henri Moreau. Cette élection de deux externes prouve la largeur d'esprit que les membres du Comité ne craignent pas d'allier à leur tradition-



nalisme. Comme trésorier, on élit un homme intègre, qui, certainement, ne se sauvera pas en emportant la caisse, comme le communiste de Pantin ; c'est le rhétoricien Eugène Guyader. Enfin les délicates fonctions de bibliothécaire sont confiées à l'élève de Seconde Alfred Guillou, qui, bien entendu, appartient à la super-élite de sa classe.

Voilà donc reformé notre Cercle d'Etudes ; Espérons que l'année nouvelle de travail qui s'ouvre devant lui sera féconde en résultats, et digne de celle qui l'a précédée. A l'œuvre donc !

26 Octobre. — Aujourd'hui, M. le Supérieur inaugure les séances du Cercle d'Etudes. Rassemblés à six heures et demie dans la vaste classe de dessin, nous écoutons attentivement ses sages conseils et ses paternelles exhortations. M. le Supérieur nous dit la tâche et l'importance du Cercle d'Etudes. Un Cercle d'études, a-t-on dit, c'est une réunion d'amis qui veulent s'instruire en commun. Réunion d'amis, il ne doit abriter ni discordes, ni luttes personnelles, mais des cœurs unis entre eux par les liens de la charité chrétienne et d'une bonne camaraderie, des esprits qui étudient dans une atmosphère sereine les grands problèmes religieux et sociaux. Et M. le Supérieur nous met en garde contre la tendance fâcheuse, qu'il nous arriverait peut-être d'éprouver, à débattre des questions politiques, questions qui divisent et ne doivent donc pas être agitées dans une « réunion d'amis. » Au reste, notre Aumônier saura bien mettre le holà si quelqu'un oublie jamais cette recommandation. Aux rapporteurs, M. le Supérieur recommande surtout la clarté, la précision, la pleine possession du sujet traité ; sans pour cela leur interdire de s'élever parfois, si quelque feu sacré les saisit, à une éloquence plus vibrante et plus imagée.

Puis, d'un coup d'œil général, M. le Supérieur embrasse les travaux du Cercle pendant les deux dernières années : Durant le dernier trimestre de l'année scolaire 1919-20, nous avons étudié les questions de l'existence de Dieu, puis la question sociale et le socialisme. En 1920-21, nous avons examiné d'autres grands problèmes : la divinité de Jésus-Christ, la morale chrétienne ensuite la propriété et les questions qui s'y rattachent, enfin le syndicalisme et

la restauration sociale. Cette année, nous étudierons surtout l'Eglise et son rôle dans le monde, ses rapports avec l'Etat, la façon dont elle envisage la question sociale.

M. le Supérieur remercie notre Aumônier du dévouement qu'il a prodigué au Cercle d'Etudes depuis sa fondation, et il adresse ses félicitations aux membres du bureau.

Des applaudissements bien nourris soulignent cet intéressant et réconfortant discours, et notre Président se lève pour remercier M. le Supérieur des bonnes paroles qu'il vient de nous adresser et de l'intérêt qu'il porte au Cercle d'Etudes. Il le fait avec une aisance qui étonne, et d'une voix chaude et ferme il répond de la bonne marche des Conférences de Notre-Dame du Creïs-Ker, pendant la durée de ses fonctions...

Puis M. Madec nous rend compte de l'état financier du Cercle d'Etudes. Pendant les vacances, nous avons pris un abonnement à une nouvelle revue : La Chronique Sociale de Lyon. Différents dons ont été faits à notre œuvre. M. le Supérieur lui a consacré dix francs ; le Père Colin S. J., quatre francs ; M. Le Meur, cinq francs ; Un anonyme, dix francs. — Nous remercions cordialement ces généreux donateurs. Ils ont compris qu'un Cercle d'études est une œuvre importante, une œuvre qu'on ne saurait trop fortement soutenir et trop ingénieusement développer, car elle contribue dans sa modeste sphère à faire triompher la vérité catholique et à préparer l'avenir de la France. Pour préparer cet avenir dans nos intelligences et dans nos cœurs, il faut que nous nous mettions au courant des grandes questions actuelles, en nous abonnant aux périodiques qui traitent du point de vue catholique ces questions. Mais pour nous y abonner, que faut-il ? — De l'argent, de l'argent, encore de l'argent ! eût dit Danton. L'argent, c'est le nerf de la guerre, et refuser toute subvention à un Cercle d'études, c'est proprement le condamner à périr d'inanition. Nous espérons que ces vérités seront comprises et feront leur chemin, et que bientôt, grâce à la générosité des bons catholiques que sont les anciens élèves de l'Institution Notre-Dame-du-Creïs-Ker, et les lecteurs de son Bulletin, notre Cercle d'Etudes pourra tenir dignement le rang qui lui revient de droit...

2 Novembre. — M. Madec reprend la lecture de l'Evangile selon saint Jean, au passage où nous étions arrivés au terme du dernier trimestre de l'année 1919-20. Il commente le récit de la première purification du Temple, d'où Jésus chassa les marchands. Retenons bien cette parole : « Ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. » L'Eglise a remplacé le Temple : respectons l'Eglise, car elle est la Maison de Dieu. Demandons-nous si nous avons toujours bien pratiqué nos devoirs envers ce lieu sacré. Prenons la résolution d'avoir à l'Eglise une attitude respectueuse et recueillie, d'aimer à visiter l'Hôte divin du Tabernacle, dans nos heures de trouble, de tristesse, d'aller demander à notre Ami du sanctuaire ses secours et sa consolation.

Le commentaire de l'Evangile achevé, notre Président monte à la tribune : il va nous parler de la société civile et de l'Etat. Il nous dit les origines de la société civile : ces origines plongent au fond de la nature humaine, et ne sont donc pas artificielles, comme l'ont soutenu Hobbes et Rousseau. La société civile existe partout où il y a des hommes. Elle est nécessaire à la civilisation et au progrès. Sa fin propre est la réalisation de notre bonheur temporel. En dernière analyse, sa fin éloignée est Dieu mieux servi, par les hommes.

L'Etat, c'est le gouvernement, détenteur de l'autorité publique. Il doit protéger les citoyens, exercer la justice, aider les intérêts matériels des individus, travailler à la prospérité économique de la nation qu'il administre. Mais il ne doit jamais perdre de vue que Dieu est à la base de tout le système social, et que là il est nécessaire, comme partout.

Ce rapport, présenté avec beaucoup de clarté, d'une voix nette et nuancée, suscite d'unanimes applaudissements dont M. Madec montre le bien fondé. Mais il ne décourage pas les contradicteurs. Henri Moreau prétend que l'Etat n'a pas, comme l'affirme le rapporteur, une origine purement naturelle. Il aurait plutôt été fondé par les forts qui, ayant subjugué les faibles, les aurait obligés à travailler à leur profit le plus économiquement possible, c'est-à-dire dans l'ordre, dans cet ordre qui est la société civile. Jean Moreau réplique que cette thèse ne fait que

reculer la difficulté : car, même à supposer qu'elle fût justifiée par les faits — ce qui d'ailleurs n'est pas — la société civile serait nécessairement antérieure à cette organisation de l'Etat par la force, car, pour subjuguier les faibles, les forts auraient dû d'abord s'unir entre eux ; — et le rapporteur n'avait à parler que de la société considérée dans son essence et ses origines.

Leberre ne veut pas convenir que la société civile soit un besoin naturel à l'homme, car il y a eu des ermites (!) Le rapporteur n'a pas de peine à lui rappeler que les ermites sont des exceptions. Jean Léon prétend que l'Etat ne doit pas seulement s'occuper des citoyens qui lui sont soumis, mais encore qu'il doit étendre sa sollicitude à toute l'humanité. On envisage alors la question du « super-Etat, d'un point de vue favorable à cette idée généreuse, malgré les protestations qu'inspire à Marcel Dohier un patriotisme ardent, quoique peut-être un peu étroit.

Là-dessus, la séance est levée et la prière dite.

P.-S. — Notre Directeur a reçu de notre ancien camarade Ambroise Guillou la lettre suivante que nous sommes heureux de communiquer aux lecteurs du « Creïs-Ker » :

« MONSIEUR MADEC,

« J'ai appris que le Cercle d'Etudes a recommencé à fonctionner ; je lui souhaite donc pour cette année un succès plus grand encore que celui qu'il a connu jusqu'ici... Je me suis abonné au « Creïs-Ker », pour suivre de près les travaux du Cercle ; mais dans ce bulletin ne devrait-on pas faire une analyse plus restreinte du discours et accorder une plus grande place aux discussions qui le suivent ? Car, remarquez-le, c'est là surtout ce qui intéresse les lecteurs du « Creïs-Ker ». Pour ma part, j'émetts le vœu que les secrétaires actuels tiennent plus compte des discussions que ne l'ont fait leurs prédécesseurs.....

« Souhaitez le bonjour de ma part aux membres du Cercle, que j'irai surprendre pendant une de leurs conférences, ce trimestre-ci. S'ils se montrent dignes de leurs prédécesseurs des années 1920 et 1921, ils seront à la hauteur de leur tâche. »

Cette lettre, lue au Cercle d'Etudes, a produit chez tous le plus vif plaisir. Nous remercions très sincèrement Ambroise Guillou de ne pas nous avoir oubliés, et des conseils si utiles qu'il nous donne. Il peut être assuré que les secrétaires en feront tout leur profit, et qu'ils s'efforceront désormais de noter soigneusement toutes les objections qui auront été soulevées au cours de chaque séance. C'est une excellente méthode pour rendre les comptes rendus plus animés et pour envoyer à tous les lecteurs du « Creis-Ker » un écho de la vie intime du Cercle. Nous serons aussi très heureux de recevoir la visite de notre ancien ami, pendant l'une de nos séances; il sera le bienvenu, et il pourra juger de lui-même, comment nous nous sommes remis de tout cœur à la tâche entreprise par nos anciens.

JEAN MOREAU,  
PRÉSIDENT DU CERCLE.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

## EPIPHÉMÉRIDES

*Lundi 3 Octobre.* — De grand matin, à Saint-Pol, on constate un va et vient inaccoutumé. Qu'y a-t-il donc aujourd'hui? se demandent les commères. « C'est la rentrée au collège » répond la mieux renseignée. Rentrée! quel mot! et surtout quelle triste chose pour un écolier!... Mais il faut bien se résigner; nous sommes bien le 3 octobre: c'est la date convenue. Et de tous côtés affluent les collégiens. Alors, ce sont les rencontres amicales des anciens qui se retrouvent, et les franches poignées de main ne se comptent pas à pareil jour. Le « cafard », le compagnon inséparable des rentrées n'a pas encore eu le temps d'opérer ses effets et la gaieté la plus sincère s'épanouit sur tous les visages. Les nouveaux paraissent pourtant complètement désorientés au milieu du brouhaha qui règne partout... Cependant on a hâte de faire une visite générale au collège; il y a eu peut-être des changements pendant les trois mois de vacances; et aussitôt après

avoir rangé ses affaires dans les différents locaux on part en excursion. De notables améliorations sont constatées avec plaisir, par exemple, l'aménagement de l'ancienne sacristie ou encore la transformation de la salle d'étude des cinquièmes en salle de fêtes... Mais cette visite ne s'est pas faite sans que l'on ait aperçu un surveillant ou un nouveau professeur, et dame! cette rencontre ne manque pas de fournir matière à commentaire: on parle de la mine du surveillant, de l'air du futur maître d'étude voire même de la taille du professeur... Le soleil brille encore à l'horizon et déjà on nous appelle au réfectoire. Peu après se fait l'ascension dans les différents dortoirs où de nombreuses places vides nous indiquent que plusieurs de nos condisciples ont cru devoir attendre aussi tard que le dernier train de Morlaix pour rentrer au collège.

*Mardi 4.* — Les derniers coups de six heures n'ont pas encore tinté que déjà la cloche du lever a sonné et que le surveillant se promène dans le dortoir secouant les lits où sous les draps bien chauds s'étirent mollement nos membres engourdis. Quel contraste avec le réveil à la maison!... La toilette achevée, nous descendons au réfectoire pour prendre ensemble notre premier déjeuner. Quelques minutes de récréation suivent le repas et en rangs serrés nous nous rendons à la chapelle où selon une pieuse tradition établie au collège, Monsieur le Supérieur chante la messe du Saint-Esprit. A l'issue de l'office nous nous réunissons dans nos classes respectives. C'est la première rencontre avec le professeur, rencontre toujours de bon augure, car Monsieur le Professeur a toujours soin de réserver pour la circonstance un de ses plus aimables sourires. A cette rencontre succède une autre qui ne présente guère d'attrait: celle que l'on fait à l'étude avec sa première leçon. Mais voici midi, et désormais il faudra se conformer aux douces exigences du règlement.

*Jeudi 6.* — Veille du premier vendredi du mois, confession réglementaire.

*Vendredi 7.* — Communion générale à la messe. Le soir, salut accompagné des prières du Rosaire.

*Dimanche 9.* — Premier dimanche au collège. La grand'messe est chantée à 7 h. par M. le Supérieur. A 11 h., M. l'Econome réunit les congréganistes de la Sainte Vierge dans la chapelle du Creis-Ker. Après avoir assigné une place à chacun des membres il nous adresse une petite allocution. Il commente en peu de mots les qualités du bon congréganiste et nous donne des conseils pour la retraite toute prochaine... A 1 h. 3/4 ont lieu les Vêpres suivies de la promenade. Le soir, à 6 h. 1/2, M. le Supérieur monte en chaire pour nous inviter à nous mettre dès l'instant sous la protection de Marie. Suivent les prières du Rosaire et la bénédiction du T. S. Sacrement.

*Mercredi 12.* — M. le Supérieur fait sa première visite officielle à l'étude des grands. Il se déclare satisfait de la rentrée et donne lecture des notes qui, en effet, sont très bonnes dans l'ensemble. Avant de nous quitter, M. le Supérieur nous annonce l'ouverture de la retraite pour le lendemain et nous invite à passer ces quelques jours dans la prière et le recueillement, nous promettant d'ailleurs que les instructions seront fort intéressantes vu le talent du prédicateur. M. Loaëc, vicaire à Saint-Martin de Brest.

*Jeudi 13.* — A 6 h. du soir, réunion à la chapelle pour le sermon d'ouverture de la retraite. Chacun constate l'éminent talent oratoire de M. le Prédicateur et la retraite s'annonce vraiment intéressante. La bénédiction du T. S. Sacrement et les prières du Rosaire suivent l'instruction.

*Vendredi 14.* — Premier jour de retraite. Le règlement spécialement rédigé pour ces jours a prévu des exercices nombreux et variés qui permettent à nos esprits volages de trouver satisfaction dans l'observation même du règlement. Aussi la première journée paraît-elle excellente.

*Samedi 15.* — Le recueillement général de la maison donne à chacun la facilité de se mettre tout entier à l'esprit de la retraite... Les confessions se font sans discontinuer durant les temps libres... L'éloquence de M. le Prédicateur permet à notre attention de se tenir sans peine constamment en éveil durant les instructions. En somme, encore une bonne journée que termine dignement la bénédiction du T. S. Sacrement.

*Dimanche 16.* — Jour de clôture de la retraite. Dès 6 h. 1/2 a lieu la messe de communion célébrée par M. l'Econome et accompagnée de nombreux cantiques. Au moment de la communion M. le Prédicateur nous prépare par des paroles vibrantes d'amour à recevoir la Sainte Eucharistie. Aussi, au signal donné, tous les collégiens s'avancent-ils recueillis vers la Table Sainte.

A 9 h., la grand'messe réunit encore tous les collégiens à la chapelle. M. Jacq célèbre assisté de MM. Guivarc'h et Auffret. Les chants de la messe sont emportés avec un entrain magnifique... A l'issue de la grand'messe a lieu une courte promenade qui aiguise nos jeunes appétits. M. l'Econome a tenu à marquer cette fête en ajoutant au menu ordinaire un litre de vin par « carré » ainsi qu'un plat de gâteaux fins. Le tout est très apprécié... Après les vêpres chantées à 1 h. 1/2 nous faisons notre promenade habituelle... A 6 h. 1/2, M. Loaëc monte en chaire pour nous donner sa dernière instruction et nous parle de l'apostolat avec une éloquence qui va droit au cœur. La bénédiction du T. S. Sacrement suit le sermon de M. le Prédicateur... Ainsi s'acheva la retraite dont l'excellence fait présager une année irréprochable.

*Mercredi 19.* — A 1 h., réunion des Philos. et Math. Elém. pour le recrutement des nouveaux membres du Cercle d'Etudes. Le soir, à 4 h., assemblée générale pour l'élection du bureau.

*Dimanche 23.* — Un événement à Saint-Pol !... La pluie ! qui a la bonne idée de venir nous asperger en plein milieu de notre promenade. Nous sûmes faire contre mauvaise fortune, bon cœur... Le soir, à 6 h. 1/2, le salut est précédé d'un sermon de M. Auffret sur la primauté du Pape.

*Mercredi 26.* — Première conférence du Cercle d'Etudes présidée par M. le Supérieur.

*Dimanche 30.* — A 6 h. 20, Sermon de M. Jacq sur l'unité de l'Eglise ; Prière et bénédiction du Saint Sacrement.

*Mardi 1<sup>er</sup> Novembre.* — M. Guivarc'h officie à la messe. Tous les collégiens se sont fait un devoir de communier...



Une courte étude suit le déjeuner et à 10 h. 1/2 nous partons en promenade... A 1 h. 1/4 a lieu le chant des vêpres de la Toussaint suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement. Le soir, à 6 h. 1/2, M. Creignou prêtre étranger, de passage au collège, chante les vêpres des morts.

*Mercredi 2.* — Le service des morts a lieu à 7 h. M. Hall officie. Les collégiens se rangent encore nombreux à la Sainte Table. Dès neuf heures, nous quittons le collège pour faire la visite traditionnelle au cimetière. Après une prière récitée en commun, les groupes se dispersent. A 11 h., tout le monde est rentré et l'on va à l'étude préparer la classe du soir.

*Dimanche 6.* — Un sermon de M. Golias sur les Indulgences précède la prière et le salut.

M. CHALM, ELÈVE DE PHILOSOPHIE.

## LES ANCIENS

### SUCCÈS AUX EXAMENS

Nous apprenons avec plaisir que MM. l'abbé *Désiré Le Gouziou*, de Morlaix (cours 1905), vient de réussir à l'examen des épreuves communes de la licence langues vivantes, devant la Faculté des Lettres de Poitiers.

*Paul Bagot*, de Saint-Pol-de-Léon (cours 1917) et *Etienne Querné*, de Carhaix (cours 1918), sont admis à l'Ecole centrale des arts et manufactures de l'Etat.

*Charles de Lauzanne*, de Morlaix (cours 1915), est admis à l'Ecole du génie maritime.

Toutes nos félicitations.

### Adresses :

Henri Bagot, Ecole Sainte-Geneviève (Préparation à l'Ecole polytechnique).

Joseph Lelièvre, Ecole Saint-Charles (Préparation à l'Ecole navale).

Maurice Cadiou, Candidat au Contrôle des Douanes.

François Kerroc'h, Grand Séminaire, Quimper.

Alexis Ménez, Grand Séminaire, Quimper.

Paul Pleiber, Grand Séminaire, Quimper.

Paul Vincent, Prytanée militaire de La Flèche.

Jean Le Bras, Surveillant au Collège de Lesneven.

Paul Le Roux, engagé dans l'Aviation.

Yves Penquer, Ecole d'hydrographie, Paimpol.

François Arzel, Ecole d'hydrographie, Paimpol.

Yves Le Roux, Ecole supérieure de commerce, Angers.

François de Kéréver, Grand Séminaire, Saint-Brieuc.

Armand Guivarc'h, Grand Séminaire de Saint-Jacques (Lampaul-Guimiliau).

Auguste Brélivet, Droit Faculté catholique d'Angers.

Yves Favé, Grand Séminaire de Quimper.

Ambroise Guillou, Etudiant en pharmacie (Stagiaire, Le Guerlesquin).

Joseph Lagadec, Grand Séminaire, Quimper.

Hervé Mazé, Préparation à l'Institut agronomique (Saint-Vincent, Rennes).

Yves Nédélec, Etudiant en Médecine, Rennes.

Joseph Quéinnec, Etudiant en Droit, Paris.

Louis Talarmin, Saint-Marc (Préparation à l'Ecole de maistrance).

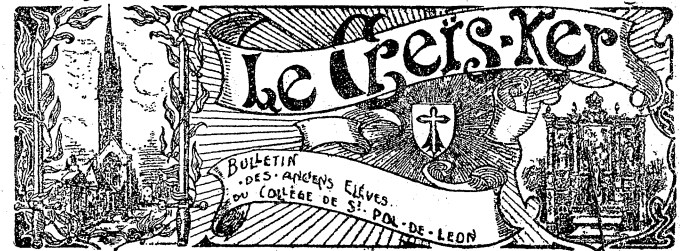
François Verveur, Ecole libre de garçons, Quimperlé.

François-Marie Moal, Grand Séminaire, Quimper.

Francis Le Guern, Ecole supérieure de commerce, Le Havre.

Noël Le Séac'h, Ecole supérieure de commerce, Angers.





## LE CREIS-KER

à ses Abonnés et Lecteurs

*En présentant à nos amis, abonnés et lecteurs, nos vœux du nouvel an, nous accomplissons un devoir qui nous est doux. Grâce à eux, en effet, l'année pour nous s'annonce heureuse, tel a été l'empressement qu'ils ont montré à répondre à notre appel. Nous comptons déjà près de quatre cents abonnés, et une encaisse qui nous permet d'envisager avec confiance cette année 1921-1922, et même un avenir éloigné. Nous apprécions d'autant plus cette générosité que nous voulons y voir un encouragement à suivre la voie dont notre secrétaire traçait, en septembre dernier, les grandes lignes dans son rapport sur le Bulletin.*

*Que nos nombreux amis, abonnés et lecteurs, trouvent donc ici l'expression de nos remerciements et de notre reconnaissance.*

L. R.

# L'AVENT

Avec la dernière semaine après la Pentecôte s'achève l'année liturgique. L'Evangile du dimanche évoque devant le fidèle les grandes scènes, à la fois terribles et consolantes, vers lesquelles roule d'un cours inexorable toute l'histoire du monde : la destruction de l'univers, la résurrection de la chair, le jugement suprême. L'année liturgique dans son ensemble retrace tout le grand œuvre de notre Rédemption. Or voici, mieux encore qu'au jour de la Toussaint, le but et l'aboutissement final du plan divin. C'est l'avènement définitif du Fils de l'Homme, c'est la douce sentence qui invite les élus, c'est le Ciel recevant, corps et âmes, la plénitude de l'humanité rachetée.

Le premier dimanche de l'Avent ouvre la nouvelle année liturgique. L'Evangile nous raconte encore la fin du monde. C'est à cela que tout doit aboutir. Donc c'est cela qu'il faut regarder tout d'abord, afin de choisir notre voie, et de marcher, dès le principe, vers l'éternité bienheureuse.

Le Ciel ? Mais il est perdu pour l'homme ! La faute de nos premiers parents et nos propres fautes nous l'ont fermé. Comment, natures bornées, pourrions-nous réparer l'injure infinie faite au Roi des Cieux ! Seul un Dieu pourrait nous sauver : un Dieu-Homme qui puisse souffrir et mourir pour le péché, un Homme-Dieu dont les souffrances et la mort aient un prix infini. Mais c'est une folie, un rêve insensé ! Non c'est une réalité. Dès le soir de la chute, Dieu, dans sa miséricorde nous promet le Sauveur, et le même oracle prophétique nous annonce l'Immaculée-Conception de la Mère et la victoire de l'Enfant. Oh ! qu'il se hâte, cet Enfant de bénédiction ! Qu'il vienne, Celui qui doit être envoyé ! Qu'il se lève, l'Orient, le soleil de justice, splendeur de la lumière éternelle ; et qu'il illumine de ses rayons les peuples assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ! Qu'il descende et qu'il règne parmi

nous, le Désiré des nations, notre frère et notre maître, fruit de la terre et rosée des Cieux ! *Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant Justum : aperiatur terra, et germinet Salvatore !*

Le saint Temps de l'Avent, préparation de la fête de Noël, représente, dans l'année liturgique, les milliers d'années qui précéderent sur la terre la naissance du Sauveur. Entrons pendant ces quatre semaines dans les désirs enflammés et dans les sentiments et les pratiques de pénitence par lesquels les Patriarches, les Prophètes et le Précurseur préparèrent la venue du Messie. Ainsi nous aurons plus de joie et nous recevrons plus de grâces quand le divin Enfant nous apparaîtra dans sa Crèche.

Car l'avènement terrestre de Jésus ne suffit pas pour que nous ayons part, au dernier jour, à son avènement glorieux. Il faut de plus, ici-bas, son avènement intime dans nos cœurs. Mais, pour que Dieu descende, il faut que vers Lui, par la prière, nous élevions nos âmes : *Ad te, Domine, levavi animam meam.*

L'Avent est un temps de prière. Aimons à répéter avec le Psalmiste : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi*, — Seigneur, apprenez-vous à marcher dans vos voies, — et avec la Sainte Eglise : *Excita, Domine, potentiam tuam et veni... Excita corda nostra...* — Réveillez, Seigneur, votre puissance, et venez à notre secours ! Réveillez aussi nos cœurs, pour qu'ils préparent les voies de votre Fils unique !

Ce sont là des prières que Dieu exauce toujours. Demandons-Lui beaucoup. Il est bon, et Il est riche. Et que notre bonne volonté soit prompte à utiliser la grâce de Dieu ! Faisons-nous des trésors de mérites pour les offrir au doux Roi de Noël.

J. TANGUY,

Professeur au Grand Séminaire, Quimper.



# L'ÉLITE (1)

MES CHERS AMIS,

Il est aisé de distinguer parmi les hommes qui composent une société des catégories très diverses. Plaçons-nous, si vous le voulez bien, pour classer les individus, au seul point de vue de leur qualité ; immédiatement, nous pourrions opérer deux grandes divisions : d'un côté, nous rangerons les bons, de l'autre les hommes médiocres. Eh bien ! mes chers amis, l'élite dont je dois vous parler ce soir, se compose, si je puis ainsi dire, des bons parmi les bons, c'est-à-dire des meilleurs individus de la Société.

L'élite, mes chers amis, n'est pas une invention moderne ; de tout temps, il y a eu des hommes d'élite : les héros de l'Iliade qui voulaient se faire remarquer par leur force ou par leur adresse, tenaient à faire partie de l'élite ; Socrate, Platon, Aristote et leurs disciples formaient une élite, et les débuts du Christianisme nous offrent, en nombre incalculable, des exemples de chrétiens qui eux aussi constituaient une élite, élite sublime s'il en fût, car elle allait jusqu'à souffrir la mort pour soutenir ses convictions. Et remarquez-le, mes chers amis, parmi ces chrétiens se trouvaient des gens de tout âge et de toute condition : ce serait donc une erreur de croire que pour faire partie de l'élite il soit nécessaire d'avoir atteint une certaine maturité ou d'occuper dans la vie une situation remarquable : le plus humble des apprentis, un obscur paysan peuvent compter dans les rangs d'une élite.

Mais, me direz-vous peut-être, à quoi peut donc servir une élite formée d'éléments aussi disparates ? Mes chers amis, pour se rendre compte de l'utilité de l'importance d'une élite, il suffit de jeter un coup d'œil sur la Société

(1) Allocution prononcée au cercle d'études par Marcel Cham, élève de philosophie, vice-président du cercle.

actuelle. Un souffle de bolchevisme passe sur la jeunesse française ; élevée sans principes ou selon des principes faux, elle méconnaît toute autorité, foule aux pieds toute conscience et se grise de maximes socialistes ; elle n'admet d'autre règle que l'instinct et on la voit, cette malheureuse jeunesse des villes surtout, se vautrer dans les plaisirs malsains et courir aux réunions les plus démoralisatrices pour l'esprit et pour le cœur. Comment réagir contre ce courant ? Les prêtres sont là, objecterez-vous ! Certes oui, et ils remplissent leur ministère en y déployant tout leur zèle, en y usant toutes leurs forces. Mais comment voulez-vous qu'ils puissent agir efficacement si on ne les soutient pas ? Leur action s'exerce surtout du haut de la chaire et il est regrettable de constater que ce ne sont pas ceux qui auraient le plus de profit à retirer des instructions qui viennent le plus volontiers les écouter. Et quel peut être l'apostolat des prêtres auprès de la masse, s'ils ne sont que six ou sept pour une population de vingt mille âmes, par exemple ? Beaucoup échapperont à leur influence bienfaisante.

Eh bien ! c'est à l'élite qu'il appartient d'aider à l'œuvre du clergé, et de quelle façon ? En réagissant contre certaines idées fausses, c'est-à-dire en moralisant, en christianisant et en organisant la Société.

Ce sont là de grands mots qui vous effraient peut-être, mes chers amis : rassurez-vous !

Il faut moraliser la Société. Pour cela, il n'est pas toujours indispensable de monter dans une chaire ou de faire des discours sur une place publique. En attendant que l'occasion s'en présente pour quelques-uns d'entre nous, notre action peut être plus cachée. Il nous suffit de donner le bon exemple : qu'on ne nous voie jamais entrer dans un lieu défendu, stationner devant une gravure obscène, prêter l'oreille à des conversations déplacées ou lire des écrits inconvenants. Notre action moralisatrice sera déjà féconde. Au besoin, ne pouvons-nous pas donner un bon conseil ? Que de jeunes gens seraient moins avilis, moins découragés dans leurs luttes contre les appétits inférieurs, s'ils avaient rencontré sur leur route un ami véritable qui, dans les moments difficiles, les eût réconfortés, charitablement



réprimandés et ramenés à la foi de leur enfance. Ainsi se serait réalisée, en même temps que l'œuvre de moralisation l'œuvre de christianisation, surtout quand aux paroles se seraient associés les actes. Lorsqu'on nous verra entrer fréquemment à l'église, assister régulièrement aux offices, nous incliner avec respect devant un tabernacle, nous exercerons autour de nous, dans notre modeste sphère, une sorte de sacerdoce.

Quant à l'organisation de la Société, elle sera la résultante des efforts que fournira chaque membre de l'élite pour faire prospérer ou même pour faire naître des œuvres tout imprégnées d'esprit chrétien, telles que les syndicats catholiques, les écoles libres, les patronages, les cercles d'études.

Ces institutions sont, en effet, mes chers amis, d'une très grande importance sociale, puisque toutes elles contribuent à créer une élite.

Arrêtons-nous, si vous le voulez bien, à l'examen d'un cercle d'études.

Et tout d'abord une question se pose. Le cercle d'études est-il ouvert à n'importe qui ? Non, évidemment ! Certaines conditions sont requises de la part de ceux qui aspirent à en faire partie. La première c'est la bonne volonté qui consiste pour l'élite à se plier docilement à ses obligations actuelles et à préparer activement son rôle futur. La seconde condition qui s'impose, c'est que l'intelligence soit assez développée, soit apte à comprendre et à faire fructifier les enseignements reçus : enfin, condition essentielle, il faut un jugement sain qui permette de suivre toujours ce qui est conforme au bon sens et d'éviter les opinions aventureuses ou excessives. Quand tous les membres réunissent ces trois qualités, le cercle d'études peut commencer à fonctionner.

Mais quel sera son travail ?

Mes chers amis, nous en avons, je crois, une ébauche satisfaisante dans celui que nous faisons ici chaque semaine. C'est un travail collectif et méthodique, basé sur l'étude des vérités de la religion chrétienne et sur l'examen des devoirs moraux qui découlent de nos croyances, basé aussi sur la connaissance des idées maîtresses qui gou-

vernent le monde et des principes qui doivent régir la Société, la famille, la profession et la cité.

A l'enseignement mutuel qu'ils se donneront entre eux, les membres du cercle joindront l'observation ; et cette observation leur permettra de reconnaître quelles sont les vertus que leurs contemporains négligent de pratiquer, les dangers auxquels ils s'exposent le plus ; c'est le meilleur moyen de découvrir les points faibles sur lesquels doit se porter l'action.

Mais comment se lancer dans une entreprise aussi épineuse, sans s'être préparé à l'avance, sans s'être armé pour la lutte ? Ayons donc la noble ambition d'acquérir un certain nombre de vertus morales et religieuses, telles que la sincérité, la virilité, la piété, l'humilité, la bonté, l'esprit de sacrifice.

La sincérité ! Oui, mes chers amis, il faut que les actes soient en accord avec la doctrine que l'on professe, et si les hypocrites sont toujours haïssables, il n'en est pas de plus méprisables que les « Tartuffes », il n'en est pas qui fassent plus de mal à la religion chrétienne.

La seconde vertu que nous devons posséder, c'est la virilité, c'est-à-dire cette force de volonté qui vous dispose à l'action, toujours et quand même, en dépit des répugnances que l'on peut éprouver et des difficultés que l'on peut avoir à surmonter.

La piété est également de toute première nécessité : par nous-mêmes, que pouvons-nous ? Rien ! Tandis que nous pouvons tout en Celui qui nous fortifie, comme nous dit saint Paul. D'ailleurs, rappelons-nous aussi cette parole de Louis Veuillot : « L'homme n'est jamais si grand qu'à genoux. »

Soyons de plus des humbles ! A supposer que par notre éducation nous soyons supérieurs aux autres, sachons toujours nous faire petits : car si nous nous montrons fiers et dédaigneux, notre action perdra de sa valeur et deviendra même nulle. Personne ne se sentira attiré vers nous, n'aimera à se rapprocher de nous, pour solliciter le concours de nos lumières. Au contraire, si nous sommes humbles, nous serons fonctionnellement bons, nous ne rougirons pas de nous abaisser vers le pauvre, vers le malheureux.

qui nous accueilleront certainement avec joie et sur qui nous pourrons avoir ainsi l'influence la plus heureuse.

Enfin l'élite aura au cœur l'ambur du sacrifice : c'est à un véritable apostolat que l'élite est conviée : or tout apostolat exige le sacrifice ou le don de soi-même. Mais n'avons-nous pas déjà goûté une joie très pure quand il nous est arrivé de nous renoncer pour rendre service à l'un de nos frères ?

Les qualités morales et religieuses ne vont pas, mes chers amis, sans les qualités pratiques qui permettent aux premières de s'épanouir sur le terrain de l'action.

Aussi bien l'élite aura-t-elle l'amour du travail.

Quelle est, en effet, l'une des causes qui expliquent les maux dont souffre la Société à notre époque ? On peut affirmer, je crois, sans témérité aucune, que c'est la « vague de paresse » qui submerge les divers échelons de l'industrie. Les ouvriers demandent une diminution de travail et, en revanche, réclament une majoration de salaire ; il s'ensuit évidemment un ralentissement dans la production et une augmentation exorbitante du coût de la vie.

Voilà une première conséquence à noter, mais il en est une seconde qui n'est pas moins funeste : la journée de huit heures laisse aux ouvriers des loisirs trop longs que beaucoup hélas ! — et particulièrement dans les villes — vont passer dans les cabarets ou dans quelque lieu mal famé. Une réaction est désirable, nécessaire : l'élite l'accomplira en donnant elle-même l'exemple de l'énergie au travail. Du reste, c'est dans le travail que réside l'unique chance qu'elle a d'exercer une influence solide autour d'elle et d'acquérir, peu à peu, une compétence incontestée.

A l'amour du travail l'élite ajoutera l'esprit de discipline. La discipline est dans une collectivité d'individus qui poursuivent le même but la condition première du succès. En quoi consiste-t-elle ? Dans la subordination des volontés à une autorité, à une direction, à un règlement.

L'élite qui veut agir et réussir, ne subit pas à contre-cœur mais elle accepte volontiers l'obligation d'une discipline, elle y cherche un moyen de concentrer les énergies et de les orienter vers une fin bien déterminée.

Ce n'est pas tout ! L'élite devra être encore animée d'un

esprit d'initiative très vif ; elle n'aura pas à compter sur les gens passifs qui se contentent d'écouter les instructions données et qui s'endorment ensuite dans une douce quiétude. Une élite se composera exclusivement de membres actifs, dévoués, hardis, c'est-à-dire d'hommes qui veulent le bien, qui osent l'entreprendre et qui sont des « entraîneurs », décidés à marcher les premiers si les autres hésitent. Il y a des « entraîneurs » dans l'armée du mal, pourquoi n'y en aurait-il pas pour les bonnes et justes causes ?

Là ne se bornera pas le rôle de l'élite. Elle comprend « l'ensemble des meilleurs individus de la Société », vous ai-je dit au début de cette causerie. Les meilleurs, vous entendez bien, mais les meilleurs en quoi ? En tout ! L'élite comportant des gens de toutes les conditions et de toutes les classes doit rayonner partout ; dans le monde ouvrier, où ses membres seront les plus capables, au point de vue technique, ce qui leur donnera droit au respect de leurs camarades, les plus estimés, au point de vue moral, ce qui les autorisera à redresser la conscience professionnelle en prêchant d'exemple pour la fidélité aux contrats passés, pour le soin à prendre des instruments de travail, pour les égards dus aux personnes, qu'il s'agisse des clients, des patrons ou des apprentis. L'élite ouvrière se fera encore remarquer par le souci qu'elle aura des intérêts de la corporation et, dans ce but, elle tâchera de l'organiser en lui fournissant des cadres et en l'affiliant à des syndicats catholiques.

La Société a besoin également et surtout d'une élite intellectuelle qui s'efforcera de répandre dans les masses des idées justes et saines. Il faudra donc, mes chers amis, une élite dans les bureaux, une élite dans les groupes d'étudiants, une élite dans les collèges.

En effet, mes chers amis, le collèges ne saurait se soustraire à la règle générale des sociétés. Il renferme, certes, des individualités excellentes, mais d'autres sont moins recommandables. L'élite y a donc sa place marquée.

Or, vous ne l'ignorez pas, mes chers amis, c'est sur nous, membres de la Congrégation de la Sainte Vierge pour la

plupart et tous membres du cercle d'études que l'on compte pour constituer cette élite.

Appliquons-nous donc vigoureusement à acquérir dès maintenant les qualités que l'on s'attend à rencontrer chez les véritables hommes d'élite et tâchons de donner, partout et toujours, le bon exemple.

Nous nous préparerons ainsi efficacement au rôle d'apôtres que Dieu nous réserve plus tard.

## La Vie au Collège

### La Fête de Monsieur le Supérieur

La fête de M. le Supérieur a été célébrée le 28 novembre dernier. La veille, à 5 heures du soir, M. le Supérieur, entouré des professeurs, paraissait sur la scène de la nouvelle salle des fêtes. La musique le salua aussitôt d'un morceau choisi parmi les plus entraînants de son répertoire. Puis, Alfred Mariette, élève de première, se détache de ses camarades, et en leur nom, vient adresser à M. le Supérieur le compliment que voici :

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

Vous me permettez de venir aujourd'hui au nom de mes camarades, vous témoigner toute notre reconnaissance, et vous présenter nos meilleurs et nos plus sincères vœux de bonne fête.

Depuis deux ans que vous êtes parmi nous, vous n'avez jamais cessé de nous donner des preuves de votre dévouement et de votre affection ; c'est avec toute votre âme sacerdotale que vous êtes donné à votre tâche de faire de nous des hommes capables de répondre aux espérances que l'on fonde sur eux ; comme vous nous le disiez à la première réunion de notre cercle d'études, c'est sur nous que l'on compte pour le relèvement moral de la France, et nous devons, pour mener à bien cette tâche, unir à une solide instruction, une volonté bien trempée, et une foi éclairée et agissante. Le but que vous vous proposez, M. le Supérieur, n'est donc pas de nous faire amasser le plus de connaissances possible, mais de former notre intelligence et notre jugement, de nous apprendre à réfléchir par nous-mêmes. C'est de ce principe que

s'inspirent les méthodes que vous nous conseillez de suivre dans le travail, et qui sont le fruit d'une sage et longue expérience.

Mais l'instruction ne suffit pas pour réussir dans la vie, et comme vous nous l'avez dit souvent, le savoir vivre remplace parfois le savoir ; voilà pourquoi vous vous efforcez de nous inculquer ces préceptes d'éducation et ces bonnes manières à quoi l'on reconnaît l'homme de bonne société, de tact et de goût, l'honnête homme en un mot.

Cependant, cette éducation ne sera complète que dans la mesure où elle formera notre volonté ; et pour cela, vous avez voulu que nous considérions le règlement du Collège, non comme une loi brutale et à laquelle nous devons nous soumettre par contrainte, mais comme une règle que nous devons aimer et à laquelle nous devons obéir spontanément, en lui offrant notre cordiale adhésion. C'est ainsi que nous deviendrons des hommes d'énergie et d'action, que nous montrerons plus de courage en déployant les ressources de nos facultés, et que nous pourrions être forts dans les luttes de la vie.

Cette volonté, si forte soit-elle, céderait cependant dans la lutte, si elle ne s'appuyait sur une piété ferme et sincère. Convaincu de cette vérité, vous vous appliquez à développer dans nos âmes, cette vertu qui seule dominera l'épreuve par la force qu'elle puisse en Dieu. Vous n'avez pas voulu que nous fussions de ces chrétiens hésitant et lâches qui, devant le monde, rougissent de reconnaître leur Dieu : votre but a été de faire de nous des chrétiens fervents et convaincus, des apôtres de la vérité et des défenseurs du Christ.

Vous ne nous cachez pas les nombreux périls qui menaceront notre foi, et pour quelle ne sombre pas, vous vous efforcez de l'appuyer sur une piété profonde qui nous donnera le courage dans le travail et la force dans l'épreuve.

Aussi bien, plus tard, aux heures pénibles de l'existence, nous aurons pour nous soutenir, le doux souvenir des années que nous aurons vécues dans cette Institution : notre pensée aimera à se reporter vers notre clocher à jour et notre vieux Collège, et nous prierons alors Notre-Dame du Creis-Ker, de vous bénir vous et les maîtres dévoués qui vous assistent dans votre tâche, pour que vous puissiez continuer, de longues années, l'œuvre que vous avez si bien commencée.

Des applaudissements nourris et prolongés saluent ce discours, et M. le Supérieur s'y associe de tout cœur.

« Ceci, dit-il, en substance, est une fête toute intime, une fête de famille : je ne vous ferai donc pas de discours, mais je veux m'épancher en une causerie très simple.

« Vous m'avez fait de belles promesses, par l'organe de votre camarade. Je veux oublier que « promettre et tenir sont deux ». Du reste, le début de l'année est bon ; il n'est que de continuer.

« Ayez un idéal qui dépasse le cadre étroit de la vie du Collège. Aspirez par une formation constante de votre piété, de votre

ardeur au travail, du respect de la règle, à devenir, s'il plaît à Dieu, de bons, de saints prêtres ; en tout cas, de vaillants chrétiens, des hommes de devoir... Ce sera la légitime récompense des efforts de vos maîtres à qui je tiens à rendre hommage, ainsi qu'aux religieuses, aux maîtresses, à tout le personnel de la maison. Nul ne sera jaloux si j'ai, en passant, un mot de remerciement particulier pour M. l'Econome et pour M. Golias qui, depuis deux mois, consacrent tous leurs loisirs à nous préparer une belle salle de fêtes.

« Je suis ravi d'être le premier à m'essayer sur les planches du nouveau théâtre. Mais... je céderai la place volontiers à nos futurs Mounet-Sully et à nos Coquelin en herbe...

« Je suis heureux et touché de la délicate attention de nos chers musiciens qui ont peiné pour m'offrir, à l'occasion de ma fête, une audition de leurs plus beaux morceaux, brillamment exécutés.

« Le tout n'est pas de recevoir : il faut aussi donner. Donner est d'ailleurs un plaisir. Et il m'est agréable d'accorder une amnistie pleine et entière des punitions, mais en souhaitant que la page reste blanche désormais ; ensuite un congé pour demain, une sortie supplémentaire pour jeudi, et des vacances qui commenceront le 23 décembre pour se terminer le 3 janvier.

« Je vous propose enfin un échange de prières : je célébrerai demain la sainte messe à votre intention ; et vous m'assurerez en retour un souvenir dans votre communion. Je vous quitte donc pour vous donner rendez-vous aux pieds de Notre-Dame du Creis-Ker. »

## La Vie religieuse

### CONFÉRENCES ET INSTRUCTIONS

Le 11 novembre, nous avons célébré solennellement l'anniversaire de l'armistice ; le matin par un service funèbre, le soir par le chant du *Te Deum* et la bénédiction du Saint Sacrement. A la messe, le matin, M. le chanoine Goulven prononça une allocution sur nos morts ; et le soir, au salut, M. Le Meur en prononça une autre sur la vertu militaire.

Les conférences ont été données : le 13 novembre par M. Abily sur la mort et l'immortalité de l'âme ; le 20 novembre par M. Le Meur sur le dogme de la résurrection des corps ; le 27 novembre par M. Le Roux sur le Ciel et l'éternité du bonheur.

Les Congrégations de la Sainte Vierge et du Sacré-Cœur ont eu leurs réunions ordinaires ; le 8 décembre, fête de la Congrégation de la Sainte Vierge, réception solennelle de nouveaux congréganistes et approbanistes.

La quête prescrite par NN. SS. les Evêques de Bretagne pour le monument qui doit être élevé à Sainte-Anne d'Auray en l'honneur des Bretons morts pour la France, a rapporté chez nous 177 francs.

## La Vie intellectuelle

### MOIS DE NOVEMBRE 1921. — TABLEAU D'HONNEUR

*Philosophie et Mathématiques Élémentaires.* — 1. Pichon ; 2. Goulm ; 3. Léon ; 4. Roué ; 5. Moreau Jean ; 6. Nicol ; 7. Laroque ; 8. Manac'h ; 9. Messenger ; 10. Chalm ; 11. Hénaff ; 12. Coulogner ; 13. Moreau Henri.

*Première.* — 1. Le Vaillant ; 2. Mariette ; 3. Le Saint ; 4. Guyader ; 5. Kerautret ; 6. Gravot et Kerboul ; 8. Sparfel.

*Seconde.* — 1. Mével ; 2. Person ; 3. Herry ; 4. Le Boul'h.

*Troisième.* — Quiniou.

*Quatrième.* — 1. LeBorgne ; 2. Coat ; 3. Guillem ; 4. Le Ber ; 5. Pouliquen ; 6. Madec ; 7. Guivarc'h ; 8. Le Sann ; 9. Boubennec ; 10. Y. Calvez ; 11. J.-L. Calvez et Et. Baron ; 13. Blouet et Roualec ; 15. Le Berre ; 16. Pont.

*Cinquième.* — 1. Sévère ; 2. Miossec ; 3. Le Bihan ; 4. Le Roux ; 5. Abgrall Fs ; 6. Ollivier ; 7. Coat ; 8. Glantec ; 9. Fayet ; 10. Le Pape Jean ; 11. J. Pouliquen ; 12. Jaffré ; 13. Fauchoux.

*Sixième.* — 1. Birien ; 2. Laizet ; 3. Congar ; 4. F. Pouliquen ; 5. Coëre ; 6. Cloarec ; 7. Touanen ; 8. Rolland ; 9. Goasguen ; 10. Crenn ; 11. Quéré ; 12. Sinquin ; 13. Goarant.

*Septième.* — 1. G. Loriguet ; 2. H. Senneville ; 3. L. Bala-nant ; 4. P. Guyader ; 5. F. Le Jollec ; 6. F. Hélyar ; 7. L. Jaffrès ; 8. J. Henry ; 9. J. Sévère.



*Huitième* (1<sup>re</sup> division). — 1. Benâtre ; 2. O. Moal ; 3. Blino.

*Huitième* (2<sup>re</sup> division). — 1. R. Faure ; 2. F. Seité ; 3. F. Thébaud ; 4. I. Daniélou.

*Neuvième*. — E. Le Page.

#### COMPOSITIONS DU MOIS DE NOVEMBRE

*Philosophie*. — Philosophie : 1. Jean Moreau ; 2. Goulm.

*Première*. — Thème grec : 1. Le Vaillant ; 2. Guyader. — Dissertation française : 1. Mariette ; 2. Doher. — Version latine : 1. Doher ; 2. Le Saint. — Apologétique : 1. Blonc ; 2. Le Saint. — Trigonométrie, 1<sup>re</sup> CD : 1. Pouliquen, 2. Cariou.

*Seconde*. — Thème grec : 1. Quéguiner ; 2. Herry. — Version latine : 1. Person ; 2. Mével. — Français : 1. Person ; 2. Mével. — Géométrie CD : 1. Guyomar ; 2. Peyron. — Chimie CD : 1. Peyron ; 2. Gautier.

*Troisième*. — Thème grec : 1. Le Rest ; 2. Bellec Jean. — Narration : 1. Larhantec ; 2. Quiniou. — Littérature grecque : 1. Caroff ; 2. Colin. — Doctrine catholique : 1. Quiniou ; 2. Le Rest. — Géométrie CD : 1. Quiniou ; 2. Pouliquen.

*Quatrième*. — Thème latin : 1. Coat ; 2. Le Borgne. — Thème grec : 1. Guillerm ; 2. Le Borgne. — Narration : 1. Madec ; 2. Guillerm. — Version latine : 1. Chapel ; 2. Coat. — Arithmétique B : 1. Bothorel ; 2. Cochenne.

*Cinquième A*. — Thème latin : Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. — Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Miossec.

Version grecque. — Section blanche : 1. Coat ; 2. Sévère. — Section rouge : 1. Langle ; 2. Abgrall François.

Thème grec. — Section blanche : 1. Sévère ; 2. Coat. — Section rouge : 1. Le Roux ; 2. Abgrall François.

*Cinquième B*. — Analyse : 1. Glémarec ; 2. Sizun. — Géométrie : 1. Sizun ; 2. Colin.

*Sixième A*. — Analyse : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet. — Section rouge : 1. Congar ; 2. Touanen.

Version latine : Section blanche : 1. Birien ; 2. Laizet. — Section rouge : 1. Congar ; 2. Touanen.

Histoire (A et B) : Section blanche : 1. Stéphaney ; 2. Birien. — Section rouge : 1. Cloarec et Congar.

Récitation.) — Section blanche : 1. Laizet ; 2. Birien. — Section rouge : 1. Touanen ; 2. Congar.

*Sixième B*. — Analyse : 1. Guyomar ; 2. Cadiou.

Arithmétique : 1. Diraison ; 2. Texeraud.

*Septième*. — Analyse : 1. Senneville ; 2. Balamant.

Arithmétique : 1. Senneville ; 2. Loriquet.

Catéchisme : 1. Senneville ; 2. Loriquet.

Histoire : 1. Loriquet ; 2. Senneville.

*Huitième* (1<sup>re</sup> section). — Narration : 1. Touanen ; 2. Benâtre.

Lecture : 1. Liard ; 2. Touanen.

Orthographe : 1. Benâtre ; 2. Le Goffe.

Grammaire : 1. Benâtre ; 2. Liard.

Histoire : 1. Benâtre ; 2. Liard.

Arithmétique : 1. Benâtre ; 2. Le Goffe.

Catéchisme et Bible : 1. Benâtre ; 2. O. Moal.

*Huitième* (2<sup>re</sup> section). — Arithmétique : 1. F. Séité ; 2. J. Le Rest. — Ecriture : 1. F. Séité ; 2. I. Le Rest. — Géographie : 1. J. Le Rest ; 2. R. Faure. — Lecture : 1. J. Le Rest ; 2. F. Séité. — Orthographe : 1. R. Faure ; 2. F. Thébaud. — Grammaire : 1. J. Kerbiriou ; 2. F. Thébaud. — Catéchisme : 1. F. Séité ; 2. J. Kerbiriou. — Lecture : 1. F. Séité ; 2. I. Daniélou.

*Neuvième*. — Arithmétique : 1. P. Le Verge ; 2. E. Le Page. — Ecriture : 1. P. Le Verge ; 2. E. Le Page. — Géographie. — 1. Le Page ; 2. J. Plantec. — Lecture : 1. E. Le Page ; 2. P. Le Verge. — Orthographe : 1. E. Le Page ; 2. P. Le Verge. — Grammaire : E. Le Page ; 2. J. Plantec. — Catéchisme : 1. H. Castel ; 2. E. Le Page. — Lecture : 1. E. Le Page ; 2. F. Suignard.

## Conférences de N.-D. du Creis-Ker

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 1921

La lecture évangélique, a pour objet aujourd'hui, l'entretien de Jésus avec Nicodème. M. Madec nous engage à en retenir cette seule phrase : « Quiconque ne naît de l'eau et de l'Esprit-Saint, ne peut entrer dans le royaume de Dieu. » Jésus fait allusion ici au baptême ; nous devons donc considérer ce sacrement, non seulement comme un bienfait immense, et avec reconnaissance, mais aussi avec fierté.

Le président donne ensuite la parole au secrétaire H. Moreau. Son discours a pour sujet : « La Société religieuse et l'Eglise. » Il commence par montrer la nécessité d'une Révélation de Dieu aux hommes ; puis, recherchant à qui Dieu a confié le dépôt de cette Révélation, il trouve que c'est à l'Eglise catholique et romaine, fondée par Jésus-Christ. L'orateur parle ensuite de l'unité et de l'immuabilité de cette Eglise et, ayant prouvé son origine surnaturelle, il étudie l'autorité qui lui revient. C'est, dit-il, une autorité purement spirituelle, comprenant trois pouvoirs : le pouvoir doctrinal, le pouvoir législatif et exécutif, et enfin, le pouvoir judiciaire. Il conclut en disant que l'Eglise catholique répond parfaitement aux besoins du cœur humain.

Les applaudissements ont été très nombreux pendant le discours, mais voici les objections. Le Berre prétend que l'Eglise n'a pas besoin de se défendre contre ses adversaires, puisque Jésus-Christ a dit en parlant de son Eglise, que « les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. » Henri Moreau lui réplique que dans ce cas l'homme qui a été créé pour vivre, ne devrait non plus ni manger ni boire, et que d'ailleurs l'Eglise doit réfuter les théories de ses adversaires pour tâcher de faire reconnaître à ceux-ci leur erreur, et remplir ainsi sa mission, qui est de conquérir les âmes. Léon demande ensuite un éclaircissement puis Marcel Chalm relève une erreur de l'orateur dans son discours ; Henri Moreau doit reconnaître la justesse

de cette observation. Après Mariette et Alfred Guillou, qui font quelques petites remarques, Laroque prend la parole, et fait observer au conférencier que dans sa citation des sacrements, il a oublié la Confirmation.

Personne n'ayant d'autre objection à présenter, M. Madec félicite l'orateur de son travail, ainsi que de l'à-propos dont il a fait preuve dans la discussion, et lui conseille de corriger ses gestes ; on eût pu croire en effet, à le voir, qu'il prenait la tribune pour un « ring », et boxait contre un adversaire imaginaire.

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE

La prière dite, M. Madec nous lit dans l'Evangile, les paroles de saint Jean-Baptiste, déclarant qu'il n'est pas le Christ, et que Jésus est plus grand que son Précurseur. Il nous fait remarquer le courage de Jean, qui ne craint point de dire la vérité aux pharisiens et aux sadducéens, ainsi que son humilité. Nous aussi, nous devons être fiers de notre titre de chrétiens et avoir le courage de confesser notre foi ; nous devons aussi, être désintéressés dans le service de Dieu.

Le commentaire de l'Evangile achevé, les secrétaires Henri Moreau et Joseph Manac'h, lisent les compte-rendus des deux séances précédentes ; puis J. Manac'h commence son discours sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat. C'est là, dit-il, une question très importante, qui a suscité jadis, et suscite encore aujourd'hui, des débats et des conflits, car l'Eglise et l'Etat sont deux sociétés distinctes et composées des mêmes sujets. Quatre solutions ont été proposées à ce problème. Les théocrates ont voulu soumettre l'Etat à l'Eglise ; les régaliens, au contraire, ont voulu accorder à l'Etat, la domination spirituelle. Ces deux systèmes sont rejetés par l'Eglise ; restent alors celui de l'union et celui de la séparation des deux pouvoirs : spirituel et temporel. L'Eglise reconnaît le système de l'union comme le meilleur, mais admet celui de la séparation dans la pratique, à titre d'expédient, pourvu qu'il ne lèse pas ses droits. Dans le système de l'union, elle fait d'ailleurs une distinction ; elle condamne l'union qui consiste à pla-

cer toutes les religions sur le même pied d'égalité, ou à reconnaître une religion d'Etat non catholique. Le système d'union qu'elle approuve, est celui adopté par l'Espagne : la religion catholique est proclamée religion d'Etat, et les autres religions jouissent toutefois d'une pleine liberté.

Jean Coulogner demande le sens exact de la question traitée. Alfred Guillou désire qu'on précise en quoi le système qui consiste à placer toutes les religions sur un même pied d'égalité est blâmable. Le conférencier lui répond qu'il est anticatholique et mauvais au point de vue philosophique, puisqu'il reconnaît les mêmes droits à la vérité et à l'erreur. Y. Messenger demande ensuite quand Dieu est intervenu pour établir un rapport entre les deux autorités. C'est, lui répond H. Moreau, venant au secours de l'orateur, lorsqu'il a dit : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » E. Kerbrat se demande si en fait le régime de la séparation n'est pas préférable à celui de l'union, parce que l'union est souvent troublée. Manac'h réplique que le système de la séparation ne produit pas toujours non plus de bons résultats. D'ailleurs, le système de l'union est évidemment envisagé ici comme théorie et non dans son application. M. Madec appuie alors sur la distinction qu'il faut faire dans cette question, entre la théorie et la pratique ; puis il termine en félicitant l'orateur d'avoir su présenter clairement et avec concision, la question sous tous ses aspects. Mais les gestes ne sont encore que des ébauches de gestes ; effarouché sans doute par les gestes brusques de Moreau à la séance précédente, Manac'h est tombé dans l'excès opposé, et en a à peine esquissé quelques-uns.

#### SÉANCE DU 23 NOVEMBRE

Après avoir lu l'épisode de Jésus et de la Samaritaine, notre aumônier nous fait remarquer la bonté de Jésus et en tire pour nous, une leçon de bonté et de charité. Nous devons désirer le bonheur du prochain et travailler non seulement à son bonheur matériel, mais aussi à son bonheur spirituel.

Après la lecture du compte-rendu de la séance précédente, Marcel Chalm monte à la tribune, et nous parle de

l'élite, qui, dit-il, a existé de tous temps et s'est recrutée parmi les hommes, sans distinction d'âge et de condition. Il nous montre ensuite, la nécessité d'une élite dans la société actuelle, sur laquelle passe un souffle révolutionnaire. Cette élite aidera à l'œuvre du clergé ; elle devra s'efforcer avant tout, de donner autour d'elle, le bon exemple. L'orateur étudie ensuite le mécanisme d'un cercle d'études. Il remarque d'abord, que tout le monde ne peut en faire partie, car il y a des dispositions requises, principalement : la bonne volonté, une intelligence assez ouverte et surtout, un jugement sain. En quoi consistera le travail du cercle d'études ? Ses membres examineront les questions religieuses et sociales ; ils réfuteront les théories des adversaires de l'ordre et de la religion, et tâcheront de découvrir leurs points faibles. Pour accomplir dignement cette tâche, ils devront donc posséder certaines qualités, comme la sincérité, la virilité, la piété, l'humilité, la bonté, le sacrifice ; ce sont là des vertus morales, on devra y ajouter quelques qualités pratiques : amour du travail, esprit de discipline, esprit d'initiative.

L'élite se composera alors des individus les meilleurs en tout. Chalm termine en nous engageant à rechercher dès maintenant, toutes les qualités qui font l'homme d'élite.

Les applaudissements unanimes de l'auditoire, montrent à notre vice-président, que son discours a été apprécié ; ce qui le prouve encore mieux, c'est que personne ne trouve d'objection sérieuse à lui présenter.

M. Madec adresse alors à l'orateur, en notre nom à tous, ses vives félicitations ; il loue la forme de son discours et surtout sa science des gestes et son ardente conviction.

*Les Secrétaires du Cercle.*

## EPHÉMÉRIDES

ANNÉE SCOLAIRE 1921-22

MOIS DE NOVEMBRE 1921.

*Vendredi 11.* — A l'occasion du troisième anniversaire de l'armistice, Monsieur le Supérieur a bien voulu nous

accorder un congé. Par suite, la messe de communion a été célébrée à 6 h.  $\frac{1}{2}$ . Après la longue récréation qui suivit le déjeuner, les collégiens se réunirent de nouveau, à 9 h., à la chapelle, pour assister au service funèbre, chanté pour les Anciens Elèves du Collège morts au champ d'honneur. Trois de nos professeurs, M. l'Econome, M. Golias, et M. Cueff, anciens combattants et décorés de la croix de guerre, officierent. A la fin de l'Evangile, M. le chanoine Goulven, monta en chaire, et dans des paroles émues il nous dit la signification de la fête de ce jour et le devoir de reconnaissance que nous avons à remplir envers les morts de la guerre et particulièrement envers nos anciens condisciples disparus. A l'issue de l'office, les collégiens partent en promenade jusqu'au dîner; au cours de son itinéraire, chaque bande passe par le cimetière, où, devant le monument des morts, elle récite un *De Profundis*. Au retour de la longue promenade de l'après-midi, les collégiens entrent à l'étude, d'où ils se rendent à la chapelle à 6 h.  $\frac{1}{2}$ . Du haut de la chaire, M. Le Meur célèbre avec un vibrant enthousiasme et une chaude éloquence, les vertus guerrières des héros de tous les temps et spécialement des héros de 1914-1918. Cette allocution est suivie des prières habituelles et de la bénédiction du T. S. Sacrement, au cours de laquelle on chante le *Te Deum* pour remercier Dieu de la victoire qu'il a accordée à nos armées.

*Dimanche 13.* — Le salut est précédé à 6 h.  $\frac{1}{2}$  du sermon de M. Abily sur la mort.

*Jeudi 17.* — Tandis que les privilégiés du sort s'en sont allés goûter les douceurs du foyer familial, les autres se dirigent vers les halles où s'alignent encore les étalages forains de la « foire froide ». Chacun veut essayer ses chances dans les loteries et il faut avouer que certains sont vraiment « veinards »... Une demi-heure a déjà passé et il faut partir; c'est bien à contre-cœur mais pour se consoler, on déguste en s'éloignant les diverses friandises rapportées de la fête.

*Dimanche 20.* — M. Le Meur continue l'explication des articles du symbole et nous parle de la résurrection des morts.

*Dimanche 27.* — A 5 heures nous nous réunissons pour célébrer la fête de M. le Supérieur dans notre salle de fêtes qui, bien que non terminée, a pris pour la circonstance un petit air de gaité, grâce aux gerbes de verdure qui ornent les abords de la scène. Les musiciens commencent la fête par un morceau de musique qui est fort apprécié. M. le Supérieur monte alors sur l'avant-scène. Aussitôt A. Mariette sort de nos rangs et vient lire à M. le Supérieur un compliment où, en termes délicats, il se fait le fidèle interprète de nos sentiments à tous. Les applaudissements qui suivent ses paroles le lui montrent bien. Après avoir chaleureusement remercié notre sympathique condisciple de première, M. le Supérieur nous dit sa joie et son émotion dans cette « fête de famille » et pour se montrer bon père, une fois de plus, il veut oublier le passé en amnistiant tous ceux qui parmi nous, n'ont pas encore acquitté leur dette envers la discipline. Mais il n'y a qu'une minorité à profiter de cette indulgence, aussi, M. le Supérieur s'empresse-t-il d'ajouter qu'un congé nous est accordé pour le lendemain et une sortie générale pour le jeudi suivant. Des applaudissements nourris soulignent chaque faveur nouvelle. La musique exprime alors notre contentement et fait résonner les échos de la salle du chant bien connu « *Le Conscrit du Finistère* ». Là-dessus nous nous dispersons pour nous rendre dans nos études respectives...

A 6 h.  $\frac{1}{2}$  nous nous rendons à la chapelle où M. Le Roux nous fait un sermon sur le « Ciel ».

*Lundi 28.* — Qu'il est doux de se réveiller le matin d'un jour de congé ! Pas de leçons à apprendre, pas de devoirs à faire; rien que des récréations et des promenades en perspective pour la journée entière. Quel bonheur !... En plus, une surprise des plus agréables nous est réservée à notre retour de la grande promenade de l'après-midi : Mgr l'Evêque arrivé incognito au Collège, nous attend et veut nous adresser la parole. Nous nous groupons donc aussitôt rentrés, dans la salle des fêtes. Après avoir présenté à M. le Supérieur ses meilleurs vœux de bonne fête, Monseigneur nous parle de la communion fréquente, de sa nécessité, de son utilité. Il nous félicite de l'assiduité



avec laquelle nous nous agenouillons à la Sainte Table et reconnaît dans cet acte la cause de nos succès aux examens et des nombreuses vocations sacerdotales qui éclosent aux pieds de N.-D. du Creïs-Ker. En terminant il nous invite à conserver jalousement cette pieuse tradition de notre Collège et après avoir ajouté un jour à nos vacances de Noël, il nous donne sa bénédiction. Inutile de dire que cette visite et la faveur qui en a résulté, ont causé au Collège le plus vif plaisir.

*Jeudi 1<sup>er</sup> décembre.* — Sortie générale à l'occasion de la fête de M. le Supérieur.

E. CHALM,  
*Elève de Philosophie.*

---

## LES ANCIENS

### COIN DU SOUVENIR.

M. le chanoine Tanguy, recteur de Notre-Dame de Quimperlé a bien voulu nous communiquer deux poésies qu'il adressa en 1907, à l'occasion du cinquantenaire de M. Audic au collège de Saint-Pol-de-Léon : l'une au vénérable jubilaire lui-même, l'autre à M. le chanoine Quiddelleur, ancien principal du Collège. Nous nous faisons un plaisir de reproduire ici ces témoignages d'une affectueuse déférence à l'égard de deux hommes qui ont tant fait pour le vieux Collège, et nous remercions M. le chanoine Tanguy de son aimable communication.

1907. — POUR LE CINQUANTENAIRE DE M. AUDIC  
AU COLLÈGE DE SAINT-POL-DE-LÉON

*Haec meminisse juvabit.*

Les souvenirs sont doux du temps de ma jeunesse  
Passée à l'ombre du Creïs-Ker.  
Rien que d'y revenir met mon cœur en liesse.  
Il me semble que c'était hier !

Hier que franchissant le grand seuil redoutable  
Du vieux Collège de Léon,  
Vous dûtes rassurer, d'un mot du cœur, affable  
« Père Coat » (1), l'humble Breton.

Hier, quand pour voler d'une aile bien timide  
Ma Muse, en ses premiers essais,  
En troisième, trouva l'indulgence pour guide  
Sous vos traits, bon père Francès

C'était hier encor qu'un mentor plus sévère  
Le bon bourru, « Père Pichon » (2)  
Croyant bien m'effrayer, mais n'y parvenant guère  
M'appelait souvent « Cornichon ».

C'était hier toujours, qu'enseignant « la sagesse »  
Monsieur Cocaïgn (3) tout doucement,  
Nous montrait la Raison — pieuse et sainte adresse —  
Menant à Dieu logiquement

Hier, o Berthelon (4), la Vierge vénérée  
La Vierge du « clocher à jour »  
Recevait nos serments, sous la voûte sacrée,  
Et vous disiez nos chants d'amour.

Mais qui chantait de Dieu, la bonté, la puissance,  
Elevant vers Lui notre cœur,  
Mieux que vous, père Audic (5), nous prêchant par la  
[science,  
Autant qu'un prêtre du Seigneur ?

Je dirai cependant que ce fut votre vie  
Sous nos yeux, depuis cinquante ans  
Ligne droite toujours et sans cesse suivie,  
Ligne du devoir en tout temps,

---

(1) Alors professeur de huitième.

(2) Professeur de rhétorique.

(3) Professeur de philosophie.

(4) Sous-principal, directeur de la Congrégation, auteur et chanteur du cantique de N.-D. du Creïs-Ker.

(5) Professeur de sciences.

Professeur en sa classe, ou chrétien dans le temple,  
Enseignant de toute façon —  
O maître vénéré, que ce fut votre exemple  
La meilleure de vos leçons.

Mais je ne poursuis pas plus avant votre éloge !  
Doigt menaçant, aimable tic ((1),  
Vous direz, trop modeste : Hélas ! l'abbé déloge !  
N'offensons pas le père Audic !

Mais pour le contenter, en ce beau jour de fête,  
Ne négligeons aucun détail.  
Messieurs, si nous faisons, entre nous une quête  
Pour la « Mutuelle-Bétail » (2).

Ne riez pas de l'œuvre, utile et sociale :  
Faire du bien à son prochain  
Pour Dieu ! voilà son but ! L'Internationale  
Ne mérite que son dédain.

Mais s'il faut visiter le pauvre en sa mansarde,  
Soulager l'ouvrier des champs,  
C'est une tâche sainte, et cela le regarde  
D'y prodiguer ses soins touchants (3).

Tout grandit, tout est beau, tout se métamorphose  
Pour la sublime charité !  
Sa dernière leçon : C'est qu'il est une chose  
Utile à tout : La pitié !

---

(1) M. Audic grondait rarement : parfois, pour se plaindre d'un manquement ou pour interroger, il levait la main et claquait du doigt.

(2) Ayant pris sa retraite et ayant gardé sa cellule au Collège, il se consacrait à cette œuvre.

(3) Il fut membre zélé de la Confrérie de saint Vincent de Paul.

#### A MONSIEUR QUIDELLEUR

Si j'ai parlé d'hier, du Collège que j'aime  
Des maîtres vénérés le premier c'est vous-même  
Celui dont les bienfaits sont gravés dans mon cœur,  
Et si je n'étais pas un si piètre rimeur,  
Je voudrais, en beaux traits, peindre ma gratitude.  
Mais la Muse, aussitôt, pleine d'inquiétude  
N'ose s'aventurer en un pareil projet  
N'ayant que des accents indignes du sujet.  
D'un esprit délicat connaissant la finesse  
Sans peine elle avouera sa trop grande faiblesse  
Heureuse cependant de vous trouver ici (1)  
Pour vous dire à nouveau, du fond du cœur : Merci !

#### CORRESPONDANCE.

Nous avons reçu de nos amis Emile Berthou, étudiant à la Faculté Catholique d'Angers ; Jean Roche, étudiant à Paris ; Joseph Lelièvre, étudiant à Saint-Charles de Saint-Brieuc, des lettres que nous publierons dans le prochain *Bulletin*.

Joseph Lagadec, séminariste à Quimper, nous a également donné de ses nouvelles.

Le R. P. André Daridon O. M. I. à Edmonton (Canada), du cours 1898 a offert, à la bibliothèque des élèves un beau livre de l'histoire des missions de l'Amérique du Nord, intitulé : « *Aux glaces polaires* ». Nous l'en remercions bien cordialement.

Nous rappelons aux anciens que le « *Creïs-Ker* » est avant tout, leur bulletin de correspondance, et nous les invitons instamment à en user.

---

(1) On l'attendait à la fête, mais l'état de sa santé le retint à Quimper.

NECROLOGIE.

Nous recommandons aux prières de nos amis :

La mère de M. Riou, professeur de cinquième, qui a été enterrée à Landivisiau le 15 novembre ;

M. l'abbé Paul Grall, ancien professeur à l'Institution N.-D. du Creïs-Ker, mort au champ d'honneur le 23 juillet 1916, dont les obsèques ont été célébrées à Landivisiau le 19 novembre ;

M. Adolphe Borgnis-Desbordes, négociant à Penzé, qui a été enterré à Taulé le 6 décembre.



---

LE GÉRANT : LE MEUR.

---

IMP. DU « NOUVELLISTE », RENNES